



HAL
open science

Le massif vosgien à l'heure des humanités environnementales

Gaël Bohnert, Claire Milon, Jean-Baptiste Ortlieb

► **To cite this version:**

Gaël Bohnert, Claire Milon, Jean-Baptiste Ortlieb. Le massif vosgien à l'heure des humanités environnementales. Source(s): cahiers de l'équipe de recherche Arts, civilisation et histoire de l'Europe, 21, 2023. hal-04614889

HAL Id: hal-04614889

<https://hal.science/hal-04614889>

Submitted on 17 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

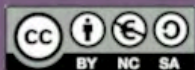


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



SOURCE(S)

Arts, Civilisation et Histoire
de l'Europe



2023 - N° 21

Dossier :

Le massif vosgien à l'heure des
humanités environnementales

SOURCE(S)

Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

N° 21

-

2023

SOURCE(S)

Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

Numéro coordonné par : Gaël Bohnert, Claire Milon et Jean-Baptiste Ortlieb

Directeur éditorial : Nicolas Bourguinat

Rédacteur en chef : André Gounot

Comité scientifique : Ronald Asch (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg), Jean-François Chauvard (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), Sarah Ferber (University of Wollongong, Australie), Jean-Pascal Gay (Université catholique de Louvain), Johannes Großmann (Universität Tübingen), Christine Haynes (University of North Carolina at Charlotte), Laura Iamurri (Università Roma Tre), Paul Janssens (Universiteit Gent), Maria Dolores López Pérez (Universitat de Barcelona), Sylvia Paletschek (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg), Marcus Popplow (Karlsruher Institut für Technologie), Rebecca Rogers (Université Paris Descartes), Susanne Rau (Universität Erfurt), Philippe Rygiel (École normale supérieure de Lyon), Carles Santacana Torres (Universitat de Barcelona), Matthias Schulz (Université de Genève), Dries Vanysacker (Katholieke Universiteit Leuven), Annette von Hülsen-Esch (Universität Düsseldorf)

Comité éditorial : Peter Andersen, Nicolas Bourguinat, Guido Braun, Juliette Deloye, Peter Geiss, Benoît Jordan, Jean-Noël Sanchez, Bettina Severin-Barboutie, Marc Carel Schurr, Maryse Simon

Traducteurs : Stéphanie Alkofer, André Gounot

Secrétaire de rédaction : Guillaume Porte

Contacts :

Revue SOURCE(S), à l'attention d'André Gounot,

Palais universitaire, BP 90020

67084 Strasbourg Cedex

revue-sources@unistra.fr | arche.unistra.fr | www.ouvroir.fr/sources

ISSN (version imprimée) : 2265-1306 | *ISSN (version numérique)* : 2261-8562

Impression : Département imprimerie de la Direction des affaires logistiques intérieures de l'Université de Strasbourg

Directeur de publication : Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg

Éditeur : UR 3400 ARCHE, Université de Strasbourg

- 5 *Dix ans après...*
Nicolas Bourguinat

I. DOSSIER : LE MASSIF VOSGIEN À L'HEURE DES HUMANITÉS ENVIRONNEMENTALES

- 11 *Présentation*
Gaël BOHNERT, Claire MILON et Jean-Baptiste ORTLIEB
- 19 *Archéogéographie et géoarchéologie du premier Remiremont - AGER. Pour une archéologie environnementale du massif forestier du Fossard (Vosges)*
Charles KRAEMER et Pierre-Yves ANCELIN
- 47 *Invisibles et vivantes. Les Hautes-Vosges dans les sources écrites antérieures à la guerre de Trente Ans*
Georges BISCHOFF
- 61 *Nouvelles données pour la connaissance des environnements sommitaux : étude archéologique des marcairies du Rossberg (68) et perspectives interdisciplinaires*
Lucie WISSENBERG
- 77 *Inventer la montagne vosgienne et son environnement : du tournant cartographique moderne aux perspectives contemporaines*
Jean-Baptiste ORTLIEB
- 101 *Les premières années du Club Vosgien (1872-1914). Étude d'une appropriation du massif vosgien à travers la randonnée*
Claire MILON
- 129 *Les sommets vosgiens : mise en récit, traductions picturales et approches sensibles*
Jean-Pierre HUSSON
- 145 *Des forêts de cauchemar. La crise environnementale des pluies acides dans les forêts vosgiennes au cours des années 1980*
Alexandre LAUVERJAT

II. AUTOUR D'UNE SOURCE

- 165 *L'enquête de 1521 sur la frontière des Hautes-Vosges*
Georges BISCHOFF

III. VARIA

177 « *Ski- & Bergsport in den Vogesen* » et « *Korrespondenzblatt elsäß-lothringischer Ski- und Bergsport Vereine* » : des sources pour comprendre les enjeux de diffusion du ski en Alsace avant la Première Guerre mondiale

Sébastien STUMPP

185 *L'approche comparative, une méthode pour comprendre les stratégies d'adaptation au changement climatique dans les vignobles alsacien, badois et palatin*

Gaël BOHINERT

201 Crédits iconographiques

207 Résumés

DIX ANS APRÈS...

Nicolas BOURGUINAT

Les anniversaires ne sont pas nécessairement notre fort, mais celui-là est tout de même un peu hors du commun. Le premier document édité à la fin de 2012, ce journal de bord d'une navigation de plus de quatre mois entre Rochefort et Nouméa datant de 1874-1875, arrivé entre nos mains d'une manière totalement imprévue, s'était présenté comme une extraordinaire opportunité. Mais l'intendance suivrait-elle ? D'autres inédits viendraient-ils spontanément à notre rencontre ? Le lancement de *Source(s)* constituait un pari difficile, dès lors qu'il était question de faire un peu plus qu'un simple bulletin de liaison, un peu mieux qu'un simple point d'information des activités d'un groupe de recherche. Combien de revues, d'ailleurs, n'ont vécu que quelques numéros et se sont essouffées à mesure que les bonnes volontés et les enthousiasmes initiaux s'épuisaient ? Nous en avons un exemple sous les yeux, pour ainsi dire, avec *Villes, histoire et culture* lancée à la fin des années 1990 par le Laboratoire d'histoire urbaine qui avait brièvement rayonné sur le site de Strasbourg : la revue n'a eu que deux livraisons – elle a été relayée, mais de nombreuses années plus tard, par la *Revue française d'histoire urbaine*, qui s'est imposée et pérennisée. Pour la revue *Source(s)*, nous étions aussi un petit groupe, encore jeunes quoique déjà anciens dans l'institution universitaire, et déterminés à relever ce défi – moi-même, Laurence Buchholzer, Anne Corneloup, Damien Coulon, Jean-Pascal Gay –, et cette première impulsion fut largement suffisante pour entraîner l'équipe Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe d'une façon durable. Avec cette 21^e livraison, annonciatrice de bien d'autres puisque la programmation actuellement prévue nous amène déjà à 2026, voire 2027, *Source(s)* a donc franchi le cap d'une première décennie.

C'est une grande fierté pour notre petit groupe de travail constitué en 2012 de voir cet enfant grandir et s'épanouir. D'abord dans la dimension liée à la question des sources de l'historien et de l'historienne, question toujours centrale, au cœur de notre métier, à laquelle sans cesse on revient. Le pari était le bon, puisqu'au fil de ces dix années, l'exhumation, la présentation/contextualisation et l'édition critique de sources originales n'ont plus cessé de s'affirmer comme l'un des axes directeurs de l'équipe Arts Civilisation et Histoire de l'Europe. Avec l'expérience, s'est même affirmée la nécessité de

bâtir le dossier d'articles autour de la source éditée, plutôt que l'inverse (partir à la découverte d'une source à éditer après avoir programmé un dossier autour d'un grand thème). Les nouvelles possibilités ouvertes par les humanités numériques, pour les volumes de sources traités et pour les méthodes de traitement de ces sources, ont déjà été et seront encore appelées à être évoquées. Et simultanément, la revue a su prendre de la hauteur et déborder de son foyer d'origine pour s'ouvrir plus largement, en termes de collaborations comme en termes d'audience, à la communauté savante française et étrangère. En effet, la formation d'un comité scientifique très international à la toute fin des années 2010, sous l'impulsion d'André Gounot, a coïncidé avec le recrutement de nouveaux auteurs et aussi de nouveaux directeurs de dossiers, qui ont partagé la responsabilité de conduire à bon port des numéros comme par exemple Nikol Dziub, de l'équipe ILLÉ, à Mulhouse, pour *Voyages éducatifs*.

C'est un bilan considérable qu'il m'est offert ici de tracer et que je trouve presque intimidant tant il me semble aller désormais loin au-delà de nos attentes initiales. Nombre de dossiers rassemblés par *Source(s)* sont d'ores et déjà des références reconnues, dans leur domaine, pour la communauté des chercheurs et des lecteurs : justice et société, sorcellerie, architecture et décor urbain, histoire des sciences et des savoirs, écritures de l'individualité, des émotions ou du voyage, histoire des circulations transfrontalières et des réseaux... Que de thèmes actuellement au cœur des débats les plus avancés de l'historiographie ont fait ici l'objet de bilans ou de premières synthèses ! C'est une histoire, une histoire de l'art et une histoire de l'architecture résolument accueillantes à la pluridisciplinarité et ouvertes aux concepts et questionnements issus des sciences humaines que nous avons défendues, n'oubliant ni les représentations ni les pratiques sociales. Depuis la trace et l'archive jusqu'à l'empreinte individuelle et à la mémoire collective, c'est l'amont et l'aval de la scène où évoluent les professionnels de l'écriture historique que nous avons parcourus et interrogés. Et parmi les documents historiques édités dans ces colonnes, un grand nombre sont des raretés, qui ont fait l'objet d'un travail exigeant, exemplaire, d'édition critique, et qui méritent d'être très largement connus des spécialistes et des amateurs.

Autre sujet de satisfaction pour moi, enfin : celui d'inaugurer ici un numéro qui pour la première fois, peut-être, a été entièrement conçu par de jeunes chercheurs, affiliés pour certains mais non pour tous à l'équipe ARCHE, et encore doctorants. La revue *Source(s)* a très tôt mis à son agenda cette volonté de faire une place aux nouvelles générations de spécialistes d'histoire et d'histoire de l'art, en leur proposant de s'agrèger aux sommaires des dossiers d'articles à côté des chercheurs plus confirmés, et en leur ouvrant une rubrique sur les ateliers et travaux en cours et sur les positions de thèses. Autour des nouvelles manières d'appréhender la montagne vosgienne que nous suggèrent les humanités environnementales, la revue renoue aussi avec l'une de ses préoccupations fondatrices : proposer, à intervalles réguliers, un éclairage à

l'échelle locale ou régionale, portant donc sur l'Alsace et le monde rhénan en général ou sur leurs interfaces. Plusieurs numéros déjà l'avaient tenté, notamment ceux consacrés à l'architecture et à l'urbanisme à Strasbourg et dans l'espace germanique, et plusieurs sources publiées au cours de cette décennie d'activité ininterrompue y renvoient également. Ce numéro centré sur les Vosges renouvelle donc cette tradition. Tous les éléments paraissent réunis pour que cette production scientifique touche désormais un plus vaste public, à travers le portail de revues *OpenEdition* auquel nous serons officiellement candidats en 2024 et avec lequel nous espérons poursuivre cette belle aventure intellectuelle et humaine – sous la protection des dieux-fleuves qu'Anne Corneloup avait choisis autrefois pour notre couverture.

I.
DOSSIER

LE MASSIF VOSGIEN
À L'HEURE DES HUMANITÉS ENVIRONNEMENTALES

Gaël BOHNERT, Claire MILON et Jean-Baptiste ORTLIEB

Le constat avait été posé par Georges Bischoff : « les Vosges restent un objet historique mal identifié¹. » De fait, depuis l'œuvre fondatrice de Pierre Boyé², les productions historiques consacrées au massif vosgien ne manquent pas. Les historiens et érudits se sont d'abord et essentiellement engagés dans une mise en récit des vallées, parfois des versants, le plus souvent dans leur prolongement des entités régionales : la Lorraine à l'ouest, l'Alsace à l'est³. Au mieux le massif et sa crête sont-ils devenus, au prisme de la « frontière », un espace de « rencontre », parfois de « conquête »⁴. Jamais ou presque, jusqu'à la fin du xx^e siècle, la moyenne montagne et son environnement n'ont été observés comme un espace à part entière, un objet d'étude en soi, du moins sous la plume « classique » de la discipline historique. Le renouvellement est venu d'un nouvel essor du dialogue pluridisciplinaire : depuis le champ de l'histoire des forêts proposé dans les années 1990⁵, jusqu'aux approches géohistoriques engagées à l'initiative des géographes⁶. Le colloque « Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge », organisé à Gérardmer et à Munster en

¹ Georges BISCHOFF, « Les Vosges médiévales au regard de l'histoire », dans Jacky KOCH et Charles KRAEMER (dir.), *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge : conquête des espaces et culture matérielle. Actes du colloque de Gérardmer/Munster, 30, 31 août et 1^{er} septembre 2012*, Nancy, Éditions universitaires de Lorraine, 2017, p. 107-118.

² Pierre BOYÉ, *Les Hautes-Chaumes des Vosges. Étude de Géographie et d'Économie historiques*, Nancy, Berger-Levrault, 1903.

³ À ces deux principaux versants s'ajoute, au sud, la Franche-Comté, dont l'historiographie est de même marquée par une importante dimension régionale.

⁴ Emmanuel GARNIER, *Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2004.

⁵ Philippe JÉHIN, *Les hommes contre la forêt : l'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au xviii^e siècle*, Strasbourg, Nuée Bleue, 1993 ; E. GARNIER, *Terre de conquêtes...*, *op. cit.*

⁶ Dominique SCHWARTZ *et alii*, « First Dating of Protohistorical Forest Clearings on the Vosges Grasslands (Rosberg, Haut-Rhin, France). A Pedoanthracological Study », dans *Comptes Rendus Géoscience*, vol. CCCXXXVII, n^o 14, 2005, p. 1250-1256 ; Stéphanie GOEPP, *Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes du massif vosgien. Déterminismes environnementaux et actions de l'Homme*, thèse de doctorat en géographie, Université de Strasbourg, 2007 ; Xavier ROCHEL, *Gestion forestière et paysages dans les Vosges d'après les registres de martelages du xviii^e siècle. Essai de biogéographie historique*, thèse de doctorat en géographie, Université de Nancy, 2004.

septembre 2012, posait un premier jalon, en réunissant les représentants de diverses disciplines⁷.

Grâce à l'élan acquis de ce premier rapprochement, une nouvelle génération de chercheurs et de chercheuses en sciences humaines et sociales est aujourd'hui amenée à questionner cet espace de montagne, à se positionner autour d'un champ commun de recherche. En faisant du massif un objet d'histoire environnementale, en l'insérant dans une perspective environnementaliste, il devient possible d'engager les Vosges dans les paradigmes portés non seulement par l'histoire, mais plus généralement par les humanités environnementales⁸. Les différentes disciplines qui s'insèrent dans l'histoire et les humanités environnementales se sont, depuis plus de deux décennies, engagées dans un questionnement profond des épistémologies, en prenant l'environnement pour objet. Au-delà du seul aspect pluridisciplinaire, la montagne devient un objet interdisciplinaire, voire transdisciplinaire. Le partage et l'intégration des données issues de leurs différentes méthodologies, ainsi que le dépassement des fractures entre sciences de la « nature » et sciences « humaines », engagent l'histoire, la géographie, l'archéologie dans un questionnement inédit du rapport disciplinaire à la source. L'histoire des Vosges, si elle repose toujours sur une étude rigoureuse des archives, gagne plus que jamais à prendre en considération la matérialité de l'objet « montagne » et l'ensemble des données qui l'éclairent et mettent en évidence la densité de ses acteurs. De fait, les humanités environnementales ne se contentent pas d'un simple réaménagement des objets et thèmes de recherche. Elles proposent un véritable changement de paradigme, au cœur duquel se situe l'étude des rapports sociaux qui entourent les espaces. Alors que la gestion d'une vaste partie du massif dépend respectivement depuis 1975 et 1989 des parcs naturels régionaux des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges, il convient de rappeler la place fondamentale qu'ont occupée les études des parcs états-uniens dans la constitution initiale de l'approche environnementaliste⁹.

En tant qu'objet historique désormais identifié, le massif vosgien entre pleinement en résonance avec les études consacrées à d'autres massifs de haute

⁷ Ch. KRAEMER et J. KOCH, *Vivre dans la montagne vosgienne....*, *op. cit.*

⁸ Pour introduire le champ de l'histoire environnementale, voir : Jean-Baptiste FRESSOZ *et alii*, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014 ; Fabien LOCHER (dir.), *La nature en communs : ressources, environnement et communautés (France et Empire français XVII^e-XXI^e siècle)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020 ; Grégory QUENET, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2014. Pour les humanités environnementales : Guillaume BLANC, Élise DEMEULENAERE et Wolf FEUERHAHN, *Humanités environnementales : enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne (« Homme et société »), 2017 ; Aurélie CHONÉ, Isabelle HAJEK et Philippe HAMMAN, *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion (« Environnement et société »), 2016.

⁹ Karl JACOBY, *Crimes contre la nature : voleurs, squatters et braconniers. L'histoire cachée de la conservation de la nature aux États-Unis*, trad. par Frédéric Cotton, Toulouse, Anacharsis, 2021 (1^{ère} éd. 2001).

comme de moyenne montagne. Si les Alpes¹⁰ ou les Pyrénées¹¹ ont pu constituer une forme de matrice, les massifs de moyenne montagne s'imposent comme des terrains d'étude particulièrement prolifiques, à l'image des Appalaches de John Edward Davis¹², et de divers massifs européens¹³. Le présent dossier propose d'inscrire les différentes contributions dans un examen du temps long, propre à questionner les différents régimes de temporalités des acteurs et des réseaux dans lesquels ils évoluent. Les problématiques soulevées dans les territoires de montagne relèvent tantôt d'enjeux locaux, tantôt d'un contexte intégrant des espaces plus vastes. L'étude d'un massif de montagne s'impose ainsi autour d'une question d'échelle. Le cadre retenu peut être celui de la microhistoire, qui a longtemps dialogué avec l'échelon de l'histoire régionale, mais l'approche environnementale incite à dépasser les cadres humains et administratifs pour mieux les questionner, en s'inscrivant dans le renouvellement d'une approche capable de dépasser la frontière des « Cultures », face à la « Nature »¹⁴. Pour reprendre les mots d'Edmund Burke :

¹⁰ Jon MATHIEU, *The Third Dimension : A Comparative History of Mountains in the Modern Era*, Milton Keynes, White Horse Press, 2011 ; Jon MATHIEU, *The Alps : an environmental history*, Medford, polity, 2019 ; Stéphane GAL, *Histoires verticales : les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018. Sur le massif de la Chartreuse en particulier : Émilie-Anne PÉPY, *Le territoire de la Grande Chartreuse, XVI^e-XVIII^e siècle : montagne sacrée, montagne profane*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011.

¹¹ Alain CAZENAVE-PIARROT et Gilbert PEYROT, *Le Montaignu : montagne pastorale de Bigorre, géobistoire d'un espace d'altitude*, Villemur-sur-Tarn, éditions Loubatières, 2021 ; Steve HAGIMONT, *Pyrénées : une histoire environnementale du tourisme France-Espagne, XVI^e-XXI^e siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2022 ; Christine RENDU, *La montagne d'Enveig : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet, Trabucaire, 2003.

¹² Donald Edward DAVIS, *Where There Are Mountains : An Environmental History of the Southern Appalachians*, Athens, University of Georgia Press, 2005.

¹³ Les études des massifs européens de moyenne montagne, tout particulièrement, permettent de mettre en lumière des approches ancrées dans l'interdisciplinarité. Pour les massifs voisins du Jura et de la Forêt Noire : Valentin CHEVASSU *et alii*, « La forêt de la montagne jurassienne : usages et nature », dans Sylvie BÉPOIX et Hervé RICHARD (dir.), *La forêt au Moyen Âge*, 2019, p. 314-330 ; Christian REYNIER, « Lire le Grand-Cachot-de-Vent. Du haut de ces poteaux, cinq siècles », *Revue historique neuchâteloise*, n° 144, 2007, p. 245-274 ; Rainer SCHREG, « Uncultivated Landscapes or Wilderness? Early Medieval Land Use in Low Mountain Ranges and Flood Plains of Southern Germany », *European Journal of Post-Classical Archaeologies*, vol. IV, 2014, p. 69-98. Pour le Massif central, et les massifs d'Europe méridionale : Nicolas VIOLAINE *et alii*, « L'évolution des paysages et des architectures sur la planèze sud du Plomb du Cantal du XI^e au XIX^e siècle : apport des données archéologiques, paléoenvironnementales et archivistiques », dans *Le Paysage rural au Moyen Âge*, Paris, Éditions du CTHS, 2012, p. 79-105 ; Marie-Claude BAL *et alii*, « Pedoanthracology Sheds Light the Ancientness of the Pastoral Highlands of Three Mediterranean Mountain : Sierra de Gredos (Spain), Southeast Massif Central (France), and Northern Apennines (Italy) », *CATENA*, vol. CCXXIII, 2023.

¹⁴ Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005. Les apports de l'anthropologie sont essentiels, et on ne perdra pas de vue non plus les publications de Bruno Latour, notamment : Bruno LATOUR, *Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015.

[...] comme la perspective de l'histoire du genre, l'approche environnementale ne se coule pas facilement dans les sous-disciplines de l'histoire. [...] [L]a perspective environnementale ouvre, non seulement de nouveaux territoires de recherche, mais elle modifie notre compréhension de l'émergence du monde moderne. L'histoire environnementale a développé son propre vocabulaire et ses méthodes¹⁵.

Ces perspectives ont inspiré un nouvel élan à la recherche interdisciplinaire sur l'histoire des environnements de montagne, élan dans lequel s'inscrit ce numéro de la revue *Source(s)*.

C'est précisément pour donner forme et initier le dialogue autour de ces différents enjeux que s'était tenue, le 11 juin 2022, la journée d'étude « Les Vosges à l'heure des humanités environnementales. Espaces de montagne, perspectives et enjeux¹⁶ ». L'idée de produire un dossier pour la revue *Source(s)* est née lors de cette manifestation scientifique, organisée dans le cadre de la première édition du « Printemps de l'histoire environnementale » engagé par le Réseau interuniversitaire de chercheurs en Histoire environnementale (RUCHE). En proposant de donner la parole aux jeunes chercheurs et jeunes chercheuses issus de différentes disciplines, la rencontre proposait de mettre en lumière le renouvellement scientifique et épistémologique à l'œuvre autour de l'objet « Vosges ». Ce renouvellement a notamment pris forme avec la résolution d'organiser cette journée loin des campus, dans un lieu proche des sites d'étude : le col de la Schlucht, depuis lequel a notamment pu se tenir une conférence marchée¹⁷.

Trois thématiques structurent ce dossier composé de sept contributions. Il s'ouvre sur l'appropriation du massif comme lieu de vie et lieu de passage. Pierre-Yves Ancelin et Charles Kraemer présentent le projet AGER qui étudie l'occupation du massif du Fossard entre les VII^e et XVII^e siècles, grâce notamment à la cartographie LiDAR. La présence de terrassements agricoles, d'aménagements hydrauliques et de fronts de taille est révélée par leur travail qui, dans un dialogue mené avec des archives, atteste de l'occupation ancienne du plateau de Saint-Arnould. Georges Bischoff s'intéresse pour sa part aux

¹⁵ Edmund BURKE et Kenneth POMERANZ (dir.), *The environment and world history*, Berkeley, University of California Press, 2009.

¹⁶ La journée d'étude était organisée dans le cadre du Séminaire interdoctoral en sciences de l'Homme – Alsace (SIDSHA). Le comité d'organisation de cette manifestation scientifique était composé de Gaël Bohnert, Claire Milon, Jean-Baptiste Ortlieb et Benoît Vaillot. Nous remercions le comité scientifique et pluridisciplinaire, composé de Sylvie Dallet, Stephan Fichtl, Stéphane Gal, Xavier Rochel, Dominique Schwartz et Josiane Stoessel-Ritz.

¹⁷ Nous tenons particulièrement à remercier les entités universitaires qui ont permis la tenue et le financement de cette journée (UR 3400 ARCHE, UMR 7363 SAGE, UR 3436 CRESAT et ED 519 SHS-PE). Un remerciement particulier revient à l'équipe du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, qui a facilité l'organisation de la journée, et à la commune du Valtin et au département des Vosges, pour la mise à disposition du site de la Chapelle Notre-Dame des Chaumes. Nous ne manquons pas enfin de remercier les contributeurs qui ont accepté de renforcer par leurs articles complémentaires la portée de ce dossier.

mobilités des populations locales dans le massif au tournant des périodes médiévale et moderne. Son étude permet de remettre en question l'image donnée par les autorités et les voyageurs. Il révèle que le paysage vosgien est non seulement ouvert et densément peuplé, mais également marqué par des circulations importantes des habitants des vallées. Lucie Wissenberg, quant à elle, se penche sur les modalités d'occupation des sommets pastoraux à la période moderne, à travers l'étude archéologique de deux marcaries (fermes d'estive) de la chaume du Rossberg. L'architecture des bâtiments met en lumière une transition dans les pratiques au tournant des ^{xvi}^e et ^{xviii}^e siècles.

La mise en regard de ces approches, entre fouilles archéologiques, études cartographiques et sources historiques, permet de mettre en évidence les modalités d'occupation du massif. Lieu de vie, lieu de travail, lieu de production et de circulation : l'aménagement du massif et les usages des populations qui l'occupent rendent compte des dynamiques propres à une montagne habitée.

Le deuxième axe regroupe deux contributions issues d'une « conférence marchée ». Le format atypique avait pour objectif de rapprocher le propos de l'expérience corporelle et sensorielle de la marche, et de confronter les représentations cartographiques au terrain¹⁸. La tradition de la conférence marchée est surtout développée outre-Rhin. Chez nos voisins allemands, elle a même donné naissance à une discipline : la *Spaziergangswissenschaft* (« promenadologie »), qui place les perceptions corporelles et esthétiques au centre de la méthode de travail¹⁹. Cependant, force est de constater que ce courant, s'il a intéressé quelques urbanistes et géographes français²⁰, n'a pas trouvé beaucoup de résonance au sein des humanités environnementales, en particulier en histoire. Les contributions issues de cette conférence marchée s'attachent à historiciser pour l'espace vosgien la catégorie de « montagne », catégorie exogène à cet espace et aux populations locales.

Jean-Baptiste Ortlieb se penche ainsi sur la cartographie du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle, qui traduit non seulement des rapports de pouvoir entre différents acteurs sur les territoires, mais révèle également un système cohérent de perception du monde. L'environnement est dès lors approprié, réifié, ce qui

¹⁸ La tradition qui préconise l'association de la marche et de la pensée est ancienne. Rousseau affirme ainsi : « La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, le grand air, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté des mouvements, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser. » Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, livre quatrième, Gallimard, 1998 (1^{ère} éd. 1782), p. 215.

¹⁹ Le courant a été fondé dans les années 1970 par Lucius Burckhardt. Une traduction de ses travaux est désormais disponible en français : LUCIUS BURCKHARDT, *Promenadologie - Se promener pour mieux voir*, trad. par Catherine Aubard, Paris, Flammarion, 2022.

²⁰ Il s'agit même en géographie d'une longue tradition. Voir Jean-Yves PUYO, « L'excursion, des forestiers aux géographes : entre intérêt pédagogique et rite initiatique », *Sociétés & Représentations*, vol. XXI, n° 1, 2006, p. 175-189.

modifie profondément les imaginaires qui lui sont rattachés. Claire Milon étudie la naissance et l'implantation du Club Vosgien entre 1872 (année de fondation) et 1914. À travers la pratique d'un loisir, des randonneurs issus des élites urbaines modèlent l'environnement du massif et déploient des logiques d'appropriation, tant matérielles que symboliques.

Le troisième temps de notre réflexion s'attache à questionner l'idée d'un patrimoine « naturel ». L'article de Jean-Pierre Husson propose une approche sensible de la géohistoire du massif, comme un « spectacle des contraires » entre ce que l'on a souvent désigné comme une « montagne à vaches » et les précipices des Hautes-Vosges. Alexandre Lauverjat, enfin, revient sur l'épisode du dépérissement des forêts attribué aux pluies acides qui frappa le massif forestier vosgien au cours des années 1980. Il expose ce phénomène à la croisée des enjeux politiques, environnementaux, techniques, sociaux et culturels.

Ces deux contributions permettent de percevoir l'importance des émotions dans la perception du massif par ses acteurs et ses actrices. Les relations affectives définissent elles aussi l'espace tel qu'il est perçu et vécu au quotidien.

Dans la rubrique « Autour d'une source », Georges Bischoff se penche sur l'enquête de 1521 qui a porté sur la « frontière » des Hautes-Vosges. Il questionne par ce biais les enjeux des temporalités et de la mémoire dans le rapport des habitants et habitantes du massif avec leur environnement. En inscrivant le massif dans une matérialité et une réalité quotidienne, et en particulier à l'intérieur de relations de voisinage, l'auteur montre la familiarité des montagnes pour la population vosgienne, malgré l'obstacle des langues.

Les deux contributions à la rubrique « Varia » sont, elles aussi, directement liées à la thématique du dossier. Sébastien Stumpp présente un aspect essentiel du massif au xx^e siècle : le développement du ski. Son travail met à l'honneur les sources imprimées permettant de comprendre les enjeux de diffusion de cette pratique en Alsace avant la Première Guerre mondiale. Gaël Bohnert propose quant à lui une réflexion sur la méthode comparative qu'il emploie, dans le cadre d'une thèse en géographie, pour analyser les mesures d'adaptation mises en œuvre face au changement climatique dans les vignobles alsacien, badois et palatin, situés de part et d'autre de la frontière franco-allemande. En mettant en évidence des freins à l'adaptation, il souligne tout l'intérêt d'une comparaison transnationale.

Bibliographie sélective

Guillaume BLANC, Élise DEMEULENAERE et Wolf FEUERHAHN. *Humanités environnementales : enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne (« Homme et société »), 2017.

PIERRE BOYÉ, *Les Hautes-Chaumes des Vosges. Étude de Géographie et d'Économie historiques*, Nancy, Berger-Levrault, 1903.

Alain CAZENAVE-PIARROT et Gilbert PEYROT, *Le Montaignu : montagne pastorale de Bigorre, géohistoire d'un espace d'altitude*, Villemur-sur-Tarn, Loubatières, 2021.

Valentin CHEVASSU, Vincent BICHET, Benjamin DIÈTRE, Emilie GAUTHIER, Olivier GIRARDCLOS, et Hervé RICHARD, « La forêt de la montagne jurassienne : usages et nature », dans Sylvie BÉPOIX et Hervé RICHARD (dir.), *La forêt au Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 2019, p. 314-330, en ligne : <<https://hal.science/hal-02541698>>.

Aurélié CHONÉ, Isabelle HAJEK, et Philippe HAMMAN, *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion (« Environnement et société »), 2016.

Donald Edward DAVIS, *Where There Are Mountains: An Environmental History of the Southern Appalachians*, Athens, University of Georgia Press, 2005.

Stéphane GAL, *Histoires verticales : les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon (« Époques »), 2018.

Emmanuel GARNIER, *Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2004.

Florie GIACONA, *Géohistoire du risque d'avalanche dans le Massif vosgien : Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu*, thèse de doctorat en géographie, Université de Haute-Alsace, 2014.

Stéphanie GOEPP, *Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes du massif vosgien. Déterminismes environnementaux et actions de l'Homme*, thèse de doctorat en géographie, Université de Strasbourg, 2007.

Steve HAGIMONT, *Pyrénées : une histoire environnementale du tourisme France-Espagne, XVIII^e-XXI^e siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon (« L'environnement a une histoire »), 2022.

Philippe JÉHIN, *Les hommes contre la forêt : l'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Nuée Bleue (« La Bibliothèque alsacienne »), 1993.

Odile KAMMERER, « Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Âge ? », dans *Montagnes médiévales. Actes des Congrès de la Société des médiévistes de l'enseignement supérieur public (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 23-39.

Charles KRAEMER et Jacky KOCH (dir.), *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge : conquête des espaces et culture matérielle. Actes du colloque de Gérardmer/Munster, 30, 31 août et 1^{er} septembre 2012*, Nancy, Éditions universitaires de Lorraine (« Archéologie, espaces, patrimoines »), 2017.

Jon MATHIEU, *The Alps : an environmental history*, Medford, Polity Press, 2019.

Fabrice MOUTHON, *Histoire des anciennes populations de montagne : des origines à la modernité. Essai d'histoire comparée*, Paris, L'Harmattan (« Travaux historiques »), 2011.

Émilie-Anne PÉPY, *Le territoire de la Grande Chartreuse, XVI^e-XVIII^e siècle : montagne sacrée, montagne profane*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (« La pierre et l'écrit »), 2011.

Xavier ROCHEL, *Gestion forestière et paysages dans les Vosges d'après les registres de martelages du XVIII^e siècle. Essai de biogéographie historique*, thèse de doctorat en géographie, Université de Nancy, 2004.

Clothilde ROHMER, *La gestion du domaine forestier de la famille de Turckheim-Truttenhausen : Enjeux politiques, économiques et environnementaux de la forêt française au XIX^e siècle (1805-1870)*, Paris, L'Harmattan (« Prix Scientifique »), 2022.

Dominique SCHWARTZ, Vincent ROBIN, Pierre ADAM, Philippe SCHAEFFER, Anne GEBHARDT, Pierre-Alexis HERRAULT, Benjamin KELLER *et alii*, « Les géosciences au service de l'archéologie agraire. Une étude de cas sur les rideaux de culture de Goldbach (68) », dans *Archimède. Archéologie et histoire ancienne*, n° 7, 2020, p. 205-216.

Stefan TZORTZIS et Xavier DELESTRE, *Archéologie de la montagne européenne. Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre-1^{er} octobre 2008*, Paris, Errance (« Bibliothèque d'archéologie Méditerranéenne et Africaine »), 2010.

Benoît VAILLOT, *L'invention d'une frontière : entre France et Allemagne, 1871-1914*, Paris, CNRS éditions, 2023.

*ARCHÉOGÉOGRAPHIE ET GÉOARCHÉOLOGIE DU PREMIER REMIREMONT -
AGER*

*POUR UNE ARCHÉOLOGIE ENVIRONNEMENTALE DU MASSIF FORESTIER DU
FOSSARD (VOSGES)*

Charles KRAEMER et Pierre-Yves ANCELIN

Sortant de l'aspect purement topographique et architectural du site archéologique du Saint-Mont (88) qui requérait la fouille comme principale méthode d'investigation¹, le projet AGER vise, par le biais des méthodes archéogéographiques et géoarchéologiques, à comprendre l'incidence qu'eurent sur le paysage les structures de commandement qui s'y sont succédées (*castrum* tardo-antique ou proto-mérovingien, abbaye paléochrétienne, prieuré médiéval et moderne) jusqu'à la Révolution. Plus largement, la question se posait de savoir si, au contact des Vosges cristallines et gréseuses, sur ce secteur de moyenne montagne au relief contrasté, la forêt du Fossard qui s'est développée après la disparition des glaciers, vers le dixième millénaire avant notre ère, a subi depuis le Néolithique les mêmes alternances de défrichements et de reprises que d'autres². Au cours du premier millénaire, reste-t-elle un espace réservé aux activités cynégétiques des puissants ou, au contraire, n'est-elle impactée, comme le laissent supposer les hagiographies, qu'à partir du VII^e siècle, par l'activité des moines défricheurs ? L'abbaye y a-t-elle développé de nouveaux modèles de gestion du sol ? L'ermitage fondé au VII^e siècle par l'évêque de Metz Arnould, à l'écart de l'abbaye et au cœur de la forêt du Fossard, a-t-il contribué au peuplement du massif, ce que suggère la mention, au XII^e siècle, d'un *vicus Arnulphi* ?

¹ Charles KRAEMER et Thomas CHENAL, « D'Amé et Macteflède à Imma. Approche topographique du monastère féminin du Romaric mons, entre le VII^e et le IX^e siècle », dans Sébastien BULLY, Alain DUBREUCQ et Aurélie BULLY (dir.), *Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 331-352 ; Charles KRAEMER, « Le prieuré augustinien (XI^e-XVII^e siècle) puis bénédictins (XVII^e-XVIII^e siècle) du Saint-Mont (88), dépendant du chapitre de dames nobles de Remiremont. Héritage et remaniements d'une abbaye alto médiévale » (actes du colloque « Archéologie et Histoire monastique et canoniale : chefs d'ordre et chefs de réseau », Limoges, 15-16 octobre 2021), *Histoire médiévale et archéologie*, vol. XXV, 2023 (à paraître).

² Martine CHALVET, *Une histoire de la forêt*, Paris, Seuil, 2011 ; voir aussi Jacques BROSE, *L'aventure des forêts d'Occident : de la Préhistoire à nos jours*, Paris, éditions J.-C. Lattès, 2000.

Autant d'interrogations qui, grâce à l'approche pluridisciplinaire mêlant géologie, géomorphologie, botanique, pédologie, histoire et archéologie, devraient trouver des éléments de réponses susceptibles de favoriser la comparaison avec des situations semblables. Dans l'état actuel des connaissances, en effet, si l'on se fonde sur les quelques indices archéologiques acquis souvent sans méthode, rien n'autorise à conclure à une occupation dense de ce massif ni à sa mise en valeur avant la croissance démographique du XVI^e puis du XVIII^e siècle.

Pour pallier ces carences documentaires, les indispensables prospections archéologiques pédestres, longues et fastidieuses – le repérage en milieu forestier, pour des questions de visibilité, ne pouvant s'opérer qu'en hiver, lors du repos végétatif –, sont guidées par une cartographie LiDAR (*Light detection and ranging*) qui présente cet avantage de pouvoir créer, malgré la canopée, un modèle numérique de terrain (MNT) permettant d'observer les moindres microreliefs, naturels ou anthropiques, souvent imperceptibles sur le terrain. Cette méthode est apparue comme la plus efficace, la plus rapide et la plus pertinente pour répondre aux besoins de la démarche archéogéographique, laquelle s'appuie sur les documents planimétriques pour questionner la dynamique des réseaux viaires, des trames parcellaires et des paysages, mais aussi, dans la mesure du possible, sur des sondages archéologiques ciblés.

Le massif du Fossard

Entre nature...

Au sud-ouest de la montagne vosgienne, le massif du Fossard, d'orientation générale NO-SE, occupe la bande médiane d'un triangle défini, au nord, par l'axe routier (D11) Épinal-Gérardmer, et, au sud, par la vallée de la Moselotte, entre ses points de jonction avec la Cleurie et la Moselle. Il dessine un polygone irrégulier, de 15 km sur 15 dans sa plus grande distance nord-sud (de Docelles à Saint-Étienne-lès-Remiremont) et est-ouest (de Jarménil au Tholy) délimité par un réseau de cours d'eau qui, avec la Vologne et ses affluents, le Barba, le Scouet et le Noir-Rupt, constitue la principale convergence de vallées des Vosges moyennes et méridionales (fig. 1). Il est partagé entre une zone cristalline entaillée de vallons profonds et hérissée de « têtes » qui culminent à une altitude de 700 à 800 m (les Têtes du Payée, des Sots, des Fournelles, des Cuveaux, de la Violle, du Houssot, de la Charmotte...), un plateau gréseux subhorizontal, au nord, et des versants pentus qui déclinent de 300 m en moyenne sur une distance au plus d'un kilomètre et demi, vers les fonds de vallées. Ces reliefs ont subi l'action des glaciations successives du Quaternaire qui laissèrent derrière elles une série de moraines de retrait dans les vallées, et, au sommet, une moraine meuble sur une

moraine indurée avec des formations périglaciaires dont d'énormes blocs de grès délogés³ longtemps considérés comme des mégalithes du Néolithique.

Avec un taux de boisement de 20 % supérieur à celui de « la montagne-forêt » vosgienne⁴, ce relief est boisé à 80 % de sa superficie. Les essences y sont diversifiées, dans un environnement majoritairement de résineux, mais avec une belle présence résiduelle de feuillus – de l'ordre de 15 % – très inférieure toutefois à ce que laissent supposer les registres de martelage pour les XVI^e-XVIII^e siècles⁵.

Ce manteau forestier, d'environ 8 000 ha, est inégalement réparti entre chacune des onze communes qui se partagent le massif. Il relève juridiquement de trois statuts – domanial, communal et privé – qui tirent leur origine, sans doute au Moyen Âge, du cantonnement⁶, c'est-à-dire de l'attribution pour une durée illimitée d'un droit d'usage sur une partie de la forêt aux communautés d'habitants⁷ par leurs seigneurs, c'est-à-dire l'abbaye de Remiremont en indivision avec le duc de Lorraine, depuis qu'il en obtint l'avouerie au milieu au XI^e siècle⁸.

Séparées, au centre du massif, par le ruisseau de la Suche, les forêts domaniales du « Grand » et du « Petit Fossard », respectivement de 865 et 479 ha, couvrent aujourd'hui une superficie supérieure de 120 ha à celle fournie par un procès-verbal d'arpentage de 1754. Elles contenaient alors 6 007 arpents, soit 1 225 ha « compris les grands et petits chaumes dans lesquels il ne se trouve aucun pied de bois et qui contiennent, le grand chaume 270 arpents (55 ha) et le petit 80 arpents (16 ha) ». Cette forêt, précise l'acte, qui énumère les essences qui la composent, appartient au roi et au chapitre de Remiremont par moitié et est coupée en deux parties. Lors de son abornement, en 1761, en exécution d'un arrêt rendu par le duc de Lorraine, la surface forestière ne comptait plus que 1 189 ha. Le premier canton, de 3 779 arpents et quatre omées (771 ha) était délimité par 295 bornes ; le second, de 1 905 arpents six

³ Dominique HARMAND, « La vallée de la Cleurie, un paysage marqué par les glaciers », dans LES AMIS DE LA VALLÉE DE LA CLEURIE (dir.), *La vallée de la Cleurie revisitée 150 ans après Xavier Thiriat*, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2011, p. 59.

⁴ Georges SAVOURET, *La vie pastorale dans les Hautes Vosges*, Nancy, Presses universitaires de Nancy/Serpenoise, 1985.

⁵ Xavier ROCHEL, « Un faciès forestier relictuel : les chênaies montagnardes, des Vosges lorraines », *Revue Géographique de l'Est*, vol. XLVII, n° 4, 2007, p. 1-15, mis en ligne le 16 janvier 2012, en ligne : <<http://journals.openedition.org/rge/1532>> (consulté le 28 mai 2019).

⁶ Jules RICHARD, « L'origine du cantonnement de droits d'usage », *Revue des Eaux et Forêts*, 1869, p. 399-402.

⁷ Michel AUBRUN, « Droits d'usage forestiers et libertés paysannes (X^e-XIII^e siècles). Leur rôle dans la formation de la carte foncière », *Revue historique*, 1988, p. 377-386.

⁸ Émile DUVERNOY, « Catalogue des actes des ducs de Lorraine de 1048 à 1139 », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. LXII, 1912, p. 106.

omées (389 ha), par 263 bornes. Les métairies enclavées dans cette forêt avaient également été bornées⁹.

... *et culture*

En fait, on ne sait rien de l'histoire de ce massif avant sa première mention au XIV^e siècle¹⁰ mais l'on peut aisément admettre, compte tenu de sa position proche de la Moselle et des axes naturels de communication que constituent les vallées qui l'entourent, qu'il fut, comme l'ensemble des forêts vosgiennes au temps de Pline l'Ancien, exploitée pour ses pins qui comptaient déjà parmi les plus estimés dans la charpenterie de marine pour la confection de mâts¹¹.

Sans doute, ainsi qu'en témoignent quelques artefacts découverts plus ou moins fortuitement depuis le XIX^e siècle, fut-elle déjà fréquentée par des chasseurs-cueilleurs de la fin du Paléolithique ou du Mésolithique¹² sitôt la disparition des glaciers, voire colonisée, partiellement au moins, par des agriculteurs du Néolithique ou des pasteurs-agriculteurs-carriers¹³ comme ceux qui, jusqu'au III^e siècle de notre ère, s'observent encore par quelques vestiges d'habitats dans les Vosges du Nord¹⁴ (fig. 2). Sans doute aussi fut-elle parcourue par l'aristocratie franque qui en avait fait, depuis le VI^e siècle, un de ses terrains de chasse privilégiés¹⁵. Au IX^e siècle, en tous cas, sa position entre Remiremont et un éventuel relais de chasse que les Carolingiens auraient eu à Champ(-le-Duc), se prête à cette activité. Ces *forestis* dont le terme semble désigner, à partir du VIII^e siècle¹⁶, un bois relevant du *fiscus*, sont laissés à la charge de *forestarii*. Ces

⁹ Archives départementales des Vosges (désormais AD88), G 2298, Gruerie d'Arches, Forêt du Fossard (1566-1775).

¹⁰ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais AD54), B 876, n° 109, fol. 34 : « Ly boys dou fossart ».

¹¹ Pline l'Ancien, « Le pin », *Histoire naturelle*, Livres XVI et XVII.

¹² Hervé BEAUDOUIN, « Découvertes récentes de stations mésolithiques dans la haute vallée de la Moselle. Première approche », dans Charles KRAEMER (dir.), *Archéologie vosgienne : un patrimoine à découvrir*, Épinal, Société d'émulation du département des Vosges, n° hors-série, 1998, p. 17-39.

¹³ Charles KRAEMER, « Les premières occupations humaines de la vallée de la Cleurie et de ses abords immédiats », dans LES AMIS DE LA VALLÉE DE LA CLEURIE (dir.), *La vallée de la Cleurie revisitée...*, *op. cit.*, p. 64-65.

¹⁴ Nicolas MEYER et Antonin NÜSSLEIN, « Une partie de la campagne gallo-romaine du Haut-Empire des cités des Médiomatiques et des Triboques préservée par la forêt : les habitats et parcellaires des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) de part et d'autre du seuil de Saverne », dans Michel REDDÉ (dir.), *Dossier du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, *Workshop 2. Les parcellaires conservés sous forêt*, 5 mai 2014, Paris, en ligne : <<https://hal.science/hal-01007619>>.

¹⁵ Grégoire DE TOURS, *Histoire des Francs*, Paris, 1965, p. 273.

¹⁶ Josiane BARBIER, « Rois et forêts en Lotharingie pendant le premier Moyen Âge. L'Ardenne berceau de la *forestis* ? », dans Michel PAULY et Hérold PETTIAU (dir.), *La forêt en Lotharingie médiévale* (actes des XVIII^e Journées lotharingiennes), CLUDEM, vol. XLIII, 2016, p. 195-221.

gardes-forestiers avant l'heure, sans doute choisis parmi la population indigène, reçoivent, en 822, de Louis le Pieux, des privilèges particuliers¹⁷ qu'ils conservent jusque dans la seconde moitié du xv^e siècle, lorsque le duc de Lorraine instaure, pour l'ensemble de son État, une véritable administration forestière confiée à un gruyeur général. Au siècle suivant, vers 1550, il crée des gruyers locaux, spécifiquement dans le massif vosgien, en raison du développement que connaît dans cette région l'industrie du bois liée aux exploitations minières et salicoles, aux verreries et aux fonderies. Leurs archives, notamment celles de la gruerie d'Arches pour le massif forestier du Fossard, renseignent sur ces activités autant que sur les droits d'usage accordés aux communautés d'habitants¹⁸ dont les noms sont, sauf exception, fixés avant 1500¹⁹.

L'habitat, dispersé, était constitué de fermes et de granges rattachées à un hameau, chef-lieu d'une vaste paroisse. C'est le cas, au Moyen Âge, de Saint-Étienne avec son église éponyme, d'Eloyes avec son église à l'Assomption, de Celle avec son église dédiée à Saint-Amé et de Docelles avec son église Saint-Valbert et son annexe Saint-Jean-Baptiste de Cheniménil qui ne figure pas encore au pouillé de 1402. Annexe de Docelles, la paroisse Saint-Claude de Tendon, fut, quant à elle, créée en 1707 à partir d'une chapelle existante.

Le xvi^e siècle, dit-on, fut celui de la colonisation du massif²⁰, ce que semble confirmer l'examen des sources comptables des états qui tirent alors le maximum de profit des forêts de haute futaie transformées en bois de mines et en charbon pour les fonderies. Ces besoins auxquels s'additionnent ceux d'une croissance démographique avérée²¹ lorsqu'elle n'était pas enrayée par les épidémies endémiques, se traduisent, en montagne, par l'ouverture de clairières de défrichement et la construction de granges qui constitueront rapidement des noyaux de peuplement²².

¹⁷ Gaston SAVE, « Les Carolingiens dans les Vosges », *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, 1885, p. 172-175.

¹⁸ Emmanuel GARNIER, *Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Fayard, Paris, 2004, p. 451 et suiv.

¹⁹ Saint-Étienne-lès-Remiremont, Docelles, Celles/Saint-Amé, Cleurie et Cheniménil sont tous cités avant 1200. Les autres, sauf Le Tholy signalé pour la première fois en 1517, sont mentionnés avant 1500. Voir Paul MARICHAL, *Dictionnaire topographique du département des Vosges comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1941, p. 96-97, p. 103, p. 128, p. 138, p. 168, p. 237, p. 379, p. 385, p. 417, p. 420 et p. 459.

²⁰ Emmanuel GARNIER, « La forêt vosgienne : un espace pionnier sous l'Ancien Régime », dans Yves KINOSSIAN (dir.), *Du bois dont on fait les Vosges. Une histoire de la forêt vosgienne* (catalogue d'exposition, Archives départementales des Vosges, décembre 1997-mars 1998), Épinal, Conseil général des Vosges/Archives départementales des Vosges, 1998, p. 132-154.

²¹ *Idem*, *Terre de conquêtes...*, *op. cit.*, p. 426.

²² Jean-Marie LAMBERT, « Essai de démographie de la vallée de la Cleurie sous l'Ancien Régime, de la fin du xvi^e siècle à la fin du xviii^e siècle », dans LES AMIS DE LA VALLÉE DE LA CLEURIE (dir.), *La vallée de la Cleurie revisitée...*, *op. cit.*, p. 115-133.

C'est dans ce contexte que le duc de Lorraine autorise, en 1557, Florent Aubert à bâtir une demeure entre Jarménil et Cheniménil²³ ; c'est dans ce même contexte également que la communauté des Arrentès²⁴ Saint-Joseph fut probablement créée. Érigée en paroisse en 1663 avec une église construite au lieu-dit Le Tholy, mentionné une première fois en 1517 lors de la création d'une verrerie²⁵, cette communauté, qui comptait alors 97 granges, est détachée des paroisses voisines de Docelles, Vagney, Saint-Amé et Gérardmer.

Cette forêt pour laquelle on ne dispose d'aucun élément historique tangible sur l'exploitation de ses ressources et sa mise en valeur avant la fin du xv^e siècle, continue d'être exploitée quelques temps encore, au xix^e siècle²⁶, période où elle atteint son minimum forestier, avant d'être soumise à une déprise agraire, lente d'abord, puis largement accélérée sous les Trente Glorieuses. La forêt regagne alors du terrain pour finalement donner l'impression, en raison de la cicatrisation progressive des trouées multiples²⁷, qu'elle a toujours été continue.

Des cartes et des plans anciens au service de la dynamique paysagère

Les premières cartes à petite échelle

L'histoire s'écrivant aussi avec des cartes, celles représentant, à relative petite échelle, le duché de Lorraine de la fin du xvi^e siècle et du début du xviii^e siècle, montrent que dans ce secteur de moyenne montagne, la couverture forestière varie de l'une à l'autre, ce qui peut être lié aux techniques de représentation. Quoi qu'il en soit, les cartes les plus anciennes d'Ortelius, de Tassin ou de Jansonius, laissent à penser que le sud du massif du Fossard est relativement peu boisé. Celles réalisées à partir de 1725, à la demande du duc de Lorraine, par son géographe Didier Bugnon ont pour avantages de représenter les espaces agricoles. L'extrait de sa « carte du diocèse de Toul, dans les parties méridionales des duchés de Lorraine et de Bar avec parties des diocèses et des districts adjacents », est à cet égard explicite ; la forêt, bien visible au nord du

²³ AD54, B 31, Registre fol. 113.

²⁴ Arrentès : collectivité de sujets détenant des terres arrentées par le duc de Lorraine seul ou avec le chapitre de dames nobles de Remiremont.

²⁵ *Bulletin administratif et judiciaire des annales forestières*, t. I, 1842-1843, p. 209.

²⁶ Aurélien TAVELLA, *Chronique d'une fin annoncée. La disparition de la forêt usagère au xix^e siècle. Étude des droits d'usage forestiers dans les Vosges*, thèse de doctorat de Droit, Université de Lorraine, 2012, t. I, p. 555. Pour cet auteur, par exemple, dans la seconde moitié du xix^e siècle, « la désuétude du pâturage des bestiaux dans les bois incombe pour une part à l'Administration des Forêts, elle s'explique également par l'amélioration des prairies et une connaissance plus approfondie des intérêts de l'agriculture. »

²⁷ Xavier ROCHEL, « Doit-on réhabiliter les milieux ouverts dans les massifs forestiers vosgiens ? Un enjeu écologique et paysager revu par la biogéographie historique », *Revue Géographique de l'Est*, vol. XLIX, n° 2-3, 2009, p. 1-16, en ligne : <<http://journals.openedition.org/rge/1956>> (consulté le 08 septembre 2020).

Saint-Mont dans le secteur dit du Morthomme, fait place, sur le plateau gréseux au sud de la Vologne, à des champs ou des prairies en lanières représentés par un jeu de crayonné (fig. 3).

La carte des Naudin, en dépit de graves défauts d'exactitude géométrique, présente les mêmes avantages. Réalisée entre 1728 et 1739, elle permet de distinguer sans effort d'imagination, grâce à une utilisation pertinente des couleurs, les vallées des reliefs et les forêts des terres agricoles. En clair, elle offre une topographie satisfaisante du territoire avec ses routes et ses chemins jalonnés de ponts, croix, et piloris, ses formes de peuplement et la manière dont le massif est exploité. Dans le Fossard, la forêt qui domine ne recouvre pas, ou que très partiellement, les versants largement mis en culture, les fonds de vallées réservés aux prairies et le plateau septentrional, entre Tendon, Xamontarupt et Docelles massivement mis en culture. L'habitat y est diffus, régulièrement espacé, mais plus dense en bordure des vallées périphériques ; il est parfois signalé par un toponyme, qui évoque, dans quelques cas, une activité autre qu'agricole (La Perrière, le Fourneau, la Forge, le Moulin). Autant de données objectives qui permettent de se faire une idée de l'anthropisation de ce secteur forestier de moyenne montagne, dans la première moitié du XVIII^e siècle, et de la nature de son exploitation.

L'intérêt de la carte de Cassini est moindre. Commencée à partir de 1750, pour répondre aux exigences de Louis XV soucieux de mieux connaître son royaume, cette première véritable carte géométrique, établie par triangulation, est, avec un réseau de chemins plus lacunaire, des reliefs médiocrement représentés et les masses forestières aux contours flous, plus imprécise que la précédente. Ainsi, dans sa partie représentant le massif du Fossard, la forêt semble en effet avoir gagné du terrain contrairement à ce que laissent à croire les données historiques, les habitats sont moins bien marqués, en dépit de microtoponymes plus nombreux, notamment dans la zone forestière où seuls « Permitage Saint-Arnould » et le « Saint-Mont » sont signalés sur la carte des Naudin. Y sont donc indiqués : l'église du vieux Saint-Amé, fraîchement reconstruite au lieu-dit « Lanol dit Saint-Amé », tout un ensemble de granges, dont celle de Sainte-Sabine, du Grimouton, de la Suche, et, sur le ruisseau « de la Borne Martin » marquant la limite septentrionale du « Petit-Fossard », la Grange de Blancmoutier, dont le nom n'est pas sans évoquer l'existence d'un lieu de culte disparu²⁸.

Les plans terriers et d'arpentage

Les Archives départementales des Vosges conservent nombre de cartes forestières qui ont motivé, en 1997-1998, une belle exposition sur le thème « du

²⁸ « Moustier » est une altération du latin populaire *monisterium* employé pour désigner un établissement monastique mais qui a pris aussi le sens plus général d'église paroissiale ; d'après <<https://www.cnrtl.fr/definition/moutier>>.

bois dont on fait les Vosges. Une histoire de la forêt vosgienne²⁹ ». Quelques-unes concernent le Fossard à des échelles différentes, d'un terroir, d'un domaine et d'une parcelle (fig. 4). Elles procèdent toutes d'une même démarche, celle d'un inventaire visant à poser et stabiliser des limites en les situant, parfois, dans un contexte environnemental plus général, ou à en garder la mémoire dans la perspective juridique de régler des contentieux³⁰.

« Le plan de la forêt du Fossard », est à cet égard riche en enseignements. Dessiné en 1767 à la demande du duc de Lorraine et du chapitre des dames nobles de Remiremont, il fixe les limites entre ce vaste domaine forestier, par rapport aux bois périphériques relevant des communautés villageoises, et par rapport aux terres enclavées mises en cens. Il en donne le nombre et les noms, renseigne sur la nature des sols boisés ou en culture, positionne les chemins qui les traversent et les croix qui les bordent. Surtout, il lève le doute sur l'appartenance de terrains que d'autres, communautés ou particuliers, revendiquent (fig. 5).

La carte topographique « des bois appartenans au prieuré du Saint-Mont près Remiremont », dressée en 1777, relève du même principe : visualiser sur le papier des limites à ne pas transgresser, et en partie, matérialisées sur le terrain par un bornage. Cette vue planimétrique sur laquelle le relief se confond avec l'écrin forestier, offre toutefois quelques détails utiles à l'historien-archéologue quant à la topographie ambiante et au contexte environnemental et architectural du prieuré du Saint-Mont dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Le dernier document, contemporain des deux autres, est de facture toute différente. Il s'agit d'une « vue d'oiseau » caractéristique des chorographies qui servent

à représenter au vif les lieux particuliers, sans s'amuser à mesures, proportions, longitudes, latitudes, ny autres distances cosmographiques : se contentant de montrer seulement à l'œil, le plus près du vif qu'elle peut, la forme, l'assiette et les dépendances du lieu qu'elle dépeint [...]»³¹

Le sculpteur, auteur de ce plan, vers 1770, rend compte picturalement de l'espace clôturé à acenser, situé dans un environnement plutôt hostile où la roche prédomine.

²⁹ Y. KINOSSIAN (dir.), *Du bois dont on fait les Vosges...*, *op. cit.*

³⁰ Jean-Pierre HUSSON, « Cartes et plans forestiers lorrains du XVIII^e siècle : lectures et apports », *Le Pays lorrain*, vol. I, 2015, p. 33-42.

³¹ Antoine DU PINET, *Plantz, pourtraitz et descriptions de plusieurs villes et forteresses*, Lyon, Jean d'Ogerolles, 1564, p. 14, cité par : Jean-Marc BESSE, « Vues de ville et géographie au XVI^e siècle : concepts, démarches cognitives, fonctions », dans Frédéric POUSIN, *Figure de la ville et construction des savoirs. Architecture, urbanisme, géographie*, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 19-30.

Les documents planimétriques du XIX^e siècle

Plus près de nous, le cadastre napoléonien apporte lui aussi son lot d'informations pour la compréhension de l'organisation ancienne du territoire et de la gestion du sol. En effet, établi pour recenser les immeubles bâtis et non bâtis d'un territoire communal en vue d'une répartition équitable de l'impôt sur la propriété foncière³², il constitue aussi un authentique état d'ancienneté des paysages, des parcelles, des chemins et des noms de terroirs qu'il livre, si l'on admet, comme Robert Fossier l'a fait à la suite de Marc Bloch³³ et de Gabriel Fournier³⁴, « qu'aucune rupture profonde ne nous sépare des temps antiques, qu'aucune non plus n'isole le Moyen Âge du xx^e siècle³⁵ ». Pour l'heure, la numérisation et la consultation des planches cadastrales des onze communes concernées – 70 au total – a permis de recenser près de 1 300 lieu-dits qui renseignent sur l'environnement géographique – reliefs, situation, forme des terres, nature des sols, végétation ambiante – mais également sur la vie rurale – institutions, propriétaires, mesures, type d'exploitation, métiers ruraux, lieux habités, nature et fonction des constructions, types d'agglomération, espaces ou lieux culturels, voies et chemins³⁶.

Passé la difficulté d'interprétation – nombre de microtoponymes résultant d'une transcription phonétique plus ou moins heureuse du vocabulaire vernaculaire – on constate, sans tomber dans le détail de l'analyse, que la plupart des toponymes formés d'un seul déterminant ou doublés d'un déterminatif³⁷, sont, pour deux tiers d'entre eux, des indicateurs anthropo-ethnographiques ; le dernier tiers renseignant sur le cadre naturel. L'association de cette base de données toponymiques avec les planches digitalisées (fig. 6) du cadastre devrait faciliter la réalisation de cartes thématiques (microtoponymes forestiers, nature et utilisation des sols, taille et forme des parcelles...) indispensables à une compréhension fine du secteur étudié³⁸. Une telle

³² André MAURIN, *Le cadastre en France. Histoire et rénovation*, Éditions du CNRS, Paris, 1990.

³³ Marc BLOCH, Svend AAKJAR, Hubert HALL, Robert Henry TAWNEY et Walther VOGEL, « Les plans parcellaires : Allemagne, Angleterre, Danemark, France », *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 1, 1929, p. 60 et suiv.

³⁴ Gabriel FOURNIER, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1962, p. 70.

³⁵ Robert FOSSIER, « Le médiéviste et la photographie aérienne », *Archéologia*, vol. XLII, septembre-octobre 1971, p. 16-25.

³⁶ Marc GEORGEL, *Les noms de lieux-dits de l'arrondissement de Remiremont (Vosges)*, Saint-Dié, Imprimerie Loos, 1966.

³⁷ Par exemple, avec un seul déterminant : « L'enclos », « Le Saussy », « La Tranchée » (section A du cadastre napoléonien d'Eloye – AD88, 3P5190) ; et avec un déterminant doublé d'un déterminatif : « Le Bois banni » (commune de Cheniménil).

³⁸ Mélanie LE COUÉDIC, Samuel LETURCQ, Xavier RODIER, Florent HAUTEFEUILLE, Étienne FIEUX et Bertrand JOUVE, « Du cadastre ancien au graphe. Les dynamiques spatiales dans les sources fiscales médiévales et modernes », *ArcheoSciences*, vol. XXXVI, 2012, en ligne : <<http://archeosciences.revues.org/3758>>, (consulté le 1^{er} octobre 2016). Voir aussi : Xavier ROCHET, Juliette ABADIE, Catherine AVON, Laurent BERGÈS, Sandrine CHAUCHARD, Sébastien

entreprise n'étant pas encore réalisée au niveau national, trop compliquée à mettre en œuvre sur de grandes surfaces en raison de la précision, à la parcelle, de cette source³⁹, le choix a été fait d'entreprendre la digitalisation⁴⁰ des soixante-dix planches, en faisant ressortir, dans un premier temps, les lignes de force du parcellaire, c'est-à-dire les reliefs, les espaces boisés, les cours d'eau, les chemins, et les grands ensembles toponymiques.

La carte de l'État-major réalisée entre 1818 et 1866, à l'échelle du 1 : 40 000 sur la base des plans cadastraux, renseigne sur la couverture forestière française à un moment où elle est à son minimum historique. Le relief y est restitué par un éclairage en lumière zénithale et un jeu de hachures tracées dans le sens des pentes dont la densité nuit à l'esthétique de la carte et à une vision d'ensemble satisfaisante. Elle donne néanmoins une image satisfaisante du réseau de voies de communication et de la répartition des habitats et apparaît, de ce fait, comme le document le plus adéquat pour une cartographie de l'usage ancien des sols⁴¹, ce qui a motivé, au niveau national, sa numérisation et son géoréférencement.

Étude archéogéographique du secteur méridional du Fossard : apports des données LiDAR

Stratégie d'enregistrement numérique

Les données LiDAR du Fossard (134 km²) ont été acquises le 5 décembre 2018, à une saison bénéficiant de l'absence de feuilles des peuplements caducifoliés et d'un faible encombrement du sol par les strates herbacées et arbustives. Au total, 73 bandes de vol ont été acquises d'une largeur comprise généralement entre 550 et 650 m, avec un taux de recouvrement de 55 % sur l'ensemble du massif, qui atteint 65 % pour le Saint-

DEFEVER, Audrey GREIL, Justine JEANMONOD, Nathalie LEROY et Jean-Luc DUPOUEY, « Quelles sources cartographiques pour la définition des usages anciens du sol en France ? », *Revue forestière française*, vol. LXIX, 2017, p. 353-370.

³⁹ Se référer à : *Inventaire forestier*, vol. XLII, juin-novembre 2018 (n° spécial sur les forêts anciennes).

⁴⁰ Le terme « digitalisation » désigne dans cette acception la numérisation vectorielle manuelle réalisée par un opérateur à partir d'un document graphique. En parallèle, la « vectorisation » correspond à la production de fichiers de formes vectoriels par le traitement informatique d'une couche de type « raster », et la « numérisation » est comprise comme la transformation d'une donnée analogique en une suite de valeurs numériques. L'emploi de l'anglicisme « digitalisation » est ici justifié par l'absence de consensus dans la communauté des utilisateurs de SIG francophones, l'absence de synonyme exact en français, et par sa présence dans la littérature scientifique française spécialisée (par exemple : Murielle GEORGES-LEROY, « L'utilisation du LiDAR aéroporté en archéologie dans le Grand-Est : état des lieux et enjeux », dans Charles KRAEMER (dir.), *Remuer ciel et terre. Apport du LiDAR à l'archéologie* (actes du colloque de Saint-Étienne-lès-Remiremont, 8-9 avril 2022), à paraître).

⁴¹ X. ROCHEL *et alii*, « Quelles sources cartographiques pour la définition des usages anciens du sol en France ? », *Revue forestière française*, vol. LXIX, n° 4-5, 2017, p. 353-370.

Mont et le Morthomme. Cela a permis d'obtenir un nuage de points d'une densité « sol » de 10,2 pts/m² compatible avec un usage archéologique, mais qui est néanmoins à relativiser par son anisotropie⁴². Pendant longtemps, l'exploitation de telles données microtopographiques en archéologie s'est organisée autour de la production d'images faisant ressortir les singularités de la topographie du terrain. Or, les MNT créés à partir des nuages de points acquis, et les images qui en sont dérivées ne suffisent pas pour analyser et interpréter de façon optimale un territoire⁴³. Pour cela, l'enregistrement des formes mises en évidence et leur compilation en relevés cartographiques permettent de mieux appréhender leur distribution spatiale, d'en nuancer la perception de leur organisation et, par conséquent, de contribuer, partiellement au moins, au renouvellement des connaissances lorsque le secteur d'étude a déjà été prospecté⁴⁴. Ainsi, l'édification d'une stratégie d'enregistrement est indispensable dans le cadre de la réalisation d'acquisitions LiDAR sur de vastes superficies⁴⁵. Elle passe par la mise en œuvre d'un référentiel pour permettre une meilleure analyse des vestiges, des aménagements forestiers, des anomalies topographiques et géomorphologiques et faciliter la distinction entre chaque type⁴⁶. Quatre étapes sont nécessaires dans cette démarche⁴⁷ : l'application de traitements de visualisation ; la familiarisation avec le sujet et les données ; l'élaboration d'un protocole de digitalisation ; la validation et la caractérisation des structures. Ce préalable méthodologique a permis de bien différencier les

⁴² Pierre-Yves ANCELIN, Julien BERTHE, Robin PERARNAU, Alain DEVOS et Nicolas BOLLOT, « Analyse critique de la qualité de données LiDAR : approche comparative multisectorielle (Fossard, Vosges ; Montagne de Reims, Marne) » et Pierre-Yves ANCELIN et Dominique HARMAND, « Apports de la carte LiDAR du plateau du Fossard (Vosges) : application au Saint-Mont », dans Ch. KRAEMER (dir.), *Remuer ciel et terre...*, *op. cit.*

⁴³ Ziga KOKALJ et Maja SOMRAK « Why not a single image ? Combining visualizations to facilitate fieldwork and on-screen mapping », *Remote Sensing*, vol. XI, n° 7, 2019.

⁴⁴ Muriel GEORGES-LEROY « Lidar et histoire de l'occupation du sol en Lorraine », dans Stéphanie THIEBAULT (dir.), *L'archéologie au laboratoire*, Paris, La Découverte, 2013, p. 243-253.

⁴⁵ *Idem*, Jérôme BOCK, Etienne DAMBRINE et Jean-Luc DUPOUEY, « Apport du lidar à la connaissance de l'histoire de l'occupation du sol en forêt de Haye », *Archeosciences*, vol. XXXV, 2011, p. 117-129, en ligne : <<https://journals.openedition.org/archeosciences/3015>> (consulté le 28 novembre 2018) ; Rémi DE MATOS MACHADO, *Paysages de guerre et LiDAR : de la caractérisation des polémoformes à la conservation des patrimoines naturel et culturel de la forêt domaniale de Verdun (Meuse, France)*, thèse de doctorat de Géographie, Université Sorbonne-Paris-Cité, 2018 ; Emmanuel CHEVIGNY, Laure SALIGNY, Ludovic GRANJON, Dominique GOGUEY, Alexandra CORDIER, Yves PAUTRAT et Alain GIOSA, « Identifier et enregistrer des vestiges archéologiques sous couvert forestier à partir de données LiDAR : méthode et limites », *Archeosciences*, vol. XLII, 2018, p. 31-43.

⁴⁶ Muriel GEORGES-LEROY, Jérôme BOCK, Étienne DAMBRINE et Jean-Luc DUPOUEY, « L'apport du laser scanneur aéroporté à l'étude des parcelles gallo-romaines du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *AGER*, vol. XVIII, 2008, p. 8-11 ; M. GEORGES-LEROY, « Lidar et histoire de l'occupation... », *op. cit.*, p. 243-253.

⁴⁷ Pierre-Yves ANCELIN, *Géoarchéologie en Forêt de Spincourt par croisement de données LiDAR, archéologiques et documentaires*, mémoire de master 1 de Géographie, Université de Lorraine, 2019 ; *Idem* et D. HARMAND, « Apports de la carte LiDAR... », *op. cit.*

étapes de l'acquisition LiDAR aéroportée à des fins archéologiques et des pré-traitements du prestataire (classification, création du MNT, *etc.*), au travail de cartographie.

Dans le cadre de cette étude, le choix s'est porté sur la création de trois images dérivées du MNT, réalisées sur Arcmap 10.3⁴⁸ : l'ombrage et l'ombrage multidirectionnel, comme techniques naturelles et intuitives permettant de se familiariser avec les données⁴⁹ ; l'indice de pente choisi pour la simplicité de son utilisation et parce qu'il n'altère pas les contours des anomalies microtopographiques⁵⁰ ; l'indice de position topographique (TPI) afin d'obtenir des informations sur la concavité des microformes et des macroformes⁵¹. Ces images ont parfois été combinées en les superposant par transparence. Pour chaque type d'anomalie topographique repérée, des informations morphométriques (longueur, largeur, diamètre) et archéologiques (pierrosité, vérification sur le terrain, datation) ont été enregistrées dans une table attributaire en fonction du type de vecteur choisi pour le représenter (ponctuel ou linéaire). La validation du protocole a été réalisée par croisement documentaire et par prospections pédestres. Pour les époques les plus récentes, certaines cartes et plans anciens ont été intégrés à un SIG (Système d'information géographique) sous Arcmap 10.3. Un des principaux intérêts est d'obtenir un aperçu des découpages territoriaux et de l'occupation des sols à certaines époques, voire du rapport anthropologique à l'espace étudié⁵².

Des résultats

L'enquête cartographique conduite sur le secteur Saint-Mont-Saint-Arnould/Morthomme a été réalisée sur une superficie de l'ordre de 7,5 km²⁵³ (fig. 7). Elle a permis le repérage de près d'un millier d'excavations, la plupart, de très petites dimensions, pouvant correspondre à des chablis consécutifs à des vents violents. Il est également possible que certaines de ces signatures morphologiques résultent d'artefacts numériques causés par l'absence de retour

⁴⁸ Logiciel de système d'information géographique de la suite ArcGIS produit par l'entreprise ESRI, <<https://www.esri.com>>.

⁴⁹ Barry J. DEVEREUX, Gabriel S. AMABLE et Peter CROW « Visualization of LiDAR terrain models for archaeological feature detection », *Antiquity*, vol. LXXXII, 2008, p. 470-479.

⁵⁰ Ziga KOKALJ et Ralf HESSE, *Airborne Laser Scanning Data Visualization : a Guide to Good Practice*, Ljubljana, Založba ZRC, 2017, en ligne : <<http://zalozba.zrc-sazu.si/p/P14>> (consulté le 15 avril 2020).

⁵¹ James R. JENNESS, *Topographic Position Index extension for ArcView 3.x, v. 1.3a*, Jenness Enterprises, 2006.

⁵² Voir *supra*.

⁵³ Pierre-Yves ANCELIN, *Approche archéogéographique du Saint-Mont (Vosges), par croisement de données LiDAR, documentaires et archéologiques*, mémoire de Master 2 de Géographie, Université de Lorraine, 2020 ; P.-Y. ANCELIN et D. HARMAND, « Apports de la carte LiDAR... », *op. cit.*

d'onde, lors de l'acquisition LiDAR⁵⁴. Outre ces signatures ponctuelles qui restent à préciser, la cartographie numérique a permis d'identifier une quarantaine de carrières, quatre structures d'habitats, mais aussi près de 85 km de formes linéaires s'apparentant à des voies de communication (sentiers, chemins, routes) ; cinq kilomètres d'épaulements terreux ou pierreux, trois de levées et une vingtaine de fossés d'origine naturelle ou anthropique. Ce dernier type, d'une profondeur assez faible, servait au drainage et, plus rarement, à la délimitation de deux parcelles. Enfin, la lecture de la cartographie LiDAR a mis en évidence, dans tout ce secteur, une vingtaine de kilomètres de fractures naturelles (failles, diaclases) d'échelle décimétrique à hectométrique, qui découpent localement le substratum rocheux en blocs. Elles résultent des pressions tectoniques, varisques pour un tiers et alpines pour le reste, respectivement d'orientation ouest/est et nord-ouest/sud-est⁵⁵, et traduisent deux phases de l'histoire géologique et géomorphologique du massif montagneux⁵⁶.

Concernant la quarantaine de sites d'extraction, tous visités, les critères retenus pour leur validation sont la présence de fronts de taille, généralement de forme concave lorsque regardés en plan, d'amas ou de terrasses d'éclats pouvant parfois atteindre des volumes considérables et modifier la topographie (fig. 8) et de pavés ou de blocs taillés pour les extractions de roches résistantes comme le granite (fig. 9). Un doute subsiste toutefois pour quinze d'entre eux qui pourraient n'être que des affleurements rocheux encadrés d'éboulis naturels. Tous sont des exploitations à ciel ouvert que l'on retrouve sur l'ensemble du secteur étudié avec néanmoins quelques zones de plus forte concentration (fig. 7). Leur ampleur est fonction des techniques d'extraction anciennes ou contemporaines, de l'escoude et du coin aux technologies mécanisées. Peu morphogènes lorsqu'elles sont artisanales, de l'ordre de la microforme pas forcément décelable sur le LiDAR, elles peuvent considérablement modifier la forme des affleurements et le paysage, lorsqu'elles sont industrielles. En plus de l'étendue des travaux et des traces d'outils ou d'engins, l'ancienneté d'une exploitation peut également se déduire du niveau de développement du sol et de la densité de végétation. Cette reconquête végétale susceptible de masquer les indices lithiques rend nécessaire une prospection plus fouillée. En dehors d'un petit mur en pierres sèches perpendiculaire à un front de taille et d'un soutènement à une terrasse d'éclat (fig. 8), aucun de ces sites d'extraction ne présente de traces visibles des structures bâties (habitat temporaire, forge, écuries pour les animaux de trait, *etc.*) indispensables au fonctionnement de la carrière. Leur édification en matériaux périssables explique peut-être l'absence

⁵⁴ P.-Y. ANCELIN *et alii*, « Analyse critique de la qualité de données LiDAR... », *op. cit.* ; P.-Y. ANCELIN et D. HARMAND, « Apports de la carte LiDAR... », *op. cit.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Anh Tuan NGUYEN, *Influence des incertitudes géométriques et de la méthode de modélisation dans l'analyse de stabilité des talus rocheux : application aux mines à ciel ouvert*, thèse de doctorat de Géosciences, Université de Lorraine, 2015.

de telles annexes dont l'existence pourrait toutefois se déduire, comme dans certaines carrières, de petites surfaces aplanies, excavées ou non, de l'ordre de 20 à 30 m².

Les quelque 6 km répartis en 134 linéaments d'épaulement, autrement dit des talus longitudinaux réalisés perpendiculairement à la pente, servent à la délimitation des espaces terrassés. On distingue deux types : les épaulements terreux et les épaulements pierreux. Les premiers correspondent à une élévation de terrain constituée de matériaux terreux endogènes dont la constitution varie en fonction des secteurs. Ils sont plus sujets à l'érosion et sont moins perceptibles sur le terrain – voire pas du tout – que les seconds. Ceux-ci sont entièrement composés d'éléments lithiques fréquemment contreboutés par un mur de soutènement externe. À noter que leur signature morphologique, en plan et de profil, ne traduit qu'exceptionnellement cette différence de résistance.

Les levées se définissent morphologiquement par une élévation de terrain linéaire. Elles peuvent être composées de remblais terreux ou, dans de nombreux cas, de murs constitués de pierres sèches ; le secteur en compte près de 4 km qui délimitent des parcelles administratives, cadastrales ou pastorales (fig. 10). Certaines bordent des voies, d'autres pourraient avoir une destination défensive à l'instar des structures relevant du système d'enceintes du Saint-Mont⁵⁷ si l'on admet qu'il s'agit bien d'une fortification. Sur le terrain, la présence de nombreuses bornes en pierre et autres marquages picturaux disposés à intervalle régulier acte ainsi la correspondance entre certaines limites parcellaires et murs cartographiés.

Les fossés, enfin, se répartissent en deux groupes : les présumés naturels et les anthropiques. Les premiers, qui s'apparentent hypothétiquement à des chenaux d'écoulement, se développent sur près de 20 km, soit 77,5 % de la longueur cumulée de l'ensemble. Quant à ceux aménagés dont l'origine anthropique est avérée (rectitude), ils ont pour principale fonction le drainage des eaux stagnantes afin de bonifier les sols ; plus rarement celle de limites cadastrales. Dans ce cas les excavations sont généralement plus larges et évasées.

Un focus sur l'espace Saint-Arnould

Ce secteur dont le nom évoque le lieu où l'évêque de Metz éponyme, contemporain de Romaric fondateur de la première abbaye romarimontaine, aurait, au VII^e siècle, établi un ermitage et une léproserie, est une première fois mentionné dans une charte du XII^e siècle⁵⁸. Il est associé au terme *vicus* qui pourrait alors traduire la présence d'un habitat, peut-être dispersé. C'est là, en

⁵⁷ Axel GRZESZNIK, *Le système d'enceintes en pierre sèche du Saint-Mont (88)*, mémoire de Master d'Archéologie, Université de Bourgogne-Franche-Comté, Besançon, 2019.

⁵⁸ AD88, 7 H 1.

tout état de cause, que se situent quatre ruines identifiées par la cartographie LiDAR – malgré une signature morphologique parfois difficiles à décrypter⁵⁹ – qui correspondent à des exploitations agricoles signalées encore sur les documents planimétriques du XIX^e siècle. C'est là, d'ailleurs, sur une superficie de l'ordre de 10 ha, que se trouvent la moitié des linéaments de type épaulements terreux recensés, soit presque 2 000 m, l'autre moitié étant dispersée dans les 7,5 km² prospectés (fig. 11).

Au regard des caractéristiques topographiques et pédologiques, ce site qui prolonge topographiquement le fjell (plateau d'origine glaciaire) sommital du secteur sud du Fossard et se différencie du Morthomme dont la moitié méridionale se déprime rapidement vers le Saint-Mont⁶⁰, semble, en effet, parfaitement adapté pour une mise en valeur agricole. Il est peu accidenté, présente de faibles variations d'élévation (quelques dizaines de mètres au plus) sur une pente douce (inférieure à 10°), sans affleurements rocheux notables. C'est là aussi que les brunisols, bien développés et équilibrés remplacent les rankosols rajeunis en permanence et acides⁶¹.

La deuxième date concernant ce site que l'histoire nous fournit est 1538⁶², année où il est fait mention d'une chapelle à Saint-Arnould ; une troisième et dernière, 1763, où il est question de réparations faites à la chapelle et à l'ermitage, structures qui figurent bien sur le plan de la forêt du Fossard dressé pour le compte du duc de Lorraine et de l'abbesse de Remiremont en 1757. Elles s'observent encore sur le plan forestier de 1806 mais ont disparu sur le plan cadastral de 1829. La prospection guidée par une anomalie topographique à peine décelable au LiDAR a toutefois permis d'identifier le lieu sur une plateforme ouverte vers l'occident, en bordure d'un ruisseau barré par un possible aménagement hydraulique (fig. 12).

Des sondages archéologiques entrepris en octobre 2021 et en septembre 2022, ont permis de découvrir un mur dans lequel fut retrouvée une pierre de grès gravée d'une croix – peut-être celui de la chapelle – et, à ses abords immédiats, un ensemble de substructions, que les artefacts mis au jour ne permettent pas de dater antérieurement à la seconde moitié du XVII^e siècle.

⁵⁹ Pierre-Yves ANCELIN, Julien BERTHE, Robin PERARNAU, Alain DEVOS ET Nicolas BOLLOT, « Analyse critique de la qualité de données LiDAR : approche comparative multisectorielle (Fossard, Vosges ; Montagne de Reims et « Berru-Berry-Brimont », Marne) », dans C. KRAEMER (dir.), *Remuer ciel et terre...*, *op. cit.*

⁶⁰ Dominique HARMAND « Géomorphologie du Plateau du Fossard : état de la question », dans Charles KRAEMER (dir.), *Archéogéographie du premier Remiremont et de ses abords : le Saint-Mont et le massif du Fossard (Communes de Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Amé, Cleurie, La Forge, Le Tholy, Tendon, Xamontarupt, Docelles, Cheniménil, Jarménil, Eloyes)*, projet collectif de recherche AGER, Rapport de recherche, Université de Lorraine, 2019, p. 8-19.

⁶¹ Référentiel Régional Pédologique de la Lorraine, Chambre régionale d'agriculture Grand Est (CRAGE), 2016, en ligne : <<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/sols-et-fertilite/referentiel-regional-pedologique/>>.

⁶² AD88, 7 H 40.

Conclusion

Pratiquement, cette recherche qui porte sur le massif forestier du Fossard (étymologiquement : dépression, creux, vallon défriché par brûlis et mis en culture) délimité, entre Remiremont au sud et Épinal au nord, par les vallées de la Moselle, de la Moselotte, de la Vologne et de quelques autres cours d'eau annexes, trouve sa place dans une réflexion régionale qui vise à appréhender, toutes périodes confondues, les modalités mises en œuvre par les populations montagnardes pour gérer ces environnements contraignants. À l'instar des milieux forestiers prospectés à l'aide d'un LiDAR, une quantité importante de données, majoritairement inédites, a été obtenue sur les quelque 8 km² qui constituent la pointe méridionale du Fossard, soit environ 5 à 6 % de l'emprise totale du LiDAR réalisé pour ce projet de recherche. L'inventaire a été réalisé à partir d'une stratégie d'enregistrement basée sur l'utilisation raisonnée des traitements de visualisation et élaborée autour d'un protocole de digitalisation.

La densité notable de vestiges archéologiques et autres traces des occupations humaines anciennes montre à quel point ces secteurs, aujourd'hui densément boisés, avaient été anthropisés, parcourus, exploités pour leurs roches, leurs bois, leurs sols ; elle corrobore ainsi la thèse d'un degré élevé d'anthropisation du Saint-Mont et de ses abords immédiats. Son versant occidental en particulier, aux pentes les plus douces, comporte des vestiges d'anciennes mises en valeur caractérisées par un système d'enceintes. De même, le promontoire de Saint-Arnould, qui constitue un site propice à une implantation humaine en raison de sa faible déclivité et de son sol riche, comporte les traces d'un ancien système de terrasses agricoles et d'aménagements hydrauliques. Tous ces éléments font ressortir l'utilisation opportune du relief et des caractéristiques du cadre naturel. Concernant les anomalies naturelles, l'exploitation du LiDAR a également permis de déceler les grandes discontinuités participant en cela à l'amélioration des connaissances en vue d'une cartographie géomorphologique.

Toutefois, l'absence de certaines structures sur les MNT rappelle que le LiDAR ne se suffit pas à lui-même. Bien que très enrichissantes à bien des égards, les cartographies ne fournissent qu'une vue en plan à un moment donné. Cette absence de point de vue diachronique incite à donner de l'épaisseur au temps et rappelle que les investigations de terrain et documentaires sont primordiales. L'inventaire des anomalies topographiques rencontrées, objectif principal de cette première étape, est un prérequis à une mise en valeur scientifique plus poussée des informations topographiques acquises et amenées à se généraliser sur l'ensemble du Fossard.

La présence de terrassements agricoles, d'aménagements hydrauliques et de front de taille plaide assurément pour une occupation du plateau de Saint-Arnould. Ces observations donnent donc du corps à ce que l'on pouvait déduire de quelques archives et cartes planimétriques anciennes, de la présence

de brunisols propices à l'agriculture et de quelques fermes en activité jusque dans les premières décennies du xx^e siècle. La question de leur origine et de celle des terrasses agricoles qui les accompagnent reste toutefois en suspens. Datent-elles du xvi^e siècle, lors de la dernière conquête des forêts vosgiennes ? Du xii^e siècle quand les archives nous fournissent la mention d'un *vicus Arnulifi* ? Du vii^e, lors de la fondation d'une léproserie par l'évêque Arnould, lui-même, contemporaine de la fondation du *monasterium Habendum* à l'origine de la ville de Remiremont ? D'un peu après, comme ce fut observé sur le versant alsacien ? Ou bien avant encore ? Les sondages entrepris dans ce secteur, sur un petit bâtiment dont il ne reste que quelques assises, n'ont, pour l'heure, livré aucun artefact antérieur au xvii^e siècle.

Cette recherche qui se veut résolument pluridisciplinaire en impliquant géologues, pédologues, botanistes, historiens, géohistoriens et archéologues, reste donc à poursuivre sur la plus grande partie du massif du Fossard, pour lequel on dispose déjà de données encourageantes qui permettront des réponses à ces questions.

*

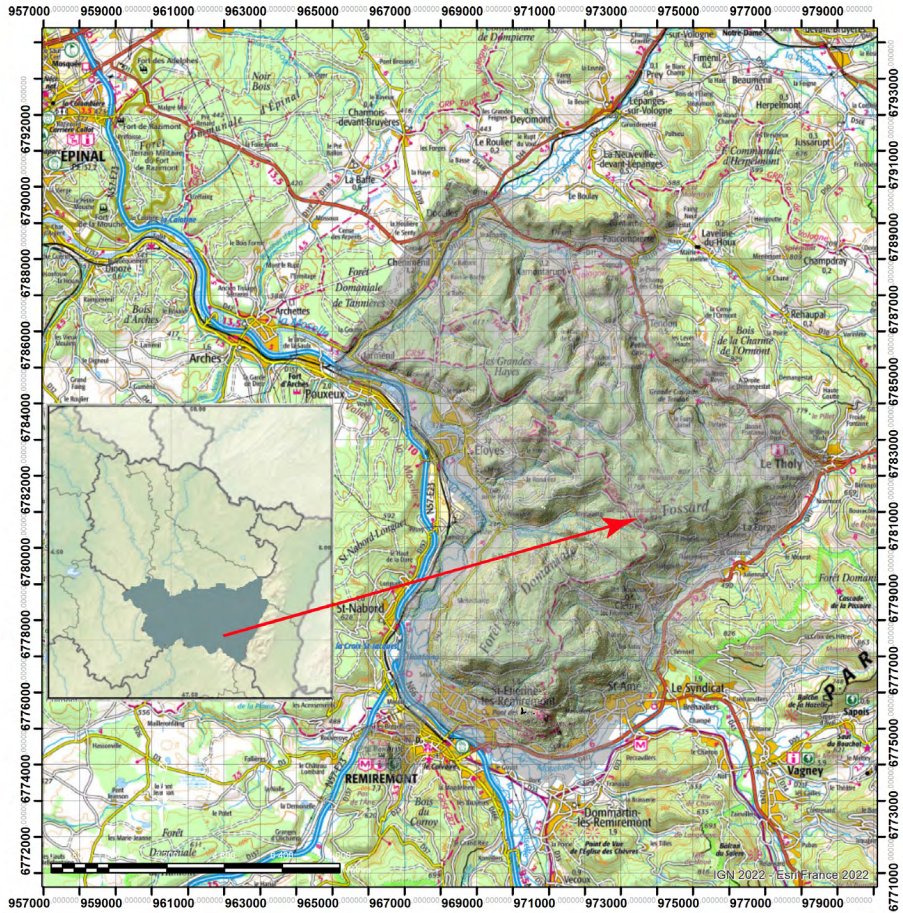


Fig. 1 : Carte de situation du massif du Fossard.

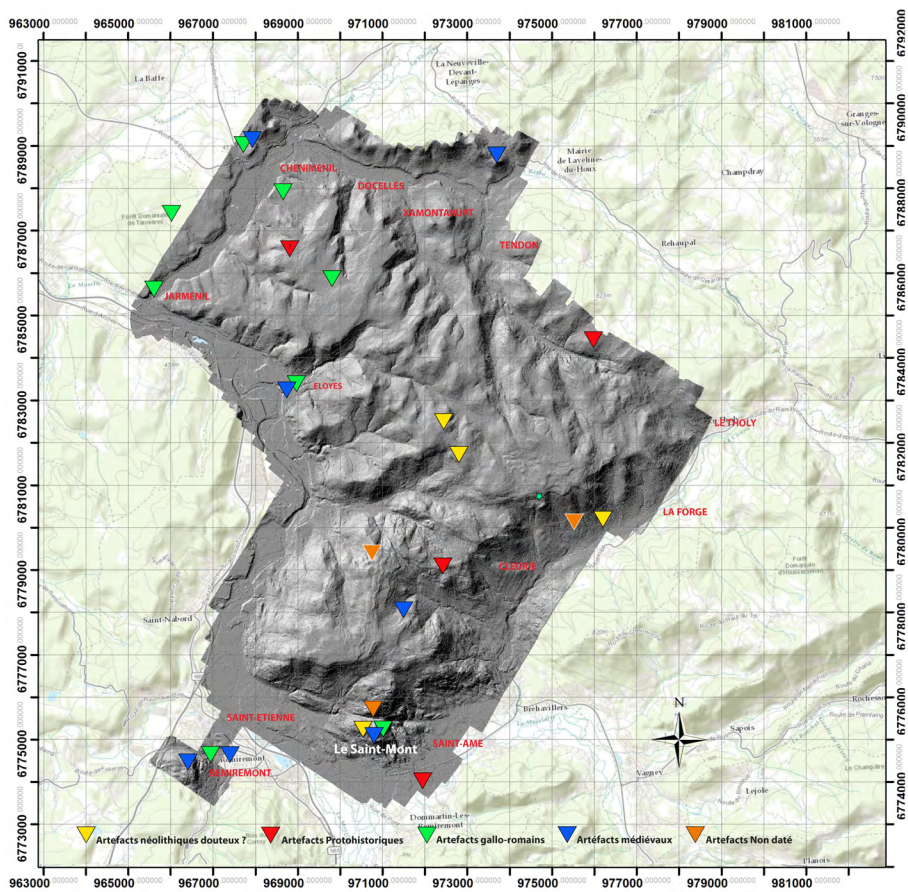


Fig. 2 : Carte archéologique par grande période.



Fig. 3 : Des cartes anciennes au service de la dynamique paysagère : détails centrés sur le massif du Fossard (Le point rouge marque le Saint-Mont).

En haut, à gauche (3a) : Abraham ORTELIUS, *Lotbaringiae nova descriptio*, 1641.

En haut, à droite (3b) : Johannes JANSSONIUS, *Lorraine, vers le midy*, 1645.

En bas, à gauche (3c) : Alexis-Hubert JAILLOT, *Les Estats du Duc de Lorraine ou sont les Duchez de Lorraine et de Bar...*, 1704-1705.

En bas, à droite (3d) : Didier BUGNON, *Le Diocèse de Toul, Dans les Parties Méridionales des Duchez de Lorraine et de Bar avec parties des diocèses et des Districts Adjacents...*, 1725.

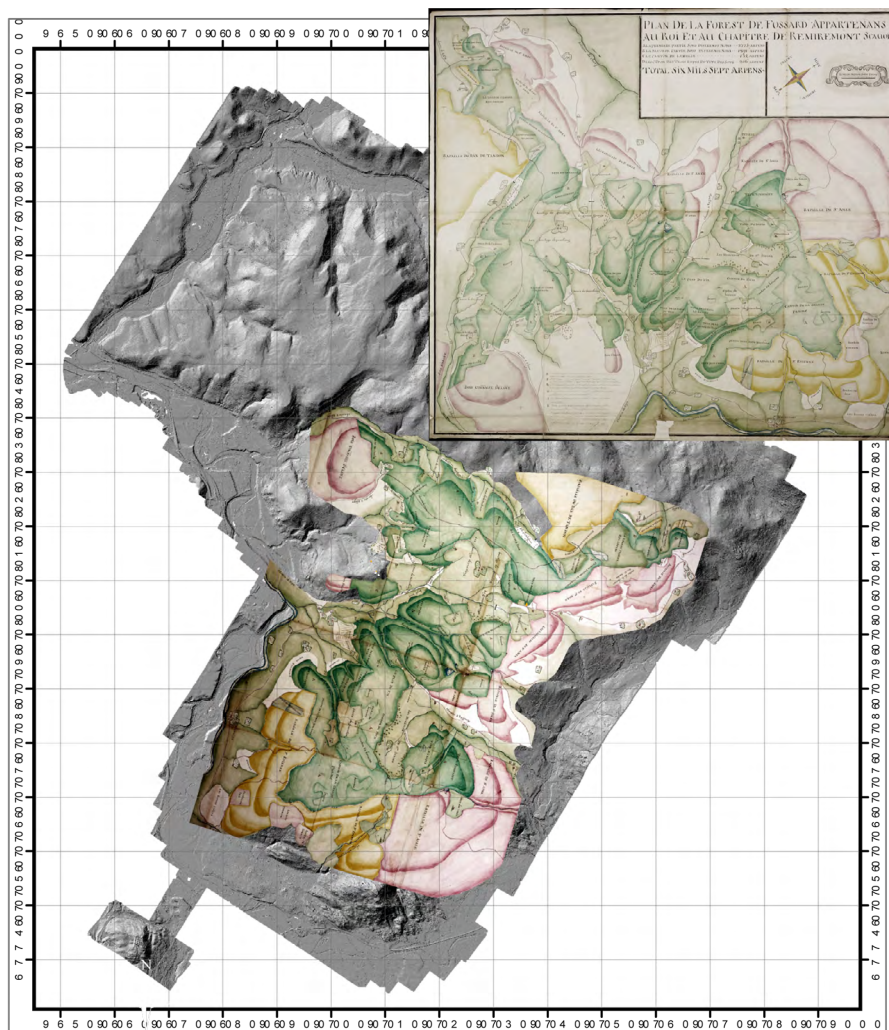


Fig. 4 : Plan d'abornement au service de la dynamique paysagère.
 Plan de la forêt du Fossard réalisé en 1757 pour le compte du chapitre de
 Remiremont ; même plan recalé sur la carte LiDAR du secteur selon le principe
 de l'amer.

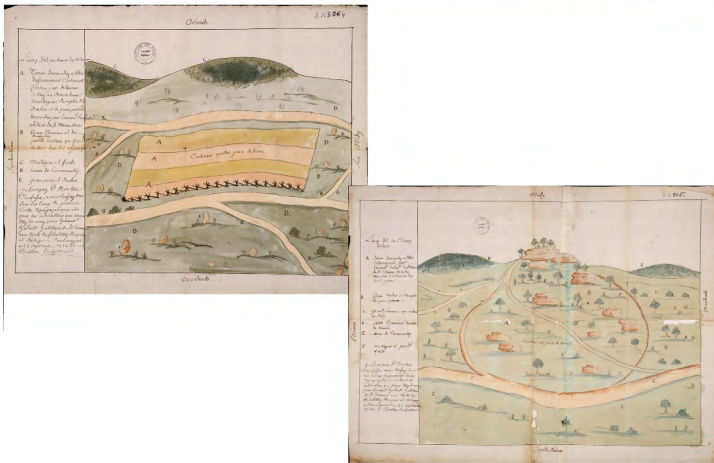


Fig. 5 : Des plans d'arpentage au service de la dynamique paysagère.
 En haut (5a) : Carte topographique des bois appartenant au prieuré du Saint-Mont, près de Remiremont, (1777).
 En bas (5b et 5c) : Cartes topographiques de terrains demandés à titre d'acensement (1770).



Fig. 6 : Nature des sols d'après les états de section du cadastre napoléonien (disparus pour la commune de Saint-Amé).

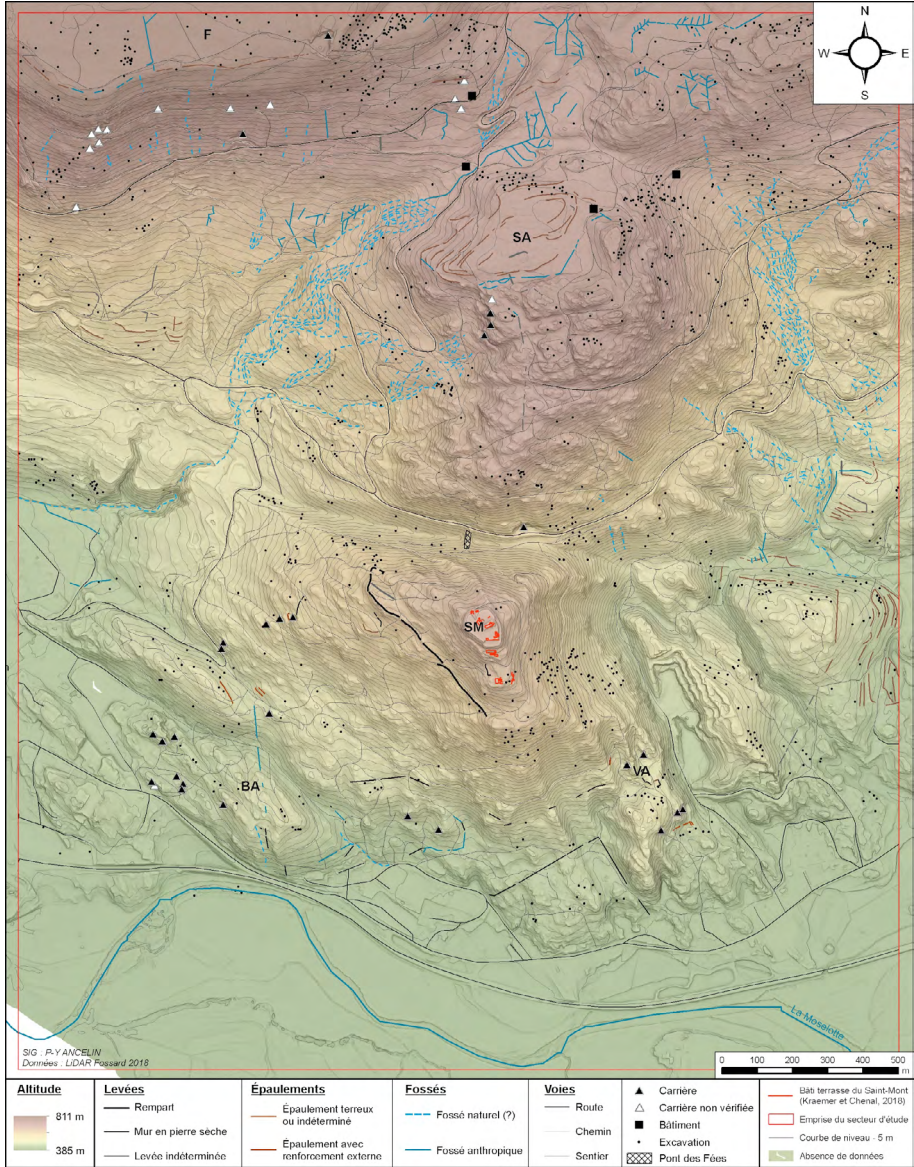


Fig. 7 : Inventaire cartographique des anomalies topographiques du secteur du Saint-Mont – Morthomme. BA = Bois l'Abbesse ; SA = Saint-Arnauld ; SM = Saint-Mont ; VA = Vieux Saint-Amé.

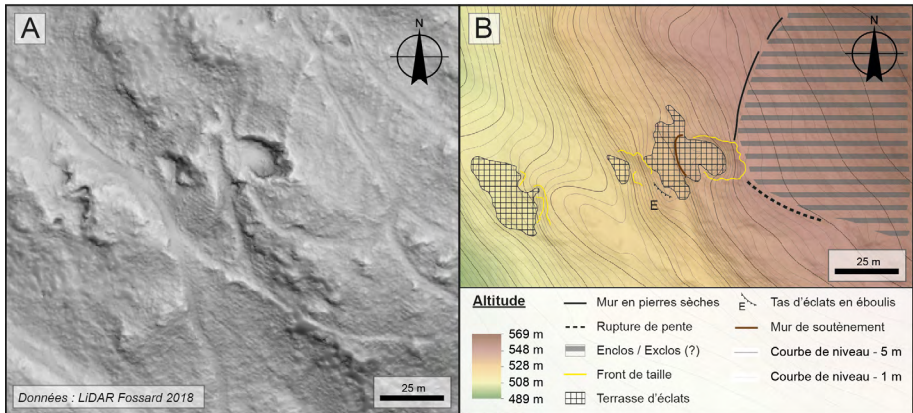


Fig. 8 : Exemple de signatures morphologiques associées à un ensemble de trois carrières à ciel ouvert. A = Traitement d'ombrage et indice de pente (dérivé du MNT LiDAR superposés en transparence) d'une carrière du versant occidental du Saint-Mont ; B = Interprétation. Deux ouvrages de maçonnerie concernent ce site. D'une part, un mur de soutènement renforce le petit épaulement de sa terrasse supérieure. De l'autre, un mur en pierre sèche s'étend vers le nord-est depuis la façade nord du front de taille. Cet alignement de pierre matérialise potentiellement une ancienne enceinte.

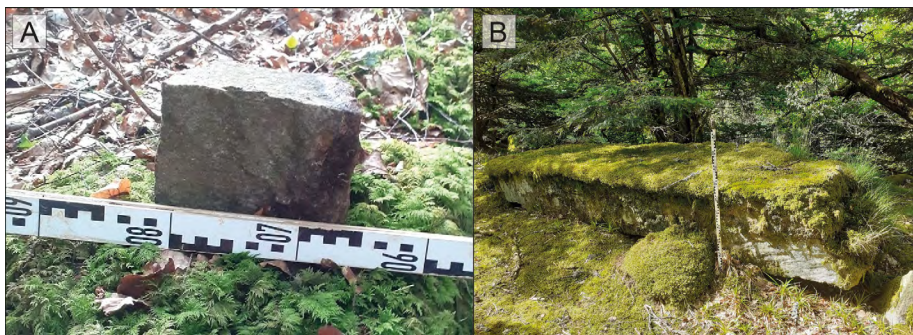


Fig. 9 : Exemples d'indices archéologiques de carrières à ciel ouvert. A = Pavé en granite retrouvé en contrebas d'un éboulis d'éclats ; B = bloc granitique situé sur une terrasse d'éclats ;

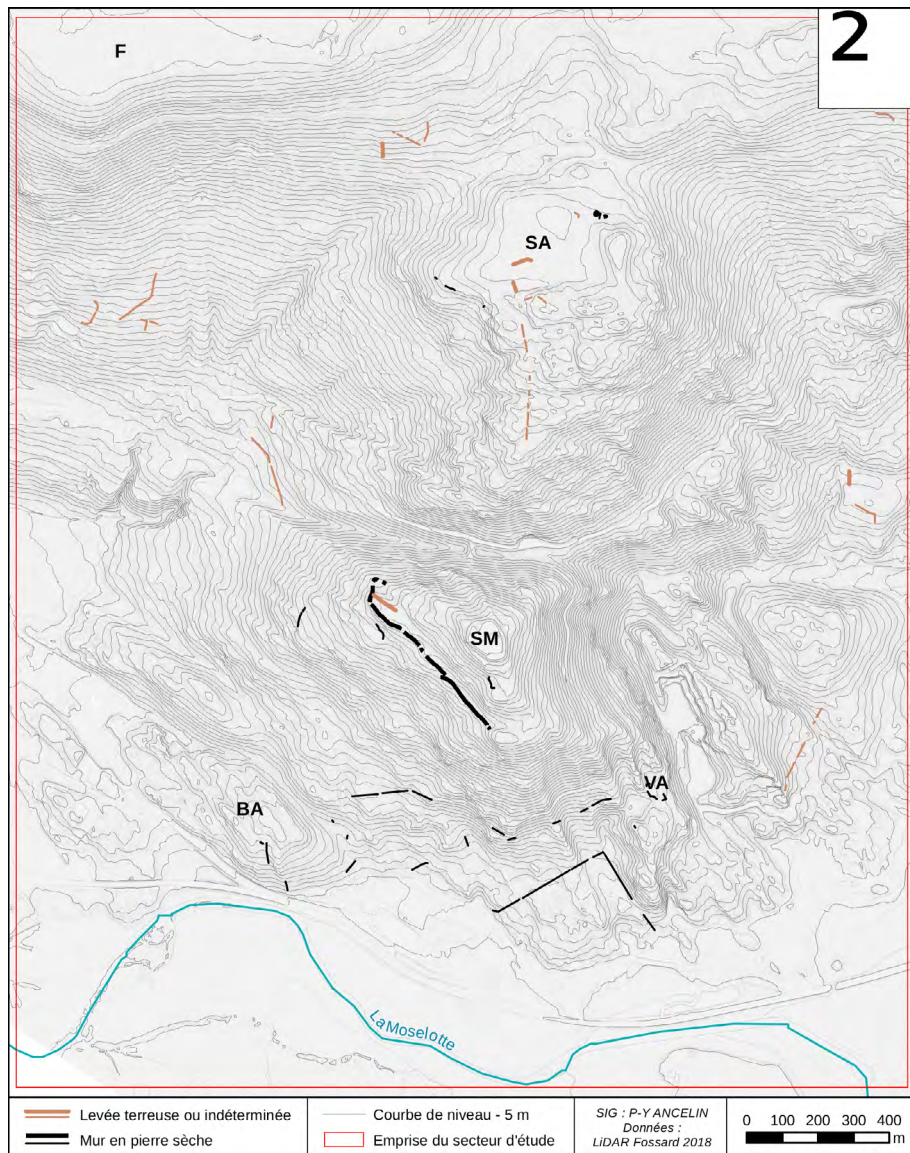


Fig. 10 : Inventaire cartographique des levées du secteur du Saint-Mont – Morthomme. BA = Bois l'Abbesse ; F = Fossard ; SA = Saint-Arnould ; SM = Saint-Mont ; VA = Vieux Saint-Amé.

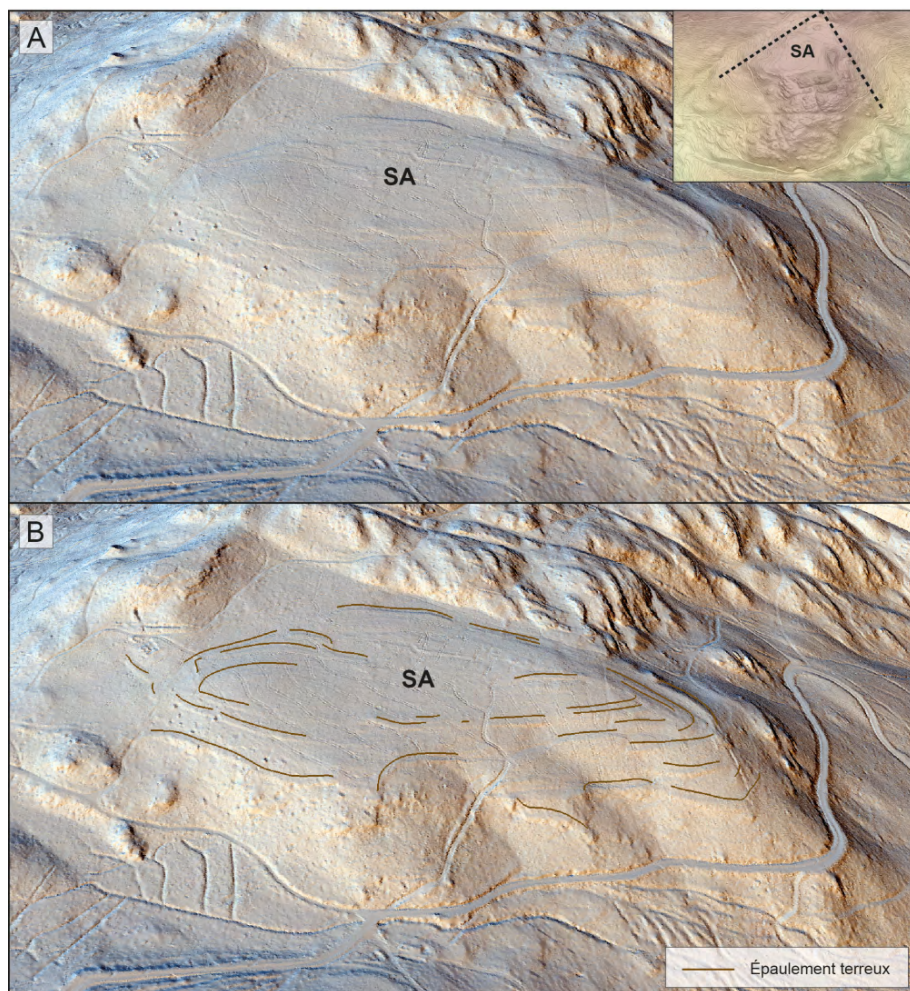


Fig. 11 : Dispositif de rideaux de culture de Saint-Arnould dans le secteur sommital du Morthomme. A = Vue en 2,5 D du MNT LiDAR traité visuellement avec l'ombrage multidirectionnel via le logiciel Arcscene ; B = Même vue 2,5 D avec affichage des épaulements digitalisés sous forme de polygones ; SA = Saint-Arnould.

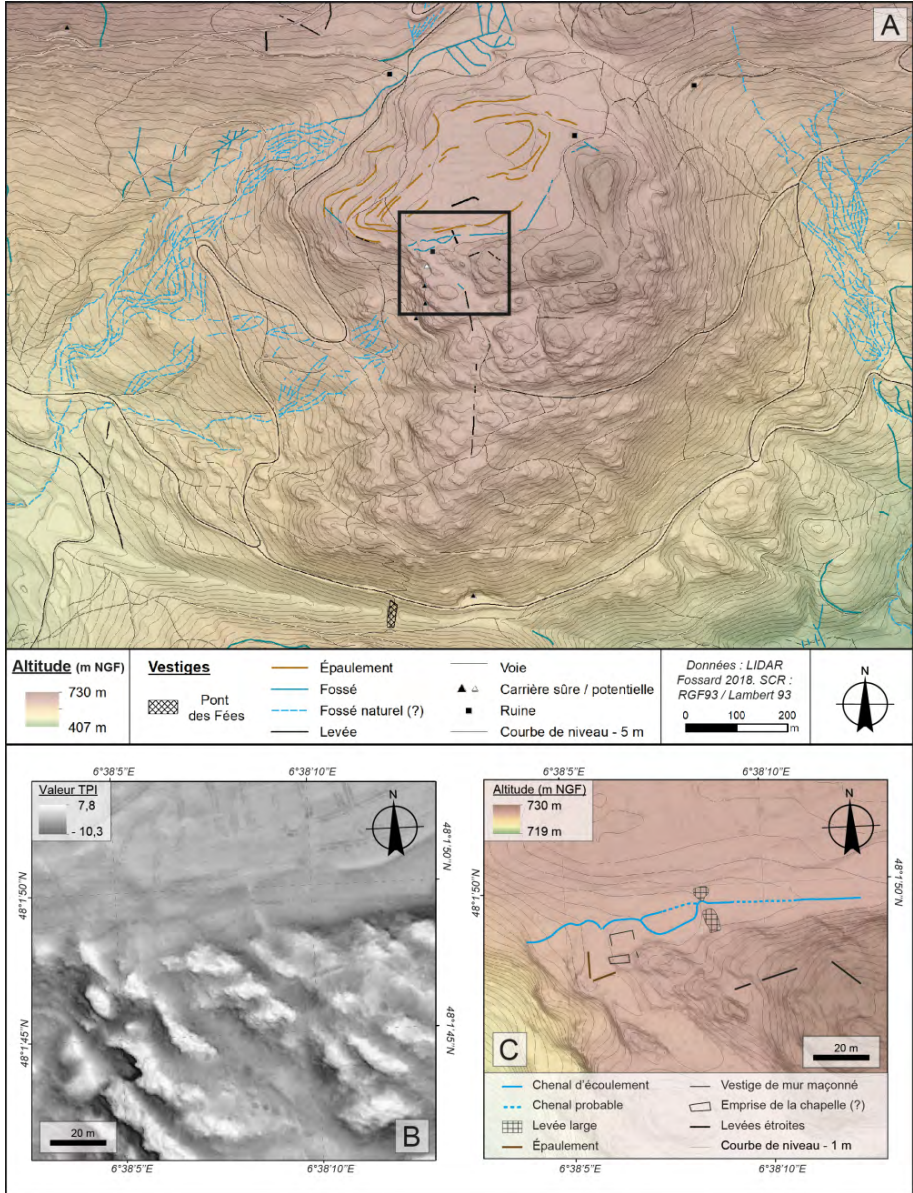


Fig. 12 : Inventaire cartographique du secteur du Morthomme-Saint-Arnauld (A). B = Indice TPI dérivé du MNT LiDAR du secteur méridional du promontoire de Saint-Arnauld ; C = Interprétation de l'indice TPI du secteur méridional du promontoire de Saint-Arnauld.

LES HAUTES-VOSGES DANS LES SOURCES ÉCRITES ANTÉRIEURES À LA
GUERRE DE TRENTE ANS

Georges BISCHOFF

« Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Âge ? » La question posée par Odile Kammerer il y a vingt ans¹ n'a toujours pas reçu de réponse. Il est à croire qu'on aura de la peine à la résoudre malgré les arguments des historiens et des archéologues, et qu'il faudra sans doute la contourner, ou, du moins, la subordonner à d'autres questionnements.

Pour les chercheurs du XXI^e siècle, l'objet Vosges semble pourtant assez bien défini : la topographie, la genèse ou les richesses naturelles du massif sont étudiées scientifiquement depuis la fin du XVIII^e siècle, et son identité s'est constituée, *a priori* une fois pour toutes, en entrant dans l'imaginaire de deux peuples ennemis après 1870, dans la France de la Revanche et l'Allemagne des Hohenzollern. D'un côté, la « ligne bleue » de Jules Ferry, et, sur sa face cachée, un peuple fraternel, aimable et fidèle, de l'autre, le catalogue savant d'une nature domestiquée par les ancêtres à l'usage des randonneurs tel que le conçoit le Vogesen-Club à partir de 1872.

Plombée par des présupposés ethniques, la dimension humaine des Hautes-Vosges s'est focalisée sur les origines, en mettant l'accent sur les langues, plus spécialement l'étymologie, et sur les traditions, jugées immémoriales.

Les ethnologues et les folkloristes ont distingué des permanences, ou même des résurgences, en écrasant le temps long au nom d'une histoire immobile, voire en surinterprétant leurs observations au nom d'un décryptage archéologique fantasmé. Les ouvrages de Félix Voulot, qui prétendaient retrouver leurs premiers habitants, les Pélasges², sont les caricatures du genre, aux antipodes de l'enquête de terrain accomplie au présent par son

¹ Odile KAMMERER, « Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Âge ? », dans Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public (dir.), *Montagnes médiévales : XXXIV^e Congrès de la SHMES (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, p. 23-39.

² Félix VOULOT, *Les Vosges avant l'Histoire. ABC d'une science nouvelle*, 2^e éd., Paris/Mulhouse, Sandoz et Fischbacher/Veuve Bader, 1875.

contemporain François Sauvé, dans un esprit de collecte sans précédent mais, malheureusement, sans grande postérité³. Sur le versant alsacien, encombré par une profusion d'images, la récolte s'est faite sur le mode littéraire, à l'instar des légendes collationnées par Auguste Stoeber en partant de chroniques et d'anecdotes situées dans un passé indéfini. Les rares témoins sollicités au cours du XIX^e siècle, le « vieux guide » Robischung ou le juge Simon de Giromagny⁴ n'ont pas dit grand-chose de leur expérience de terrain, et pas davantage de la mémoire qu'ils avaient pu engranger.

Tout se passe comme si ce passé inconsistant était prisonnier de l'adverbe « autrefois », en ressortissant d'une « longue durée » atteinte de péremption ou d'une sorte de myopie appliquée à la chronologie. La Révolution française est le seul repère explicite, le terminus de la nuit des temps, qui abolit la domination des nobles et des prêtres :

Au pié de tous les deux le serf dut soupirer
Tant qu'il ne sut pas lire et n'osa s'éclairer⁵

Dans ces conditions, le Moyen Âge est dominé par les églises des vallées et les châteaux forts des pentes ou des sommets⁶, et les indigènes, quasiment invisibles, sauf dans quelques îlots, comme La Bresse, saluée par l'abbé Grégoire⁷, où se maintiennent des communautés de « libres pasteurs » aux allures de cantons suisses.

La difficulté de saisir l'identité montagnarde de ce qui sera un jour le Parc des Ballons des Vosges avant le siècle des Lumières ou, plus exactement, avant la conquête française sous Louis XIV, qui modifie la donne en ouvrant des archives plus bavardes, renvoie à la question des sources⁸. On peut, évidemment, envisager une histoire médiévale du massif en termes de peuplement ou d'appartenance, et retracer les modalités d'exploitation de ses richesses. L'idée selon laquelle on a affaire à une « terre de conquête » est-elle le

³ Léopold-François SAUVÉ, *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, Paris, Maisonneuve, 1889.

⁴ François-Antoine ROBISCHUNG, *Mémoires d'un guide octogénaire*, Tours, 1883 ; Georges SIMON, « Journal d'un vieux montagnard », *Bulletin de la Société belfortaine d'Émulation*, 1892, p. 1-71.

⁵ Nicolas François DE NEUFCHÂTEAU, *Les Vosges, poème récité à Épinal dans la fête de fondation de la République*, Saint-Dié, imprimerie Thomas fils, an V.

⁶ Frédéric DE DIETRICH, *Description des gîtes de minerais, forges et salines* du royaume, t. III, 1789.

⁷ Arthur BENOÎT, « Voyage dans les Vosges par l'abbé Grégoire », *Bulletin de la Société Philomathique vosgienne*, 1897-1898, p. 99-116

⁸ Sur ces questions, voir Jean-Baptiste ORTLIEB, « Du paysage à l'environnement : le massif du Rossberg aux périodes médiévale et moderne », *Revue d'Alsace*, n° 145, 2019, p. 109-134, et *Idem*, « Les sommets des Vosges méridionales aux périodes médiévale et moderne : nouvelles perspectives de l'histoire environnementale », *Rencontres transvosgiennes*, 2019, p. 33-47, ainsi que Georges BISCHOFF, « L'histoire du paysage à l'épreuve des sources : images et imaginaire en Alsace avant 1600 », *Revue d'Alsace*, n° 145, 2019, p. 87-106. Les approches actuelles ont été lancées lors du colloque *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge. Conquête des espaces et culture matérielle*, sous la direction de Charles KRAEMER et Jacky KOCH, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2017. Pour le contexte général, voir les différents ouvrages de Damien Parmentier sur le massif.

cœur du sujet, avant la guerre de Trente Ans, ou après ? L'image d'un désert ou d'une nature restée vierge fait partie des *topoi* du genre. Peut-on la corriger d'une manière ou d'une autre, en apportant des éléments nouveaux ou, à défaut, de nouvelles analyses ? Les réflexions qui suivent vont dans le sens d'une approche plurielle, en se concentrant sur la période qui commence au Moyen Âge central, quand on décèle, ou l'on croit déceler, les premiers signes d'un « désenclavement » du massif, et qui prend fin à la guerre de Trente Ans.

Les œillères des lettrés

Que Saint-Dié soit le berceau de la géographie depuis 1507, soit⁹ ! Les deux cartes régionales dessinées par Martin Waldseemüller pour illustrer l'édition de Claude Ptolémée sont traitées en perspective cavalière : celle de Lorraine (1513), depuis le nord, en laissant deviner les sommets les plus élevés, et la topographie la plus serrée du côté sud, mais en se gardant bien de nommer la montagne, si ce n'est, en diagonale, entre Strasbourg et Epinal, les caractères *GVS MO*, pour *VOSAGVS MONS*¹⁰. Les Ballons sont indiscernables sous le blason, imaginaire, du Westrich, qui côtoie celui du duché de Lorraine au sommet de la page. Les hydronymes sont à leur place, de même que des localités dont la densité est, semble-t-il, la même dans la zone montagneuse que sur le plateau ou en plaine : Haslach, Salm, Schirmeck, Villé, Kaysersberg, Saint-Dié, Remiremont, Arches et Thann y figurent. Le cartographe évoque même quelques activités humaines : les mines d'argent, la fabrication de miroirs et l'exploitation des perles de la Vologne. La forêt n'est pas représentée d'une manière explicite : le relief est recouvert – au pinceau plutôt qu'au pochoir ? – d'un jus verdâtre.

La carte de l'Alsace reprend l'indication *VOSAGVS MONS*, en l'étendant jusqu'à Mayence et en faisant de la montagne un arrière-plan de la plaine du Rhin, disposée de gauche à droite, du sud au nord. Sa limite méridionale se trouve à Belfort, et les vallées en dents de peigne sont correctement dessinées, en ajoutant Munster et Saâles à la nomenclature précédente, en plus d'un certain nombre de bourgs du piémont. On retrouve les mines d'argent.

⁹ Voir notamment Albert RONSIN (dir.), *Actes du colloque Saint-Dié des Vosges baptise les Amériques*, Saint-Dié, 2008.

¹⁰ De nombreuses reproductions de cette carte sont disponibles sur internet. Selon toute vraisemblance, le graveur n'a reproduit qu'une section d'un ensemble plus grand qui pouvait englober le Palatinat et s'étendre jusqu'en Franche-Comté. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg conserve un exemplaire de l'édition de la *Géographie* de Claude Ptolémée parue à Strasbourg en 1513 sous les presses de J. Schott (R.2). Il contient la *Tabula nova particularis provincie Rheni superioris*, fol. 159v.-160r. et la *Lotharingia*, fol. 163r.

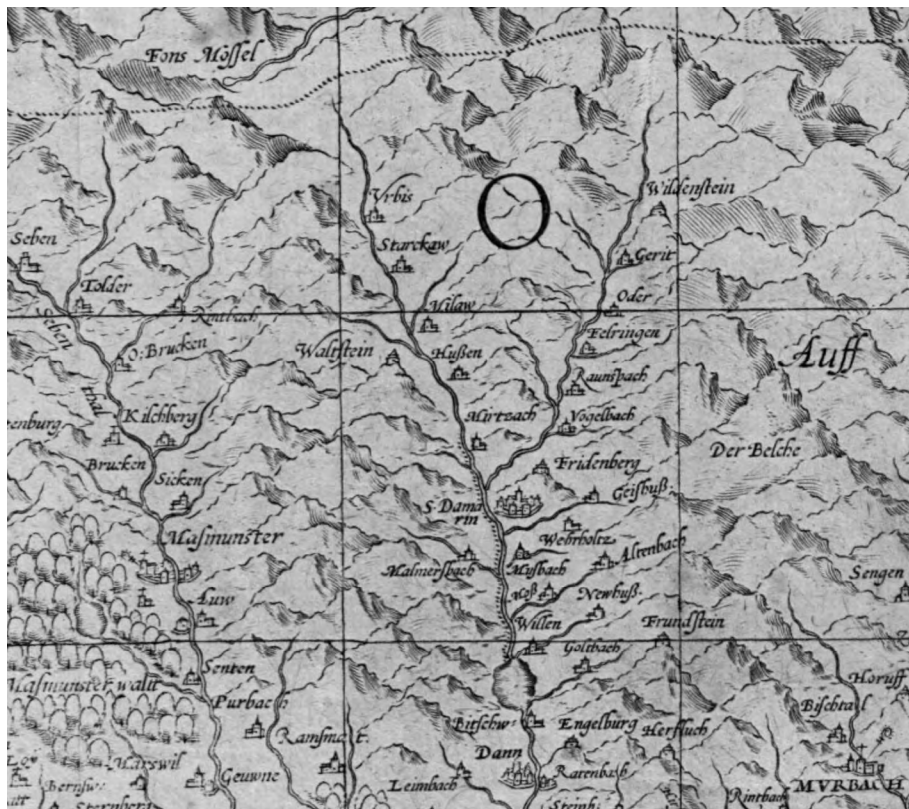


Fig. 1 : La vallée de la Thur d'après Daniel Specklin. L'oronyme *Der Belche*, le Ballon, est la seule désignation précise d'un sommet. Les pointillés indiquent la « frontière » avec la Lorraine.

La carte tracée par Daniel Specklin et gravée en 1576¹¹ reprend la même disposition, mais s'avère infiniment plus exhaustive, en mentionnant la quasi-totalité des villes et des villages d'Alsace, tout en s'arrêtant à la crête et en faisant l'impasse sur le « Ballon de Giromagny », également désigné, à l'époque, sous le nom de « Ballon des Allemands ». La frontière est tracée en pointillés, et ce qui se trouve au-delà de celle-ci n'est pas retenu. Elle est doublée par la mention *Auff der Fürst*, « sur la crête ».

Contemporaine de la représentation des Hautes Chaumes par Thierry Alix, elle invite à ouvrir le corpus cartographique en amont comme en aval, en s'interrogeant sur la perception globale de l'espace. La barrière naturelle constituée par les Vosges est une évidence pour l'auteur, ou le copiste, de la table de Peutinger, d'autant que la version de cet itinéraire qui a été conservée a été découverte à Worms en 1494 et qu'il n'est pas impossible qu'elle ait été réalisée à Colmar. Mais cette *Silva Vosagus* est décalée par rapport à sa latitude

¹¹ Daniel SPECKLIN, *Elsass ist der Vier provintzen eine Im teutschen Landt...*, Strasbourg, 1576.

effective, touchant Mayence au nord et Saverne, au sud, comme si les Hautes-Vosges avaient été effacées ou, du moins, devaient être contournées : un obstacle fantôme, à l'écart des voies romaines.

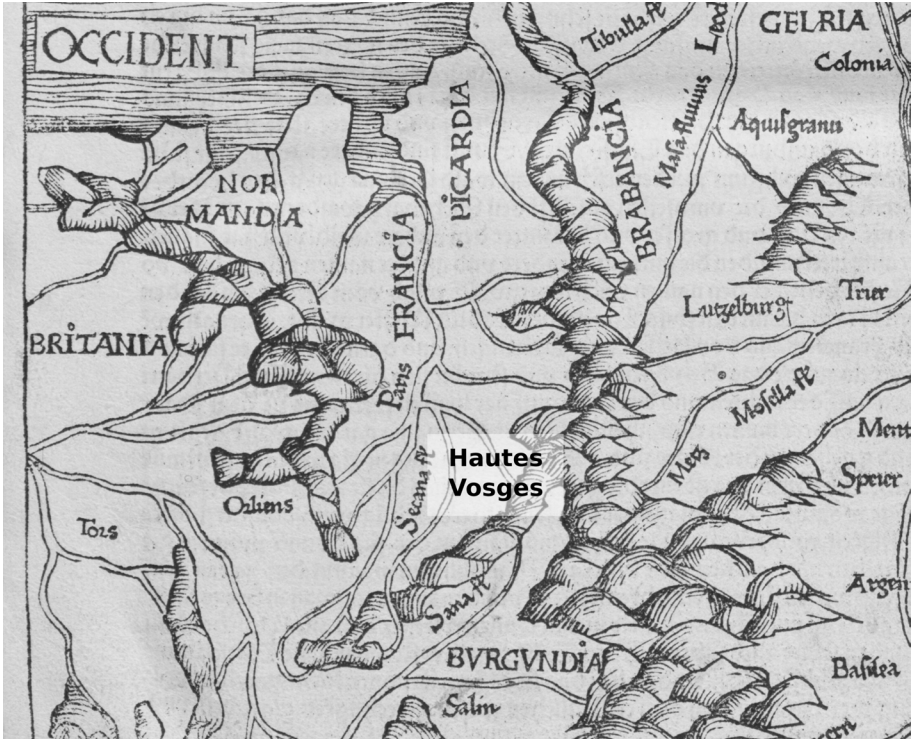


Fig. 2 : Les « Vosges » d'après la carte d'Europe de la *Weltchronik* d'Hartmann Schedel (1493).

Au demeurant, la chaîne montagneuse dont ces dernières constituent la partie la plus élevée ne se situe pas uniquement entre Alsace et Lorraine. La ligne de crête qui sépare la France de l'Allemagne sur la carte de la *Weltchronik* d'Hartmann Schedel conduit des sources de la Seine au bassin de la Dyle, c'est-à-dire du plateau de Langres aux derniers contreforts des Ardennes. L'altitude n'est pas prise en compte, mais le dénivelé coïncide avec une limite qui peut être celle des pays romans. Cette configuration s'observe sur d'autres documents, comme la carte d'Europe d'Ehrrart Etzlaub, vers 1500 et bien au-delà, y compris dans les ouvrages de géographie du début du XIX^e siècle pour lesquels cet ensemble de côtes prend son départ dans les Cévennes. Thierry Allix partage cette opinion. L'objet « Vosges » n'est vraiment identifié, et, en dehors de Ringmann Philésius, qui se fait appeler *Vogesigena*, parce qu'il est né à Eichhoffen, au pied de l'Ungersberg (901 m), et du sympathique médecin de

Plombières Jean le Bon, qui s'est donné le sobriquet de « Solon de Vogé¹² », les humanistes ne s'en prévalent guère. Ce n'est pas le cas du Rhin, le fleuve des saints et des empereurs, le « Nil des Allemands ». Le seul à lui dédier un livre est le docteur Heliseus Roesslin, sous le titre *Des Elsäss und gegen Lotringen grentzenden Wassgawischen Gebriigs gelegenheit...*¹³, qu'on pourrait traduire par « situation de l'Alsace et de la montagne vosgienne qui jouxte la Lorraine », mais c'est une supercherie dans la mesure où cet ouvrage parle presque exclusivement de Niederbronn et, d'ailleurs emploie le mot *Wasgau*, « Vasgovie » pratiquement jamais utilisé pour les Hautes-Vosges. La même déception attend le lecteur des géographes de cabinet comme Franciscus Irenicus, dont les *Germaniae Exegeseos Volumina Duodecim* parus à Haguenau en 1518 sont une médiocre compilation et dont le chapitre *De montibus Germaniae Vogeso ac Alpibus* se limite à l'évocation de sainte Odile et à un renvoi au « Carmen de Vogeso » de Ringmann, composé en 1506, sous la forme d'un catalogue de peuples et de cours d'eau¹⁴.

La moisson est presque aussi maigre en ce qui concerne la nature montagnarde, à l'exception des banalités habituelles de Sébastien Münster, heureusement rattrapées par le passage relatif aux mines de la vallée de la Liépvrette, sous la plume de son correspondant Jean Haubensack. Les naturalistes de la Renaissance mériteraient une enquête plus approfondie : si Hieronymus Bock a bien parcouru le pays de Bitche et les plateaux voisins, son continuateur Melchior Sebitz n'est manifestement pas allé dans les Hautes-Vosges, pas plus que son collègue Tabernaemontanus, herboriste à Wissembourg en 1538 avant d'étudier la médecine et de publier son propre herbier (*Kreuterbuch*) en 1588. En revanche, dès avant 1592, Jean Bauhin excursionne au Rossberg et au Ballon d'Alsace, dans la haute vallée de la Moselle ou dans celle de Masevaux et botanise au-dessus de Soultz et de Cernay¹⁵. Il est possible que son correspondant Conrad Gessner ait, lui aussi, traversé le col de Bussang en direction de Plombières. Pour autant, peut-on imaginer que les lettrés vivant sur place, dans les abbayes des vallées, aient accumulé leur propre savoir et, au besoin, l'aient transmis à leurs amis du plat pays ? L'appellation Florival, *Florigera vallis* (au XI^e siècle) ou *Blumental*, promue par les moines de Murbach¹⁶ n'a qu'une valeur métaphorique. Et les thuri-

¹² Jean LE BON, *Les adages et proverbes de Solon de Vogé*, Paris, Bonfons, 1576.

¹³ Heliseus ROESSLIN, *Des Elsäss und gegen Lotringen grentzenden Wassgawischen Gebriigs gelegenheit*, Strasbourg, B. Jobin, 1593.

¹⁴ Franciscus IRENICUS, *Germaniae Exegeseos Volumina Duodecim*, Haguenau, 1518, Livre VII, ch. XX, fol. 172. Le « De Vogeso monte » de Ringmann occupe les p. 27 et 28 du *De imperii a Graecis ad Germanos translatione* de Michael Köchlin, Strasbourg, Grüniger, en 1506.

¹⁵ Frédéric KIRSCHLEGER, *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes*, t. I, Strasbourg, 1852 ; t. II, Strasbourg, 1857, avec une introduction historique. Notamment sur Bauhin, p. xxvii.

¹⁶ Jean-Baptiste PITRA, *Histoire de saint Léger*, Paris, Wailly, 1846, p. 526, qui cite un manuscrit (disparu en 1870) de la *Vita Leodegari* du moine Frulandus, composée au XI^e siècle.

féraires des monastères vosgiens, Richer de Senones¹⁷, au XIII^e siècle, Herculanus¹⁸, vers 1540, ou Ruyr, des *Saintes Antiquitez de la Vosge* (1625) se contentent de bégayer le même refrain sur le désert apprivoisé par de bons moines¹⁹.

La fameuse ascension du Hohneck par la duchesse douairière Chrétienne de Danemark, en 1547, ou l'excursion de Marguerite de Gonzague sur le même sommet en 1606 ne sont pas des expéditions scientifiques²⁰.

Marcheurs et guerriers

L'invisibilité des sommets vosgiens est-elle un attribut du « territoire du vide » ? Le paysage est facultatif. En 1654, l'itinéraire de Strasbourg à Nancy proposé par Louis Coulon²¹ se contente d'indiquer « de Strasbourg à Molsheim, 3 lieues, de Molsheim à Lunéville, une des bonnes places de la Lorraine, 12 lieues », sans faire état de la déclivité et des difficultés de la route, qui passe par le col de Saâles, à 558 m, en empruntant des vallées. Plus perspicace, Érasme situe la vallée de Kaysersberg au pied des « alpes », en 1516, à un moment où il envisage de passer par la Lorraine pour retourner aux Pays-Bas, mais comme il doit y renoncer, ses observations sont sans lendemain²². On créditera Montaigne d'une vraie curiosité comme le prouve sa traversée éclair du Col de Bussang, de Plombières à Thann, marquée par la visite d'une mine – au Thillot ? – et par le spectacle des montagnes, « où on nous montra, entre autres choses, sur des roches inaccessibles, les aires où se prennent les autours », sans qu'on puisse savoir pour quelles raisons sont chassés ces rapaces qui « ne coûtent là que trois testons du pays », et, de ce fait, ne sont pas des raretés²³.

Les récits des voyageurs au long cours n'ont d'intérêt qu'à partir du moment où ils indiquent des étapes mémorables. Les Messins Jacques d'Esch et Philippe de Vigneulles gagnent Bâle en passant respectivement par le Bonhomme et par Bussang. Le premier quitte Raon le lundi 24 novembre 1433,

¹⁷ Richer DE SENONES, « Gesta Senoniensis ecclesiae », dans Georg WAITZ (dir.), *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, t. XXV, p. 249-345.

¹⁸ « Vie d'Antoine de Lorraine » (1541), dans Don Augustin CALMET, *Histoire... de la Lorraine, Preuves*, Nancy, A. Leseure, 1747-1757, t. III, col. 133 et suiv.

¹⁹ Jean RUYR, *Recherches sur les saintes antiquités de la Vosge*, Épinal, A. Ambroise, 1625

²⁰ *Le Hohneck. Aspects physiques, biologiques et humains*, Strasbourg, Association philomatique d'Alsace et de Lorraine, 1963.

²¹ Louis COULON, *Le fidèle conducteur pour le voyage d'Allemagne, montrant exactement les raretez et les choses remarquables qui se trouvent en chaque ville*, Paris, Gervais Clouzier, 1654, p. 57.

²² Georges BISCHOFF, « Marignan, l'Alsace et la Lorraine. Les Vosges et l'invention d'une Europe nouvelle », *Annales de l'Est*, numéro spécial, 2006, p. 105-120.

²³ Michel DE MONTAIGNE, *Journal de voyage de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581*, éd. Alexandre D'ANCONA, Castello, S. Lapi, 1889, p. 25.

traverse Saint-Dié « et entrent en montaignes de Volges et passent par devant le Bon Homme et vincent a Keiserberch au chief des montaignes », le soir même²⁴. En 1486 son compatriote écrit « de Remiremont, nous prîmes notre chemin tout droit à travers les grandes forêts où croissent les sapins, jusqu'à Saint Thibaut d'Alsace²⁵ », en signalant, pour la première fois, la spécificité végétale des vallées de la Moselle et de la Thur.

La relation la plus pertinente d'une traversée des Hautes-Vosges est celle de l'architecte vénitien Vincenzo Scamozzi, sur le chemin de retour de Paris au Rhin, en avril 1600. C'est un journal exceptionnellement précis, qui décrit Fraize :

village de taille médiocre sis en bonne plaine, en une vallée bien fertile, avec des collines de hauteur variable couvertes de champs ensemencés et de bois. Et, parce qu'ici la montagne commence à devenir escarpée, il fallut doubler les bêtes de trait des chariots de bagage pour monter plus facilement²⁶.

S'ensuit la visite d'une forge, ou plutôt, d'une installation métallurgique destinée à séparer le plomb et l'argent du minerai extrait des mines voisines, et la description de la montée vers le Bonhomme :

Nous retrouvâmes Plainfaing, gros village avec beaucoup de maisons, des emblavements alentour et des montagnes couvertes de sapins et de genévriers. Ici, ils commencent à se vêtir à l'allemande, coiffés de bonnets, *etc.* Montant ainsi nous parvînmes au sommet des plus hautes montagnes, partie de bon sol noir et fertile, partie de pierres brunes et d'autres noires ; en bien des endroits, surtout là où le soleil ne se montre pas, il subsistait de la neige...²⁷.

Rien sur l'élevage, notons-le. Même image plutôt flatteuse sur le versant oriental, le Bonhomme, un village relativement grand et étendu dans la vallée, « villa assai granda e distesa per la valle », au milieu des bois, où les voyageurs s'arrêtent dans « deux mauvaises auberges », avant de reprendre leur voiture sur une route pierreuse et difficile, dans une vallée malcommode, puis *Putrai*, Lapoutroie, « une villette, où il y a beaucoup de maisons, et où le sang des habitants est beau, ceux-ci s'habillant à l'allemande [...] et parlent français ». Et de revenir sur le paysage, très fertile, avec des vignes d'un côté, des bois de l'autre ». Les Vénitiens traversent Kaysersberg puis s'arrêtent, pour la nuit, à *Ingville*, c'est-à-dire Ingersheim.

²⁴ *Die Metzger Chronik des Jaique Dex*, éd. par Georg WOLFRAM, Leipzig, Quelle & Meyer, 1906, p. 408-409.

²⁵ Charles BRUNEAU, *La chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 4 vol., 1927-1933, ici t. III, p. 124.

²⁶ Paulette CHONÉ, « La Lorraine vue par un architecte italien. Le voyage de Vincenzo Scamozzi : 28 mars-15 avril 1600 », *Le Pays lorrain*, 1982, p. 65-86. L'original du *Taccuino di viaggio da Parigi a Venezia (14 marzo-11 maio)* a été publié par Franco Barbieri, Rome/Venise, 1959 ; le passage concernant l'Alsace, du Bonhomme à Bâle, p. 75, notes p. 127 n'est pas traduit par Paulette Choné.

²⁷ P. CHONÉ, « La Lorraine vue par un architecte italien... », *op. cit.*

L'utilisation de toponymes « francisés » – Colmar se dit Colombier – doit être mise au crédit des accompagnateurs welsches. Elle rend compte d'une familiarité « en miroir », qui s'exprime par l'adoption ou par la traduction des noms indigènes et se manifeste par des allées et venues continues, relations économiques, mais aussi culturelles au sens large. Les pèlerinages interrégionaux existent, à l'exemple de Notre-Dame de Sewen, au pied du Ballon d'Alsace ou Saint-Thiébaud de Thann : en 1498, Sébastien Brant fait l'éloge du premier cité, à la croisée de l'allemand et du français, comme l'a reconnu une indulgence d'Alexandre VI²⁸. Remiremont ou Saint-Dié ont de fortes connexions en Alsace.

Le même tropisme joue pour les bains de Plombières alias *Plummers*, considérés comme la grande destination des curistes de la vallée du Rhin et, partant, comme une annexe de l'Alsace²⁹.

On l'a dit, le trait le plus caractéristique de ces trajets est la familiarité toponymique, bien différente du dépaysement. Pétri d'humanités, Scamozzi définit le pays où il arrive comme « *il stato de Raurci Hor*³⁰ », ce qui se réfère aux Rauraques, mais ce n'est pas le nom que se donnent les habitants du versant oriental : même de langue française, les sujets de la Maison d'Autriche se qualifient d'« Allemands ». La longueur d'onde de ce vocabulaire en miroir mérite d'être examinée plus attentivement : elle correspond à des relations permanentes, à une journée de marche par rapport aux cols, sans que les Hautes-Vosges puissent être tenues pour un obstacle dissuasif. Le fait que le trafic marchand emprunte les cols du Bonhomme (949 m) et de Bussang (727 m) depuis le début du XIII^e siècle, comme le suggèrent des infrastructures médiévales, est indissociable de l'ouverture de nouvelles routes internationales, en liaison avec la vallée du Rhin et le plateau suisse³¹. La construction des châteaux forts de Kaysersberg, du Pflixbourg et Thann au débouché des vallées de la Weiss, de la Fecht et de la Thur, et, au sud, de Belfort, correspond très exactement à la décennie 1220.

La perméabilité de la montagne invite à s'interroger sur sa valeur de « sanctuaire » en temps de guerre. Un inventaire des opérations militaires

²⁸ Georges BISCHOFF, « *Sed etiam*. Transition, échange ou confrontation linguistiques à Belfort, dans les seigneuries de la Porte de Bourgogne et dans les Vosges » (fin du moyen âge, début des temps modernes), *Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation*, t. LXXXVIII, 1998, p. 55-62.

²⁹ Antoine FOLLAIN et Nicolas GUIBOURG, « Plombières, un village thermal au XVI^e siècle dans les Vosges d'après le procès du "secret du Baing" », *Histoire et sociétés rurales*, n° 58, 2022, p. 149-204 ; Georg PICTORIUS, *Badebüchlein*, Mulhouse, 1560, p. 22 : « Quoique le bain de Plombières se trouve au milieu de la montagne lorraine, en l'occurrence au pays welsche (Welschland), notre pays de Haute-Alsace n'est pas loin et tous les curistes alsaciens s'y rendent ».

³⁰ Sans doute une mauvaise lecture de *Rauracorum*.

³¹ Christian WILSDORF, « Dans la Vallée de la Thur aux XIII^e et XIV^e s, la transformation du paysage par la route », *Bulletin philologique et historique*, 1967, 1969, p. 303-330 ; Pierre RACINE, « Autour des relations entre l'Alsace et l'Italie à la fin du Moyen Âge », *Revue d'Alsace*, 1981, p. 55-59.

antérieures à l'annexion française pourrait plaider pour la thèse du contournement par les cols de Saverne et de Saâles ou par la Porte de Bourgogne, comme c'est le cas pour les débordements de la guerre de Cent Ans (1365, 1375, 1439, 1444-1445), des offensives menées depuis le duché de Lorraine (1516, 1525, 1587, 1592) ou des passages de troupes, mais le noyau montagneux le plus dense n'en est pas, pour autant, indemne. La vallée de Munster, qui passe pour être un cul-de-sac, n'en a pas moins une valeur stratégique, illustrée par des raids de l'autre côté de la crête, en empruntant vraisemblablement les sentiers des marcaires : en 1352, par exemple, ses habitants s'emparent d'un important troupeau dans la vallée de la Meurthe³². Il en va de même en 1467 lors d'une expédition de représailles de la noblesse alsacienne dans le même secteur. À partir des Guerres de Bourgogne (1474-1477), les plans de défense de l'Alsace prennent en compte le contrôle de la crête et des hautes vallées : à l'instar de leurs voisins de Munster, Thann ou Masevaux, les habitants de Kaysersberg ont parfaitement conscience de ces enjeux, comme ils l'exposent à Charles-Quint en 1521 :

Votre ville de Kaysersberg, en Alsace est une cluse, une porte ou un verrou de ce côté-ci de la crête qui sépare les pays allemands et welsches... Elle est traversée par une landstrasse³³ qui conduit en Lorraine, Luxembourg, Brabant ainsi qu'en France ou en tout autre endroit où votre Majesté pourrait vouloir se rendre³⁴,

Lorsque des hostilités se fixent à la périphérie du massif, en impliquant des armées véritables, le relief se prête particulièrement à des attaques-surprises ou à la guérilla. Dans la phase la plus aiguë de la guerre de Trente Ans, entre 1632 et 1638, une place forte montagnarde comme Wildenstein ou les redoutes du Hohneck jouent un rôle précieux pour leurs occupants. L'irruption des Suédois à Saint-Dié, en juin 1633, se place dans un chassé-croisé permanent avec les Impériaux et les Lorrains. Des recherches approfondies pourraient cartographier ces manœuvres, en fonction des camps établis par les belligérants sur le piémont, Lure et Faucogney, le secteur de Belfort, l'Ochsenfeld, les environs de Colmar.

Les usages de la montagne

Vues de l'extérieur, les Hautes-Vosges sont loin d'être un *no man's land* mais échappent quand même au regard. Peut-on corriger cette impression en partant des documents de la pratique ? Un excellent observateur comme Vincente Scamozzi ne parle pas de l'élevage, qui crève les yeux, comme on le verra plus loin, mais décrit les vallées comme des paysages de campagne

³² Gérard BOBENRIETER, « 1352 : le chapitre de Saint-Dié se plaint des habitants du Val Saint-Grégoire », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, 1979, p. 7-9.

³³ Voie publique, de « grande communication ».

³⁴ Archives municipales de Kaysersberg, BB 49 : lettre adressée à Charles-Quint en 1521.

dominés par des forêt. Les archives des seigneuries et des communautés évoquent-elles une spécificité dans les usages et les comportements ? Peut-être pas, si on exclut l'exploitation minière, dont le rapport à l'environnement naturel est bien encadré, mais, somme toute, difficile à ajuster aux activités préexistantes et se focalise plutôt sur des pentes vierges ou réputées telles.

L'exemple du Ballon d'Alsace est éloquent. Les vallées qui jouxtent ce sommet à l'appellation tournante – Ballon tout court, Belfortisch Belchen au ^{xvi}^e siècle³⁵ – tirent-elles profit de la montagne ? En 1302, le receveur du comté de Montbéliard, qui comprend alors la région de Belfort, rend compte des deux derniers exercices de sa gestion et signale, parmi les revenus de son maître, les « censes dou Vault », c'est-à-dire Rosemont, qu'on peut considérer comme des fermages, « l'antraige des herbes de Ballom, deïx sols » et « la seie dou Pois, vint solz ». Ces deux derniers items relèvent incontestablement de l'économie montagnarde : l'« antraige » désigne le droit d'entrée payé par le locataire du pâturage du Ballon dont c'est, incidemment, la première mention. « La seie dou Pois » doit être comprise comme une scierie, située à Lepuix. En 1415, le terrier de cette même seigneurie signale six scieries hydrauliques en activité, et plusieurs autres désaffectées. Leurs détenteurs sont tenus de livrer des planches ; ceux de Vescemont « puent et doivent penre sapins pour faire laons es bois des montaignes », ce qui nous renseigne sur la présence de ces résineux, bien que ce soit une évidence. Il n'est plus question des « herbes du Ballom » amodiées au début du ^{xiv}^e siècle, et rien ne permet d'affirmer que les habitants de la vallée y fassent paître leurs bêtes, dont la présence n'est pas citée.

En dehors du « grand pâturage » dont jouissent les bourgeois de Munster au-delà de la crête, les sources relatives à l'estive des troupeaux sur les pentes et les sommets vosgiens sont ténues. Les chaumes qui relèvent de l'abbaye de Murbach, comme l'Oberlauchen, de celle de Masevaux, au Rossberg ou de l'évêque de Strasbourg, au Grand Ballon ne sont connues qu'incidemment, contrairement aux pâturages du Val d'Orbey, qui accueillent des milliers de vaches – 6 000 bêtes sur un peu moins de 5 000 hectares d'herbages – à la veille de la guerre de Trente Ans, comme l'a montré un article pionnier³⁶, mais ne s'inscrivent peut-être pas dans des réseaux de transhumance au long cours. Attestée au ^{xv}^e siècle, la désignation d'origine « munster » s'étend au-delà des alpes contrôlés par les Munstériens puisqu'on la signale à Masevaux en 1525 et au Ballon d'Alsace dans la seconde moitié du ^{xvi}^e siècle.

Les rares contrats présents dans les archives montrent que leurs usagers fonctionnent en réseau, en maîtrisant les accès vers des sommets éloignés :

³⁵ Léon GAUTHIER, *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, Paris, Honoré Champion, 1907, n° 31, p. 143-151 ; ici p. 146. Sur le Ballon, voir Archives d'Alsace, site de Colmar (désormais AA68), E 3310.

³⁶ Odile KAMMERER, « Le cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans : pour une histoire écologique », dans Jean-Michel BOEHLER, Dominique LERCH et Jean VOGT (dir.), *Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg, Istra, 1983, p. 149-160.

ainsi, en 1596, les revenus en nature sur la partie « belfortaine » du Ballon d'Alsace se montent à 110 livres de fromage (*kes*) dus par Blasy Hanns Peter (un nom germanisé pour Blaise Jean Pierre) de Vescemont et ses associés et 12 livres de *münster käs* provenant de Simon Weysslin de Mollau et ses associés de la vallée de Saint-Amarin « en raison du pâturage de la montagne du Belchen ou Ballon qui se trouve derrière *Sod*³⁷ » dont ils sont les amodiateurs pour une durée de six ans. Comme le toponyme Sod désigne les villages de Wegscheid et Kirchberg, dans la vallée de la Doller, on peut admettre que ces marcaires de la vallée de la Thur remontent le Rimbachrunz pour gagner le Belacker, redescendent par le Soultzbach pour arriver à Wegscheid, dont le nom, connu depuis le XIII^e siècle, indique une bifurcation, et poursuivent vers la crête en suivant le ruisseau du Lehtelweiherbachle, pour arriver à destination, au-dessus de Riervescemont. Cet itinéraire rend compte de la capillarité des chemins qui traversent les Hautes-Vosges. En 1510, l'empereur Maximilien n'a-t-il pas autorisé les bourgeois de Masevaux à aménager une route pour rejoindre la Lorraine par le Gresson, en évitant le Col de Bussang³⁸ ? Et l'abbé de Murbach n'a-t-il pas entrepris la même chose, du côté d'Oderen, quelques années plus tard³⁹ ? Le Gresson, qui est un alpage de 1 000 m d'altitude et se trouve sur la rive gauche de la Doller, est vraisemblablement amodiée à la même équipe, qui comprend en outre deux villageois de Mosbach.

En 1565, le contrat avait fait l'objet d'un contentieux avec son précédent détenteur, le greffier de Masevaux : le bail était alors de neuf ans, pour un canon de 28 livres par an au lieu de 60 à la fin du siècle et de douze « bons fromages de Munster⁴⁰ ». Pour autant qu'on puisse le dire, le sommet du Ballon faisait l'objet d'une rude concurrence entre ses confrants : l'abbaye de Masevaux y avait sa propre marcarie – le mot *melkerei* apparaît dès cette date –, de même que la seigneurie de Belfort, tandis que le duc de Lorraine entretenait la sienne, ultérieurement reconvertie en Jumenterie. Les abreuvoirs étaient-ils partagés ? Comme la remise en cause des privilèges accordés aux habitants de Munster par Charles III est exactement contemporaine de ces ajustements⁴¹, on peut se demander si l'exploitation des Hautes Chaumes n'est pas entrée dans une sorte d'emballément imputable à un marché toujours plus tendu. Les quelques règles qui régissent l'estive des Munstériens vont dans ce sens :

³⁷ Archives départementales du Territoire de Belfort, 3 B 281 : « *von wegen des weidanges des pergens Bülchen oder Ballon hinder Sodes gelegen* ».

³⁸ Aimé BRUN, « 1510 : une route à péage au Gresson », *Patrimoine Doller*, 1999, p. 5-7.

³⁹ *Hans Stoltz's Ursprung und Anfang der Statt Gebweyler : Sagen- und Tagebuch eines Bürgers von Gebweiler zur Zeit des Bauernkriegs*, éd. par Julien Séc, Colmar, J.-B. Jung, 1871.

⁴⁰ AA68, 1 C 7735, lorsque la Maison d'Autriche dégage la seigneurie de Belfort, précédemment tenue par les barons de Morimont-Belfort ; et 10 G 26, sur les amodiations de l'abbaye de Masevaux à la fin du XVI^e siècle.

⁴¹ Pierre BOYÉ, *Les hautes chaumes des Vosges. Etude de géographie et d'économie historiques*, Paris-Nancy, 1903 reste, évidemment la référence, reprise et légèrement complétée par de nombreux commentateurs.

proscrire les vaches extérieures à la vallée, sanctionner les incendiaires des cabanes de bergers⁴² – un indice de rivalités particulièrement aiguës –, ne pas gaspiller le lait, ménager les chevaux de bât⁴³. À la fin du XVI^e siècle, la production de fromage et de beurre s'inscrit dans des circuits internationaux : la célèbre « Maison Kammerzell » de Strasbourg est mise au goût du jour par un crémier qui s'approvisionne aussi bien aux Pays-Bas qu'en Italie ou en Suisse, et, bien sûr dans les Vosges. Le poète Fischart fait rimer *Münsterkääs* et *Elsass*, ou plutôt *Weinsass*, en jouant sur les mots⁴⁴.

La densification des alpages va de pair avec une exploitation des pentes toujours plus active : on pense d'abord à la forêt, avec les charbonniers, qui se servent de hêtre plutôt que de sapin, les bûcherons, qui fournissent le soutènement des galeries de mines, et les scieurs. Là encore, la recherche devrait permettre de vérifier la thèse d'une culture raisonnée des essences forestières : les sapins ne poussent pas spontanément, mais sont entretenus avec soin⁴⁵.

Enfin l'extraction de minerais se traduit par des aménagements nombreux, avec de véritables villes champignons, comme la « *Fürst* », le Faîte, alias La Croix aux Mines, documentée par l'album de dessins d'Heinrich Gross vers 1529, les nombreuses implantations du versant alsacien du col de Sainte-Marie aux Mines⁴⁶, Auxelles, où il existe un village neuf fort de 130 baraques vers 1570⁴⁷, Giromagny, qui se substitue à Chaux comme chef-lieu du Rosemont, etc.

Marqué par l'arrivée d'une population allogène, de mineurs germanophones et, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, souvent suspects de luthéranisme, ce phénomène a des conséquences externes – l'intégration de la

⁴² Sur ces installations, voir le coutumier du XV^e siècle relatif au Hohneck retrouvé par Christian Wilsdorf, qui prévoit sur ce sommet « une hutte sèche (*truckene hute*) et pour le bétail une étable qu'on puisse fermer (*einen bestützigen stal*) et une clôture garnie de fer », confiés aux soins de deux valets (*knechte*), avec possibilité pour ces derniers de passer l'hiver dans le domaine (*hof*) de Remiremont. Christian WILSDORF, « Le Hohneck, aspects physiques, biologiques et humains », *Société philomathique d'Alsace*, 1963, p. 359-360. Vers 1514, le gentilhomme Nicolas de Schauenbourg est accusé d'avoir fait incendier la hutte dépendant de l'évêque de Strasbourg au Grand Ballon (Archives d'Alsace, site de Strasbourg – désormais AA67 –, III B, fonds Wetzlar).

⁴³ AA68, 1 H Munster n° 24/1, p. 1-21 : traduction française du livre des serments de Munster établi en 1490 par Christophe de Montjustin.

⁴⁴ Georges BISCHOFF, *Dans le ventre de l'Alsace. L'âge d'or de la gastronomie alsacienne (1470-1620)*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2020, p. 25 et 195-198.

⁴⁵ *Idem*, « Vert et chrétien, tricolore et laïc : les racines alsaciennes du sapin de Noël », *Autour de l'arbre de Noël : mentions, traditions et symboles dans le Rhin supérieur et au-delà*, Sélestat, Amis de la Bibliothèque humaniste, 2022, p. 41-66.

⁴⁶ Voir les nombreuses publications de Pierre FLUCK, notamment, en collaboration avec Dorine BARRÉ et David BOURGEOIS, *Le prolétariat de la Renaissance. Les révélations d'un village de mineurs (la Fouchelle, Val d'Argent, Alsace)*, Soultz, 2020.

⁴⁷ AA68, 2 E 220.

montagne dans une économie précapitaliste – et des effets sur place, du fait de ce différentiel économique et social.

Les structures préexistantes sont, croit-on, régies par des coutumes immémoriales⁴⁸. Elles ont probablement été dessinées au haut Moyen Âge, quand se sont formés les patrimoines des grandes abbayes, Remiremont, Lure, la croix monastique dont Saint-Dié est l'épicentre, Munster, Murbach et Masevaux. Le peuplement originel supposé s'est coulé dans d'immenses circonscriptions de vallées, à l'instar du Val Saint-Grégoire ou du ban de Masevaux, qui s'étend du Gresson à la plaine en suivant le bassin de la Doller. Cette configuration, qu'on pourrait comparer à celle des premiers cantons suisses, pourrait alimenter l'image de « républiques montagnardes », que les hommes des Lumières ont prêtée aux habitants de La Bresse, comme on l'a dit, ou que des médiévistes ingénus ont collée à ceux d'Oderen ou de Munster⁴⁹.

Tout n'est pas faux dans ces interprétations, notamment parce que les libertés locales cherchent à protéger les usages de la nature et rendent compte d'enjeux transvosgiens. Les villageois d'Oderen – le Val d'Aire de Thierry Alix – reconnaissent l'abbesse de Remiremont comme leur protectrice, et ceux de Munster jouent continuellement à saute-mouton à travers la crête : la toponymie bilingue est, cette fois, le signe de cette proximité⁵⁰.

En considérant tous ces éléments, on peut formuler l'hypothèse d'une montagne débordant d'activités, d'un monde plein, aux antipodes de la « terre de conquête » qu'elle a pu être au début du Moyen Âge, et, peut-être aussi, qu'elle est redevenue ensuite, après la guerre de Trente Ans. On s'interrogera cependant sur le séquençage de ce processus. Le dynamisme, incontestable, du XIII^e siècle a-t-il été compromis par les crises du siècle suivant ? Et ce que nous venons de décrire pour le début des temps modernes a pu, à son tour, être confronté à de nouvelles perturbations, l'épuisement des ressources minières et forestières, les aléas du marché, *etc.*, dès le début du XVII^e siècle.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de l'environnement peut en donner la clé, à condition d'ouvrir la perspective sur d'autres massifs, la Forêt-Noire, le Jura, les Alpes, pour s'en tenir aux montagnes les plus proches.

⁴⁸ Cette thématique a longtemps été le fait des ethnologues, comme Gabriele CHAVOEN, *Das elsässische Münstertal : eine Landeskunde*, Fribourg en Brisgau, 1940.

⁴⁹ La thèse des « libertés originelles » ou de l'affranchissement précoce des habitants de la montagne est exposée par des nombreux auteurs du XIX^e siècle, notamment par l'abbé Auguste HANAUER, *Les constitutions des campagnes d'Alsace au Moyen Âge*, Paris-Strasbourg, 1866. Voir aussi Georges BISCHOFF, « Autorité seigneuriale et liberté à Munster au Moyen Âge : le Traité de Marquard (1339) », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster*, 2006, p. 21-61 et 2008, p. 13-56.

⁵⁰ Voir Robert SCHMITT, « Regards vers les cimes vosgiennes, Le Hohneck, aspects physiques, biologiques et humains », *Bulletin de l'Association philomatique d'Alsace et de Lorraine*, 1963, p. 349-360.

*NOUVELLES DONNÉES POUR LA CONNAISSANCE DES ENVIRONNEMENTS
SOMMITAUX : ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DES MARCAIRIES DU ROSSBERG (68)
ET PERSPECTIVES INTERDISCIPLINAIRES*

Lucie WISSENBERG

La méthodologie scientifique de l'archéologie est traditionnellement tournée vers la prise en considération de données produites par d'autres disciplines, dans le but d'interpréter judicieusement les vestiges découverts et d'en comprendre les contextes. Cette pluridisciplinarité englobe de nombreuses spécialités à cheval entre les sciences humaines et les sciences de la nature, et s'observe par exemple à travers le recours à l'archéométrie¹. De la même manière, toute opération archéologique – qu'elle soit préventive ou programmée – accorde une place essentielle aux sources historiques et aux données issues des archives. Exploités en amont et lors des phases de traitement des données finales (dites « post-fouilles »), les renseignements qui en découlent se révèlent essentiels à la compréhension d'un site. Ces fondements méthodologiques ont pu être à la fois vérifiés et questionnés dans le cadre de l'étude consacrée au Rossberg.

Une série de deux campagnes archéologiques a été menée sur un des sommets les plus méridionaux du massif vosgien. Engagées à l'origine dans le cadre d'une thèse en histoire environnementale², les opérations archéologiques ont été pleinement ancrées dans une logique interdisciplinaire, dans la mesure où ce site a pour particularité d'avoir été étudié à plusieurs reprises par des équipes de recherche de divers domaines depuis la fin des années 1990. Les données produites à l'occasion des fouilles de 2019 et 2020 ont dès l'origine été destinées à former un discours général, capable de questionner l'interdisciplinarité construite autour d'un objet d'étude commun qui s'appuierait sur les interrogations épistémologiques engagées aujourd'hui par l'histoire et les humanités environnementales. L'intention est ainsi de présenter la manière dont une fouille, respectant les canons méthodologiques de la

¹ Le terme « archéométrie » regroupe toutes les disciplines scientifiques qui développent et utilisent des méthodes physiques ou chimiques pour les études archéologiques.

² Jean-Baptiste ORTLIEB, thèse en histoire débutée en 2018, en cotutelle entre l'Université de Strasbourg (UMR 7363 SAGE) et l'Université d'Anvers (ENVIRHUS), *Histoire environnementale des sommets des Vosges méridionales, XIII^e-XIV^e siècle*.

discipline archéologique, peut apporter des éléments inédits et essentiels à des questionnements environnementaux globaux³.

Contexte général des marcairies du massif du Rossberg

Le massif du Rossberg se situe dans la partie méridionale du massif vosgien, à cheval entre les vallées de la Thur et de la Doller. Sa partie sommitale se compose d'un vaste pâturage d'altitude sur près de 170 hectares et comprend une succession de sommets secondaires. Les marcairies, bâtiments d'estive auxquels est consacrée l'étude, se trouvent au cœur de cette chaume, au niveau du replat formé entre les deux points culminants du Rossberg à l'ouest (1 192 mètres d'altitude) et du Thanner Hubel à l'est (1 183 mètres d'altitude). Plus précisément, le site étudié se trouve sur le versant sud de ce replat, à 200 m en aval de la ligne de crête et de l'actuel refuge de la Waldmatt (Ski Club Rossberg). L'ensemble de la partie sondée se trouve sur le ban communal de Masevaux-Niederbruck, à proximité immédiate de la limite communale avec Bourbach-le-Haut. La parcelle de pâturage sur laquelle se trouve la chaume est aujourd'hui encore exploitée pour l'élevage bovin dans le cadre de la pratique de l'estive. À 1 080 mètres d'altitude, ce secteur est caractérisé par une pente inférieure ou égale à 19 %.

Le terme générique⁴ de « marcairie » désigne un type de bâtiment spécialisé abritant les activités pastorales d'estive des sommets vosgiens, dans une région très majoritairement engagée dans l'élevage bovin⁵. Propre au massif, ce terme et ses dérivés sont attestés au moins depuis le xv^e siècle. Il tire son nom du marcaire (*Melker*, *Malcker* en alsacien), qui désigne dans les Hautes-Vosges la personne chargée de traire le bétail, autrement dit le gardien de troupeau qui s'assure également de la transformation du lait et de la production de fromages. La marcairie s'impose comme le cœur d'un système complexe fondé sur l'exploitation pastorale par les populations des vallées proches des chaumes d'altitude. Ce modèle traditionnel, que l'on retrouve dans la plupart des massifs d'Europe occidentale, repose sur des ressources et des dispositions que les sociétés locales cherchent à valoriser : un terrain au relief praticable (avec une pente limitée), un pâturage ouvert et entretenu pour le bétail, une forêt et une lisière suffisamment proches pour se fournir en bois, et un accès à

³ Les travaux de Christine Rendu, notamment, ont été l'occasion de démontrer l'apport d'un dialogue interdisciplinaire en archéologie, à l'image de l'apport de l'anthropologie dans ses études consacrées aux Pyrénées. Christine RENDU, *La montagne d'Enveig : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet, Trabucaire, 2003.

⁴ Différentes terminologies apparaissent dans les sources pour désigner ces bâtiments, qu'elles soient en langue allemande ou française : « vacherie », « baraque », « giste », « loge », « hutte », « Schopf », etc. Pierre BOYÉ, *Les Hautes-Chaumes des Vosges. Étude de Géographie et d'Économie historiques*, Nancy, Berger-Levrault, 1903, p. 98.

⁵ Traditionnellement, les troupeaux sont envoyés sur les pâturages de la Saint-Georges (23 avril) jusqu'à la Saint-Michel (29 septembre).

l'eau, le plus souvent avec la proximité d'une source pour le marcaire et le bétail. Ces conditions permettent d'entrevoir l'existence d'un rapport étroit construit entre les sociétés et un milieu à valoriser fondé sur des équilibres parfois instables : source qui se tarit, forêt qui s'agrandit après des années d'abandon, *etc.* C'est au travers de ce rapport historiquement établi que la marcarie s'impose comme un objet d'étude environnemental privilégié.

L'architecture générale de ces bâtiments d'estive se caractérise par l'existence de plusieurs modèles et organisations en fonction de leur altitude et de leur situation dans l'étagement, comme l'a proposé Jérôme Raimbault dans son étude consacrée à la vallée de Munster⁶. On distingue alors principalement deux types de grandes marcaries sur les chaumes situées au-delà de 1 000 mètres d'altitude : la marcarie monobloc, sous un toit unique, et la marcarie à logis et étable accolés en ligne droite avec des toits individuels. Une typologie complète des bâtiments d'estive reste néanmoins difficile à établir à partir des marcaries encore en élévation aujourd'hui dans le massif. Même si elles témoignent d'une architecture originale propre à la région, leur évolution demeure mal connue, ou bien se fonde sur des informations très lacunaires. Les plus anciens bâtiments d'estive conservés, souvent intégrés à des exploitations plus grandes ou transformés aujourd'hui en fermes auberges, ne remontent pas au-delà du XVIII^e siècle.

Le massif du Rossberg : entre archives et données géographiques

Les sources d'archives ont permis d'établir tôt une première chronologie du partage du massif à partir du haut Moyen Âge entre les abbayes bénédictines de Masevaux (fondée en 728) qui contrôle la vallée de la Doller, et de Murbach (fondée en 727) qui contrôle la basse vallée de la Thur⁷. Jusqu'à la période révolutionnaire et la disparition de ces communautés religieuses, les chaumes restent partiellement sous leur autorité. À partir du XIV^e siècle au moins, les

⁶ Jérôme RAIMBAULT, *Une architecture pour l'estive : les marcaries de la vallée de Munster, Haut-Rhin*, Lyon, Lieux-dits, (« Parcours du Patrimoine », n° 359), 2010.

⁷ Les travaux consacrés à l'histoire temporelle des deux abbayes sont riches mais inégaux. Pour Murbach et la vallée de la Thur, on se référera aux travaux suivants : Georges BISCHOFF, *Recherches sur la puissance temporelle de l'abbaye de Murbach (1299-1525)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace et des régions de l'Est (« Recherches et documents », t. XXII), 1975 ; René BORNERT, *Les Monastères d'Alsace*, t. II/2, Strasbourg, Éditions du Signe, 2009, p. 7-250 ; André GATRIO, *Die Abtei Murbach in Elsass. Nach Quellen bearbeitet*, Strasbourg, Le Roux, 1895 ; Gilles SIFFERLEN, *La vallée de Saint-Amarin. Notes historiques et descriptives*, Strasbourg, Le Roux, 1908. Pour Masevaux et sa vallée : René BORNERT, *Les Monastères d'Alsace*, t. I, Strasbourg, Éditions du Signe, 2008, p. 574-583 ; Christian PFISTER, « Histoire sommaire de l'ancienne seigneurie de Masevaux », dans *Idem, Pages alsaciennes*, Paris, Les Belles Lettres, Presses 1927, p. 168-196 ; Pirmin TRESCH, *Histoire de Masevaux, abbaye et sanctuaire*, traduit de Pallemant et annoté par Étienne-Martin TRESCH, Strasbourg, Société Savante d'Alsace et des Régions de l'Est (« Recherches et documents », t. XXXVII), 1985 ; Bernhard METZ, « Essai sur la hiérarchie des villes médiévales d'Alsace (1250-1350). 2^e partie », *Revue d'Alsace*, n° 134, 2008, p. 129-167.

abbayes doivent en effet faire face à plusieurs revendications et changements dans les rapports de force. Ces informations transparaissent dans les archives, surtout à travers les documents qui témoignent d'une multiplication des cas de litiges autour de la propriété ou des droits d'usage des chaumes. Plusieurs cartes modernes donnent des précisions très intéressantes indiquant des rapports à l'espace et des figures représentant les marçairies du massif (fig. 1).

Aux données issues des archives s'ajoutent celles issues d'études des sols. Ces approches complémentaires et la confrontation entre les différentes informations permettent, lorsque cela est possible, d'élaborer un récit plus complet de l'histoire d'un environnement. Le Rossberg a ainsi fait l'objet de plusieurs études géomorphologiques produites par les géographes de l'UMR 7362 LIVE, notamment dans le cadre de la thèse de géographie de Stéphanie Goepf⁸. Cette dernière a proposé en 2007 de reconstituer plusieurs phases d'anthropisation et d'évolution du paysage sommital⁹ à partir notamment d'analyses anthracologiques¹⁰. Si, au Néolithique, l'état du massif du Rossberg a pu se résumer à « une absence ou une quasi-absence de traces d'anthropisation », Stéphanie Goepf met en évidence jusqu'au Bronze ancien (avant 1500 av. J.-C.), l'existence supposée de quelques clairières, mais surtout d'une continuité du massif forestier des sites d'altitude. Au Rossberg, l'âge du Bronze final (1400 à 800 av. J.-C.) marque un tournant dans l'évolution des paysages sommitaux avec la présence attestée d'une première phase de défrichement par le feu. Trois charbons de l'étude de Goepf viennent ensuite renseigner l'existence d'une seconde phase de défrichement pour La Tène (450-50 av. J.-C.), puis pour la période romaine (50 av. J.-C.-500 ap. J.-C.). L'hypothèse mise en avant est alors celle d'une réouverture par brûlis des pâturages précédents, mal entretenus ou abandonnés, avec une alternance entre des phases de recolonisation par des espèces végétales pionnières et des phases de réutilisation et d'entretien des pâturages. L'environnement des sommets ne se caractérise donc pas par l'existence d'un paysage stable, mais bien par une

⁸ Stéphanie GOEPP, *Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes du massif vosgien – Déterminismes environnementaux et actions de l'Homme*, thèse de géographie, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2007.

⁹ Au sein d'une approche interdisciplinaire, le « paysage » s'impose comme une notion polysémique qui a largement été discutée par les différentes disciplines qui se sont saisies de la question environnementale. Voir notamment Gérard CHOUQUER, « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études rurales*, n° 157, 2001, p. 235-252 ; Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, 2012 (1^{ère} éd. 1982). Du point de vue de la perception d'un espace, nous ferons ici du paysage la « tranche visible et subjective du rapport complexe qu'entretiennent les sociétés humaines et leur environnement ». Voir Jean-Baptiste ORTLIEB, « Du paysage à l'environnement : le massif du Rossberg aux périodes médiévale et moderne », *Revue d'Alsace*, n° 145, 2019, p. 109-134.

¹⁰ L'anthracologie repose sur l'étude des charbons de bois pour déterminer les essences d'arbres dont ces charbons proviennent. Couplée à des datations par radiocarbone, cette discipline permet de donner des informations essentielles sur l'aspect des forêts anciennes et des interactions avec l'Homme.

série de fluctuations dans le temps long, en fonction des relations qui existent et se recomposent entre ces environnements et les sociétés locales qui cherchent à les valoriser. Ce constat se confirme pour les périodes médiévale et moderne : la réouverture des pâturages durant les premiers siècles de la période médiévale concorde plus globalement avec l'observation de parcelles et de structures alto-médiévales sur les sites d'altitude qui pourraient démontrer l'engagement par les nouveaux propriétaires monastiques de politiques de valorisation¹¹. Après un apogée du système agro-pastoral situé par les géographes à la fin du XVI^e siècle, date à laquelle se fixent les droits d'usage dans les archives, la reprise forestière observée au XVII^e siècle est suivie au XVIII^e siècle d'une nouvelle phase de défrichements au Rossberg, pour atteindre un nouvel apogée de l'extension du pâturage dans la première moitié du XIX^e siècle¹².

Application de la méthodologie archéologique à l'étude des marcairies

L'étude archéologique a porté sur un secteur renfermant les vestiges de deux marcairies distinctes situées sur une parcelle aujourd'hui encore exploitée pour l'élevage bovin. Leurs ruines, difficilement détectables dans le paysage, sont perceptibles par des roches affleurantes et de légers aplatissements anthropiques. Les deux bâtiments occupent chacun une superficie d'environ 200 m² et sont séparés l'un de l'autre de près de 60 mètres. La lisière actuelle de la forêt est située à environ 70 mètres en contrebas, précédée par l'emplacement d'une source servant actuellement d'abreuvoir pour les bovins.

Les sondages archéologiques de 2019

En amont des fouilles plus extensives a été menée une première campagne à l'été 2019, afin de comparer deux états de ces marcairies proches, non contemporaines l'une de l'autre¹³. Un sondage a été creusé dans chacune d'elles, sur leur mur aval, en essayant de retrouver un mur de refend interne.

Plusieurs observations ont pu être réalisées : les maçonneries de ces deux bâtiments retrouvées peu profondément se signalent par une mise en œuvre semblable avec l'installation de parements extérieurs composés de blocs de pierre locale volcanique légèrement équarris, mais ne formant pas d'assises. Quelques nodules de chaux ont été décelés au pied des parements de la marcairie la plus récente : sans doute les seules traces de rejointoiements

¹¹ Dominique SCHWARTZ *et alii*, « Les géosciences au service de l'archéologie agraire. Une étude de cas sur les rideaux de culture de Goldbach (68) », dans *Archimède. Archéologie et histoire ancienne*, n° 7, 2020, p. 205-216.

¹² S. GOEPP, *Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes...*, *op. cit.*, p. 217-218.

¹³ Lucie WISSENBERG et Jean-Baptiste ORTLIEB, *Masevaux (Haut-Rhin), Marcairies du Rossberg. Marcairies médiévale et moderne de l'abbaye et de la ville de Masevaux, massif du Rossberg, rapport de sondages archéologiques programmés*, Strasbourg, 2020.

externes à la chaux. Les maçonneries comprennent, pour le reste, un blocage de nombreux fragments du même type de roche, installé entre les deux parements. De façon générale, l'appareil en pierre visible dans ces deux sondages précise l'aspect rustique des constructions, lié à une adaptation des techniques à l'environnement de moyenne montagne et aux ressources accessibles. Ces pratiques témoignent de savoirs techniques vernaculaires, tels qu'ils peuvent être observés dans d'autres régions de montagne. Une récupération systématique des blocs de construction anciens a pu être confirmée, à destination de bâtiments plus récents et successifs édifiés sur la chaume. Très peu de mobilier archéologique a en revanche été découvert, réduisant la possibilité d'interprétations plus fines sur l'occupation des lieux.

Ces premiers sondages n'ont pas permis en effet d'obtenir des indices précis sur l'organisation interne de ces marcairies et leur chronologie. L'approche comparative a néanmoins conduit à favoriser l'hypothèse de départ fondée sur une première interprétation des archives : une nouvelle marcairie est implantée à l'initiative de la ville de Masevaux en 1756-1757 afin de remplacer une marcairie plus ancienne et en mauvais état.

La fouille archéologique de 2020

L'objectif de l'intervention extensive de 2020 a été d'affiner les éléments des sondages en se concentrant sur le mur amont de la marcairie la plus ancienne. Ce mur a peut-être protégé du lessivage des éléments présents à l'intérieur du bâtiment, et s'avère potentiellement mieux conservé que son mur aval.

La fouille a été précédée d'une prospection géophysique réalisée à l'emplacement de cette marcairie ancienne et son environnement proche. Réalisée par Bruno Gavazzi de l'Institut du Globe de Strasbourg (EOST), cette prospection a permis de produire des imageries du sous-sol offrant différentes échelles d'observation des vestiges enfouis. La méthode mise en œuvre a consisté en une mesure à environ 0,75 m du sol des anomalies du champ magnétique. Plusieurs signaux ont pu être visibles sur la carte d'anomalie produite et, en premier lieu, les traces de murs du bâtiment concerné ainsi que plusieurs anomalies précises pouvant correspondre à des creusements et terrassements anthropiques. Cette intervention nous a alors permis de situer plus précisément l'emprise de la fouille.

La phase dite de terrain s'est ensuite déroulée sur trois semaines, suivant les méthodes classiques de la discipline archéologique. Pour commencer, un décapage manuel effectué sur près de 65 m² a consisté à enlever les mottes de pâtures supérieures afin de dévoiler les vestiges présents en dessous. Les mottes ont été replacées à la fin de l'intervention pour avoir le moins d'impact possible

sur le milieu naturel¹⁴. Toute la longueur du mur amont a pu être mise au jour (fig. 2), afin de permettre une bonne lecture de l'ensemble de la maçonnerie et ainsi percevoir des différences d'appareil et d'aménagements internes.

Deux pièces distinctes, construites en une ou deux phases, ont ainsi été mises au jour (fig. 3). Une première grande pièce à l'ouest de 16x7 m est composée d'un mur avec une arase affleurant tout juste le sol actuel. Ce mur comprend deux assises de moellons et blocs irréguliers en pierre locale et surmontées de dalles plates peu épaisses successives (fig. 4). Deux retours de murs descendant vers le sud ont été moins bien conservés. Ce qui peut être considéré comme un mur bahut a alors pu être destiné à recevoir une élévation en bois, avec une sablière basse. Elle pouvait être composée d'un pan de bois, d'un ensemble de madriers superposés ou alors plus hypothétiquement, d'un bardage en bois vertical, le tout surmonté d'une charpente et d'une couverture en bardeau¹⁵. Néanmoins, ce mur bahut supposé de 35 cm de largeur paraît trop fin pour supporter une élévation. Un niveau d'occupation à l'intérieur de cette pièce est perceptible : des résidus de limon grisâtre et quelques fragments de charbon de bois permettent de suggérer la présence ancienne d'un niveau de sol en terre battue. Ce dernier, laissant peu de traces, a sans doute été largement lessivé et perturbé par le réseau racinaire dense de la prairie actuelle.

Une seconde pièce à l'est de 7x7 m a ensuite été mise au jour avec une maçonnerie différente. Son élévation est plus difficile à appréhender. Le corps de son mur nord se compose d'un alignement de petits blocs irréguliers scandés de petites cavités entre 25 et 30 cm de diamètre, considérées comme des trous de poteaux ou de piquets, calés par des petits blocs de pierres (fig. 5). Plusieurs exemplaires de ces piquets ont été retrouvés en place lors de la fouille, dans ces trous aménagés pour les accueillir. Cette maçonnerie à l'est était sans doute constituée d'une base avec des blocs de pierre (servant de calage), supportant une élévation en matériaux périssables composée de piquets en bois et d'un clayonnage intermédiaire. L'utilisation de torchis est hypothétique et ne peut pas être affirmée dans la mesure où aucun incendie n'a eu lieu, qui aurait permis d'en conserver des traces sur le long terme. L'argile prélevée sur place demeure toutefois utilisée en liant entre les blocs de pierre du mur. Les matériaux composant le clayonnage (petits branchages de bois) et le torchis (en terre et paille) ont pu être récupérés et même détruits sur place au moment de l'abandon du bâtiment. Extrêmement biodégradables, ils auraient laissé peu de traces. Néanmoins, ces poteaux de bois verticaux peuvent révéler une construction à pans de bois, mais peuvent aussi correspondre à une cloison d'enclos. Si on en connaît mal les usages concrets sur les sites d'altitude, en dépit de la proximité de la ressource, le recours au bois de marnage s'impose

¹⁴ La zone concernée est protégée au titre de Natura 2000.

¹⁵ Aucun fragment de tuile n'a été découvert.

aussi bien en Alsace qu'en Lorraine pour les périodes médiévale et moderne¹⁶. La faible épaisseur des piquets retrouvés (3,5 cm de diamètre pour les plus gros fragments conservés) ne semble pas révéler une construction devant supporter une couverture, à moins qu'ils aient été en réalité plus épais. Ces données archéologiques attestent d'un bâtiment à matériaux mixtes avec bases en pierres et élévations en matériaux périssables, composé au maximum de deux pièces aux fonctions qu'il n'a pas été possible de préciser strictement par l'archéologie. Aucun aménagement interne lié à l'occupation n'a en effet pu être décelé, mais ce bâtiment semble pourtant reprendre le plan connu des grandes marcairies, c'est-à-dire avec une étable et un logis attenant.

Les indices d'occupation se sont avérés néanmoins plus nombreux dans cette pièce orientale où un certain nombre de clous et de fragments de verre ont été retrouvés. Un plat fragmenté en terre cuite avec des décors polychromes a par ailleurs été découvert en place au niveau de l'espace intérieur de la pièce. Concernant la datation de la dernière occupation du lieu, l'étude par un céramologue de l'ensemble des tessons de céramique retrouvés a permis d'établir une fourchette allant du second tiers du xvii^e siècle à la seconde moitié du xviii^e siècle. De plus, l'analyse radiocarbone d'un des piquets en bois incite à dater la structure de la fin du xvii^e siècle. Le croisement des datations obtenues a permis de situer globalement l'occupation de l'époque moderne, pour une période antérieure à la seconde moitié du xviii^e siècle. Ce point incite à questionner la possibilité d'une occupation médiévale déduite jusqu'alors par les sources d'archives ou encore les données géomorphologiques. Concernant l'étude céramique, aucun fragment n'a été considéré comme plus ancien : tous les tessons retrouvés semblent former un ensemble homogène correspondant à cette période tardive.

Bilan des opérations archéologiques

L'étude des vestiges des marcairies dans le cadre des opérations archéologiques de 2019 et 2020, mêlée aux données issues des autres disciplines et de l'archéométrie, nous permet d'effectuer des recoupements propres à une approche interdisciplinaire pour mieux comprendre ce secteur sud du massif du Rossberg et l'histoire de son environnement.

La campagne de fouille de 2020, effectuée sur un espace plus étendu, a permis de distinguer deux phases d'occupation grâce à l'analyse des murs en place de la marcairie la plus ancienne (fig. 6). Il reste cependant difficile d'estimer si les deux pièces ont fonctionné ensemble dès le début ou non. De plus, la datation exacte de l'implantation de cette ferme d'estive n'est finalement

¹⁶ Ivan FERRARESSO, « Pan de bois et évolution des pratiques architecturales entre le xiii^e et le xvi^e siècle en Lorraine », dans Clément ALIX et Frédéric EPAUD (dir.), *La construction en pan de bois. Au Moyen Âge et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018, p. 49-72.

pas possible à partir des seules données recueillies sur le terrain, qui doivent alors être confrontées aux sources historiques. Le plan du bâtiment correspond à l'organisation traditionnelle telle qu'on la connaît pour les grandes marcairies, constituées d'une étable et d'une pièce de vie pour le marcaire. Une concentration plus importante de mobilier est relevée dans la pièce orientale, incitant à envisager cette pièce comme le lieu de vie. L'espace dédié à abriter le troupeau doit être plus vaste, et concorde bien alors avec la pièce occidentale. Aucun indice de présence de seuil de porte n'a été mis au jour. Cet élément marquant l'entrée dans le bâtiment a pu être détruit à cause de son emplacement, plus haut dans la maçonnerie, ou alors par sa situation sur une autre des façades du bâtiment, moins exposées aux intempéries, ce qui n'aura pas permis d'en retrouver alors les traces dans les vestiges fouillés.

Néanmoins, comme identifié lors des sondages de 2019, ce site de moyenne montagne a livré un terrain peu propice à la conservation d'indices anthropiques. Cela se traduit par la pauvreté des vestiges et du mobilier retrouvés. La stratigraphie est très peu développée, le substrat se retrouve en moyenne entre 12 et 25 cm de profondeur. La déclivité du lieu, mêlée au climat montagnard lessivant largement des sols acides, ne facilite pas la conservation des vestiges à cet endroit. La durée de l'occupation humaine est également à prendre en compte pour ce type de site. L'activité du marcaire se réduisant à la période estivale, la durée d'occupation du lieu reste très courte et n'a pas d'impact fort sur le milieu naturel. De plus, son mode de vie ne nécessite sans doute pas de grands aménagements ni d'objets superflus – sans doute principalement en bois.

Interprétations générales du site : de nouvelles données sur l'architecture d'estive de la période moderne

Les anciennes marcairies, qu'elles soient encore en élévation ou à l'état de ruine sur le massif, comprennent toutes des maçonneries massives en pierres pour leurs murs. Les bâtiments antérieurs en matières dégradables (en bois principalement) ne laissent alors que peu ou pas de vestiges et ne sont presque pas documentés. Le bâtiment fouillé ici, comme évoqué auparavant, se compose de pierre et de bois, la pierre permettant d'isoler du sol et de protéger l'élévation en bois. Ce type de mise en œuvre représente l'un des uniques témoignages dont les chercheurs disposent aujourd'hui pour ce type d'architecture et de savoir-faire vernaculaire, rustique mais fragile car non conservé en élévation dans les Vosges.

Si des incertitudes persistent sur la date de construction originelle du bâtiment par l'abbaye, les datations et les sources d'archives incitent à envisager une première phase à situer au milieu du ^{xvi} siècle. En se fondant sur les datations radiocarbone et l'étude céramologique, une occupation continue du lieu est à privilégier pour la seconde moitié du ^{xvii} siècle et la première moitié

du XVIII^e siècle. Le bâtiment fouillé est alors abandonné et remplacé en 1757 par la nouvelle marcairie de la ville de Masevaux, construite une soixantaine de mètres plus à l'est, au moyen d'une maçonnerie en pierre. Ce bâtiment restera exploité jusqu'au début du XX^e siècle, avant d'être remplacé à son tour en 1911 par la ferme de la *Waldmatt* bâtie bien plus en amont, et détruite pour sa part en 1929.

Les raisons de l'abandon de la première marcairie sont diverses, mais l'hypothèse d'une volonté de reconstruction d'un bâtiment avec une maçonnerie « en dur » est la plus probable, dans un contexte fort d'affirmation du pouvoir des bourgeois de la ville face à celui de l'abbaye. Des problèmes ont sans doute émergé avec l'ancienne marcairie en bois, *a priori* plus fragile, mêlés à des changements dans la gestion des ressources des sommets au cours du temps. Le contexte s'inscrit également dans une phase de reprise agricole qui fait suite aux abandons des chaumes dans le cadre des crises démographiques du XVII^e siècle¹⁷. La supposition d'un incendie peut également être écartée par l'absence de niveaux charbonneux sur le site. La nouvelle ferme a été implantée à 60 mètres vers l'est, légèrement en aval, plus proche de l'actuel emplacement de la source. Nous savons uniquement par les archives que ce nouveau bâtiment a été achevé en mai 1757, et que l'ancien bâtiment n'est alors plus en état d'être exploité. L'un des enjeux est alors de comprendre pourquoi la nouvelle marcairie n'a pas été reconstruite par la ville directement sur l'emplacement de l'ancien bâtiment. L'accès à l'eau peut être une piste privilégiée, à l'image de la reconstruction d'une nouvelle marcairie par l'abbaye, déplacée en 1779 pour cette même raison.

Une transition dans les modes d'occupation du sommet

Une autre question se pose à l'issue de la fouille archéologique, celle de l'usage des matériaux et des ressources disponibles à proximité pour bâtir les marcairies. La construction des bâtiments compte autant que possible sur les ressources prélevables dans l'environnement proche, essentiellement le bois et la pierre. La part de l'usage du bois semble logiquement très importante ici. Cet emploi systématique et sans doute majoritaire de cette ressource s'explique par la facilité de s'en procurer dans les « répandises¹⁸ » les plus proches de la

¹⁷ Cet abandon même temporaire est confirmé par les sources et les études des sols. Dès 1691, un bail d'amodiation du pâturage du versant murbachois explique l'abandon des chaumes du Rossberg par la « *schwedigsten krieg* » des années 1630, dans le contexte de la guerre de Trente Ans (Archives d'Alsace, site de Colmar – désormais AA68 –, 9G 47-65). Les études anthracologiques confirment pour le début du XVIII^e siècle une phase de reprise forestière, avant une nouvelle phase de défrichement majeure pour la seconde moitié de ce siècle. S. GOEPP, *Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes...*, *op. cit.*, p. 217-218.

¹⁸ Les « répandises » désignent dans les Vosges la zone forestière limitrophe du pâturage, intégrée dans les baux d'amodiation. Sur la forêt vosgienne, voir Emmanuel GARNIER, *Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2004 ; Philippe JÉHIN, *Les forêts des*

marcairie. Si le bois s'impose dans l'architecture des bâtiments d'estive de nombreux espaces de montagne, comme dans le cas des chalets alpins, la transition entre deux matériaux dominants représente un marqueur majeur de césure à prendre en compte pour la connaissance des sociétés et milieux de montagne. Il est connu pour certaines montagnes des Vosges qui font l'objet de grandes politiques de valorisation par les administrations étatiques, comme au Ballon d'Alsace¹⁹, mais cette transition reste plus difficile à situer pour une plus large partie des sommets. Les données issues de la fouille de 2020 et des sondages de 2019 permettent de situer le basculement du bois vers la pierre au milieu du XVIII^e siècle pour le massif du Rossberg²⁰. La phase de transition désormais observée au Rossberg, dans le passage de la marcairie en bois vers la marcairie en pierre, accompagne plusieurs mutations plus générales observées à cette période au sein des Hautes-Vosges. La période de fonctionnement de la marcairie, au cours du XVII^e siècle, permet de reconsidérer les discours produits sur cette période marquée par la guerre de Trente Ans et un bouleversement démographique attesté dans la région. Une phase de déprise est attestée, qui n'implique pas cependant l'abandon complet des chaumes, mais plutôt une recomposition de l'agrosystème social²¹ des vallées et de l'encadrement des pratiques d'estive. La transition observée dans l'architecture des marcairies correspond à une période de renouvellement des acteurs : le royaume de France engage un suivi nouveau des activités, et favorise l'arrivée de populations anabaptistes venues de Suisse. Ces dernières vont contribuer à apporter de nouveaux savoirs agronomiques et techniques, notamment dans la production des fromages, et vont reprendre tout en s'y adaptant le modèle marcaire en place²². Une nouvelle pression sur la ressource bois, liée au développement de l'industrie dans les vallées au XVIII^e siècle, ainsi que l'essor de la production

Vosges du Nord du Moyen Âge à la Révolution – milieux, usages, exploitations, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005.

¹⁹ Au Ballon d'Alsace, le site dit de « la Jumenterie » fait par exemple l'objet d'une importante valorisation de la part de l'administration lorraine, qui fait bâtir un nouveau bâtiment moderne dont ont été conservés les plans (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, C24 1, Coupe & élévation d'une habitation à construire sur la Chaume de la Jumenterie).

²⁰ À titre de comparaison, la transition s'effectue dans les Pyrénées entre le XIV^e et le XV^e siècle. Ch. RENDU, *La montagne d'Enveig...*, *op. cit.*, p. 274.

²¹ Erik Thoen définit l'agrosystème social comme un système de production rural, basé sur des relations sociales spécifiques à une région donnée et en interaction permanente avec l'environnement physique. Ces relations dépendent de la reproduction économique de cette zone géographique. Erik THOEN, « "Social Agrosystems" as an Economic Concept to Explain Regional Differences. An Essay Taking the Former County of Flanders as an Example (Middle Ages-19th century) », dans Bas VAN BAVEL (dir.), *Landholding and Land transfer in the North Sea Area (Late Middle Ages-19th century)*, Turnout, Brepols, 2004, p. 47-66.

²² Jean-Baptiste ORTLIEB, « Les sommets des "Hautes-Vosges" : communs, ressources et agrosystèmes sociaux (XIV^e-XVIII^e siècle) », dans Jean-François JOYE (dir.), *Les « communaux » au XIX^e siècle. Une propriété collective entre histoire et modernité*, Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, p. 101.

charbonnière²³, contribuent à étendre les chaumes. C'est d'ailleurs dans le courant du XVIII^e siècle que les conflits d'usage semblent se multiplier, conduisant parfois les autorités à interdire – du moins limiter – l'accès au bois pour les marcaires.

Il apparaît pour conclure que l'archéologie, discipline ancrée dans les échanges interdisciplinaires par nature, gagne à intégrer les enjeux épistémologiques des humanités environnementales. En apportant de nouvelles données, l'étude archéologique des marcairies, effectuée en deux temps, permet d'enrichir et de préciser les données historiques des archives, de l'archéométrie ou encore les données géomorphologiques recueillies sur le massif. Leur dialogue, qui reste à construire, montre l'intérêt d'une complète dynamique interdisciplinaire. La période retenue, à partir de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne, semble se prêter particulièrement bien à ces questionnements épistémologiques. L'étude des sources d'archives permet de nourrir l'étude archéologique de la marcairie, de la même manière que les résultats archéologiques permettent de lire sous un nouveau jour les données lacunaires, ou parfois difficiles à interpréter, issues des sources historiques. Contrairement aux périodes préhistoriques ou encore à l'Antiquité qui disposent de données écrites limitées – même si elles permettent toujours d'obtenir des lectures et interprétations inédites –, les données archéologiques (et de terrain) des périodes plus récentes ne relèvent pas d'un corpus exclusif et peuvent être croisées plus facilement avec les archives et les données d'autres disciplines. Le croisement de toutes ces informations offre aux chercheurs, quelle que soit leur méthodologie, un spectre large de connaissances sur l'environnement, l'architecture et le mode de vie en moyenne montagne à ces époques, et un tournant dans leur connaissance. Ce processus de transition des techniques architecturales observées au Rossberg relève d'une série de raisons et de conditions trouvant leurs origines dans une mutation des conditions sociales et environnementales à l'échelle des sommets de la vallée. Les résultats de la fouille archéologique permettent de les éclairer, mais gagnent aussi à être confrontés plus en profondeur aux situations connues pour d'autres sites du massif vosgien, voire d'autres régions de montagne.

Les données récoltées en 2020 sont ainsi destinées à être intégrées à de prochains programmes de recherche interdisciplinaires consacrés à l'évolution de l'environnement, du paysage et à l'occupation de l'espace par les sociétés

²³ Cette production charbonnière est largement attestée sur le massif du Rossberg. Stéphanie GOEPP, Michel THINON et Dominique SCHWARTZ, « Feux et façonnement des paysages de chaumes en moyenne montagne tempérée : premiers résultats pédoanthracologiques dans le massif du Rossberg (Vosges haut-rhinoises, France) », dans François VION-DELPHIN et François LASSUS (dir.), *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours. Du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur. Actes du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Besançon, 26-27 septembre 2003*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 343-352.

humaines sur la chaume du Rossberg. Un programme de recherche pluridisciplinaire financé par la MISHA (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace) pour les années 2023-2024 porte actuellement sur la restitution 3D comme support transdisciplinaire d'étude de l'environnement de la marcairie du Rossberg²⁴. Plus qu'une simple illustration, la restitution archéologique peut s'imposer comme un document scientifique qui condense les connaissances récoltées sur le terrain et dans les sources écrites et iconographiques en une image scientifiquement pertinente, argumentée et compréhensible par tous. Si le support 3D connaît aujourd'hui un important développement dans la recherche, il est actuellement presque exclusivement utilisé par les archéologues, ce qui questionne dans un sens sa nature et sa vocation transdisciplinaire. Les questionnements autour de l'interdisciplinarité sont placés au cœur de l'actuel projet : ce dernier propose à chaque discipline d'acquérir les informations et les méthodologies qui, dans le cadre d'une réflexion épistémologique propre aux humanités numériques et environnementales, pourront être appréhendées par les chercheurs. Répondre à ces enjeux transdisciplinaires repose sur une capacité à valoriser les spécialités et le savoir-faire scientifiques et techniques de chacune des disciplines. La finalité du *medium* 3D sera alors de permettre une spatialisation et une mise en image des enjeux de l'occupation d'un site d'altitude au regard du dialogue entre les disciplines : conflits d'usage, enjeux des communs, des ressources, et d'un modèle en pleine mutation.

*

²⁴ En ligne : <<https://www.misha.fr/recherche/programmes-scientifiques-misha>> (consulté le 26 février 2023).

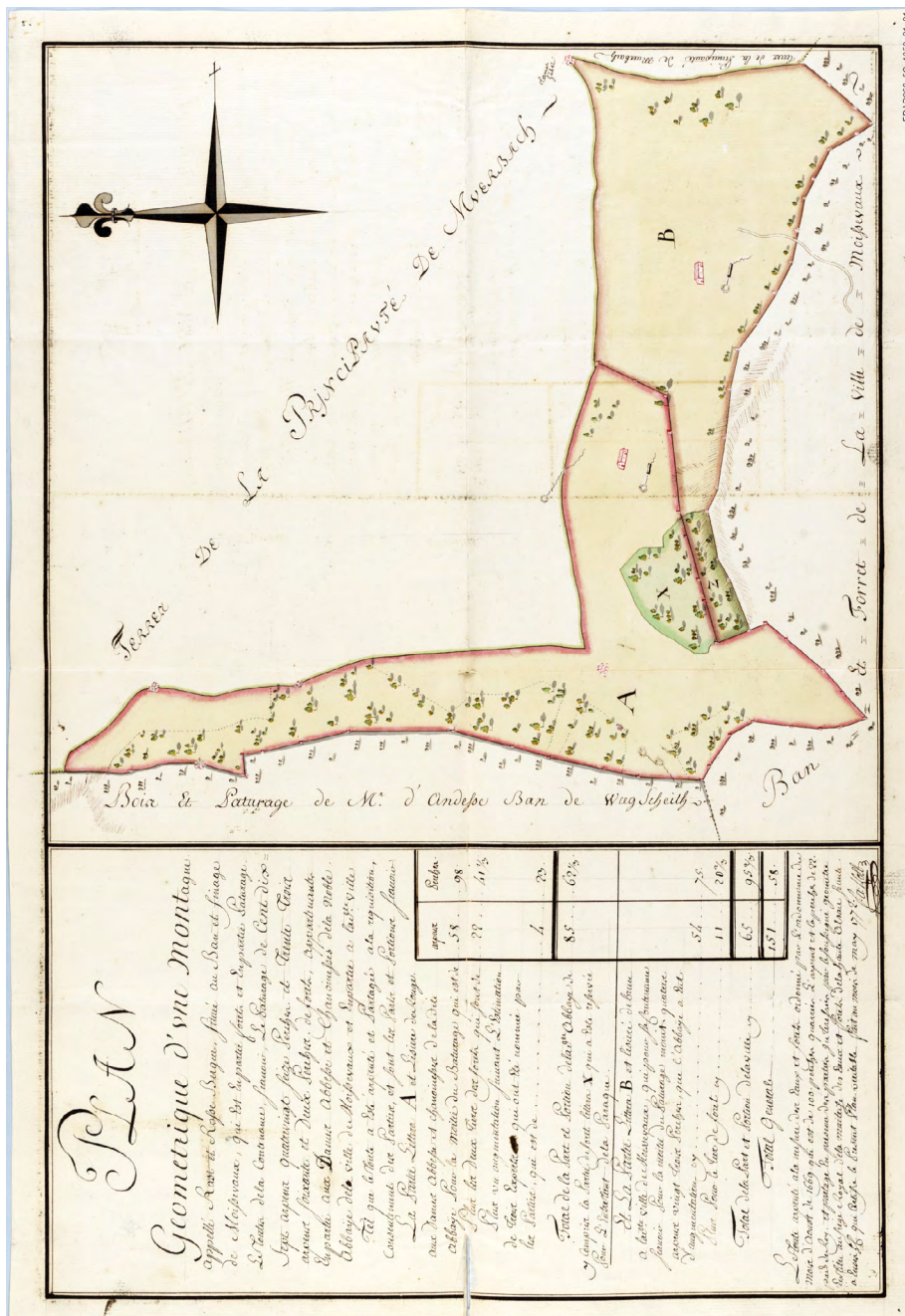


Fig. 1 : Plan de partage de la chaume du Rossberg entre la ville et l’abbaye de Masevaux, 1772 (AA68, 5C 1359). Ce document cartographique demeure essentiel, il situe avec précision la séparation des parcelles entre celles de l’abbaye (à l’ouest) et de la ville de Masevaux (à l’est). Deux marciaires sont représentées, on retrouve aussi la représentation des sources d’eau, des chemins d’accès et des zones boisées où les marciaires peuvent se servir en bois.



Fig. 2. Vue générale de la fouille et de son environnement proche, vers le nord-est.



Fig. 3. Plan général de la marcairie avec emprise des sondages et de la fouille.

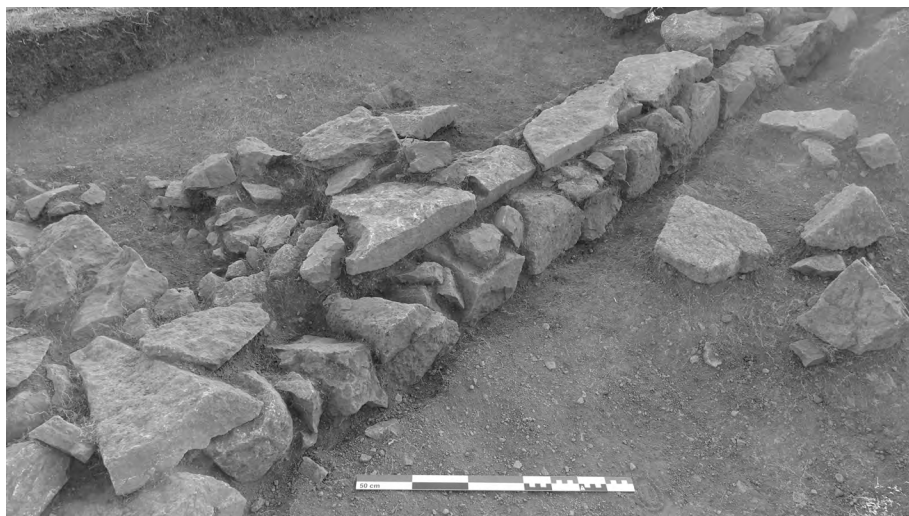


Fig. 4. Vue du tronçon de mur de la grande pièce ouest.

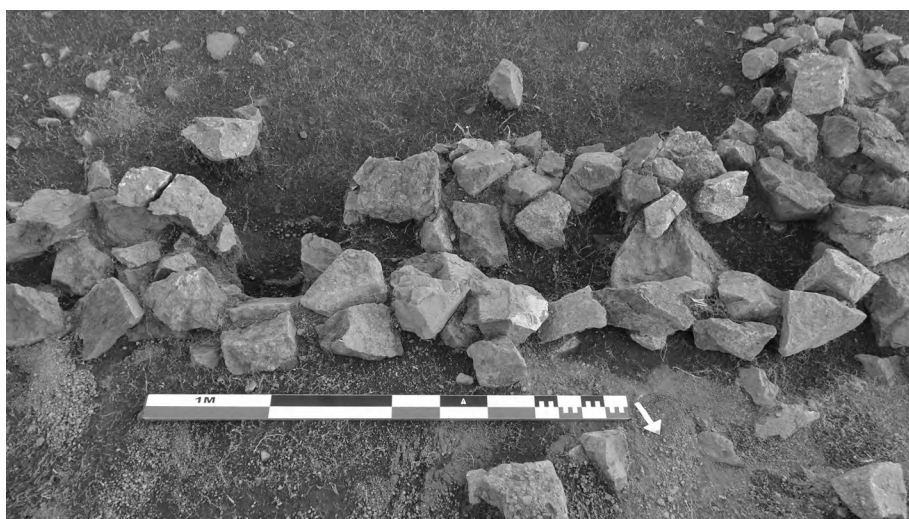


Fig. 5. Détail des trous de poteaux du mur de la pièce est.

*INVENTER LA MONTAGNE VOSGIENNE ET SON ENVIRONNEMENT : DU
TOURNANT CARTOGRAPHIQUE MODERNE AUX PERSPECTIVES
CONTEMPORAINES*

Jean-Baptiste ORTLIEB

La présente contribution reprend l'une des trois interventions pensées dans le cadre de la conférence marchée¹ de la journée d'étude du 11 juin 2022. Centrée sur l'invention de la montagne vosgienne par les productions cartographiques modernes, la communication originale et sa mise en application sur les sentiers des crêtes ont en elles-mêmes constitué une riche expérimentation heuristique autour du dialogue nourri entre les cartes et les terrains de moyenne montagne. Autant que les « Godillots² » d'Antoine de Baecque dans ses essais d'histoire marchée, qui mettent en évidence la matérialité des terrains de l'historien et de ses intermédiaires, les sources cartographiques – tous supports confondus – gagnent à être considérées dans l'éclairage que ces documents apportent sur le rapport pluriel qu'entretiennent les sociétés modernes avec les montagnes, leurs environnements et leurs représentations. De façon générale, toute réflexion portée sur la cartographie du massif vosgien gagne à être insérée dans la riche historiographie qui caractérise l'étude de l'acte cartographique. Les productions de Numa Broc, par exemple, ont tôt mis en évidence l'intérêt porté par les géographes modernes aux espaces de montagne³. Les approches théoriques et matérielles de la cartographie, particulièrement celles développées depuis les années 1990, ont incité à une prise en considération plus vaste de l'objet cartographique, de ses fondements et de ses enjeux au sein d'un rapport à l'espace en pleine recomposition⁴. Les

¹ Sur la pratique scientifique et sensorielle de la conférence marchée et de la « promenadologie », se reporter à l'introduction du dossier.

² Antoine DE BAECQUE, *Les godillots : manifeste pour une histoire marchée*, Paris, Anamosa, 2017.

³ Numa BROC, *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIII^e siècle. Contribution à l'histoire de la géographie*, Paris, Bibliothèque nationale (Mémoires de la section de géographie), 1969 et *Idem, La géographie des philosophes, géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, Ophrys, 1975.

⁴ Il convient dans un premier temps de citer les six volumes de l'*History of Cartography*, engagée par David Woodward à partir de 1987. Pour le champs français : Daniel NORDMAN, « La connaissance géographique de l'État (XIV^e-XVII^e siècle) », dans Noël COULET et Jean-Philippe GENÉT, *L'État moderne : le droit, l'espace et les formes de l'État : actes du colloque tenu à La Baume Les Aix, 11-12 octobre 1984*, Paris, éditions CNRS, 1990, p.175-188 ; Christian JACOB, *L'empire des cartes :*

problématiques soulevées par l'histoire ont dès lors pu offrir une forme de résonance aux travaux des anthropologues, qui à travers le sujet des représentations proposent de questionner les rapports des sociétés anciennes et modernes à l'espace, à l'environnement, au monde⁵. La montagne perd dès lors son caractère uniforme. Elle devient un objet sensible sur lequel sont transposés plusieurs rapports à l'espace, plusieurs projets vis-à-vis de l'environnement. La carte produite dans un but scientifique ne devient donc qu'une expression de la montagne parmi d'autres.

En tant qu'exercice destiné à questionner l'épistémologie des sciences humaines et sociales autour des paradigmes environnementaux, l'un des temps forts de l'organisation de la conférence marchée a ainsi consisté en la production de la carte d'itinéraire. Cette dernière devait s'imposer comme un *medium* capable de proposer, de spatialiser et de rendre compréhensible en un coup d'œil un itinéraire à la fois accessible, praticable sur un temps donné et en mesure de rassembler un nombre suffisant de points d'intérêt pour répondre aux problématiques abordées par les trois intervenants. La tâche revient à l'organisateur le plus proche physiquement du site retenu, dans la mesure où l'acte cartographique devait nécessairement s'accompagner d'une approche de terrain : repérer les sentiers et itinéraires de substitution, chronométrer un parcours prenant son départ au col de la Schlucht pour rejoindre le sommet du Hohneck. La carte produite, aussi élémentaire soit-elle, construit ainsi à l'échelle d'un massif et à destination des acteurs d'une manifestation scientifique un rapport singulier entre l'espace, le temps et un environnement à saisir ; rapport qui est ancré dans les fondements d'une approche réticulaire⁶, dont la pratique gagne à être questionnée au sein d'une longue histoire de la géométrisation des espaces de montagne. Cette approche peut ainsi être perçue comme le produit d'une relation plus ancienne avec les sommets vosgiens, héritée de la géographie et de la cartographie moderne. C'est l'existence de ce trait d'union, entre d'un côté la construction cartographique d'une représentation moderne de la montagne, et de l'autre son legs fixé aujourd'hui dans la pratique contemporaine

approche théorique de la cartographie à travers l'histoire, Paris, Albin Michel, 1992 ; Jean-Marc BESSE, *Les grands de la terre : aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS éditions, 2003 ; Hélène BLAIS et Isabelle LABOULAIS (dir.), *Géographies plurielles : les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines, 1750-1850*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; Juliette DUMASY-RABINEAU, Camille SERCHUK et Emmanuelle VAGNON (dir.), *Pour une histoire des cartes locales en Europe au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Le Passage, 2022.

⁵ Bruno LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991 et *Idem, Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015 ; Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005 et *Idem, Les formes du visible : une anthropologie de la figuration*, Paris, Le Seuil, 2021.

⁶ L'itinéraire produit, en l'absence de fonds de carte, se limite à une série de lignes (sentiers) et de points (arrêts). Ce rapport à l'espace est aujourd'hui d'autant plus renforcé en montagne par le recours aux accessoires de géolocalisation, tels qu'ils ont pu être utilisés pour tracer l'itinéraire en question. Le recours à ces outils et au traçage GPS conditionne encore le rapport des historiens – et plus généralement des pratiquants de montagne – au milieu.

d'un milieu protégé, qui s'impose à l'œil de l'historien de l'environnement et qui gagne à être disséquée. Comment les recompositions – y compris contemporaines – de l'acte cartographique renvoient-elles à une série de mutations du rapport à l'espace et à l'environnement de montagne des sociétés occidentales, dans le cas des Hautes-Vosges ?

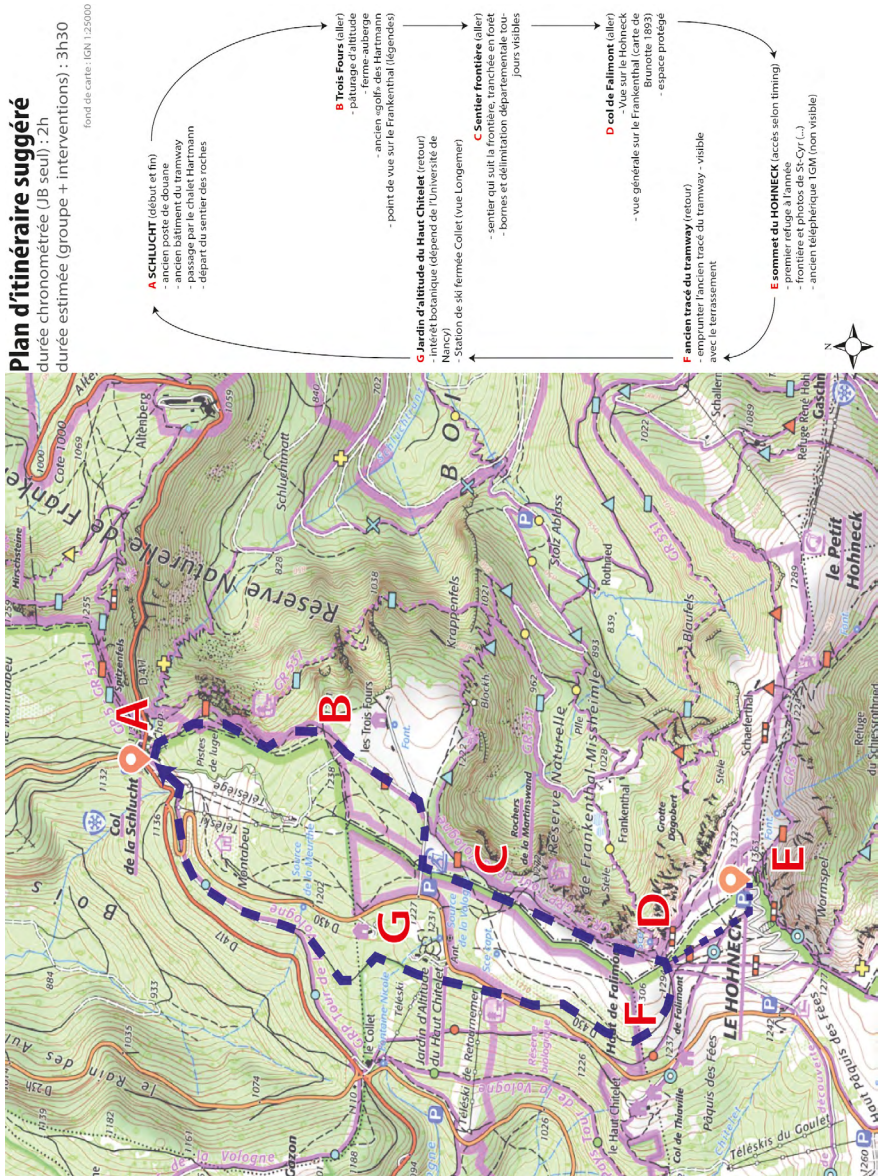


Fig. 1. Plan de l'itinéraire de la conférence marchée.

Cette problématique pose autant la question du rapport à l'espace, que celle des temporalités de l'acte cartographique qui, depuis l'époque moderne, a construit et inventé autour d'une série de normes et de conventions un environnement assimilé aujourd'hui à un espace dit « de montagne », considéré comme « naturel ».

Construction et première géométrisation par la carte d'un espace de montagne (XIII^e-XVI^e siècle)

Le fondement même de l'acte cartographique est nourri d'un rapport particulier à l'espace et aux environnements, autant représentés qu'ils sont en réalité construits par et pour les sociétés qui les côtoient, plus encore par et pour les administrations qui les gouvernent. Pour Jean-Marc Besse :

les cartes traduisent et portent des intentions vis-à-vis des territoires : intentions de connaissance, de description, mais aussi de transformation. Les cartes en ce sens, sont les expressions de projets vis-à-vis du territoire. [...] Mais les cartes agissent aussi sur la société où elles sont produites. Elles interviennent dans des situations sociales, culturelles et politiques, en diffusant une certaine interprétation de ce que doit être la réalité, territoriale en particulier⁷.

Si dans un sens, l'acte cartographique contribue au même titre que d'autres documents administratifs (terriers, listes de lieux, vues) à transformer et aménager les territoires, leur environnement et leur pendant subjectif – le paysage⁸ –, dans un autre sens les cartes ont la particularité de véhiculer une image nouvelle du territoire, capable de modifier les représentations et le rapport des sociétés à leur environnement et aux imaginaires associés. Au cours du passage à l'époque dite moderne⁹, ce processus accompagne l'affirmation et l'extériorisation d'une nouvelle idée de « Nature », autrement dit l'émergence d'un « mode d'identification » que Philippe Descola qualifie de naturaliste, structurant la mondiation qui s'y rapporte en Europe à partir de la période moderne¹⁰. L'ensemble de ces éléments participe à la progressive déconstruction d'une perception ancienne de la montagne et de ses sommets,

⁷ Jean-Marc BESSE et Gille TIBERGHEN, *Opérations cartographiques*, Arles, Actes Sud, 2017, p. 18. La portée planificatrice de la carte demeure cependant discutée par plusieurs historiens : Nicolas VERDIER, *La carte avant les cartographes : l'avènement du régime cartographique en France au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (« Territoires en mouvements »), 2015.

⁸ Jean-Baptiste ORTLIEB, « Du paysage à l'environnement : le massif du Rossberg aux périodes médiévale et moderne », *Revue d'Alsace*, n° 145, 2019, p. 109-134.

⁹ B. LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes...*, *op. cit.*

¹⁰ Ph. DESCOLA, *Les formes du visible...*, *op. cit.*, p. 13. Descola propose ainsi de distinguer quatre « modes d'identification » principaux, qui traduisent autant de rapports au monde : l'animisme, le totémisme, l'analogie et le naturalisme. Pour lui, la pluralité des mondiations « résulte d'une pluralité de régimes ontologiques ». *Idem*, « Cognition, perception et mondiation », dans *Cahiers philosophiques*, n° 127, 2011, p. 97-104.

qui a dominé en Occident au cours de la période médiévale autour notamment d'un imaginaire fondé sur la peur d'un espace associé aux dangers¹¹.

Spatialiser l'espace montagnard vosgien

Le corpus cartographique disponible pour l'historien qui s'intéresserait à la perception géographique du massif des Vosges peut s'étendre du bas Moyen Âge jusqu'aux outils les plus récents – notamment la cartographie 3D – mis à la disposition des pratiquants et des professionnels des territoires de montagne¹². Toutes ces productions ont notamment eu à se confronter, par différents moyens, à la transmission – et ici encore la construction – de l'idée de verticalité¹³ et d'une « 3^e dimension¹⁴ » particulièrement caractéristique des espaces montagnards. La célèbre table de Peutinger, copie datée du XIII^e siècle d'une carte des réseaux routiers du Bas-Empire romain, accorde un traitement très particulier au massif vosgien. La figuration de ce dernier, le plus souvent considérée comme un ajout postérieur à la carte antique, se fonde sur la qualification de « *Silva Vosagus* », sans aucune référence écrite ou graphique à un quelconque relief¹⁵. Or, c'est justement ce rapport à l'altitude que l'histoire environnementale cherche aujourd'hui à mieux saisir, voire à « relire¹⁶ », en prenant en compte les données produites par d'autres disciplines, y compris les « sciences de la nature », et en les confrontant aux archives.

Le recours à l'outil cartographique, dans le but de répondre à une nécessité de représentation du territoire, ne s'impose pas *ex tempore*. Il paraît difficile de fixer une frontière stricte entre des pratiques anciennes de l'espace,

¹¹ Danièle JAMES-RAOUL et Claude THOMASSET, *La montagne dans le texte médiéval. Entre mythe et réalité*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (« Cultures et civilisations médiévales »), 2000.

¹² L'actuel programme national LiDAR HD, piloté par les services de l'Institut national de l'information géographique et forestière (désormais IGN), s'annonce pour de nombreuses disciplines comme un tournant dans la connaissance du territoire, de sa végétation et de sa microtopographie.

¹³ Stéphane GAL, *Histoires verticales : les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVII^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018.

¹⁴ Jon MATHIEU, *The Third Dimension : A Comparative History of Mountains in the Modern Era*, Milton Keynes, White Horse Press, 2011.

¹⁵ Emily ALBU, *The medieval Peutinger map : imperial Roman revival in a German empire*, New York, Cambridge University Press, 2014 ; Francesco PRONTERA, *Tabula Peutingeriana : le antiche vie del mondo*, Florence, Leo S. Olschki editore, 2003 ; Odile KAMMERER, « Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Âge ? », dans *Montagnes médiévales, Actes des Congrès de la Société des médiévistes de l'enseignement supérieur public (Chambéry, 23-25 mai 2003)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 23-39. Sur le traitement qu'a pu apporter l'auteur de la table de Peutinger au massif vosgien, notons que l'hypothèse sérieuse d'une production du document dans la région de Colmar a pu influencer la représentation des Vosges, pour peu que sa figuration soit un ajout médiéval.

¹⁶ Luigi LORENZETTI *et alii* (dir.), *Relire l'altitude : la terre et ses usages : Suisse et espaces avoisinants, XI^e-XXI^e siècles*, Neuchâtel, Éditions Alphil/Presses universitaires suisses, 2019.

parfois qualifiées de « médiévales » lorsqu'elles seraient antérieures à la résurgence de la cartographie ptoléméenne, et un monde moderne porté par l'affirmation d'une nouvelle matrice géométrique. La mise en carte du massif vosgien suit, comme pour les autres espaces de montagne¹⁷, une chronologie plus longue d'un rapport changeant des sociétés à leurs environnements. C'est en cela que la carte en tant que nouvel outil d'administration peut être considérée comme une source à privilégier pour saisir les mutations à l'œuvre, dans la mesure où la production de ces documents vient concrètement accompagner l'évolution des représentations de la montagne qui s'opèrent entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Une étape préalable pour ces espaces de montagne – particulièrement ceux qualifiés aujourd'hui de « haute montagne » et les sommets associés à l'inaccessible – a consisté en une profonde métamorphose des imaginaires, capable de progressivement déconstruire l'image d'une montagne crainte, quand elle n'est pas « interdite », héritée des représentations médiévales ou plus anciennes. Cette progression reste cependant lente au cours de la période, et s'opère par divers moyens en fonction des populations concernées. À titre d'exemple, la carte dite des « hautes de chaumes » de Thierry Alix, produite au cours de la décennie 1570 à destination du duc de Lorraine, qualifie encore le sommet du Rothenbachkopf de « roche dangoy[sse]¹⁸ ». Le sommet est situé à proximité d'un col, lui aussi représenté sur la carte, et réputé particulièrement dangereux en période hivernale¹⁹. Les sources figuratives modernes permettent pour leur part de situer la définitive transformation du rapport à la montagne – pour l'ensemble des populations – avec l'avènement d'une vision romantique, populaire et « pittoresque » des Vosges dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, à l'image des « vues » de l'artiste François Walter²⁰.

Le recours concret à la cartographie s'impose néanmoins dans sa capacité à répondre aux besoins d'une administration nouvelle des territoires, et notamment des territoires de montagne²¹. Les cartes modernes s'appuient sur

¹⁷ Perrine CAMUS-JOYET, « Les Alpes de Jean de Beins. La carte et le paysage », *L'Alpe*, n° 79, 2017, p. 16-27.

¹⁸ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B617 1, Carte des hautes Chaumes de Thierry Alix, vers 1578.

¹⁹ Florie GIACONA, *Géohistoire du risque d'avalanche dans le Massif vosgien : Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu*, thèse de doctorat en géographie, Mulhouse, 2014, p. 316-351.

²⁰ Marie-José LAPERCHÉ-FOURNEL, *La représentation du massif vosgien (1670-1870) : entre réalité et imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2013.

²¹ Fabrice MOUTHON, « La restitution des paysages montagnards au travers des sources écrites (Savoie-Dauphiné, XIV^e-XV^e siècles) », dans Dominique PETY, Hélène SCHMUTZ et Pascal BOUVIER (dir.), *Représenter les paysages hier et aujourd'hui. Approches sensibles et numériques*, Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 2020, p. 119-127.

une tradition bien ancrée d'administration et de mise par écrit de l'espace, plus généralement de « géométrie mentale du territoire²² ».

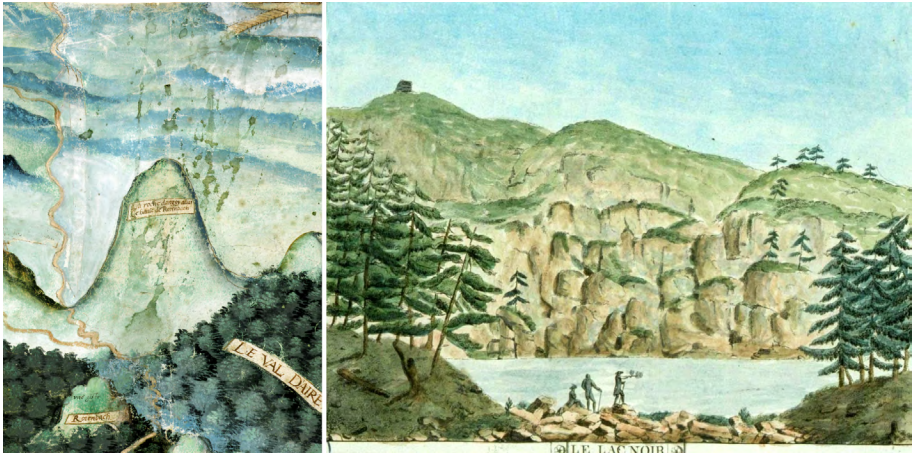


Fig. 2 : (2a) À gauche, « La roche dangoy[sse] » (Rothenbachkopf), détail de la carte des hautes Chaumes de Thierry Alix, vers 1578, AD54 ; (2b) à droite, détail du « Lac Noir », extrait des *Vue pittoresques de l'Alsace* de François Walter, 1785.

Ces cartes, tout en s'engageant dans une forme de continuité, s'imposent comme un renouvellement graphique à partir duquel va progressivement se fixer une grammaire. La carte s'ancre ainsi dans une forme d'héritage avec des formes plus anciennes de représentation de l'espace : listes de lieux, vues et listes administratives. Dans les Vosges, un rapport très construit à l'espace montagnard et aux environnements d'altitude apparaît par exemple déjà dans l'urbain (terrier) de la vallée basse de Saint-Amarin, produit en 1550 par l'abbaye de Murbach. Y sont décrites les « crêtes » qui délimitent selon le phénomène de la fonte des neiges (« *Schneesmeltzjin* ») les biens des abbés²³. Cette délimitation traditionnelle des territoires de montagne, par bassins versants, s'observe particulièrement bien en altitude où ce repère – et celui de la ligne de crête – est le plus souvent préféré aux délimitations par cours d'eaux. À partir du XVI^e siècle, ce mode localement ancré de découpage du territoire rencontre, à l'occasion d'un premier redéploiement de l'espace vosgien par les cartes,

²² Léonard DAUPHANT, « Entre la liste et le terrain, la carte dans les négociations de paix au XV^e siècle (Dauphiné et Savoie, France et Bourgogne) », *Cartes et géomatique*, n° 228, 2016, p. 11-21 et *Idem*, *Géographies : ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018.

²³ Archives d'Alsace, site de Colmar (désormais AA68), 9G 51-23, Urbain de la vallée basse de Saint-Amarin, 1550. Sur la perception et les représentations de l'espace par les autorités monastiques médiévales, voir Uta KLEINE, « La terre vue par les moines. Construction et perception de l'espace dans les représentations figurées de la propriété monastique : Marmoutier (Alsace) et Zwettl (XII^e-XIV^e siècle) », dans Michel LAUWERS (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 147-184.

l'héritage nouvellement exhumé de la dialectique géographique antique fondée sur la méthodologie géométrique de Ptolémée. L'essor de l'imprimerie, particulièrement dans la région rhénane, contribue alors à grande échelle à « transformer l'image du globe terrestre, et plus généralement les représentations de l'espace²⁴ ».

Un premier tournant cartographique

C'est au sein de cette dynamique générale que la montagne vosgienne est mise en carte par les célèbres représentants du « collège de Saint-Dié », Martin Waldseemüller et Matthias Ringmann. Dans le cadre d'une entreprise de réédition de la géographie de Ptolémée²⁵, commandée par le duc René II de Lorraine et engagée au cœur même du massif, la montagne vosgienne fait l'objet de plusieurs figurations, jouant essentiellement le rôle d'une frontière représentée comme un obstacle. Cette représentation entretient une forme de tradition manuscrite médiévale pour les espaces d'altitude, représentés sous la forme d'amas de « pains de sucre » ou de « taupinières ». Ces figurés vont d'ailleurs s'imposer pour un temps avec le développement de la gravure sur cuivre²⁶.

Sur la carte de Lorraine produite en 1508 par le binôme déodatien, le massif vosgien rehaussé de vert permet bien, d'un côté, de signaler une démarcation nette entre la Lorraine (« *Lotharingia vastum regnum* ») et l'Alsace (« *Alsatie P[ars]* »). D'un autre côté, contrairement à la table de Peutinger, les auteurs de la carte de Lorraine ne se contentent plus de représenter la montagne comme une barrière linéaire. Ils s'appuient sur un figuré de surface qui occupe 30 % du territoire représenté. Par ailleurs, les Vosges n'apparaissent plus comme une entité unique représentée en un seul bloc : le figuré de relief est innervé par de longues et profondes vallées, au sein desquelles se déploient des cours d'eau, des villes – dont Saint-Dié – et des villages. Plusieurs vallées du versant alsacien sont également représentées sur la carte de 1508, et permettent de mettre en évidence l'existence de connexions par les cols entre les deux versants. À l'exception de quelques choix figuratifs, on retrouve les mêmes objectifs sur la carte du Rhin supérieur produite pour le même corpus en 1513, qui met cette fois en avant le versant oriental du massif vosgien (« *Vosagus Mons* ») et la Forêt Noire (« *Nigra silva* »).

²⁴ J.-M. BESSE, *Les grandeurs de la terre...*, *op. cit.*, Lyon, ENS éditions, 2003, p. 111.

²⁵ Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), département Cartes et plans, GE DD-1009, *Claudii Ptolemei viri Alexandrini* [...], 1513.

²⁶ François DE DAINVILLE, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, CTHS, 2018.

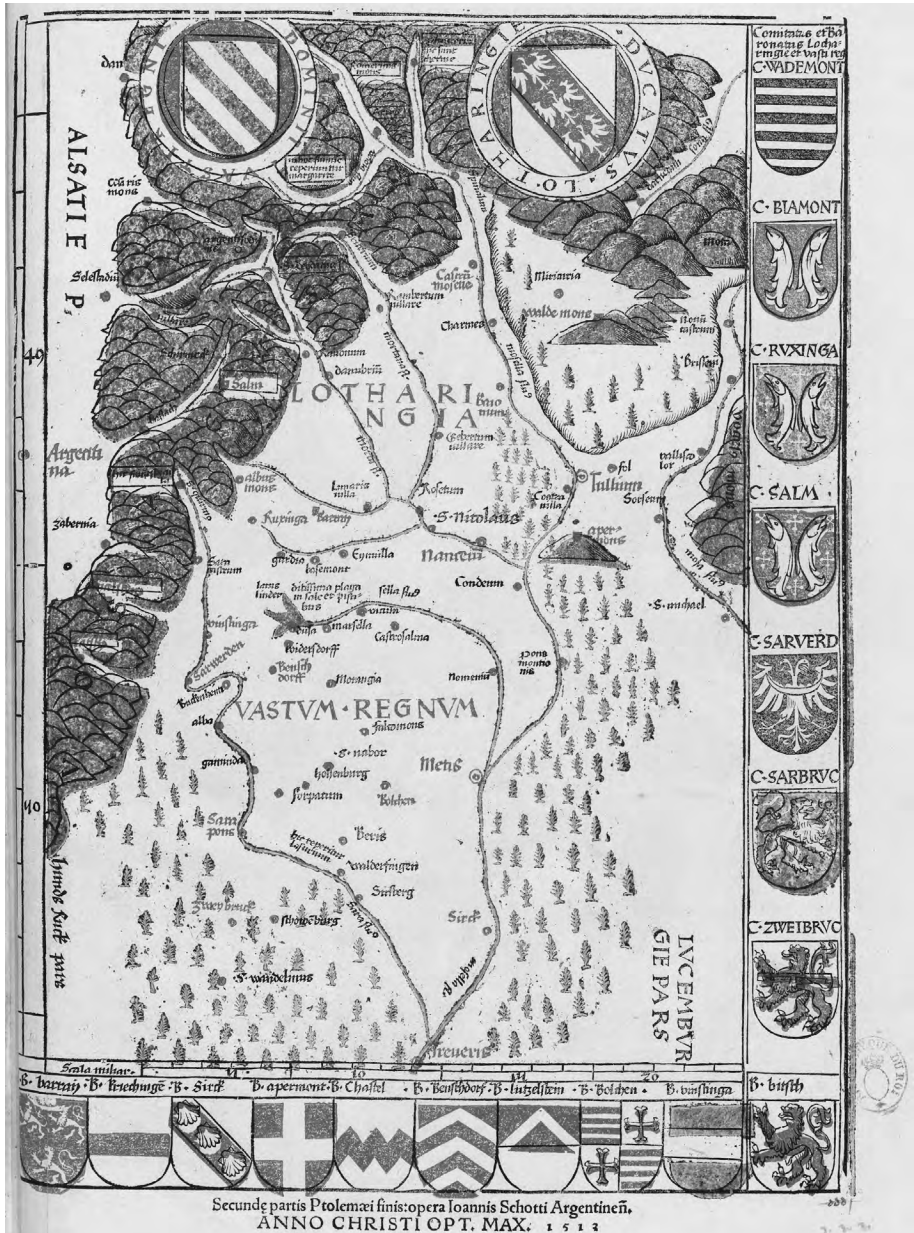


Fig. 3 : Édition de la carte de Lorraine produite par Martin Waldseemüller et Mathias Ringmann, 1508.

La moyenne montagne cartographiée par Waldseemüller et Ringmann n'est plus monobloc, elle dispose d'une double identité : celle des bas, les vallées habitées strictement figurées et associables à l'*ager* ancien, et celle des hauts, les sommets et leurs versants qui font l'objet d'un traitement de masse grossier et que l'on associera à la marge du *saltus*, voire à la sauvagerie de la *sylva*. À moins que cette figuration binaire n'apporte une première pierre à la progressive affirmation d'un espace vu de l'extérieur, où commence à se construire l'existence d'une fracture entre la « Culture » des vallées, et la « Nature » des sommets.

Si la propagation des cartes imprimées contribue largement à renouveler le rapport aux environnements de montagne²⁷, ces documents continuent de cohabiter avec une pratique manuscrite qui répond essentiellement à des fins administratives. La réalisation de la carte perspective de Thierry Alix, dont l'élaboration avait dans un premier temps été engagée à la demande du duc de Lorraine Charles III par le géographe Mercator, puis par l'anversois Hans van Schille²⁸, a finalement été produite dans la seconde moitié des années 1570 par le président de la Chambre des comptes de Lorraine qui lui a donné son nom²⁹. D'une figure à l'autre, le projet de représenter une partie des Vosges lorraines a été considérablement repensé et recomposé en fonction des projets successifs et des bagages très différents qui séparent les deux géographes de métier et les attentes exprimées par l'administrateur Alix³⁰. Plusieurs données géographiques nouvelles apportées par ce dernier dans le document final sont intégrées dès 1594 dans une carte imprimée de la Lorraine, produite par Bouguereau³¹. L'édition manuscrite de ce panorama à la gouache (92 x 62 cm) intervient à un moment charnière, alors que les ducs de Lorraine s'octroient face aux abbesses de Remiremont les pleins droits sur le secteur dit des « hautes chaumes », c'est-à-dire la crête qui s'étend du col du Bonhomme jusqu'au Ballon d'Alsace. La réalisation de cette carte du secteur, produite à l'issue d'un dénombrement complet de la région, vient acter la prise de possession par le duché du territoire, de ses biens et de ses ressources. Le document représente l'ensemble des chaumes qui désormais dépendent exclusivement de l'administration ducale,

²⁷ N. BROC, *Les montagnes...*, *op. cit.*

²⁸ D'après les traces laissées par les visites de ces géographes, c'est la réalisation d'une carte plus vaste qui avait été engagée par le pouvoir ducal, probablement bien moins centrée sur les sommets du massif.

²⁹ Bertrand AUERBACH, « La carte de Lorraine sous le duc Charles III (Gérard Mercator, Hans van Schille, Thierry Alix) », *Revue de géographie*, n° 7, 1898, p. 321-333.

³⁰ Au cours des premières phases de travail, Thierry Alix a pu se montrer très critique envers l'approche des Mercator ou de Van Schille, notamment lorsque ces derniers ont pu arpenter le territoire lorrain. Son discours a contribué à faire reconnaître sa propre approche et représentation du terrain, au sein d'un discours géographique que l'on pourra qualifier de vernaculaire. Voir l'édition par Henri Lepage et D'Arbois de Jubainville des écrits de Thierry ALIX, *Descriptions particulières des duchés de Lorraine [...]*.

³¹ BnF, GE DD-627, Carte de Bouguereau « *Lorraine vers le Midy* », 1594.

ainsi que leurs secteurs périphériques. La démarcation selon les bassins versants reste importante, comme le précise l'encadré situé en contrebas du Hohneck : « Tout ce qui porte eau de deca est notoirement de Lorraine. Et de delà du Val de Monstier [Munster] ». Une attention particulière est accordée à la représentation de l'hydrographie, des villages, des chemins et passages stratégiques, des places militaires. Les ressources font l'objet d'un inventaire géographique, avec un effort particulier accordé aux sources des principaux cours d'eau³², aux bois (masse forestière³³), aux pâturages d'altitude (figurés et nommés), ou encore à la mine « nouvellement découverte » à côté du lac de Lispach. On retrouve dans ce projet tout l'enjeu de contrôle de l'acte cartographique mis au service du souverain, comme le propose Alice Ingold :

Tracer une carte, faire l'inventaire des ressources d'un espace ont ainsi constitué des actions, qui, au même titre que celles de labourer, semer, couper du bois ou récolter, visaient à défendre des droits ou à recouvrir des droits disputés sur des territoires et leurs ressources³⁴.

Si la « révolution cartographique » du xvi^e siècle défendue par Jean Starobinsky a su accompagner un « extraordinaire enrichissement de l'idée de monde³⁵ », elle pose dans le même temps les bases de nouveaux modes de représentation des espaces de montagne qui contribueront à la territorialisation de ces derniers. Le geste herméneutique que déploient les cartographes du xvii^e siècle affirme le lien étroit qui lie désormais l'acte cartographique à l'affirmation des États ; lien pour lequel la montagne peut tantôt prendre le rôle de barrière frontalière stricte, tantôt celui d'un argument unitaire mis au service d'un projet d'expansion territoriale. De la même manière, le massif vosgien a tour à tour pu être relégué aux bordures de la carte – et du territoire qu'il délimite, occasion pour laquelle son caractère vertical et ses sommets ont fait

³² Plusieurs sources sont représentées dans le document, sous la forme de différents figurés. Les sources du Chitelet (« *Schliechtli* ») et du Chajoux (« *Fischpach* », qu'on retrouve dans le nom de l'actuel lac de Lispach) sont par exemple directement associées à un figuré de sommet (également unité agricole de pâturage), dans les entrailles desquelles surgiraient les eaux. Ces sources gardent chez le dessinateur du document un caractère sauvage, à l'inverse de la source de la Moselotte, représentée sous la forme d'un bassin rectangulaire avec usage de la perspective, à laquelle est adjointe l'indication bilingue « *Hertzogin brunn La fontaine de Son Altesse* ». À 1270 m d'altitude sur les pentes du Kastelberg, cette source porte encore aujourd'hui le nom de « fontaine de la duchesse ». Le nom qui lui est donné établit un lien direct entre une ressource essentielle et convoitée pour le développement des activités pastorales d'altitude, et le pouvoir ducal qui prédomine désormais sur le secteur. La tradition associe la figure de la duchesse à la visite des lieux par la régente Chrétienne de Danemark, autour de l'année 1550.

³³ Voir le traitement que lui accorde Emmanuel GARNIER, *Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2004.

³⁴ Alice INGOLD, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », *Annales HSS*, vol. LXVI, n° 1, 2011, p. 11-29. Cette référence peut être complétée par les travaux de Juliette Dumasy, notamment : Juliette DUMASY, « Entre carte, image et pièce juridique : la vue figurée de Sévérac-le-Château (1504) », dans *Revue historique*, n°651, 2009, p. 621-644.

³⁵ Jean STAROBINSKI, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982, p. 158.

l'objet d'une mise en valeur par les géographes, ou bien le massif a pu faire l'objet à l'inverse d'un aplanissement graphique, destiné à répondre à l'élaboration d'un discours centré sur des revendications territoriales dans la région. Le premier cas peut être illustré par la carte que dresse en 1656 Nicolas Sanson de l'ancien territoire des Leuques (1656)³⁶. Il fait des Vosges une limite stricte et ancienne en renforçant significativement la figuration du relief et en accordant une rare précision à la situation et à la figuration de plusieurs sommets qu'il nomme, ce qu'il est le premier à faire pour une carte imprimée à l'échelle régionale. L'idée, même marginale, de l'existence d'une « frontière naturelle » commencerait ici à apparaître progressivement³⁷. Le second cas, dans lequel les cartographes chercheraient à l'inverse à minimiser le caractère frontalier et vertical de la crête vosgienne, apparaît clairement dans la production du graveur du roi Melchior Tavernier, qui publie en 1642 une « carte de l'ancien royaume d'Austrasie³⁸ ». Dans un contexte de fin de guerre de Trente Ans, ses choix graphiques répondent au discours déployé dès les cartouches et ornements du document destiné à légitimer une extension territoriale du royaume de France : le massif vosgien n'y est pas nommé et le figuré choisi pour représenter le relief contribue à décontenancer la région d'un caractère montagnard qui pourrait altérer l'idée de l'existence d'une continuité territoriale du comté de Champagne jusqu'au Rhin. Un demi-siècle plus tard et à la veille du traité de Ryswick, le géographe Jean-Baptiste Nolin reproduit encore ces choix graphiques pour élaborer une carte en phase avec la politique générale de Réunions engagée par Louis XIV³⁹. La carte s'impose ainsi comme un *medium* qui n'est jamais neutre, porteur de sens et toujours mis au service du discours de son commanditaire.

La carte comme instrument de domination : inventaire et aménagement des environnements de montagne (xvii^e-xviii^e siècle)

À mesure que s'affirme le pouvoir des États et de leurs administrations, la démocratisation du recours à la carte nourrit une spécialisation et une multiplication de ses usages. Les « sciences du territoire⁴⁰ » se spécialisent au

³⁶ BnF, GE D-10015, *Leuci*, 1656.

³⁷ Daniel NORDMAN, *Frontières de France : de l'espace au territoire, xv^e-xix^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998, p. 63.

³⁸ BnF, GE DD-2987, Carte de l'ancien royaume d'Austrasie. Le vray et primitif heritage de la couronne de France, 1642.

³⁹ BnF, GE D-14995, Les Duchez de Lorraine et de Bar, 1696. Axelle CHASSAGNETTE, « Le bleu est Lorraine, le jaune France » : décrire et cartographier l'espace lorrain à l'époque moderne (xvi^e-xviii^e siècle), *Revue de Géographie historique*, n° 4, 2014, en ligne : <doi.org/10.4000/geohist.4191> (consulté le 20 octobre 2022).

⁴⁰ Isabelle LABOULAIS, « Les sciences du territoire », dans Liliane HILAIRE-PÉREZ *et alii*, *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, xv^e-xviii^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 399-404.

cours du XVIII^e siècle, et leurs pratiques cartographiques avec elles. L'acte cartographique est marqué par une normalisation des modes et des pratiques de relevé et de figuration qui achève une géométrisation du monde engagée au cours de la première modernité. Les cartographes et topographes amenés à parcourir le massif disposent désormais de formations et de bagages spécifiques, propres à une lecture différenciée de la montagne mise en carte en fonction des finalités qu'ils projettent sur elle. La montagne cartographiée devient dès lors plurielle.

Territorialisation et enjeux économiques

Pour Dominique Margairaz, il existe deux domaines « dans lesquels la carte paraissait devoir s'imposer comme un outil de connaissance et de gestion indispensable : la réforme fiscale et l'encadrement des paroisses, et la rationalisation de la gestion forestière⁴¹ ». L'essor cadastral moderne fournit aux administrations un outil uniformisé capable de visualiser dans l'espace les droits et les activités qui se déploient sur un territoire. Sur le versant oriental du massif, l'intendant d'Alsace Jacques Pineau de Lucé engage en 1759 la constitution d'un cadastre pour la province destiné à répondre à une réforme du régime fiscal local⁴². Si l'on se penche sur ce corpus, on notera que les « plans de finages » consacrés aux secteurs de montagne se distinguent des plaines dans le traitement qui leur est accordé, sans pour autant qu'apparaissent des références explicites au relief. Là où la plaine est marquée par la réalisation d'une multitude de plans produits à l'échelle des différentes communautés, aux bords généralement peu étendus, ce sont des plans de plus grande dimension qui permettent le plus souvent de saisir l'organisation des cantons des communautés montagnardes, aux limites toujours associées aux lignes de crêtes des sommets alentour. Certaines de ces communautés peuvent ainsi faire l'objet d'un traitement à l'échelle d'une vallée entière, comme dans le cas des vallées de la Thur (Saint-Amarin) et de la Fecht (Munster)⁴³. Dans un cas comme dans l'autre, une dichotomie apparaît clairement entre d'un côté le traitement des vallées autour desquelles s'articulent les plans, où les arpenteurs cherchent à saisir de manière fine l'existence de maillages parfois complexes qui lient les différents cantons, et de l'autre côté la représentation des pentes et des sommets où sont figurées de vastes superficies dominées par les bois et les pâturages. Les plans de finage trahissent ainsi dans le traitement juridique

⁴¹ Dominique MARGAIRAZ, « La géographie des administrateurs », dans Hélène BLAIS et Isabelle LABOULAIS (dir.), *Géographies plurielles : les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines, 1750-1850*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 185-215.

⁴² Louis TSCHAEN, « Le cadastre de la province d'Alsace (1760-1764). Initiative d'un intendant novateur », dans Mireille TOUZERY (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe. L'époque moderne*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2021, p. 117-146.

⁴³ AA68, 5C, plans de finage, ap. 1760.

accordé aux secteurs de montagne l'existence d'un intérêt porté d'abord sur les bas des vallées plutôt que sur les hauts, autrement dit sur les espaces où se concentrent l'essentiel des communautés d'habitants, leurs activités – favorisées par des terrains plats, et aux parcelles nécessairement plus complexes. Les hauts, eux, restent vus et traités depuis ces bas, au sein de représentations héritées du *saltus*, portion de la terre que les sociétés n'occupent que par intermittence. La montagne vosgienne, au prisme du cadastre de l'Intendance, se démarque par exemple par la sur-représentation des bois communaux : ils occupent près de 65 % de la superficie cartographiée pour la haute vallée de la Thur, quand la part des pâturages d'altitude qui coiffent les sommets s'élève à 8 % de l'espace figuré⁴⁴. Ces indices sont d'ailleurs les principaux éléments utiles pour lire, en négatif, l'existence d'un relief et par extension l'orientation des vallées. Les instructions conservées pour la réalisation du corpus cadastral ne prévoient aucune prise en compte de la topographie du terrain dans sa production finale⁴⁵. À l'exception des minutes, où les pentes sont rapidement relevées, seuls quelques exemplaires des plans définitifs portent de rares marques de hachurages au crayon – postérieurs pour la plupart – dans le but de signifier la présence de reliefs ou de certains sommets.



Fig. 4. Pour le secteur du Frankenthal (Hohneck, versant Stosswihr) : (4a) à gauche, extrait du premier corpus « Plan des Forêts de la ville et dépendance de Munster au Val de St Grégoire » de 1749 (N°11) ; (4b) à droite, extrait du second corpus « Plans et procès-verbal des forêts de la ville et dépendance de Munster au Val St Grégoire » de 1756.

⁴⁴ AA68, 1C 1156/6, Plan et arpentage du ban des communautés dépendantes de la Vallée haute de St. Amarin, Baillage de Guebwiller, 1763.

⁴⁵ Archives d'Alsace, site de Strasbourg, C 320, Instructions aux commissaires, 1760.

Il n'en va pas de même pour d'autres types de productions, consacrées à l'inventaire des ressources de montagne. À la suite de la réforme de Colbert de 1669, la mise en lumière des enjeux de la gestion des forêts et de la ressource ligneuse devient pour les administrations provinciales l'occasion d'initier la production de plusieurs corpus cartographiques. Dans les Vosges comme ailleurs, le XVIII^e siècle est marqué par une production cartographique croissante consacrée aux bois à l'échelle locale⁴⁶. L'un des cas les plus remarquables dans l'étude des représentations des Hautes-Vosges, en tant que massif de montagne, demeure celui du double relevé d'arpentage des forêts de la ville et de la communauté de Munster. En 1749 puis en 1758, deux recueils de plans consacrés au même territoire sont produits à la demande de l'intendance d'Alsace, le premier par une équipe d'arpenteurs locaux, le second sous l'autorité d'un inspecteur principal des ponts et chaussées⁴⁷. À moins de dix années d'intervalle, les deux productions adoptent des méthodes bien distinctes pour le traitement cartographique du relief. Dans le premier cas, l'équipe d'arpenteurs locaux n'accorde que peu d'importance à la dimension verticale (aucune indication des pentes, sommets nommés sans distinction graphique) impliquant une nécessaire connaissance préalable du terrain pour être en mesure d'exploiter le document. Le caractère montagnard reste cependant marqué par la figuration de plusieurs escarpements en perspective, sous la forme par exemple d'aiguilles rocheuses, dans le but de relever le caractère inaccessible de certains cantons. Les dessinateurs du document se confrontent dans ce rapport à la troisième dimension aux limites de leur maîtrise de la vue zénithale, qui s'impose alors dans la pratique cartographique. Plusieurs éléments de faune, voire des représentations de figures humaines, complètent ce tableau peu commun d'une approche fondée sur des représentations vernaculaires du massif vosgien. Dans le second cas en revanche, les choix graphiques opérés sous l'égide de l'inspecteur des ponts et chaussées s'attachent à un usage méthodique de codes stricts utilisés pour figurer le relief. Cette maîtrise d'une grammaire géographique désormais dominante facilite la lecture de l'environnement et des éléments sur lesquels les auteurs des plans de cantons

⁴⁶ Sur la gestion forestière moderne du massif vosgien, voir : E. GARNIER, *Terre de conquêtes...*, *op. cit.* et *Idem*, « Plans anciens et reconstitution paysagère. Le système montagnard vosgien (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Histoire et Sociétés Rurales*, vol. XVII, 2002, p. 123-152 ; Philippe JÉHIN, *Les hommes contre la forêt : l'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Nuée Bleue, 1993 ; Xavier ROCHEL, *Gestion forestière et paysages dans les Vosges d'après les registres de martelages du XVIII^e siècle*, Nancy, Université Nancy 2, 2004.

⁴⁷ Respectivement Archives municipales de Munster, DD45 add, Plan des Forêts de la ville et dépendance de Munster au Val de St Grégoire, 1749 ; *Ibid.*, DD45, Plans et procès-verbal des forêts de la ville et dépendance de Munster au Val St Grégoire, 1756-1758. Le premier ensemble a été réalisé par les arpenteurs-jurés de la ville de Colmar, Michel Schübelin et Antoine Senck, et l'arpenteur-juré des comtes d'Horbourg Michel Sattler. Le second ensemble est réalisé par le « géomètre » et inspecteur principal des Ponts et Chaussées Eleonor Petin (dit l'Aîné). Les deux corpus ont été réalisés aux frais de la ville et communauté de Munster.

cherchent à mettre l'accent⁴⁸ : un hachurage linéaire représente les déclivités générales du terrain, un hachurage circulaire met pour sa part en évidence la situation des points culminants utilisés comme repères à la délimitation des parcelles, *etc.* Deux pratiques de la cartographie et deux visions du territoire se côtoient ainsi dans le cadre de cette double production : l'une ancrée dans les imaginaires locaux de la montagne mais désormais jugée obsolète, l'autre engagée par une administration centrale qui s'impose comme l'un des moteurs du développement d'une méthodologie dominante, par extension de la construction d'une image uniformisée des espaces de montagne.

Dans tous les cas, le riche corpus cartographique destiné à spatialiser les ressources répond d'abord à une logique de valorisation et de rationalisation de richesses locales désormais qualifiées de « naturelles ». La ressource ligneuse n'est alors pas la seule à être inventoriée et cartographiée : l'arpentage des pâturages d'altitude (les fameuses « chaumes »)⁴⁹, mais encore l'exploitation et la connaissance des gisements miniers – au tournant du XIX^e siècle, cherchent à normaliser l'utilisation de ces ressources, en fixant notamment dans l'espace la question des droits d'usage et de leur réévaluation.

Maîtriser la marche militaire et aménager le territoire

Parmi les grands centres de formation et de promotion de la cartographie, les institutions militaires ont pu largement contribuer à l'uniformisation des modes mathématiques de représentation de l'espace⁵⁰. Monique Pelleter fait ainsi de la cartographie militaire « l'un des faits majeurs de l'histoire du XVII^e siècle⁵¹ ». Il faut cependant attendre le XVIII^e siècle pour que soient menées les premières grandes campagnes manuscrites chargées de mettre en carte la topographie du massif vosgien à une échelle utile pour les états-majors. Ces productions se sont avérées importantes pour la prise en compte de la verticalité des environnements de montagne. Pour Stéphane Gal :

L'expérience militaire de la montagne et sa prise en compte stratégique purent contribuer à forger une pensée en trois dimensions dans la manière même de pratiquer la guerre. Une nouvelle vision panoramique se dessina, qui put participer directement à la genèse d'une définition plus « visuelle » du pouvoir politique⁵².

⁴⁸ Voir les usages des cartes militaires, ci-après.

⁴⁹ Archives nationales, Q1 1630 n°67, abornement des chaumes domaniales situées sous le ressort de la Maîtrise des eaux et forêts d'Épinal, 1776.

⁵⁰ D. NORDMAN, *Frontières de France...*, *op. cit.*, p. 63.

⁵¹ Monique PELLETIER, *Les cartes des Cassini : la science au service de l'État et des provinces*, Paris, CTHS, 2013.

⁵² S. GAL, *Histoires verticales...*, *op. cit.*, p.299.



Fig. 5. Le relief relevé au lavis pour le massif du Grand Ballon, extrait de la carte des Vosges depuis Belfort jusqu'à Landau sous la direction du général d'Arçon, 1785.

Pour le versant occidental du massif, la carte dite des Naudin – du nom de l'atelier versaillais qui l'a produite autour de la décennie 1730 – s'impose comme un document majeur⁵³. Seules les cartes numérotées 50 et 51 permettent de documenter, à l'échelle 1/28800, la construction militaire des Hautes-Vosges. Le relief y est largement mis en évidence grâce au recours généralisé à la projection horizontale et à l'usage d'un estompage au lavis. Une analyse par géolocalisation du document, en recourant au logiciel QGIS, révèle néanmoins les limites auxquelles sont encore confrontés les ingénieurs cartographes quant à la figuration et à la quantification de l'altitude lorsqu'il s'agit de cartographier les « hauts ». Dans les régions de montagne, on peut en effet relever l'existence d'un écart entre la faible distorsion des zones de vallées, et la plus grande altération dans la précision des sommets et des espaces d'altitude. Les Naudin entretiennent néanmoins l'idée importante, sinon d'une frontière naturelle, d'une limite naturelle fixée suivant la ligne de crête principale du massif, entre le duché de Lorraine et le royaume de France.

Pour la seconde moitié du XVIII^e siècle, la campagne produite sous l'autorité de Le Michaud d'Arçon, ingénieur en chef de l'école de Mézières, témoigne pour sa part d'un intérêt tout particulier pour les espaces frontaliers de moyenne montagne, depuis le Jura jusqu'aux Vosges. Trois ensembles peuvent être pris en compte. Le corpus le plus dense est celui de la carte au 1/14400 « des Frontières Est de la France⁵⁴ ». La carte au 1/92000 « des Vosges depuis Belfort jusqu'à Landau » offre pour sa part une vision globale du versant oriental du massif⁵⁵. Le canevas géodésique documente les étapes de production de ces cartes⁵⁶. Conservés dans différents fonds d'archives, ces trois documents permettent de mettre en lumière le traitement inédit accordé aux espaces de moyenne montagne dans la production de Le Michaud d'Arçon, lui-même originaire et familier de ces environnements⁵⁷. On le voit par exemple au cœur de la campagne engagée en 1781, lorsque les équipes de dessinateurs sont amenées à modifier et faire évoluer leur méthode de représentation du relief au lavis. La technique employée jusque-là et au cours de la première phase de la campagne qui se tient dans le Jura avait conduit à un estompage de l'encre après

⁵³ IGN, CH 291, carte des Naudin, 1728-1739. Voir Marie-Anne CORVISIER-DE VILLELE, « Les Naudin et la cartographie militaire française de 1688 à 1744 », dans Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER (dir.), *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, Paris, CTHS, 1995, p. 147-174.

⁵⁴ Service historique de la Défense (désormais SHD), en cours de classement (précédemment IGN), Carte des Frontières Est de la France depuis Landau jusqu'à Pontarlier, 1785. Le SHD conserve également les mémoires et instructions de ces campagnes : SHD, 1M 1070, 1781-1782.

⁵⁵ Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (désormais BNU), MS 3918, Carte des Vosges, depuis Belfort jusqu'à Landau levée par la brigade sous la direction du général d'Arçon, ap. 1785.

⁵⁶ BNU, MS 1797 33, canevas géodésique dressé par le corps royal du génie, 1785.

⁵⁷ Le Michaud d'Arçon est originaire du Jura. Sur cette figure, voir Grégoire BINOIS, « Appréhender la guerre en ingénieur et en topographe : la place de l'espace dans l'œuvre de Le Michaud d'Arçon », *Revue historique des armées*, vol. CCXC, n° 1, 2018, p. 31-44.

un an seulement, autrement dit à la perte d'informations jugées essentielles à la bonne compréhension du relief et donc à la maîtrise militaire des espaces de montagne⁵⁸. Le canevas géodésique permet de son côté de mettre en évidence le rôle central qui a pu être accordé à plusieurs sommets vosgiens dans la méthode de relevé. Les nombreuses lignes de visée représentées depuis les sommets dans la matrice conservée valorisent la situation de différents points culminants du massif, plus tard mis en évidence à partir de figurés ponctuels dans les deux productions finales, et le tout malgré l'absence de méthodes permettant de relever l'altitude absolue des sommets. Ce sont ces productions topographiques destinées à un usage militaire qui, les premières, accordent le même effort de précision aux sommets et aux vallées dans la construction cartographique du territoire de montagne.

Cette mise en valeur de la montagne vosgienne par les États passe également par l'engagement de grands aménagements sur les espaces d'altitude. À partir du XVIII^e siècle, ces projets font régulièrement appel à la carte comme outil d'analyse du terrain, capable de projeter les constructions en amont de leur réalisation. La construction de la route frontalière permettant l'accès au sommet du Ballon d'Alsace (1 247 m) représente certainement l'exemple le plus important par son envergure et les moyens qui y ont été consacrés. Le projet est engagé en 1753 par l'intendant Jacques Pineau de Lucé, et le premier tracé de la route est ouvert dès l'année 1756. Malgré plusieurs travaux supplémentaires pour en améliorer l'accessibilité, l'utilité de cette route est rapidement remise en question en raison notamment des conditions difficiles de la traversée du massif par cet itinéraire⁵⁹. Parmi les documents préparatoires conservés, un plan général à l'échelle 1/5303⁶⁰ permet de mettre en lumière l'importante déclivité de l'ouvrage à l'origine destiné à ouvrir un nouvel axe commercial entre la haute vallée de la Moselle et la région de Belfort, à destination de la Suisse. Le projet porte cependant un but tout autant symbolique et politique : le sommet du Ballon correspond alors toujours à la frontière entre le royaume de France et le duché de Lorraine. L'enjeu est d'y affirmer la prédominance du roi de France sur la crête vosgienne⁶¹. Suivant une logique identique à la « fontaine de la duchesse » du XVI^e siècle chez Thierry Alix, la construction de la route du Ballon est adjointe d'un projet de monumentalisation de la source de la Savoureuse. Une fontaine imposante, dont seuls des plans et dessins préparatoires ont été conservés, doit marquer le point culminant de la route à quelques mètres du

⁵⁸ SHD, 1M 1070 1 bis, Instruction par le chevalier de Bouligney pour la campagne de 1782, p. 5.

⁵⁹ Les ingénieurs de la campagne d'Arçon fustigent le projet de cette route « exécutée avec grands frais et peu d'utilité » ; SHD, 1M 1070, Mémoire local et Militaire concernant la haute Alsace relatif à la Feuille 2, 1782.

⁶⁰ Archives départementales du Territoire de Belfort (désormais AD90), 1C 163 n° 8, plan du chemin du Balon [...] jusqu'à la barrière du Balon limite de Lorraine et d'Alsace, 1757.

⁶¹ Jusque-là, le Ballon d'Alsace avait plutôt fait l'objet d'un intérêt porté par le pouvoir ducal, notamment en réaménageant le site ducal de la « Jumenterie ».

passage de la frontière. Mal adapté aux conditions hivernales du sommet, le monument est rapidement démonté, mais le programme déployé reste marqué d'une grande portée symbolique associée à l'un des points culminants de la région. Sur un obélisque central flanqué d'un dauphin, l'inscription latine suivante annonçait aux voyageurs qui entraient ou quittaient le territoire : « Ici Louis domine (*imperat*) les rochers et les torrents. Voyez ! Des pierres jaillissent des fontaines, et de la montagne une route⁶² ». Le discours sous-jacent à l'aménagement moderne du Ballon d'Alsace vient ainsi achever le projet de domination de la « Nature » porté par deux siècles d'affirmation cartographique des pouvoirs sur les territoires d'altitude du massif vosgien, désormais modelés au service des États et par leurs administrations⁶³.

Perspectives contemporaines et mise en carte touristique des sommets vosgiens

Comme nous l'avons évoqué pour le tournant des XVIII^e et XIX^e siècles avec les œuvres de François Walter, l'essor des productions pittoresques témoigne de l'émergence d'une ultime étape dans le renouvellement des représentations de la moyenne montagne. Sur ces espaces désormais ouverts à un public extérieur aux vallées en quête de « Nature », sont portés des discours qui posent les bases d'un nouvel imaginaire de la montagne dont nos sociétés sont les actuelles héritières. Les cartes, à nouveau, ont joué et jouent encore ce rôle de projecteur, dans l'espace, d'un discours de montagne récréative. Si les cartes militaires précisent au cours des XIX^e et XX^e siècles la topographie du massif et engagent toujours de nouveaux aménagements – l'héritage le plus important dans les Hautes-Vosges demeure la construction de la route des crêtes –, l'essor moderne de l'encyclopédisme porte encore dans le massif une importante inertie taxonomique incitant les botanistes, notamment, à parachever le classement des espèces locales au sein d'une posture définitivement naturaliste. La « Nature » des sommets vosgiens est ainsi dépeinte, par exemple, par des figures scientifiques originaires du massif comme Jean-Baptiste Mougeot et Frédéric Kirschleger⁶⁴. Pour une tentative de mise en carte de la flore vosgienne, il faut cependant attendre 1893 et la publication du *Guide du botaniste au Hohneck et aux environs de Gérardmer*. La singularité de l'ouvrage est de proposer « une carte en deux couleurs des escarpements du Hohneck », destinée à localiser les sites d'observation des végétaux décrits dans

⁶² AD90, 1C 163 n° 5, dessin préparatoire de la fontaine du Ballon, av. 1757.

⁶³ Le sommet frontalier du Ballon d'Alsace sera encore érigé comme un symbole du contrôle de la région par les États aux XIX^e et XX^e siècles. Georges BISCHOFF, « Coups de tonnerre et coups de canon. Comment le Ballon d'Alsace est devenu une montagne sacrée (1870-1914) », dans Claude MULLER (dir.), *Regards sur l'Alsace du XIX^e siècle*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2019, p. 323-338.

⁶⁴ Frédéric KIRSCHLEGER, *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes*, Strasbourg, 1862.

l'étude⁶⁵. Produite à l'échelle 1/5250, la carte en question propose non seulement une vision naturaliste du massif (figuration en rouge des isoplèthes d'altitude, mention de la végétation, des ruisseaux, des sites de cumul des dernières neiges, *etc.*), mais elle évoque aussi les nouveaux enjeux et les nouvelles pratiques qui se côtoient sur les crêtes. Est ainsi représentée la frontière franco-allemande, avec ses différentes bornes et leurs numéros, mais également les réseaux de sentiers anciens et nouveaux qui parcourent la crête⁶⁶. Surtout, la singularité de la carte dite « de Brunotte » repose sur le fait qu'elle propose, pour la première fois, de figurer et de situer avec précision les différents couloirs des cirques du Frankenthal et du Wormspel. Ces détails topographiques n'avaient jusqu'alors jamais été représentés et distingués avec une telle précision, pas même par les cartographes militaires. Les auteurs de la carte caractérisent chacun des couloirs et escarpements en fonction de leur accessibilité, de l'importance de la pente, et témoignent ainsi du développement d'une nouvelle pratique : l'alpinisme⁶⁷.

Qu'elles soient menées à des fins d'étude naturaliste ou simplement sportive, ces nouvelles pratiques de la montagne sont donc elles aussi inscrites progressivement sur les cartes. Ces dernières témoignent de leur existence autant qu'elles favorisent leur développement et permettent d'encadrer leur visibilité. Ainsi, les alpinistes de la région connaissent bien aujourd'hui ces mêmes couloirs du Hohneck, auxquels ont été assignés différents noms au cours du xx^e siècle, parfois ancrés dans un imaginaire historique et médiéval (couloirs du grand et du petit Dagobert). Au même moment, le développement de sports d'hiver plus accessibles au grand public s'accompagne une fois encore d'un nouvel imaginaire de la montagne, toujours plus abordable. La création des premiers ski-clubs à la fin du xix^e siècle, puis des premières stations dans les années 1930, a pu être dynamisée dans un premier temps par le développement frontalier du tourisme dans les Vosges. La mise en image de ces nouvelles pratiques s'accompagne de la production de nouveaux types de documents cartographiques, parmi les plus singuliers : les « plans des pistes⁶⁸ ». Les

⁶⁵ Pour un exemplaire de la carte seule : BNU, M-CARTE100477, Carte des escarpements du Hohneck, 1893.

⁶⁶ Sur le développement de la randonnée, voir Claire MILON, « Randonnée et construction de la nature en Allemagne au tournant du xx^e siècle », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, 2022, en ligne : <<https://ehne.fr/fr/node/21872>>.

⁶⁷ Nous entendons ici l'alpinisme contemporain, en tant que sport. Les premières mentions d'alpinisme sont souvent attachées à l'exploit de l'ascension dans les Alpes du mont Aiguille en 1492 par Antoine de Villé, lui-même originaire du massif vosgien. Cette tradition s'inscrit dans une déconstruction moderne de « l'inaccessible », mais également dans les problématiques de conquête et de domination du territoire.

⁶⁸ On compte très peu d'études consacrées à ce sous-genre de la cartographie. Pour les États-Unis : Amy Elizabeth LIPPUS, *The History and Evolution of North American Ski Resort Map Style and Design*, Missoula, University of Montana Press, 2015. En France, une exposition avait été consacrée à l'œuvre de l'artiste Pierre Novat en marge du colloque « La montagne, territoire d'innovation » (Grenoble, 2017). Frédérique NOVAT *et alii*, *Plans des pistes. Les domaines skiabiles de*

premiers panoramas de domaines skiables, produits dans les années 1930, sont largement emprunts de l'image romantique de la montagne popularisée au siècle précédent. Cette tradition picturale invite à remettre en avant le caractère vertical d'espaces de plus en plus aménagés pour la pratique du ski de loisir. Cette nouvelle modélisation de la montagne, qui consacre un retour à la perspective cavalière dans un but avant tout esthétique, devient celle sur laquelle se développent les imaginaires du tourisme hivernal qui connaît son grand essor en France dans la seconde moitié du xx^e siècle. Ces imaginaires sont précisément ceux que les modèles de stations de sports d'hiver cherchent aujourd'hui à entretenir, c'est-à-dire l'idée d'espaces d'altitude représentatifs d'une nature vierge, emprunte de l'esprit de la « *Wilderness*⁶⁹ », offerte à la contemplation des pratiquants par un développement de l'accessibilité. Ces représentations sont celles qui font aujourd'hui l'objet d'importants débats : la question de leur renouvellement est devenue l'enjeu majeur de la transition engagée pour répondre aux impératifs des dérèglements climatiques. Une série d'acteurs et les administrations de l'État sont aujourd'hui sollicitées pour penser la production d'un nouvel imaginaire de la montagne et de sa spatialisation, à l'instar de la rénovation du col de la Schlucht, qui avait pu accueillir la journée d'étude du 11 juin 2022.

Conclusion

Les représentations véhiculées et construites par l'acte cartographique ont largement contribué à l'édification moderne et naturaliste du massif vosgien en tant qu'entité montagnaise, particulièrement dans le secteur des Hautes-Vosges et pour les sommets qui y gagnent une nouvelle identité à la fois économique, juridique, administrative et militaire. De son caractère géographique initial engagé dans la géométrisation des espaces sommitaux et des frontières, jusqu'à ses multiples spécialisations destinées à appuyer les discours des États, la carte a toujours eu pour rôle de construire un dialogue entre un environnement et les pratiques que les sociétés projettent sur celui-ci. Aux fondements de l'acte cartographique demeure l'échange qui se noue entre la carte et le terrain. Il engage alors les questions de conventions, de leur compréhension, et de normes que l'on voit progressivement se construire, parallèlement à de nouveaux imaginaires qui se fixent sur les espaces de montagne. Pour les Vosges comme pour d'autres territoires, la carte moderne, produit de la « Culture », devient l'un des *media* privilégiés de l'extériorisation du

France dessinés par Pierre Novat, Grenoble, Glénat, 2013.

⁶⁹ Le principe de la *Wilderness* (ou « état sauvage ») est profondément lié à la conception nord-américaine de la nature, dans la confrontation de l'individu à des paysages immenses, comme chez Henry David Thoreau. Voir Roderick NASH, *Wilderness and the American Mind*, New Haven, Yale University Press, 1967.

concept de « Nature » et de l'inventaire économique de ses « richesses⁷⁰ ». Ce processus est l'un des fondements historiques du conditionnement de la montagne et des sommets en objets géographiques « naturels », tantôt familiers, tantôt lointains, destinés à être conquis par la main de l'homme.

Contemporaine du double processus de constitution et de circonscription des disciplines scientifiques, qui rejoue la grande fracture instituée entre « sciences de la nature » et « sciences humaines », la spécialisation de l'acte cartographique au cours de la seconde modernité⁷¹ se fait l'écho des enjeux épistémologiques actuels de l'interdisciplinarité. Sous ses supports les plus récents, du système d'information géographique (SIG) à la modélisation d'une troisième dimension essentielle à la compréhension des phénomènes liés aux espaces de montagne, la carte gagne plus que jamais à s'imposer comme un *medium* de prédilection sur lequel transposer les échanges disciplinaires et le dialogue spatialisé que proposent aujourd'hui les humanités environnementales. Son usage à l'occasion de la conférence marchée de juin 2022 a pu en faire, une fois encore, la démonstration.

⁷⁰ Alix COOPER, « “The Possibilities of the Land” : The Inventory of “Natural Riches” in the Early Modern German Territories », dans Margaret SCHABAS et Neil DE MARCHI (dir.), *Oeconomies in the age of Newton*, Londres, Duke University Press, 2003, p. 129-153.

⁷¹ Isabelle LABOULAIS (dir.), *Les usages des cartes (XVII^e-XIX^e siècle) : pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008.

LES PREMIÈRES ANNÉES DU CLUB VOSGIEN (1872-1914)
ÉTUDE D'UNE APPROPRIATION DU MASSIF VOSGIEN À TRAVERS LA
RANDONNÉE

Claire MILON

La randonnée naît dans la première moitié du XIX^e siècle dans des cercles artistiques et privilégiés et se répand dans la population¹ avant de connaître une vague de démocratisation au tournant du siècle, par l'action conjuguée de l'essor du tourisme et de l'urbanisation intensive de l'Europe occidentale. Cette pratique doit être distinguée de la promenade et de l'alpinisme, ces deux formes de marche lui étant d'ailleurs pré-existantes. Contrairement à l'alpinisme, elle n'est pas uniquement rattachée à l'aristocratie et s'inscrit dans un temps plus ou moins quotidien et dénué de dangers². Contrairement à la promenade, elle se déroule uniquement dans des espaces non-urbains et entretient un rapport philosophique et sensible avec des espaces que les acteurs jugent suffisamment éloignés de la ville, physiquement et esthétiquement³. Les hésitations et synonymies quant aux termes utilisés par les acteurs pour désigner leur pratique permettent à l'historienne de saisir le processus de définition et de constitution d'un usage, d'une expérience. C'est le terme de « randonnée » qui a été retenu ici, déjà utilisé dans l'historiographie⁴ et reflétant au mieux les utilisations des acteurs étudiés⁵.

¹ Sébastien STUMPP, « Du bon usage de la randonnée. L'émergence du mouvement excursionniste en Alsace sous le Second Empire », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 55, 2017, p. 189-205.

² Voir à ce sujet Delphine MORALDO, *L'esprit de l'alpinisme. Une sociologie de l'excellence en alpinisme, du XIX^e siècle au début du XX^e siècle*, Lyon, ENS Éditions (« Sociétés, Espaces, Temps »), 2021, et Delphine DEBONS, Patrick CLASTRES et Jean-François PITTELOUP, *Gravir les Alpes du XIX^e siècle à nos jours. Pratiques, émotions, imaginaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021.

³ S. STUMPP, « Du bon usage de la randonnée... », *op. cit.*, p. 189-205.

⁴ *Ibid.*

⁵ « *Wanderer* » est ainsi le mot le plus utilisé dans les publications en allemand du club pour désigner les marcheurs. Le traduire par « touriste » (*Tourist*) ou « excursionniste » (*Ausflügler*) serait plus fidèle au français contemporain des sources, mais ne permet pas de rendre compte de l'apparition du nouveau terme allemand, rattaché à la diffusion nouvelle de ce loisir. Dans une langue où existent les mots « *Tourist* » et « *Ausflügler* », l'apparition du « randonneur » est en effet un élément notable.

Notre étude de la naissance et de l'implantation du Club Vosgien de sa fondation en 1872 à 1914 s'appuie sur les publications et sur les archives privées de l'association⁶. Le bulletin officiel du Club Vosgien, publié en allemand dès 1873, et traduit en français à partir de novembre 1884, constitue notre source principale. Il contient un rapport rédigé par chacune des sections, qui décrit les réalisations de l'année écoulée et soumet des projets pour obtenir un financement par la structure fédérale, un compte-rendu du comité central et le bilan comptable à l'échelle de la fédération. Ces sources ont été croisées avec la collection de photographies et cartes postales conservée au siège de la fédération du Club Vosgien et les collections du musée historique de Saverne⁷, ville de naissance du Club Vosgien. Enfin, le matériau de notre recherche est complété par des traces de ces activités dans le massif lui-même, le Club Vosgien ayant modelé cet espace, matériellement et symboliquement.

La naissance du tourisme en montagne au XIX^e siècle est portée par un changement de regard sur cet espace qui, de menaçant, devient attractif⁸. Contrairement au tourisme, la randonnée est un objet dont les historiens se sont encore relativement peu saisis⁹. L'excursionnisme de la fin du XIX^e a été étudié en France principalement sur deux espaces, liés chacun à une structure associative spécifique : les Vosges, avec le Club Vosgien, et Marseille, avec la Société des excursionnistes marseillais¹⁰ ; terrains complétés récemment par le cas pyrénéen¹¹. Pour le cas vosgien, ce sont les aspects politiques de la pratique de la randonnée qui ont retenu l'attention, dans une Alsace profondément marquée par les questions nationales¹². Les perspectives portées par l'histoire

⁶ Malheureusement, les archives du comité central du Club Vosgien pour la période 1872-1918 n'existent plus. Joseph-Louis Huck déplorait déjà cette situation en 1972 : Joseph Louis HUCK, « Le Club Vosgien de 1872 à 1918 », *Les Vosges et le Club Vosgien autour d'un centenaire 1872-1972*, Strasbourg, Club Vosgien, 1972, p. 233-255.

⁷ L'exposition au Musée du château des Rohan « Chemin faisant. Marcher à Saverne du 18^e au 21^e siècle », de juin à novembre 2022, a récemment permis de mettre en valeur ces collections. J'ai eu la chance de pouvoir accéder aux collections du musée dans le cadre d'interventions entourant cette exposition.

⁸ Catherine BERTHO-LAVENIR, *La roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999.

⁹ Signalons tout de même le précieux travail de synthèse sur ce sujet : Antoine DE BAECQUE, *Une histoire de la marche*, Paris, Perrin, 2016.

¹⁰ Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI, « L'écrit des Excursionnistes marseillais, écho des montagnes », *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europe/Amériques*, n° 1, 2004, en ligne, DOI : <<https://doi.org/10.4000/amnis.1067>> ; Jean-Louis PARISIS et Michel PÉRALDI, « La ligne bleue des Alpilles. Le mouvement excursionniste à Marseille (1870-1914) », *Recherches*, n° 45, 1981, p. 15-57.

¹¹ Steve HAGIMONT, *Pyrénées : une histoire environnementale du tourisme*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2022.

¹² C'est toute l'histoire de l'Alsace sur la période qui a été envisagée par ce prisme. Le riche travail de Sébastien Stumpp dresse un panorama complet des questions politiques dans le sport sur cet espace : Sébastien STUMPP, *Annexer les corps : une histoire sociale et politique du sport dans l'Alsace allemande (1871-1914)*, Neuilly, Atlande, 2021.

environnementale permettent de renouveler le regard sur la randonnée et ses débuts, pour l'envisager comme une pratique structurant l'espace et participant de la redéfinition complexe des relations entre les hommes et leur environnement. L'intérêt que l'histoire environnementale porte aux loisirs est encore timide¹³, mais le champ s'ouvre depuis peu et permet d'envisager les pratiques et espaces sous ce nouveau prisme. Étudier le moment précis de diffusion plus massive de la randonnée avec cette perspective permet de s'intéresser à un loisir renversant la hiérarchie entre les espaces : c'est l'urbain qui se trouve en position d'*hinterland*¹⁴ pour les randonneurs, tant physiquement que symboliquement.

Dans cette perspective, les Vosges demeurent un terrain à explorer. En effet, les activités du club et, plus généralement, la randonnée dans le massif vosgien ont souvent été étudiées *via* le prisme de la frontière, y compris pour les études adoptant une perspective d'histoire environnementale¹⁵. Nous nous proposons ici de compléter ces analyses par l'étude d'autres dynamiques à l'œuvre, en particulier sociales et économiques¹⁶. De fait, les difficultés rencontrées par le Club Vosgien¹⁷ peuvent aussi s'expliquer par des différences de positions sociales entre les membres de l'association et la population locale.

La création du Club Vosgien

Circonstances de la création

En octobre 1872, un juge au tribunal de Saverne¹⁸, Richard Stieve, lance un appel à la création d'un « club vosgien ». Les premières sections sont créées dans les semaines suivantes et le 15 décembre 1872, la première assemblée de la fédération se réunit à Strasbourg pour adopter les statuts de l'association. Entre 1872 et 1914, l'association ne cesse de se développer, passant de 15 sections pour 804 membres en 1873 à 59 sections pour 8 081 membres en 1914¹⁹.

¹³ Le travail récent de Steve Hagimont sur les Pyrénées montre que ce champ apparaît actuellement dans le paysage scientifique en France : S. HAGIMONT, *Pyrénées...*, *op. cit.*

¹⁴ William CRONON, *Nature's metropolis : Chicago and the Great West*, New York, W.W. Norton, 1991.

¹⁵ Benoît VAILLOT, « L'empreinte écologique de la frontière franco-allemande (1871-1914) », *Revue du Rhin supérieur*, n° 3, 2021, p. 21-40.

¹⁶ Ces dernières ont souvent été envisagées comme contexte plutôt que comme catégories d'analyse. Voir S. STUMPP, *Annexer les corps...*, *op. cit.*

¹⁷ Julien FUCHS et Sébastien STUMPP, « Frontières politiques, frontières symboliques. La difficile implantation des associations sportivo-touristiques allemandes en Alsace avant 1914 », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n° 60-3, 2013, p. 86-109.

¹⁸ *Landgericht*.

¹⁹ Pour une étude plus approfondie de l'évolution du club sur la période, voir Joseph Louis HUCK, *Les Vosges et le Club Vosgien autour d'un centenaire 1872-1972*, Strasbourg, Club Vosgien, 1972 ; S. STUMPP, *Annexer les corps...*, *op. cit.*, 2021.

La pratique de la randonnée dans les Vosges ne naît pas avec le Club Vosgien, cet élan d'exploration du massif s'étant constitué tout au long du Second Empire²⁰. Au moment de la naissance du Club, le massif vosgien est d'ores et déjà accessible pour les urbains : le réseau de chemin de fer permet de relier les villes et villages en fond de vallées²¹ et la publication de guides et cartes permet de s'orienter dans la montagne. La multiplication de ces parutions permet aux randonneurs de s'affranchir d'un personnage « encombrant » mais jusqu'alors indispensable : le guide. En effet, celui-ci souligne les limites des capacités de ses clients ; en outre, l'exploit physique et l'héroïsme du randonneur ne saurait être amoindri par leur partage avec une personne issue d'une classe sociale moins élevée. En 1849, Frédéric-Émile Simon décrit ainsi son guide²² :

L'artiste [...] grimpe d'un pas décidé le sentier rocheux, pour se rapprocher le plus près de la nature et de la légende ; son guide, paresseux vulgaire, tout en ne bougeant pas de son siège, semble dire : « À quoi bon ? pourquoi aller plus loin ? N'est-on pas très bien ici ? »

Le salaire donné aux guides permet de les dévaloriser face à la pureté et la noblesse de l'exploration gratuite²³. Le balisage et les conseils des publications permettent aux randonneurs de se départir des accompagnateurs locaux. Le succès de ces ouvrages témoigne donc non seulement du développement touristique mais aussi de la possibilité de ne plus recourir aux accompagnateurs. Soixante ans après Frédéric-Émile Simon, le célèbre guide *Bedecker*, à la couverture rouge, est si populaire qu'Hansi, caricaturiste alsacien francophile, le place dans la poche de ses randonneurs allemands²⁴.

Sociologie de l'organisation

Le club est fondé dans un moment d'essor de la randonnée sur tout le territoire allemand²⁵ auquel l'Alsace appartient : après la guerre franco-prussienne de 1870, l'Alsace est rattachée à l'Empire allemand et devient une « Terre d'Empire » (*Reichsland*), administrée directement par l'empereur et son

²⁰ *Idem*, « Du bon usage de la randonnée... », *op. cit.*

²¹ Bien que ce réseau soit complété durant l'annexion, il ne l'est qu'à la marge. Frank SCHWARZ, *Les usages nouveaux de la montagne dans les Hautes-Vosges. De la fin du Second Empire à la veille de la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université Marc Bloch de Strasbourg, 2002, p. 180-183. Cité par S. STUMPP, *Annexer les corps...*, *op. cit.*, p. 89.

²² Frédéric-Émile SIMON, *Saverne et ses environs*, Strasbourg, Silbermann, 1849, p. 2.

²³ D. MORALDO, *L'esprit de l'alpinisme...*, *op. cit.* ; Patrick CLASTRES, « Les guides et leurs alpinistes (et non l'inverse) », *Gravir les Alpes du XIX^e siècle à nos jours. Pratiques, émotions, imaginaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p. 14.

²⁴ Jean-Jacques WALTZ (HANSI), *Mon village, ceux qui n'oublent pas*, Paris, H. Floury, 1913, p. 17.

²⁵ En témoigne la création d'une multitude d'associations de randonnée dans l'Empire entre 1871 et 1914 : les Wandervögel, les Naturfreunde, le Verband Deutscher Gebirgs- und Wandervereine (Verband Deutscher Touristenvereine avant 1908), entre autres.

administration. Cette dernière porte alors le « projet d'une assimilation culturelle des Alsaciens », dont les associations sportives, et notamment le Club Vosgien, sont un des relais²⁶. L'utilisation des clubs de randonnée dans des territoires de frontière à des fins nationalistes n'est pas propre au cas vosgien, la marche permettant de circonscrire le territoire, au sens littéral du terme²⁷. Le Club Vosgien s'inscrit dans ces logiques : la plupart de ses membres appartiennent majoritairement à l'immigration des *Altdeutschen* (vieux-Allemands²⁸), c'est-à-dire des Allemands installés en Alsace après l'annexion de 1871.

Les historiens qui se sont intéressés à la nationalité des membres du club ont également souligné la prépondérance de fonctionnaires parmi eux, prouvant leur origine allemande plutôt qu'alsacienne²⁹. Notre étude (tab. 1) confirme ces résultats : de fait, les membres des comités des sections locales du Club Vosgien se révèlent être, pour près des trois quarts d'entre eux, des fonctionnaires. Avec une grande stabilité de ces chiffres sur la période d'étude, près de 20 % des membres sont enseignants et 7 % travaillent pour l'administration judiciaire. Ce sont donc des notables, détenteurs d'une autorité, dont les fonctions les conduisent au contact des classes populaires mais dans une position dominante sur l'échelle sociale. En outre, 16 % des membres travaillent pour l'administration forestière. Les liens entre cette dernière et le club sont si étroits que les statuts de l'association sont modifiés en 1909 : le comité central passe de cinq à six membres, un siège étant désormais réservé à un fonctionnaire de l'administration forestière³⁰. La section de Bouxwiller adopte même une résolution le 16 décembre 1905 autorisant les forestiers du district à entrer comme membres non payants dans la section³¹. Subventions et travaux³² sont

²⁶ J. FUCHS et S. STUMPP, « Frontières politiques, frontières symboliques... », *op. cit.*, p. 87.

²⁷ Voir par exemple à ce sujet les travaux de Catherine Roth sur les Carpates et de Sarah Godard sur le Haut-Adige : Sarah GODARD, « *Alto Adige* ». *Italianisation et intégration du territoire du Haut-Adige/Tyrol du Sud au royaume d'Italie 1919-1940*, mémoire de master d'histoire, Lettres Sorbonne Université, 2019, et Catherine ROTH, *Naturaliser la montagne ? Le Club Carpatique Transylvain, XIX^e-XX^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2022.

²⁸ Les *Altdeutsche* étaient déjà allemands avant l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Notons quelques exceptions, comme la section de Barr qui connaît un grand succès en termes d'adhésions, ce qui s'explique par un recrutement ciblé auprès d'Alsaciens. Source : J. L. HUCK, « Le Club Vosgien de 1872 à 1918 », *op. cit.*, p. 236.

²⁹ À ce sujet, voir, entre autres, J. FUCHS et S. STUMPP, « Frontières politiques, frontières symboliques... », *op. cit.*, p. 92-93 ; Michel HERR, « Le Club Vosgien, histoire régionale d'une association, aspects politiques et culturels », dans *Sport, éducation et art, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1996, p. 348 ; Benoît VAILLOT, *Aux portes de la nation. Une histoire par en bas de la frontière franco-allemande (1871-1914)*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, Institut Universitaire Européen, Florence, 2021, p. 524.

³⁰ « Statuts du Club Vosgien », *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 43, 1909.

³¹ Rapport de la section de Bouxwiller pour l'année 1906/1907, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 41, 1907.

³² Ces subventions peuvent aller dans les deux sens : la section de Bitche bénéficie ainsi d'un financement de l'administration forestière en 1887 pour installer des bancs, et la même année, la section de Strasbourg verse 100 marks à M. Kaysing, sous-inspecteur des forêts, pour

aussi accordés par cette administration, qui apporte son soutien au club lors de différends qui peuvent l'opposer à des municipalités³³. L'administration forestière occupe toutefois une fonction bien spécifique auprès des populations rurales : ses agents sont des forestiers ou des gardes forestiers qui remplissent des fonctions de police pour les activités de cueillette, de chasse, de récolte de bois. Les professions les plus représentées parmi les membres des comités de section partagent donc une même fonction sociale de contrôle et d'autorité auprès de la population rurale.

Absentes des instances de la fédération, les femmes apparaissent toutefois dans nos sources à l'échelle des sections³⁴. Avant d'en disparaître dans les années 1880, elles constituent autour de 3-4 % des effectifs, ce qui représente tout de même 34 femmes en 1878³⁵. Bien que majoritairement comptabilisées sous le statut d'« épouse » ou de « veuve », plusieurs sont aussi désignées comme commerçantes, cheffes d'entreprise ou artisanes. Il semble donc que des femmes se soient impliquées dans l'association, avant d'être évincées des instances, sans que les sources permettent d'expliquer cette situation. Mais l'implication dans le club dépasse l'appartenance aux instances dirigeantes des sections et la présence des femmes lors des randonnées se poursuit tout au long de la période : c'est désormais en tant que randonneuses qu'elles s'impliquent dans le club. En effet, les sources mentionnent souvent des excursions « en famille » ou « avec les Dames ». Ce sont précisément ces sorties qui rencontrent généralement le plus de succès³⁶.

Les membres du club sont principalement des urbains. Les statuts de l'association stipulent même que la présidence et trois des cinq sièges (puis trois des six sièges après 1909) du comité central sont réservés à des Strasbourgeois. Une des missions que se fixe la fédération consiste aussi à entretenir des liens

l'installation de panneaux indicateurs. Voir le rapport de la section de Bitche pour l'année 1887/1888 et le rapport de la section de Strasbourg pour l'année 1887/1888, *Mittheilungen aus dem Vogesenclub*, n° 21, 1888.

³³ C'est le cas en 1887 lorsque la section de Villé entre en conflit avec la municipalité pour la construction d'un sentier « à mi-hauteur de la forêt de Schlestadt, en amont de la Wancelle ». Une nouvelle demande est alors adressée avec le soutien de l'administration forestière supérieure « qui trouve la construction de ce sentier dans l'intérêt de la protection des forêts » à l'autorité municipale de Schlestadt. Voir le rapport de la section de Villé pour l'année 1886/1887, dans *Mittheilungen aus dem Vogesenclub*, n° 20, 1887.

³⁴ Cette discrétion dans les sources explique le peu d'intérêt de la recherche pour ce sujet : les femmes ne sont presque jamais mentionnées dans les travaux portant sur les premières années du Club Vosgien, certains auteurs affirmant même que le recrutement du club est « exclusivement masculin », comme B. VAILLOT, *Aux portes de la nation...*, *op. cit.*, 2021, p. 524.

³⁵ Rapport du Comité central, *Mittheilungen aus dem Vogesenclub*, 1873 et 1878.

³⁶ En 1901, ces sorties sont par exemple mentionnées à deux reprises : la section de Molsheim explique qu'« une excursion en famille fort bien fréquentée a été entreprise en été à Guirbade » ; il en est de même pour la section de Metz. Voir le Rapport de la section de Metz pour l'année 1900/1901 et le rapport de la section de Molsheim pour l'année 1900/1901, *Mittheilungen aus dem Vogesenclub*, n° 35, 1901.

étroits avec la direction générale des chemins de fer du Reich, afin de permettre aux Strasbourgeois, Colmariens et Mulhousiens de rejoindre les Vosges plus facilement. Le club se félicite ainsi d'avoir contribué à l'augmentation du nombre de trains le dimanche (*Sonntagsverkehr*) « en direction des Vosges³⁷ », et d'avoir dès 1874 obtenu une réduction des tarifs pour ses membres³⁸. Ceci atteste que, pour les instances fédérales du club, les randonneurs et randonneuses concernés par les activités proposées résident dans des espaces éloignés des Vosges, donc *a priori* dans des villes.

Tab. 1 : Professions des membres des comités des sections du Club Vosgien (en %) ³⁹.

	1873	1883	1893	1903	1913	Moyenne sur les 5 dates
Administration civile et militaires	15	35	37	31	30	29
Enseignement (Gymnasium, Realschule et université)	28	14	22	19	14	19
Administration forestière	21	16	16	13	15	16
Administration judiciaire	8	8	0	8	10	7
Professions indépendantes (médecins, notaires...)	3	14	10	14	19	12
Rentiers	21	0	3	4	2	6
Commerçants	3	6	5	4	3	3
Directeurs d'usine	3	6	2	4	5	4
Hôteliers	0	2	2	2	2	2
Artisans, employés	0	0	4	0	1	1
Femme [Frau] et veuves	5	0	0	0	0	1
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

³⁷ Rapport du Comité central pour l'année 1910/1911, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 45, 1911.

³⁸ Rapport du Comité central pour l'année 1874/1875, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 3, 1875.

³⁹ 71 % d'entre eux travaillent pour une administration publique sur la période étudiée. Nous ne disposons de ces informations que pour les membres des instances dirigeantes des sections locales, ce qui induit certains biais de surreprésentation des catégories sociales considérées comme les plus légitimes (au détriment par exemple des classes sociales populaires, des femmes ou des jeunes). Cependant, ces données étant celles des sections et non des simples instances de la fédération, elles nous permettent de nous approcher des structures locales du club.

Le Club Vosgien ne déploie pas d'efforts particuliers pour s'adresser aux jeunes. L'association reproche aux autres groupes de randonneurs, notamment les Wandervögel et les Vosges-Trotters, de séduire les jeunes, tout en profitant de ses infrastructures⁴⁰. Les actions en ce sens se révèlent sporadiques et ne sont pas coordonnées par la fédération. La section de Strasbourg en arrive même à décréter en 1914 :

En la matière, la jeunesse est toutefois largement prise en charge par les Wandervögel, les scouts, les associations chrétiennes, les écoles ; pour autant qu'elle ne décide pas, somme toute, à randonner de manière autonome⁴¹.

L'amertume et l'irritation des membres transparaissent ici, puisque l'utilité même de l'encadrement et de l'organisation de randonnées spécifiquement destinées aux jeunes est remise en cause.

Ainsi, le profil des membres du club semble se dessiner : notables, urbains, vieux-Allemands, adultes, et occupant une position sociale dominante sur les catégories sociales populaires et rurales.

Aménagements et conflits d'usage

Le Club Vosgien entreprend d'investir le massif. Ce mouvement rencontre alors une résistance de la part de la population locale, qui se traduit principalement par des dégradations à l'encontre des installations mises en place par le club.

L'implantation dans le massif

Entre 1872 et 1914, le Club Vosgien bâtit dans les Vosges et aménage le massif. Une recension de ces ouvrages permet de rendre compte de l'importance de l'entreprise, qui concerne l'ensemble du massif.

Les constructions du club peuvent être rassemblées en trois catégories, la première étant celle des refuges. Les Vosges ne sont pas un massif inhabité et, au XIX^e siècle, de nombreuses auberges permettent aux voyageurs de se loger dans les villages et de gravir les sommets⁴². La survie des randonneurs et randonneuses ne repose pas sur les refuges du Club Vosgien, de même que la possibilité de leurs ascensions. L'intérêt de ces constructions réside ailleurs : il s'agit probablement de permettre aux excursionnistes de faire l'expérience d'une nuit passée loin d'autres habitations humaines. Cela constitue également un

⁴⁰ J. FUCHS et S. STUMPP, « Frontières politiques, frontières symboliques... », *op. cit.*, p. 98.

⁴¹ Rapport de la section de Strasbourg pour l'année 1913/1914, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 48, 1914.

⁴² En attestent les nombreuses réclames présentes dans la revue du club, *die Vögesen*, pour la période 1907-1914.

sentiment de fierté pour la section à l'origine de la construction, à même de souder ses membres⁴³. Les refuges, non gardés et bâtis dans des lieux isolés, offrent en effet une solitude toute romantique. Toutefois, ces abris sont édifiés principalement par imitation des Clubs alpins, qui ont émergé en Europe au cours du XIX^e siècle. En reprenant à leur compte et dans leur massif un aménagement clef de ces associations, le Club Vosgien entend asseoir sa légitimité et ancrer les Vosges dans la catégorie « montagne ». Ce phénomène est révélateur du renversement symbolique qui s'est alors opéré depuis l'époque moderne ; la montagne, et en particulier la haute-montagne, est devenue en espace attractif, d'un point de vue social et économique.

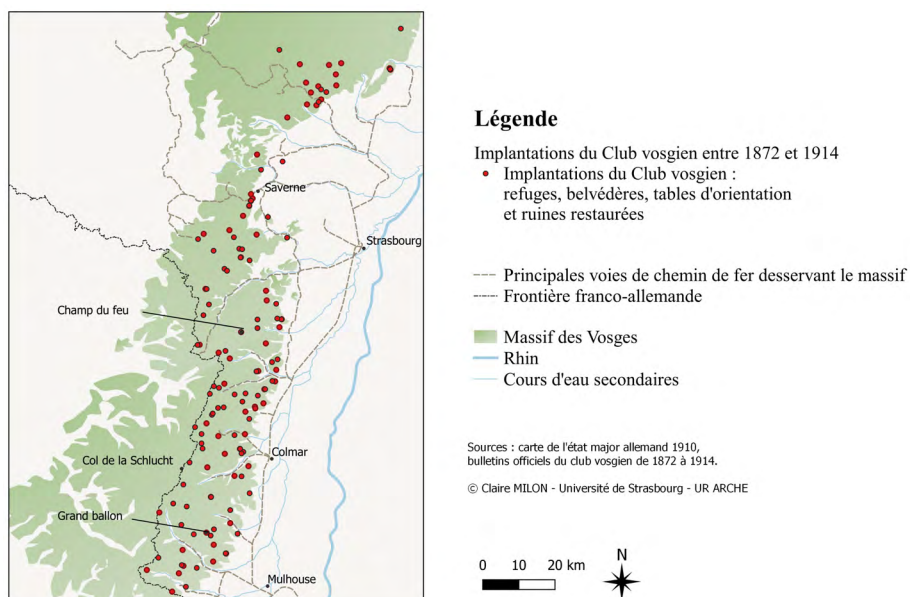


Fig. 1 : Implantation des installations construites par le Club Vosgien entre 1872 et 1914.

⁴³ S. STUMPP, *Annexer les corps...*, *op. cit.*, 2021, p. 46. Il parle à ce sujet d'un « esprit de propriétaire ».

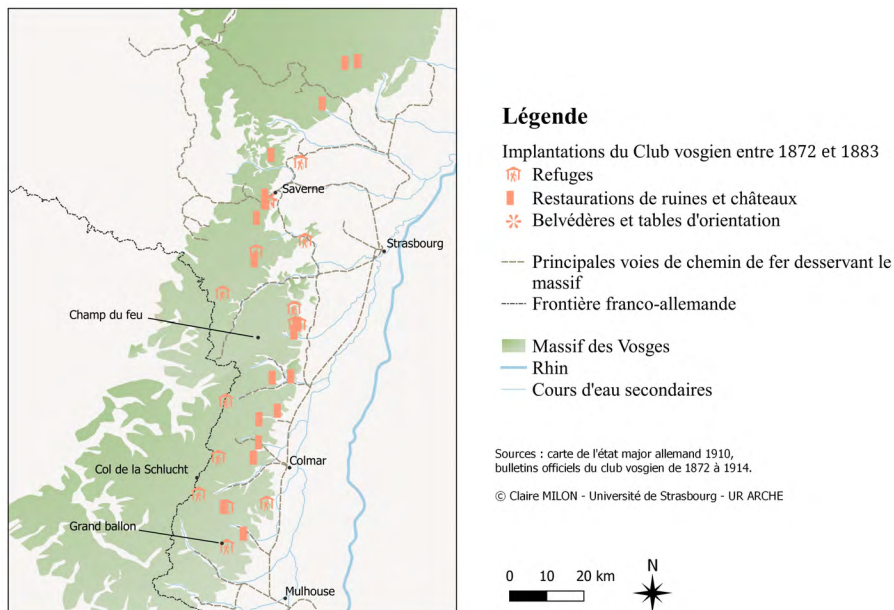


Fig.2 : Implantation des installations construites par le Club Vosgien entre 1872 et 1883.

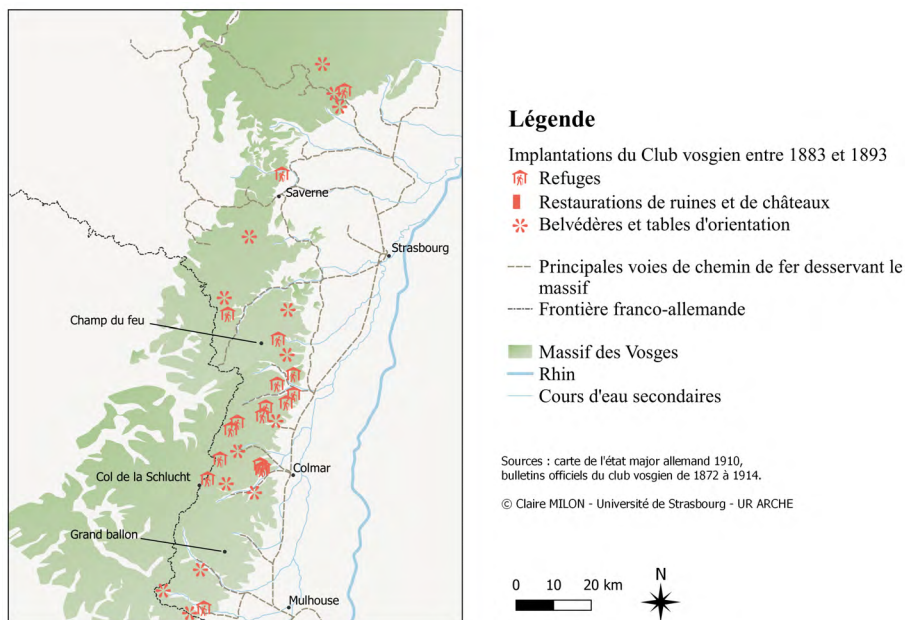


Fig. 3 : Implantation des installations construites par le Club Vosgien entre 1883 et 1893.

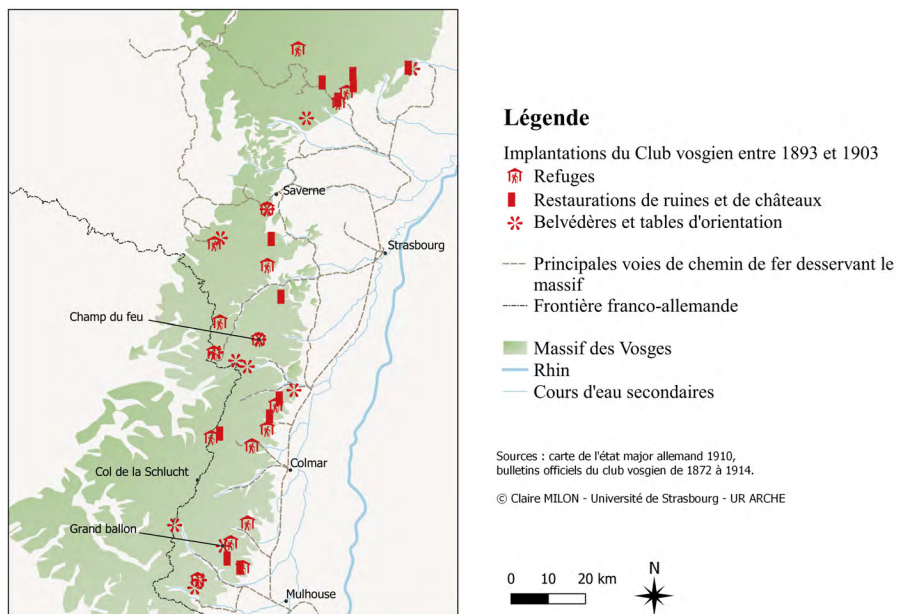


Fig. 4 : Implantation des installations construites par le Club Vosgien entre 1893 et 1903.

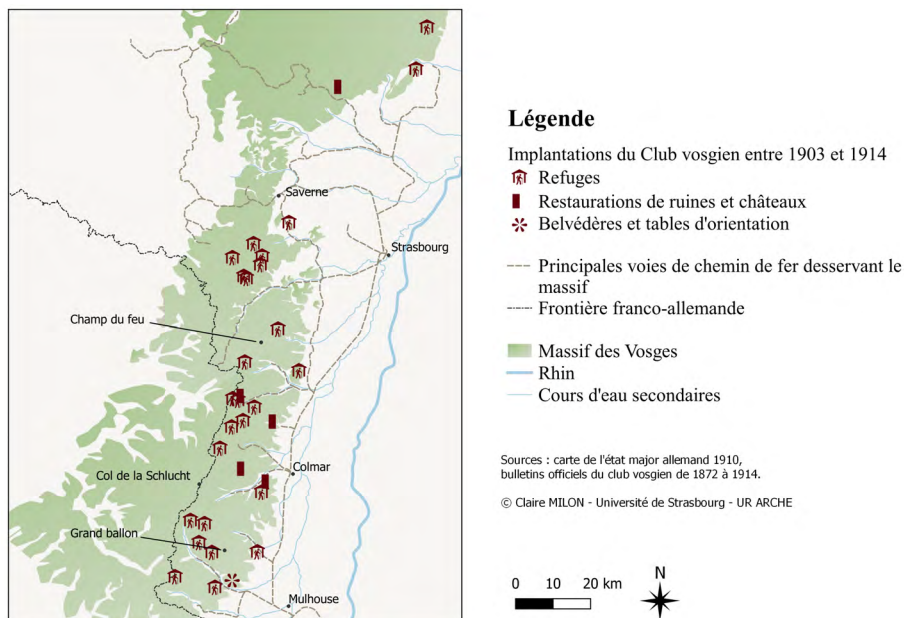


Fig. 5 : Implantation des installations construites par le Club Vosgien entre 1903 et 1914.

La construction des refuges nous est bien connue : les travaux sont indiqués dans les bulletins, et leur financement documenté. Des projets modestes et d'autres plus ambitieux coexistent : aux deux extrémités de cet éventail se trouvent le refuge de Taubenschlagfelsen édifié par la section de Saverne en 1893 pour 100 Mark et la Belchenhaus (maison du ballon), édifice d'hôtellerie au sommet du Ballon de Guebwiller et dont le coût de la construction à partir de 1878 s'élève à 9 863,84 Mark⁴⁴. Nous observons une effervescence dans les dix dernières années de la période étudiée (1904-1914) : le coût moyen des projets y est plus de trois fois supérieur qu'au cours des trois décennies précédentes⁴⁵. Ce phénomène signale l'ambition du club à la fin de la période, qui souhaite davantage soigner ses structures d'accueil et son image. Cette tendance indique aussi la bonne santé financière et l'implantation solide du Club Vosgien, les constructions de refuges étant plus coûteuses que la réfection des ruines et châteaux. Il en est de même pour l'édification de belvédères et de tables d'orientation. Un travail cartographique diachronique permet de révéler cette évolution (fig. 2 à 5).

Ce travail cartographique révèle la dynamique de cette implantation : les premières constructions sont situées en bordure du massif, à l'entrée des vallées. Le Club remonte peu à peu ces vallées pour construire au cœur des Vosges, ce qui signifie aussi que les constructions sont situées à des altitudes de plus en plus importantes. Cette double progression, vers le centre du massif et vers les sommets, témoigne d'une « conquête » d'espace de loisir par des urbains⁴⁶.

La construction de chemins dans le massif

Au-delà de l'édification des abris et refuges, la construction des chemins est particulièrement révélatrice du fonctionnement du club et des logiques à l'œuvre. Plus discrète que la mise en place de nouveaux refuges, la construction de sentiers met en lumière la vie quotidienne des sections et se trouve au cœur même de la randonnée. Son étude permet ainsi de saisir finement les enjeux, les acteurs et les pratiques.

La création et l'entretien des sentiers se situent au cœur de l'activité du club et en constituent le premier poste de dépense : en 1905, par exemple, 53 % du total des dépenses votées en assemblée générale est consacré aux chemins. Le coût moyen de la construction des sentiers du Club Vosgien sur la période s'élève à une dizaine de Mark au kilomètre, ce qui représente rapidement des

⁴⁴ La reconstruction d'un bâtiment neuf dix ans plus tard s'élèvera même à 15 000 marks. Voir *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 20, 1887.

⁴⁵ Passant de 297 Mark en moyenne pour la période 1872-1903 à 1018 Mark en moyenne pour la période 1904-1914.

⁴⁶ Pour reprendre l'expression utilisée dans David BLACKBURN, *The conquest of nature : water, landscape, and the making of modern Germany*, New York, Norton, 2006.

budgets importants pour des chemins pouvant aller jusqu'à 15 ou 20 km. De fait, créer un chemin entraîne bien souvent d'importants travaux de terrassement : déblayer le passage des pierres les plus importantes⁴⁷, édifier des murs de soutènement⁴⁸, tailler la roche⁴⁹ ou construire des escaliers⁵⁰.

La création de nouveaux chemins soulève la question de la propriété pour des espaces considérés comme naturels ; la propriété se définissant entre autres par le fait de pouvoir exclure des usages ou des personnes⁵¹. Le développement de la randonnée soulève ces questions dans des massifs forestiers de montagne, longtemps pensés comme des communs par les populations rurales⁵². Ce nouvel usage pousse l'État à légiférer, et en 1880, la loi allemande prévoit que les propriétaires de terrains forestiers puissent interdire non seulement la cueillette et la chasse, mais aussi la traversée de leurs propriétés⁵³, le ministre de l'Agriculture promettant de son côté que les forêts dont l'État est propriétaire resteront ouvertes au public⁵⁴.

Les chemins existants sont protégés par la loi, mais cette législation affecte directement le Club Vosgien, qui doit trouver des solutions lors de la création de nouveaux sentiers. La première solution réside dans l'achat des terrains traversés afin de garantir le droit de passage. Ces achats sont réguliers mais entraînent des coûts importants, comme l'explique la section de Sarrebourg en 1895 : « l'exécution du chemin menant au Reberg a dû être ajournée, vu qu'elle nécessite l'acquisition d'une bande de terrain⁵⁵. »

Une autre solution consiste à établir un contrat avec le propriétaire du terrain, contrat écrit et signé devant notaire pour garantir le droit de passage⁵⁶. Ces contrats sont passés avec les propriétaires, ce qui, dans les agrosystèmes

⁴⁷ C'est par exemple ce que relate la section de Colmar en 1889. Rapport de la section de Colmar pour l'année 1888/1889, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 22, 1889.

⁴⁸ Rapport de la section de Munster pour l'année 1888/1889, *ibid.*

⁴⁹ Rapport de la section de Rouffach pour l'année 1888/1889, *ibid.*

⁵⁰ « Le sommet du Donon a été rendu accessible par un escalier en blocs de pierre » : Rapport de la section de Schirmeck pour l'année 1897/1898, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 32, 1898.

⁵¹ Frédéric GRABER et Fabien LOCHER, « Jouir et posséder. Environnement et propriété dans l'histoire », dans *Eadem* (dir.), *Posséder la nature : environnement et propriété dans l'histoire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2018.

⁵² Fabien LOCHER, « Introduction », dans *Idem* (dir.), *La nature en communs : ressources, environnement et communautés (France et Empire français XVII^e-XXI^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020.

⁵³ Jeffrey K. WILSON, *The German Forest : Nature, Identity, and the Contestation of a National Symbol, 1871-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 63.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 84.

⁵⁵ Rapport de la section de Sarrebourg pour l'année 1894/1895, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 28, 1895.

⁵⁶ Le président du Club Vosgien signe ainsi un contrat avec un propriétaire de Murbach en 1895, « en vertu duquel la section de Guebwiller est autorisée à établir un sentier passant par les prés dudit propriétaire et conduisant de Murbach au Neuweg ». Voir « Rapport du comité central pour l'année 1894/1895 », *ibid.*

vosgiens⁵⁷, signifie qu'ils ne sont pas passés avec les personnes vivant et travaillant dans le massif (ces dernières s'inscrivant souvent dans des systèmes d'affermage).

Les sources demeurent souvent discrètes sur les modalités plus concrètes de l'édification des chemins. Un regard plus attentif révèle que les sections délèguent ces travaux à des ouvriers. Ainsi, les comptes de la caisse centrale du Club Vosgien révèlent que 50 Mark ont été alloués pour le « secours de l'ouvrier Gandel, victime d'un accident à la construction d'un sentier près du lac Noir⁵⁸ », quand le rapport de la section de Munster stipule simplement la construction d'un chemin, sans préciser le recours à une main-d'œuvre rémunérée. Le recours des sections à une main-d'œuvre ouvrière apparaît aussi lors de retard pris par les travaux : à deux reprises, des sections déplorent leurs difficultés de recrutement, ce qui reporte la réalisation de nouveaux chemins. La section de Masevaux regrette en 1892 « le manque d'ouvriers en été⁵⁹ », ce qui semblerait indiquer que ces ouvriers se consacrent aux travaux agricoles estivaux, dans des logiques de pluriactivité courantes au XIX^e siècle⁶⁰. Nous pouvons donc faire l'hypothèse d'un recrutement local, dans le massif. Il semblerait que la gestion des travaux soit elle aussi déléguée. Cette organisation transparait au détour d'une remarque du comité central du club en 1888 :

[le travail d'entretien des sentiers] n'est pas moins méritoire, et il offre souvent plus de difficultés pour les comités que lorsqu'il s'agit de donner en adjudication à un entrepreneur la construction d'un nouveau chemin⁶¹.

Déléguer le travail de terrassement, de défrichage voire d'excavation à des ouvriers, et déléguer l'organisation même du chantier à « un entrepreneur » semble donc être la norme pour la mise en place des nouveaux chemins du club. À l'inverse, l'entretien des sentiers déjà existants, est pris en charge par les sections qui doivent coordonner elles-mêmes les travaux. Cette organisation est cohérente avec l'appartenance sociale des membres du Club Vosgien : loin d'être des travailleurs manuels, ils disposent d'un fort capital économique qui définit un ensemble d'attitudes à suivre et leur offre les ressources nécessaires pour se décharger de ces tâches. Cette délégation du travail de construction des infrastructures n'est pas reprise par toutes les associations sportives implantées

⁵⁷ Voir à ce sujet les travaux de Jean-Baptiste Ortlieb et sa contribution dans le présent dossier.

⁵⁸ La somme correspond à deux semaines de travail, pour un salaire ouvrier moyen : « Comptabilité de l'année 1884-1885 », *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 18, 1885.

⁵⁹ Rapport de la section de Masevaux pour l'année 1891/1892, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 25, 1892. Le manque d'ouvriers est aussi indiqué comme cause de retard des travaux dans le rapport de la section de Lapoutroie pour l'année 1901/1902, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 36, 1902.

⁶⁰ Cette pluriactivité à l'échelle annuelle pouvant aussi se déployer sur une journée ou une semaine : Corine MAITTE et Didier TERRIER, *Les rythmes du labeur : enquête sur le temps de travail en Europe occidentale, XIV^e-XIX^e siècle*, Paris, La Dispute, 2020.

⁶¹ Rapport du Comité central pour l'année 1887/1888, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 20, 1887.

dans le massif : au même moment, les sociétés de ski et de tourisme issues de la petite bourgeoisie et des classes moyennes, parmi lesquelles les Vosges-Trotters ou le Ski-club Mulhouse, s'investissent pleinement dans la construction et l'entretien de leurs infrastructures⁶².

D'autres acteurs sont impliqués dans la construction des chemins, qui signalent la proximité entre le Club Vosgien et l'administration, civile et militaire. L'armée collabore en effet avec les sections, dans un intérêt militaire bien compris⁶³, ce qui favorise l'accès du massif aux randonneurs. Les arrangements peuvent par exemple porter sur les financements (une section finançant des travaux réalisés par l'armée⁶⁴) ou les matières premières. En 1888, la section de Phalsbourg fournit par exemple les matériaux pour que le génie d'un bataillon d'infanterie établisse des ponts sur le Fouquégraben, le Haspelbach et le Nesselbach⁶⁵. L'accessibilité du massif joue aussi un rôle important pour l'exploitation des forêts. L'administration forestière contribue à la mise en place des chemins et leur entretien : elle en finance certains⁶⁶ ou est subventionnée par les sections pour l'entretien ou la construction de sentiers⁶⁷. Toutefois, la force de cette administration réside surtout dans ses capacités coercitives, dont le Club Vosgien bénéficie à plusieurs reprises : l'administration forestière peut en effet contraindre les communes à entretenir les chemins du club (c'est le cas au Hohwald en 1893⁶⁸). Une illustration paradigmatique des liens étroits existant entre le club, l'administration forestière et la justice nous est donnée lors de la construction d'un chemin en 1887 à Ferrette :

Afin de rendre le joli Erdwibelfelsen [les falaises du château de Ferrette] également accessible sur le côté septentrional, on a construit 300 m d'un

⁶² S. STUMPP, *Annexer les corps...*, *op. cit.*, 2021, p. 46.

⁶³ Voir à ce sujet la thèse de B. VAILLOT, *Aux portes de la nation...*, *op. cit.*, « Chapitre 2 : Séparer les nations ».

⁶⁴ Plusieurs cas sont mentionnés, par exemple en 1900 : la section du Lac Blanc finance les travaux pour l'établissement d'un chemin entre le Lac Blanc et le « château Hans », travaux entrepris par le 15^e bataillon du génie : Rapport de la section du lac Blanc pour l'année 1899/1900, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 34, 1900.

⁶⁵ Il s'agit du 3^e bataillon du 99^e régiment d'infanterie : Rapport de la section de Phalsbourg pour l'année 1888/1889, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, 1889. Là encore, il ne s'agit pas d'un cas isolé et d'autres exemples apparaissent dans les sources.

⁶⁶ C'est le cas en 1908 pour le chemin reliant la gare de La Vancelle au Haut-Koenigsbourg.

⁶⁷ Les exemples sont nombreux, la section de Strasbourg subventionne régulièrement des sous-inspecteurs ou conservateurs des forêts pour la mise en place de nouveaux chemins. Un exemple parmi d'autres, dans le rapport de la section de Strasbourg pour l'année 1902/1903, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 37, 1903 : « 100 M ont été mis à la disposition de M. Seybold, conservateur des forêts à Barr, pour la restauration des chemins de Bernstein-Ortenburg-Val de Villé ».

⁶⁸ « Sur l'initiative de l'administration forestière, plusieurs chemins du club au Heidenkopf, de même que de Labroque conduisant par le Welschbruch, Sutt et Rothlach au Hohwald, ont été nettoyyés et réparés par les communes intéressées » : Rapport de la section d'Obernai pour l'année 1893/1894, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 27, 1894.

nouveau sentier dans le Junkerwald avec le concours des personnes condamnées à des prestations pour délits forestiers⁶⁹.

Armée, administration forestière et justice collaborent donc avec le Club Vosgien pour établir de nouveaux chemins et rendre le massif plus accessible. Ces interactions indiquent aussi l'institutionnalisation du club qui s'est imposé comme un acteur légitime aux yeux de ces administrations.

Des intérêts privés sont aussi à l'œuvre pour ce qui concerne l'édification de ces sentiers. Certains chemins sont ainsi financés par des membres du Club Vosgien. Monsieur A. Scheurer, à Thann, a ainsi « fait construire à ses frais 1 035 m de sentier » en 1889⁷⁰. Les donateurs retirent du prestige social de leur action, et laissent une marque symbolique dans l'espace : les chemins sont souvent baptisés de leurs noms ; c'est le cas du sentier Gustave Orth à Saverne, nommé en 1906 en hommage à l'ancien trésorier de la section, qui a laissé un legs important au club. La construction de sentiers peut aussi rencontrer les intérêts économiques d'autres acteurs. Les hôteliers, en premier lieu, qui publient de nombreuses réclames dans la revue du club (*die Vogesen*, pour la période 1907-1914). En 1909, la section de Guebwiller verse ainsi 100 Mark de subvention « à l'hôtelière de St-Anne, Mademoiselle Hortense Schuller, pour la construction d'un sentier au Bildstorckle dans la vallée de Rimbach⁷¹ ». L'essor du tourisme⁷² et la manne que représentent les randonneurs du club, socialement favorisés, en fait un public stratégique pour les aubergistes du massif qui encouragent donc les activités de l'association, comme la construction de nouveaux chemins.

Ce nouveau marché ne concerne pas seulement l'hôtellerie, mais aussi les transports. L'exemple paroxystique du développement de l'industrie du tourisme dans les Vosges étant probablement constitué par le col de la Schlucht. Ce col, point de passage frontalier reliant Munster à Gérardmer, est desservi dès 1904 par un tramway depuis le versant français et à partir de 1907 depuis Munster (côté allemand). La société de tramway finance en 1905 l'édification d'un sentier reliant le col au sommet du Hohneck. Quelques années plus tard, en 1911, l'inauguration du « sentier des roches » complète le panel d'activités proposées aux touristes en recréant un paysage alpestre, taillé dans

⁶⁹ Rapport de la section de Ferrette pour l'année 1887/1888, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 21, 1888.

⁷⁰ Rapport de la section de Thann pour l'année 1889/1890, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 23, 1890. C'est aussi le cas en 1893 à Guebwiller, où un certain M. Bühler, ingénieur-architecte de gouvernement à Niederlaucher prolonge un sentier. Voir le rapport de la section de Guebwiller pour l'année 1892/1893, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 26, 1893.

⁷¹ Rapport de la section de Guebwiller pour l'année 1908/1909, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 43, 1909.

⁷² Sur le développement du tourisme dans les Vosges, voir Jean-Claude RICHEL, « Les Vosges comme espace de loisir au XIX^e siècle », dans *Idem* et Alfred WAHL, *Sports et loisirs en Alsace au XX^e siècle*, Paris, Revue EPS, 1994, p. 90-102.

les falaises du Hohneck. Les sentiers sont désormais une question économique, au sein d'un nouveau marché.

Des dégradations diverses, témoins de l'hostilité des populations locales

Des actes de vandalisme à l'encontre du matériel installé par le Club Vosgien dans le massif sont mentionnés dès 1874 dans les *Mitteilungen*, ce qui constitue une source fiable car les sections ne demandent pas de financement de la fédération, mais se plaignent simplement de ces détériorations. Nous distinguons trois temps concernant ces dégradations :

Tab. 2 : Nombre de mentions de dégradations dans les *Mitteilungen* entre 1872 et 1914

Période	Nombre de mentions de dégradations dans les <i>Mitteilungen</i>
1872 - 1886	5
1887 - 1901	16
1902 - 1914	41

Ces récriminations sont assez bien réparties sur le massif puisqu'elles concernent au total vingt sections locales et qu'aucune section ne rapporte de tels incidents à plus de quatre reprises. Le vandalisme concerne avant tout les bancs installés par le club (pour 40 % des plaintes), mais aussi les refuges et panneaux indicateurs (respectivement 26 et 23 % des doléances) ; ces chiffres reflètent avant tout la fréquence avec laquelle les différents équipements sont installés. Si quelques vols sont signalés (la toiture en tôle du refuge du Bastberg par exemple⁷³), la plupart des faits rapportés concernent des destructions et incendies, ce qui semble indiquer moins de l'opportunisme que de l'hostilité. D'autres actions sont résolument symboliques : la tour édifée au Champ du feu pour célébrer les vingt-cinq ans de la fondation du club est ainsi détériorée en 1903 ; l'aigle surmontant l'édifice est « endommagé à coups de pierres » et les plantations entourant le monument sont saccagées⁷⁴.

Les auteurs de ces détériorations sont bien souvent inconnus. Les sections accusent les individus « à peine adolescents pour la plupart⁷⁵ » et les

⁷³ Rapport de la section de Bouxwiller pour l'année 1900/1901, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 35, 1901.

⁷⁴ Rapport de la section de Rothau pour l'année 1902/1903, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 37, 1903.

⁷⁵ Rapport du Comité central pour l'année 1902/1903, *ibid.*

catégories sociales les moins favorisées, comme dans le rapport annuel 1890 de la section de Kaysersberg⁷⁶ :

Les poteaux indicateurs et les bancs que la section a fait placer en grand nombre ont sans cesse à souffrir de la rage de destruction de certaines classes du peuple. La découverte des malfaiteurs n'est presque jamais possible.

Les coupables sont parfois arrêtés, sans que leur profession ou statut ne soit indiqué, ce qui semblerait signifier que leur position sociale correspond aux attentes des personnes rédigeant les rapports annuels. *A contrario*, lorsque l'origine sociale des auteurs les déconcerte, celle-ci est alors mentionnée, comme dans le rapport de la section de Bitsch en 1914, qui déplore la destruction d'un banc « par de jeunes garçons⁷⁷ » et précise :

Un de ces grossiers compagnons se révéla malheureusement être élève dans un établissement d'enseignement supérieur⁷⁸.

Si le nombre des mentions d'incidents augmente régulièrement entre 1872 et 1901 (elles sont trois fois plus nombreuses entre 1887 et 1901 que sur les quinze années précédentes), il s'accroît fortement dans la dernière décennie, représentant *in fine* plus des deux tiers des incidents rapportés sur toute la période (tab. 2). Plus qu'une augmentation réelle des actes de vandalisme, cette évolution découle avant tout de l'évolution de la collecte des données, et s'explique par une mesure prise par le club en 1902 : une prime de 20 Mark est alors promise « à quiconque dénoncerait [au Club Vosgien] l'auteur d'un acte de vandalisme contre les travaux exécutés par le Club Vosgien⁷⁹ ». La somme n'est pas insignifiante, elle correspond à environ quatre journées de travail de 12 h pour un ouvrier. Ces primes versées par la fédération sont aisées à identifier (tab. 3).

Les problèmes rencontrés par le Club Vosgien ne semblent donc pas diminuer après l'introduction de la prime, dont l'efficacité n'apparaît pas clairement ici. Les sections sont toutefois désormais incitées à signaler les dégradations, ce qui explique la tendance observée sur la recension des signalements de dégradations (tab. 2). Les condamnations sont souvent sévères : amendes et prison sont régulièrement infligées aux coupables. La composition du Club Vosgien explique l'efficacité de ces mesures ; les gardes forestiers sont généralement mentionnés comme ayant permis une arrestation,

⁷⁶ Rapport de la section de Kaysersberg pour l'année 1889/1890, *Mitteilungen aus dem Vögesenclub*, n° 23, 1890.

⁷⁷ Rapport de la section de Bitsch pour l'année 1913/1914, *Mitteilungen aus dem Vögesenclub*, n° 48, 1914.

⁷⁸ « *Schüler einer höheren Lehranstalt* ».

⁷⁹ Rapport du Comité central pour l'année 1901/1902, *Mitteilungen aus dem Vögesenclub*, n° 36, 1902.

et touchent pour cela la prime promise⁸⁰, ce rôle étant de fait cohérent avec leurs autres fonctions de contrôle. Par ailleurs, le nombre élevé de membres du club travaillant pour la justice explique sans doute la rigueur des condamnations, qui surprend même au sein de la fédération, comme dans ce cas en 1905 :

Le tribunal des échevins de Phalsbourg s'est montré particulièrement sévère. Pour la démolition d'un banc, il a octroyé 6 semaines de prison à 2 individus et 2 mois à un troisième⁸¹.

Tab. 3 : Budget annuel des « primes de dénonciation »
pour le Club Vosgien

Année	Somme (en marks)	Nombre de dénonciations
1902	40	2
1903	40	2
1904	120	6
1905	90	4 ou 5
1906	40	2
1907	50	2 ou 3
1908	40	2
1909	40	2
1910	100	5
1911	100	5
1912	60	3
1913	20	1
1914	60	3

Ce vandalisme, et la réponse apportée par le club et les institutions à ce problème, sont donc à envisager comme des rapports de classes sociales. L'imposition de la présence des membres du Club Vosgien, temporaire lors des randonnées et permanente par les équipements installés, participe à l'infériorisation et à la mise à la marge de ceux qui vivent en montagne ou à sa proximité, et fait des montagnards et des ruraux des étrangers dans leur propre espace. Cette hostilité est d'ailleurs dirigée vers d'autres touristes, et Benoît

⁸⁰ C'est ce que l'on peut lire par exemple dans le rapport de la section de Ferrette pour l'année 1902/1903, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 37, 1903. En 1902, c'est un employé communal à la voierie, nommé Voyer qui permet l'arrestation de coupables à Riquewihr : Rapport de la section de Riquewihr pour l'année 1901/1902, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 36, 1902.

⁸¹ Rapport du Comité central pour l'année 1904/1905, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 39, 1905.

Caritey relève des agressions de cyclistes dans le massif à la même époque⁸². Les enjeux nationaux mis en avant par la littérature sont inséparables des enjeux locaux autour du profil des membres du club. La réquisition des personnes condamnées pour des délits forestiers afin de construire les chemins de club participe de l'animosité de la population, de même que les accords passés entre le club et les propriétaires des terrains, probablement sans consulter les fermiers ou journaliers. De fait, les installations portées par des notables, urbains et en position d'autorité sont rejetées par une partie de la population rurale, appartenant aux classes sociales populaires ou à la jeunesse. Toutefois, l'hostilité à l'encontre du Club Vosgien n'est pas un phénomène unanime et certains habitants du massif voient dans le développement du tourisme une opportunité économique⁸³. Certains travaillent ainsi avec le Club, comme les restaurateurs et aubergistes déjà mentionnés ; la mise en tourisme du massif étant aussi portée par une partie de la population rurale.

Une relation particulière avec les espaces considérés comme naturels

Contrairement à d'autres mouvements de randonnée qui se développent alors en Allemagne, tels que les Naturfreunde ou les Wandervögel⁸⁴, le Club Vosgien investit donc le massif selon des logiques de propriété, tant d'un point de vue foncier, immobilier que symbolique. Benoît Caritey affirme ainsi que le club considère le massif comme « son terrain exclusif⁸⁵ ». Ce rapport à l'espace est le fruit d'une perception de l'environnement propre au milieu social de ces acteurs. Cette appropriation, au sens que le droit et la science politique donnent à la propriété, se double d'une appropriation symbolique. Le Club Vosgien impose dès lors des normes, et participe de la création de paysages. L'attention portée au mobilier déployé par le club dans le massif permet d'étudier ces phénomènes.

Impositions de normes et création de paysages : la redéfinition des espaces de montagne

Cet élan passe en particulier par la toponymie : la tour édiflée par le club au Champ-du-feu en 1898 est ainsi baptisée « *Hohenlobe-Turm* » (du nom du

⁸² Benoît CARITEY, « La production d'une définition touristique du territoire : source de conflits (1872-1939) », dans Annie BLETON-RUGET et Françoise FORTUNET (dir.), *Producteurs de territoires conjonctures, acteurs, institutions, XIX^e-XX^e siècles*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2003, p. 49.

⁸³ Steve Hagimont appelle ainsi à considérer les populations montagnardes comme actrices du tourisme, dans *Pyrénées...*, *op. cit.*, 2022, p. 15.

⁸⁴ Ces mouvements s'adressent respectivement aux ouvriers et à la jeunesse. Ces organisations rencontrent de grandes difficultés pour s'implanter en Alsace, comme l'exposent Julien Fuchs et Sébastien Stumpp dans « Frontières politiques, frontières symboliques... », *op. cit.*, p. 96.

⁸⁵ Benoît CARITEY, « Sport et tourisme en Alsace. Définition des lieux comme enjeu de luttes (1870-1914) », dans Bernard MICHON et Thierry TERRET (dir.), *Pratiques sportives et identités locales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 37.

chancelier alors en fonction), alors que, à l'initiative du club, des chênes, colonnes et monuments à Bismarck se multiplient dans le massif. Les Vosges ne sont pas une exception en la matière, une « folie des monuments commémoratifs » s'emparant alors de l'Empire⁸⁶. Toutefois, ces initiatives participent d'un plus large mouvement toponymique entrepris par le club, qui édifie des monuments et les baptise d'après le nom des personnalités importantes pour l'association. Ce mouvement est particulièrement vivace au sein des sections mais existe aussi à l'échelle fédérale : en 1909, un monument sur le sommet du Mont Sainte-Odile est édifié pour Curt Mündel, qui a œuvré pour établir les cartes publiées par le club⁸⁷ ; une tour édifiée en 1894 au Climont est baptisée « Juliesturm » en l'honneur de Jules Euting, alors président de la fédération.

La feuille de houx, emblème du club, se répand aussi dans le massif : sur les croix marquant les sommets, dans les roches bordant les chemins... Lorsque ces dernières viennent à manquer, les sections disposent des blocs de granit afin de pouvoir afficher la feuille de houx⁸⁸. Ce marquage se poursuit avec le balisage des chemins, principalement à l'aide de poteaux en bois portant des plaques métalliques peintes en couleur et à l'huile selon la signalisation choisie⁸⁹.

Le souci de la toponymie passe aussi par l'affichage des noms des lieux, superflu pour la population locale mais indispensable pour les randonneurs. Sur l'impulsion de la fédération, les sections sont ainsi encouragées à « munir les métairies éloignées d'une enseigne indiquant leur nom pour les rendre plus promptement reconnaissables⁹⁰ ». Les rapports des années suivantes indiquent que la consigne est effectivement appliquée : à Massevaux, à Munster, *etc.* Le massif se transforme donc peu à peu pour devenir l'espace des randonneurs et du Club Vosgien.

La randonnée métamorphose le territoire vosgien, physiquement et par les toponymes. Elle transforme aussi la perception même des espaces et la manière d'envisager les territoires de montagne. Une séance extraordinaire de l'assemblée générale du club se réunit le 31 janvier 1897 à Strasbourg pour

⁸⁶ Peter SPRINGER, *Das letzte Nationaldenkmal . Bismarck am Rhein : ein Monument, das nie gebaut wurde*, Cologne, Böhlau Verlag, 2013, p. 40.

⁸⁷ Curt Mündel est mort en 1906. Rapport du Comité central pour l'année 1908/1909, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 43, 1909.

⁸⁸ Il en est ainsi « au-dessous de Trois Epis » : la section de Turckheim place des blocs de granit gravés au bord du sentier. Rapport de la section du Türkheim pour l'année 1894/1895, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 28, 1895.

⁸⁹ L'uniformisation tardive du balisage entraîne la cohabitation d'une multitude de supports (en zinc, en fer, en bois, en tôle) et de symboles, ce qui complique la lisibilité du marquage pour les randonneurs. Les sections se plaignent régulièrement de la situation.

⁹⁰ Rapport du Comité central pour l'année 1902/1903, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 37, 1903.

harmoniser le balisage des sentiers, jusque-là plutôt anarchique⁹¹. Est alors décidé le balisage (à l'aide de rectangles rouges) d'une traversée du massif par ses sommets, du nord au sud. Cette « route » découle donc d'une volonté de cohérence et d'unification de la part de la fédération, qui cherche à lier les différentes sections entre elles. Lors de cette même séance, le domaine du club est divisé en huit « districts de chemin », chargés du balisage. Le découpage des districts est révélateur de la pratique de la randonnée : « au lieu de suivre la crête, comme pour les sections, la frontière se trouve dans la vallée⁹². » De fait, les domaines des sections se déploient depuis une localité, en fond de vallée et remontent les pentes jusqu'à rencontrer, au sommet, le domaine de la section de la vallée adjacente. Cette manière de penser l'espace montagnard, en plaçant en son centre la vallée et les sommets dans sa périphérie est usuelle ; la vie agropastorale vosgienne étant organisée dans les vallées, et les sommets exploités seulement en été à partir des marcairies (fermes d'été⁹³). Si les sommets vosgiens participent pleinement du territoire des populations des vallées, ils ne le sont que sur un mode temporaire. La nouvelle division proposée par le club constitue donc un renversement de ce schéma : les lignes de crête se retrouvent désormais au centre, et les frontières se dessinent dans les vallées. Cette organisation originale est rendue nécessaire par les usages des randonneurs, ces derniers plaçant non plus la vallée mais la montagne au centre de leur territoire. Les randonneurs n'arpentent pas le domaine d'une seule section du club, mais déambulent dans le cadre des massifs et des sommets ; le balisage ne peut donc différer d'un versant à l'autre. Cette organisation des randonnées au sein d'un massif et non autour d'une localité est d'autant plus forte que les acteurs se déplacent en train et leurs itinéraires suivent davantage le modèle de la traversée que celui d'une boucle⁹⁴. Gares de départ et d'arrivée de la randonnée se trouvent le plus souvent dans des localités différentes, ce qui permet aux randonneurs de changer de vallée au cours de leur journée de marche⁹⁵. La pratique de la randonnée renverse donc la hiérarchie des espaces montagnards, et les structures du club reprennent en partie cette nouvelle perception spatiale.

Le développement de la randonnée est porté par la recherche de la beauté, l'esthétisation de la montagne s'inscrivant dans la longue invention du

⁹¹ Rapport du Comité central pour l'année 1896/1897, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 30, 1897.

⁹² *Ibid.*

⁹³ C'est d'ailleurs cette exploitation pastorale qui a valu aux sommets vosgiens leur déboisement. Voir Jean-Baptiste ORTLIEB, « Du paysage à l'environnement : le massif du Rossberg aux périodes médiévale et moderne », *Revue d'Alsace*, n° 145, 2019, p. 109-134, et sa participation dans ce dossier, en particulier p. 89.

⁹⁴ L'impératif de randonner en revenant à son point de départ n'émerge qu'avec la civilisation automobile, dans la deuxième moitié du xx^e siècle : il devient alors nécessaire de retrouver son véhicule à la fin de l'excursion.

⁹⁵ Cette pratique est rendue possible par la mise en place de « billets circulaires » par la Direction générale des chemins de fer d'Alsace Lorraine. Voir Frank SCHWARZ, *Les usages nouveaux de la montagne...*, *op. cit.*, p. 175-176, cité par S. STUMPP, *Annexer les corps...*, *op. cit.*, p. 89.

paysage⁹⁶. Les Vosges sont alors perçues comme des espaces naturels, bien que le massif ait été anthropisé depuis des siècles et que son aspect soit le produit de l'agropastoralisme⁹⁷ et des aménagements militaires, y compris pour ce qui concerne le boisement⁹⁸. Les touristes s'inscrivent de fait dans un paysage essentiellement construit par le regard que leur société pose sur ces espaces : ils voient ce qui a été représenté au préalable⁹⁹. Par exemple, les Alpes ont tellement structuré les imaginaires européens¹⁰⁰ que des « petites Suisses » apparaissent en Europe au XIX^e siècle (la « Suisse Normande », par exemple).

L'Allemagne se trouve au cœur de cette dynamique, et comptabilise la majorité des cent seize régions qui portent l'étiquette « Suisse », dénombrées par le géographe Irmfried Siedentop¹⁰¹. Les Vosges manquent de falaises pour offrir les paysages alpestres et romantiques que cherchent les randonneurs. L'ouverture en 1911 du chemin des roches s'inscrit dans ce mouvement : l'itinéraire est creusé dans les affleurements du Hohneck, un des rares endroits du massif où des parois apparaissent. Dans le cadre d'un projet économique de mise en tourisme du sommet depuis le col de la Schlucht, il s'agit d'offrir les paysages que les contemporains rattachent à la montagne.

Le romantisme constitue un facteur essentiel de l'esthétisation de la montagne, qui place la nature au centre des représentations et la considère comme « sublime », à la fois effrayante et attirante. La collection de photographies sur plaques de verre constituée par la fédération¹⁰² présente des vues des Vosges s'inscrivant pleinement dans cette esthétique : aucun humain n'apparaît sur les paysages, aucune installation industrielle ou agricole. En revanche, les différentes ruines et châteaux sont placés au centre des prises de vue, qui reflètent la vision d'un Moyen Âge fantasmé et héroïsé en cette fin de XIX^e siècle. Ce médiévalisme est très présent dans le Club Vosgien, qui consacre une grande partie de ses fonds à la sécurisation et la restauration des châteaux et des ruines, afin d'en permettre l'accès au public. Ils constituent bien souvent les objectifs finaux des excursions et des balisages proposés, et marquent le paysage : non seulement par leur présence architecturale (restaurée selon les

⁹⁶ Depuis sa création au XVI^e siècle pour désigner l'arrière-plan des tableaux, la signification du terme « paysage » a beaucoup évolué. Voir Anne CAUQUELIN, *L'invention du paysage...*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

⁹⁷ Les hautes chaumes sont un « milieu fortement anthropisé », d'après J.-B. ORTLIEB, « Du paysage à l'environnement... », *op. cit.*, p. 2.

⁹⁸ B. VAILLOT, « L'empreinte écologique... », *op. cit.*

⁹⁹ A. CAUQUELIN, *L'invention du paysage...*, *op. cit.*, 2013.

¹⁰⁰ François WALTER, « La montagne alpine : un dispositif esthétique et idéologique à l'échelle de l'Europe », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 52-2, 2005, p. 64-87, en ligne : <<https://doi.org/10.3917/rhmc.522.0064>>.

¹⁰¹ Irmfried SIEDENTOP, « Die Schweizen – eine fremdenverkehrsgeographische Dokumentation », *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, vol. 28, 1984, p. 126-130.

¹⁰² Archives privées de la fédération du Club Vosgien. Archives non référencées, conservées au siège de la fédération, Strasbourg.

conceptions du XIX^e siècle) mais aussi par leur présence toponymique et structurante de la randonnée. Les Vosges, pour les randonneurs, deviennent donc un paysage.

Où s'asseoir et où regarder : marcher avec le mobilier du club

Cette appréhension particulière de l'espace vosgien est véhiculée par tout un ensemble d'installations matérielles spécifiques. Les tables d'orientation participent ainsi pleinement de l'éducation des randonneurs et contribuent à imposer et normaliser le regard posé sur les paysages. Quarante tables d'orientation et belvédères sont édifiés par le club au cours des quarante-deux années d'étude et constituent, au même titre que les ruines de châteaux, l'objectif et l'aboutissement des randonnées. Ces points de vue sont situés en hauteur, leur vocation étant de présenter le paysage s'étalant aux pieds de l'observateur ; il s'agit de dominer l'espace observé, selon des logiques relevant là encore de la conquête et de la propriété¹⁰³.

Un équipement en particulier est massivement installé par le club : le banc. Les bancs ne constituent pas un aménagement anecdotique pour le Club Vosgien, mais représentent au contraire un des équipements les plus fréquemment mis en place par les sections. En 1902, 85 bancs sont répartis sur le domaine de la section de Saverne¹⁰⁴ et en 1907, la section du Hohwald note l'« installation de 28 bancs, de sorte que sur les chemins désignés il y a maintenant un banc tous les 500 m¹⁰⁵ ». Ces derniers sont parfois en pierre ou en fer forgé¹⁰⁶, mais la plupart du temps en bois, ce qui en fait des cibles faciles pour des actes de vandalisme. Ils sont placés le long des chemins, près des refuges, des belvédères ou des tables d'orientation ; c'est-à-dire « en des endroits jouissants d'une belle vue¹⁰⁷ », dans des « beaux sites ou des endroits appropriés à une halte¹⁰⁸ ». Ces bancs sont donc prescriptifs, ils indiquent aux randonneurs quels espaces peuvent être traversés, quels espaces méritent d'être

¹⁰³ Ces tours belvédères constituent d'ailleurs aussi des « dispositifs de surveillance militaire ». Voir Sébastien STUMPP, « Le sport, cela sert aussi à faire la guerre », dans *Idem, Annexer les corps...*, *op. cit.*, p. 172-176.

¹⁰⁴ Rapport de la section de Saverne pour l'année 1901/1902, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 36, 1902.

¹⁰⁵ Rapport de la section du Hohwald pour l'année 1906/1907, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 41, 1907.

¹⁰⁶ Au Käsberg, les bancs installés par la section de Bouxwiller sont en pierre : Rapport de la section de Bouxwiller pour l'année 1900/1901, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 35, 1901. Par ailleurs, « trois bancs en fer forgé ont été installés en l'endroit dit Winkel à Hüsseren-Wessering », dans : Rapport de la section de St Amarin pour l'année 1896/1897, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 30, 1897.

¹⁰⁷ Rapport de la section de Massevaux pour l'année 1902/1903, n° 37, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, 1903.

¹⁰⁸ Rapport de la section de Munster pour l'année 1902/1903, *Ibid.*

contemplés ; à tel point que devant certains bancs, la section de Saales indique que « les arbres gênant la vue ont été abattus¹⁰⁹ ». Les temps de pauses sont donc pensés comme des moments esthétiques, dédiés à la contemplation du paysage. En retour, admirer le paysage entraîne sa transformation : constructions et déboisements sont au cœur de dynamiques qui ont conduit Catherine Dunlop à comparer l'action du Club Vosgien à celle d'un « jardinier anglais¹¹⁰ ».

La présence de ces bancs est normative à plus d'un titre : elle indique aussi aux randonneurs quel rythme doit être adopté lors de leur excursion. Marcher est une activité forgée socialement, et le résultat d'un apprentissage, d'une socialisation. C'est d'ailleurs en réfléchissant à la marche que Marcel Mauss forge son concept de « technique du corps » :

La position des bras, celle des mains pendant qu'on marche forment une idiosyncrasie sociale, et non simplement un produit de je ne sais quels agencements et mécanismes purement individuels¹¹¹.

La façon de marcher est socialement construite, et le Club Vosgien, par ses bancs, participe de cette construction, en indiquant aux randonneurs la fréquence admise pour les haltes. La randonnée est en effet une activité se déployant dans un espace public, sur des sentiers fréquentés par d'autres randonneurs et l'activité constitue aussi un lieu de monstration.

Les bancs et les sentiers sont conçus de façon à limiter l'expression visible de l'effort sur les individus. En effet, pour des randonneurs et randonneuses appartenant à la bourgeoisie, il convient de demeurer respectables jusque dans l'effort, ce qui pose une double exigence. Tout d'abord, l'équipement des randonneurs et des randonneuses ne diffère pas fondamentalement de celui de la ville. Il s'agit avant tout de ne pas être confondus avec des vagabonds, le vêtement incarnant immédiatement le statut social¹¹². Les photographies montrent ainsi des hommes en veston, gilet, cravate et pantalon¹¹³ et des femmes en jupes longues, souliers vernis et corsets¹¹⁴. Ensuite, il importe de ne pas donner en spectacle sa souffrance physique, ou du moins les signes de son effort : sudation, essoufflement, rougeur du visage. Les

¹⁰⁹ Rapport de la section de Saales pour l'année 1903/1904, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 38, 1904.

¹¹⁰ Catherine Tatiana DUNLOP, *Cartophilia : Maps and the Search for Identity in the French-German Borderland*, Chicago, The University of Chicago Press, 2016, p. 140.

¹¹¹ Marcel MAUSS, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, n° 32, 1934, p. 3.

¹¹² Lou TAYLOR, « The Several Lives of a Collection of Rag Dump Clothing from Normandy (1900–55) : From Farm, to Dump, to Poverty Chic », *Fashion Studies*, vol. 1, n° 1, 2018, p. 1-38.

¹¹³ Ce qui correspond au costume masculin classique depuis les années 1870. Voir Farid CHENOUNE, *Des modes et des hommes : deux siècles d'élégance masculine*, Paris, Flammarion, 1993.

¹¹⁴ Ce qui correspond là aussi aux critères du costume féminin pour la période. Voir François-Marie GRAU, « De 1850 à 1890 » et « De 1890 à 1939 », *Histoire du costume*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 85-102.

sections adaptent donc leurs aménagements pour tenir compte de ces contraintes. Il est parfois précisé que les sentiers sont tracés « en zig zag¹¹⁵ », et cette recherche de la pente la plus douce possible transparait dans plusieurs rapports, comme lorsque la section de Colmar rapporte en 1889 avoir « déplacé les sentiers aux endroits trop raides¹¹⁶ ». Le Club Vosgien codifie ainsi la randonnée, qui se doit de reposer sur l'endurance et la régularité, en bannissant les efforts plus intenses et brefs. Les membres du Club Vosgien, souvent issus de milieux à fort capital culturel, sont en cela représentatifs des vieilles élites intellectuelles de la fin du XIX^e siècle, souvent prompts à stigmatiser les exercices soutenus ; élites auxquelles s'opposent alors les jeunes générations issues de la bourgeoisie libérale, plus adeptes des pratiques de forte intensité¹¹⁷.

Cette injonction à ne pas laisser transparaitre de fatigue physique tout en comprimant les corps dans des vêtements rigides pèse particulièrement sur les femmes, dont les corsets entravent la liberté de mouvement et gênent la respiration¹¹⁸. Dans ce système de valeurs bourgeoises, la sudation, marqueur d'une activité soutenue, est en outre jugée incompatible avec les normes féminines dominantes, ce qui cantonne les femmes aux activités sportives de faible intensité. Les rapports indiquent parfois explicitement que les bancs ont été installés pour les femmes : « les Dames surtout sauront gré aux membres de la section de l'établissement de trois bancs sur les points pittoresques de la magnifique forêt voisine de Phalsbourg¹¹⁹ », indique par exemple la section de Phalsbourg en 1888. Cette justification atteste tout d'abord de la présence des femmes au sein du club, qui justifie même l'installation d'équipements spécifiques ; elle révèle aussi la double construction sociale à l'œuvre face aux corps. Comme l'expose Gertrud Pfister :

La médecine sportive apprend aux femmes à être le sexe faible et aux hommes à être le sexe fort. Comme ses discours le montrent, le sport semble moins procurer des bénéfices qu'attiser les dangers pour le corps et la santé des femmes¹²⁰.

¹¹⁵ Littéralement « zick-zack », dans : Rapport de la section d'Ornetal pour l'année 1910/1911, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 45, 1911.

¹¹⁶ Rapport de la section de Colmar pour l'année 1888/1889, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 22, 1889.

¹¹⁷ Olivier HOIBIAN, *Les alpinistes en France, 1870-1950 : une histoire culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2000.

¹¹⁸ Sur la question, voir Valerie STEELE, *The Corset : A Cultural History*, New Haven, Yale University Press, 2001 et Manuel CHARPY, « Craze and Shame : Rubber Clothing during the Nineteenth Century in Paris, London, and New York City », *Fashion Theory*, vol. 16, n° 4, 2012, p. 433-460.

¹¹⁹ Rapport de la section de Phalsbourg pour l'année 1887/1888, *Mitteilungen aus dem Vogesenclub*, n° 21, 1888.

¹²⁰ Gertrud PFISTER, « Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 23, 2006, p. 45-73.

C'est bien ce double discours qui transparait dans le rapport de la section de Phalsbourg : il serait honteux de reconnaître que certains hommes pourraient avoir besoin des bancs, et il est attendu des femmes qu'elles réclament des pauses régulières. Par l'installation de bancs, le Club Vosgien construit non seulement le regard et le rapport que les randonneurs et randonneuses entretiennent avec le paysage, mais il codifie aussi l'expérience corporelle de la randonnée. Les randonneuses, en particulier, se voient ainsi indiquer non seulement où, mais aussi quand il convient d'opérer une halte, ce qui s'inscrit dans des discours et représentations du corps féminin, mais qui relève aussi de l'empêchement physique qu'engendrent les corsets. Le Club Vosgien, par ses installations, établit donc la meilleure façon de marcher.

Conclusion

Le Club Vosgien investit le massif, remontant les vallées et les pentes au long de notre période d'étude, restaurant ruines et châteaux, bâtissant refuges, belvédères, monuments et tables d'orientation. C'est toutefois l'étude de ses aménagements les moins spectaculaires qui nous permet de saisir la complexité des interactions, les enjeux autour de la propriété et la pratique même de la randonnée. La création de chemins et l'installation de bancs permettent ainsi d'étudier les questions de genre, de classe et d'âge qui se jouent dans ce loisir, qui devient progressivement un marché. Dans les Vosges, la randonnée se structure autour de cet acteur majeur qu'est le club, qui assure aussi une fonction prescriptive, indiquant la bonne manière de marcher. Notre étude permet de comprendre les représentations divergentes et les conflits d'usage qui émergent autour de l'utilisation des communs que sont les sentiers et les paysages. Car la montagne, à la grande surprise des notables, urbains, vieux-Allemands du Club Vosgien, n'est pas un espace vide, sauvage et disponible pour leurs loisirs et rêveries.

*LES SOMMETS VOSGIENS : MISE EN RÉCIT, TRADUCTIONS PICTURALES ET
APPROCHES SENSIBLES*

Jean-Pierre HUSSON

La ligne des ballons étendait vers le sud sa molle ondulation et donnait à tout ce paysage vosgien quelque chose de très jeune et de très ancien à la fois, un air de douceur et de repos.

Jacques Dieterlen¹, *Hohneck*, 1946.

La réalité, l’affichage des territoires et leur représentation désignent un tout et ses distorsions. Cette forme d’analyse globale est fédérée dans le mot publicisation. Il s’agit d’une démarche apportant un supplément de sens afin d’enrichir un territoire et d’intégrer à son approche des externalités positives, par exemple la qualité, l’aménité, la capacité à créer de l’évasion face au quotidien. Ce choix concerne prioritairement les espaces exceptionnels, des hauts lieux², des territoires chargés d’histoire, ayant été le cadre de faits héroïques, de drames perpétrés, de tensions. Les lieux et les itinéraires de la vie ordinaire peuvent également être réveillés par cette façon de voir si une alchimie nouvelle s’impose. Elle peut être révélée par les cartes mentales levées par de jeunes enfants encore épargnés par les stéréotypes qui s’imposent à l’âge de raison.

¹ Jacques Dieterlen (1893-1959) fut journaliste, dessinateur et pastelliste bien qu’il fut amputé du bras droit. Il a croqué avec passion la vallée des lacs et le Hohneck. Son œuvre a été léguée au musée Pierre Noël de Saint-Dié-des-Vosges.

² Pour Pierre Gentelle (« Haut-lieu », *L’espace géographique*, n° 2, 1995, p. 135-138), le haut lieu naît de la différence (ici l’espace chauve entouré d’une marée forestière terminée dans les lambeaux des hêtraies d’altitude et des arbres isolés en position de combat). Ce lieu concentre les symboles, est marqué du sceau de l’histoire mais également des histoires et récits. Ce peut être un lieu de cristallisation (le « first », long linéaire de murs plus ou moins cyclopéens et la frontière tracée entre 1871 et 1918) : Aimé LAUSSEDAI, *La délimitation de la frontière franco-allemande*, Paris, Delagrave, 1878 et Benoît VAILLOT, *L’invention d’une frontière entre France et Allemagne 1871-1914*, Paris, éditions du CNRS, 2023. Il est le produit d’une culture. Le haut lieu est à rapprocher du géo-symbole avancé par Joël Bonnemaïson (« Voyage autour du territoire », *L’Espace géographique*, n° 4, 1981, p. 249-262) : il s’agit « d’un lieu, un itinéraire, une étendue qui pour des raisons religieuses, politiques, culturelles [...] prend une dimension symbolique ».

Le halo merveilleux créé par les récits hagiographiques³, les relations des voyageurs qui s'aventurèrent sur des hauts réputés très hostiles, les traces des guerres et les racines des polémopaysages, le filtre de l'artialisation⁴ qui a pu profiter aux espaces sommitaux et, *in fine* des formes d'égo-géographie⁵ sont autant d'étapes qui se sédimentent pour modeler, en tenant compte de l'épaisseur et des ruptures du temps, une image des sommets vosgiens par ailleurs naturellement superbes.

Les sommets plus ou moins chauves des Hautes Vosges sont initialement connus par la carte qu'en dresse le président Thierry Alix (1594)⁶. Avec le testament de Jules Ferry (1893), ces sommets furent associés à la poétique expression de « ligne bleue des Vosges⁷ », un extrait de phrase colorée qui n'occulte pas l'espoir de renouer un jour avec les provinces perdues. Les hauts sont le lieu où s'expriment tous les contraires : le fracas du vent et la magnificence d'horizons libérés à 360° ; la ligne de sources du partage des eaux qui donne naissance à des torrents⁸ en opposition aux milieux anaérobiques et

³ Hagiographie : récits merveilleux et effrayants des vies édifiantes de saints et ermites confrontés à la violence du milieu, à la perfidie du Malin, faisant des miracles. Dans les Vosges sont concernés saint Colomban, sainte Odile, frère Joseph, *etc.*

⁴ Raccourci entre la réalité et la création artistique.

⁵ L'égo-géographie est partie de l'autobiographie de géographes attachés à un espace, un terroir et ses senteurs (la Normandie d'Armand Frémont). Elle se porte sur une approche sensible, sensitive, émotionnelle des territoires : Yann CALBERAC et Anne VOLVEY (dir.), « J'égo-géographie », *Revue Géographie et Culture*, n° 89-90, 2014.

⁶ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais AD54), B 617 layette chaume n°1. La carte établie vers 1578 est un vaste panorama réalisé sur un support papier de 92x62 cm : Emmanuel GARNIER, « Plans anciens et reconstitutions paysagères. Le systèmes montagnard vosgien (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Histoire et Société Rurales*, n° 17, 2002, p. 91-122. La carte collationne 26 pâturages, une mine et le tracé de trois chemins : au droit des lacs, le sentier qui préfigure la route de la Schlucht débutée en 1860 ; entre La Bresse et Munster, un chemin muletier qui rapproche la haute Moselotte et la naissance de la Thur en passant au pied du Rothenbachkopf (1 316 m) ; enfin la route qui emprunte le col de Bussang. AD54, B 617 layette n° 22 consigne dans un procès-verbal la vérification des titres concernant le Grand Pâturage. Dans son *Dénombrement du duché de Lorraine* (1594), Thierry Alix précise : « Les chaumes ainsi appelées de toute ancienneté, sont de fort hautes montagnes dans le mont des Vosges qui font séparation d'avec les comtés de Bourgogne et de Ferrette, des vaux d'Oderen, Saint-Amarin, de Munster, d'Orbey et de la plaine d'Alsace, sur les sommets desquels sont de fort beaux gazons et de riches pâturages qui ne manquent pas en fontaines les plus belles et les plus abondantes qui se puissent désirer. »

⁷ Il s'agit de l'extrait le plus célèbre du testament de Jules Ferry décédé en 1893 : « Cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte des vaincus ». Cette expression fonctionne comme une synecdoque, une figure de rhétorique qui invite à prendre la partie pour le tout (Bernard DEBARBIEUX, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, n°2, 1995, p. 97-112). La ligne rapproche le ciel et la terre en dessinant un nouvel horizon (Michel CORAJOU, « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans Alain ROGER *La théorie du paysage en France (1794-1994)*, Seyssel, Champs Vallon, 1999).

⁸ À la fontaine de la Duchesse vint se désaltérer Chrétienne de Danemark (1521-1590), mère du duc Charles III. L'ascension date de sa seconde inspection des mines vosgiennes. La fontaine correspond à la source de la Moselotte (1262 m). Elle est située à proximité de la chaume de Schmargult.

presque immobiles des tourbières ombrotrophes⁹; enfin à la frontière fortement surveillée¹⁰ surimposée au trait d'union poreux de séparation des langues germaniques¹¹ et romanes. À ces données s'ajoute la dissymétrie de la fracture géomorphologique amenant à composer avec des pentes douces à l'ouest, des éboulis, des caténas lithiques abruptes¹², et encore l'image rassurante et prospère de belles prairies à opposer au monde fermé, réputé hostile, inculte, voire effrayant des pentes boisées et des feignes humides.

Le voyage proposé relève d'une démarche à la fois vagabonde et sensible¹³. Il sert, comme le fait dans un autre registre l'analyse LiDAR (*Light detection and ranging*), à bouger les lignes, à apporter de la jouvence, du renouvellement pour lire et prendre avec soi les sommets vosgiens, du dedans, du dehors en se situant sur la marge des lisières de combat et de reconquête des bois. L'essai de promenade en récit, en peinture et en émotion relève du subjectif, d'un brin d'égo-géographie pour un auteur né dans les Vosges. Ce propos part d'un état de l'art, d'une réflexion sur la notion d'objet. Elle se poursuit en abordant un triple contenu des hauts, à la fois espace biogéographique étagé, surface d'érosion et terrains d'agro-pastoralisme inclus dans le Parc naturel régional (PNR) des Ballons des Vosges. Ce préalable

⁹ Tourbières surexposées aux intenses flux d'ouest, par exemple la tourbière du Gazon du Faing.

¹⁰ La frontière de veille et de préparation à l'affrontement est paroxysmique entre 1871 et 1918, réactivée pendant la Seconde Guerre mondiale, avec une défense acharnée des forces allemandes sur la poche dite de Colmar. Bien avant cela, les hauts participent au tracé de la frontière de catholicité. Le duc Charles III de Lorraine (1543-1608) ambitionne d'être un champion de la Contre-Réforme. En 1571, sa décision d'amodier les gazons aux Bressauds et Géromois s'effectue au détriment des marcaires du val de Munster gagnés au protestantisme. L'invention de la montagne frontière date de cette époque (Odile KAMMERER, « Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Âge ? », *Actes des Congrès de la Société des historiens médiévistes*, 2003, p. 39), le massif étant traversé par la dorsale de catholicité. Après 1871, les sommets sont la partie la plus exposée au regard d'une frontière de guerre. Voir Julien KUSCH et Sébastien STUMPP, « Les Vosges comme frontière de l'Alsace (1871-1914) », *Revue de Géographie Alpine*, n° 101-2, 2013, p. 205-214.

¹¹ Rémy RUCKSTUHL et Gérard LESER, *Le vocabulaire des marcaires et paysans de la vallée de Munster*, Munster, Société d'Histoire du val et de la ville de Munster, 2022, ont montré la richesse et les nuances de l'histoire des mots usités par les marcaires alsaciens.

¹² AD54, B 617 layette chaume n°38. Lors de sa visite datée de juin 1700, Claude Vuilemin (Jean-Pierre HUSSON, « La visite des chaumes 27 mai-20 juin 1700 », *Rencontres transvosgiennes*, 2023) pérégrine dangereusement sur des chemins qu'il qualifie de « serrés ». Agé de 57 ans, sa mission l'oblige à effectuer des dénivelés considérables (le 28 mai, 560 m entre Saint-Maurice-sur-Moselle et La Jumenterie). André Silbermann (1712-1783) compagne à plusieurs reprises sur les hauts, évoque les profonds précipices du Hohneck, les parois vertigineuses du Grand Ballon : Pierre BOYÉ, *Les hautes-chaumes des Vosges, étude de géographie et d'économie*, Nancy, Crépin-Leblond, 1903, rééd. à l'initiative des Rencontres transvosgiennes, Munster, 2019, p. 199-200 et Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, *La représentation du massif vosgien (1670-1870). Entre réalité et imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2013, chapitre 3, p. 69-89.

¹³ Pierre Sansot (*La France sensible*, Ceysérieu, Champ Vallon, 1985) abordait la France sensible dans un livre vagabond, fait de souvenirs amoureux, mobilisant les ressacs de l'histoire (p. 11-12), pour voir « ce qui foisonne, frissonne, meurt et renaît dans ce pays » (p. 17).

montre que le terrain fonde une trajectoire où la dimension spatiale croise les temporalités.

Ces préambules établis préparent une triple lecture des lieux par la mobilisation des sens, la mise en forme de récits, en dernier l'expression picturale. Enfin, dans un dernier temps et à la suite de Paul Claval, voyons dans la géographie une certaine manière de lire le spectacle du monde¹⁴. Avec le sinologue François Jullien, transportons nous dans des approches différentes de celle d'une logique euro-péo-centrée pour voir et vivre autrement les paysages¹⁵ qui sont art de vivre et nourrissent des dualités¹⁶. Les hauts permettent d'associer les contraires : le dedans et l'extérieur, l'accidenté et le plat, *etc.* Les hauts se prêtent aux interprétations métaphoriques entre la réalité ordinaire d'une montagne à vaches et le lieu où souffle à la fois le vent et le réveil de l'esprit à la beauté des vastes horizons. Ce contexte génère un vent de liberté. La marche requiert efforts et dépassements de soi¹⁷. Pourtant, les lieux qui sont ici abordés demeurent probablement en mal d'icônes¹⁸. La ligne bleue des Vosges mérite sans doute d'être relayée par d'autres images, plus moderne, moins connotées que cette référence à Jules Ferry. S'inventer un nuage de mots mis en connivence avec les hauts peut faire avancer cette démarche en retenant l'échelle du massif.

Avancer dans une démarche sensible, affective : d'abord établir un état de l'art

Réfléchir sur la notion d'objet

L'objet spatial est palpable, mesurable. Il s'inscrit dans un réseau et touche d'autres objets en marquant des ruptures ou en ménageant des transitions. La rupture peut être l'éboulis de Martinswand ; la transition peut

¹⁴ Paul CLAVAL, *Histoire de la géographie*. Paris, Presses universitaires de France (« Que sais-je ? »), 1995. En 1895, Maurice Pottecher crée le théâtre du Peuple de Bussang. Ce bâtiment en bois prend la forme d'un navire retourné, avec scène ouverte sur la forêt mise en miroir avec la salle. Fut-il inspiré par le célèbre tableau de Van Eyck montrant les époux Arnolfini (1434) ?

¹⁵ François Jullien rappelle qu'en mandarin le mot paysage se dit « montagnes et eaux ». Cet amalgame vise à véhiculer du paysage sa dimension fluide et encore la cohabitation des contraires, par exemple le plat et l'accidenté, le bleu du ciel et la couleur de la terre, ce qui est mobile et ce qui est figé, *etc.* Voir François JULLIEN, *Vivre de paysages*. Paris, Gallimard, 2014, à croiser avec le travail de John WYLLIE, *Paysages, manières de voir*, Arles/Versailles, Actes Sud/École Nationale Supérieure du Paysage, 2015.

¹⁶ Pour François Jullien, le paysage est de l'ici mais également traversé d'au-delà.

¹⁷ En particulier sur le chemin des Roches, à partir du Frankenthal, en longeant les éboulis de Martinswand surplombés par la chaume des Trois-Fours pour arriver au col de la Schlucht (1139 m).

¹⁸ L'icône s'affiche dans l'association d'un lieu et ce qui peut le représenter. Par exemple, l'ours est identifié aux montagnes de Slovénie, le bison d'Europe et l'herbe zubrowka sont des raccourcis pour évoquer la forêt de Bialowiesza (Pologne).

référer à l'invasion diffuse des pins rampants à l'origine plantés par les forestiers prussiens pour freiner une éventuelle offensive ennemie. L'objet peut prendre une forme linéaire et structurante. Le GR5 irrigue l'essentiel des hauts, entre le col du Calvaire (1145 m) et le Markstein (1241 m). L'objet s'inscrit dans l'épaisseur du temps et se renouvelle. Ainsi, les chaumes sont désormais insérées dans deux enveloppes unitaires, celle du parc des Ballons des Vosges¹⁹ puis la région Grand Est étendue jusqu'au Ballon d'Alsace. L'objet prend référence au vernaculaire. Ici, il s'agit du pays des marcaires²⁰, initialement des éleveurs montant estiver²¹ sur des prairies d'altitude agrandies en fonction de leurs besoins. La référence est également populaire, avec les tapis de myrtilles, les marches sur le GR5, les courses en raquettes et encore les sensations procurées par la pratique du deltaplane. Enfin, il existe une dimension savante à l'objet. Ce peut être la controverse sur l'origine primaire ou secondaire des pelouses²² ou encore l'analyse critique de l'abondant corpus cartographique ancien dont nous sommes les légataires. L'expertise du site est en renouvellement, sort du cénacle érudit où elle était confinée, est rapprochée de l'actuelle pratique du terrain²³. L'objet est changeant, varie avec la trajectoire culturelle qui s'y imprime. Ici, la cristallisation patriotique née de la perte de l'Alsace-Lorraine fut un temps fort mais désormais ancien pour parler de ces lieux. Pour les hauts, la neige²⁴ fut un relais pour promouvoir le tourisme de glisse²⁵ qu'il faut probablement oublier²⁶. La neige manque désormais. D'autres

¹⁹ Créé en 1989, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges fédère 201 communes.

²⁰ Forme francisée de *Melker*. Le marcaire tient à bail ou possède des vaches, vend du lait et fabrique des fromages.

²¹ L'estive se faisait de la saint Urbain (25 mai) à la saint Michel (29 septembre).

²² Voir, par ordre chronologique, les travaux de Roland CARBIENER, *La végétation des Hautes-Vosges dans ses rapports avec les climats locaux, les sols et la géomorphologie. Comparaison avec la végétation subalpine des moyennes montagnes d'Europe occidentale et centrale*, thèse de doctorat d'État, faculté des Sciences, Université de Paris-Orsay 1, Paris, 1966 ; Stéphanie GOEPP, *Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes du massif vosgien. Déterminismes environnementaux et actions de l'homme*, thèse de géographie, Université Louis Pasteur, réalisée sous la direction de Dominique Schwartz, Strasbourg, 2007, et plus en avant dans le passé, les inventaires botaniques de Jean-Baptiste Mougeot ; Frédéric Kirschleger ; Gustave-Marie Bleicher et Camille Brunotte.

²³ Voir, dans ce volume, la pertinente contribution de Jean-Baptiste Ortlieb.

²⁴ Laurent WAHL, « La neige dans le massif du Hohneck », dans Jean-Paul ROTHOT et Jean-Pierre HUSSON (dir.), *Actes des vi^e Journées d'Études Vosgiennes*, 2004, p. 35-48. Sur la période trentennale courant de 1970 à 2000, l'enneigement durait 160 à 180 jours à partir de 1250 m. Il neigeait pendant 70 à 90 jours par an. La hauteur cumulée était maximale vers début mars. Les sommets formaient donc un important château d'eau, donnaient aux rivières un profil pluvio-nival de l'écoulement.

²⁵ En particulier, la pratique du ski de fond sur la route des Crêtes ouverte par l'U.S Génie à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Voir Jean-Claude FLAGEOLLET, *Où sont les neiges d'antan ?*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2005.

²⁶ Dans son poème *Les Vosges* (Saint-Dié, Thomas fils, 1795), Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU écrit ce vers : « Aux pieds du Rotabach, sept mois couverts de neige ». Dans ce même récit, il livre son interprétation de l'étagement et du raccourci biogéographique : « Sur la même montagne, en bas on a l'été / À la cime l'hiver, dans le milieu l'automne ».

activités sportives et ludiques sont à inventer, promouvoir et à faire évoluer en tenant compte de l'irrépressible reconquête en altitude des arbres. Sans le maintien de l'élevage, la logique voudrait que les gazons se rétrécissent drastiquement. En 1700, Vuillemin en avait déjà fait le constat en inventoriant l'étendue des chaumes après environ 65 années de déshérences créées par les troubles provoqués par la guerre de Trente Ans. Dans la filiation de la pensée de Pierre Sansot²⁷, force est de constater que les chaumes appartiennent aux vieux pays de France, avec une forte connotation d'imaginaires paisibles, violents, tragiques²⁸.

Aborder les chaumes

Les chaumes sont des espaces ouverts mais s'y exprime également la cohabitation de ce qui est dedans, dehors et en transition. Sous l'Ancien Régime, c'était spécifiquement les répandises, des annexes arborées des gazons. Ces espaces flous laissés en réserve pouvaient être à prendre pour élargir les herbages. Quand la forêt devint plus précieuse que les prairies, la priorité inversée conduisit à aborner, fixer, arrêter des limites²⁹. Le contraire avait prévalu précédemment. Après le x^e siècle, le mot Vosges disparaissait au profit de « montaignes de chaulmes³⁰ ». Les chaumes peuvent répondre ou plutôt superposer trois acceptions. Il s'agit d'abord d'un héritage géomorphologique, celui d'une pénéplaine soulevée puis faillées. Ce legs explique la permanence des dissymétries, des excès topographiques en rupture avec la modestie des altitudes³¹. Ensuite, on y relève un anormal abaissement des étages biogéographiques³². La correction en cours matérialisée par la conquête des arbres résulte des effets ressentis du réchauffement climatique, avec la disparition annoncée de la régularité du tapis neigeux. Enfin, cet espace agropastoral initialement qualifié par les ducs de Lorraine dans l'expression « notre grand pasturage » est devenu le prétexte à une économie agrotouristique où la vache vosgienne revient après avoir failli disparaître³³.

²⁷ P. SANSOT, *La France sensible*, *op. cit.*, 1985, chapitre 19, p. 216.

²⁸ Les combats du Vieil Armand (19 janvier 1915 au 8 janvier 1916) se sont déroulés vers 950 m d'altitude.

²⁹ AN Q1 1630, n° 17 Abornement des chaumes domaniales situées dans le ressort de la maîtrise des Eaux et Forêts d'Épinal (1776).

³⁰ O. KAMMERER, « Les Vosges... », *op. cit.*, 2003, p. 24

³¹ En 1910, la neige accumulée sur le couloir d'avalanche du Frankenthal balaye la chaume du même nom. Le déluge de précipitation qui peut affecter le haut du versant lorrain s'oppose aux effets de foehn sur le versant alsacien.

³² Dans les Alpes, la forêt de mélèzes s'arrête vers 2400 m, dans les monts du Yunnan (Chine), les bois escaladent les parois jusque vers 3600 m.

³³ Martine HUOT-MARCHAND, *La vosgienne, cœur et fierté du massif*, Haroué, G. Louis, 2017.



Fig. 1 : Image de chaume, paysage ouvert avec le Hohneck au second plan, 12 juin 2021.

Le cliché est pris sur le GR5, au niveau du col de Falimont (1239 m). Le ciel de ce début d'été est laiteux. Il peut très vite devenir limpide (alors, on voit les Alpes) ou à l'inverse se charger en lourds nuages qui font crépiter l'orage. Des névés de neige durcie persistent sur des abrupts exposés au nord car l'hiver précédent fut très neigeux. Les gazons sont d'un vert intense mais, si des épisodes caniculaires sévissent, ils peuvent être séchés par les vents, en particulier là où s'esquissent des formes de sols polygonaux hérités créant une microtopographie moutonnée. Les caténas d'éboulis regardent vers le Frankenthal et, à partir du bas s'y garnissent progressivement d'un couvert d'arbres (sorbier, hêtre, bouleau, *etc.*). L'hôtel occupe le sommet du Hohneck (1365 m). Il est positionné sur l'ex-frontière. Sur la gauche du cliché, Schaefferthal dessine une déclivité avant de rejoindre le Petit Hohneck : (1289 m ; hors cliché).

Travailler les trajectoires de terrain

Le terrain relève « de l'objet, de la démarche, de la méthode³⁴ ». Ce support scientifique si indispensable au géographe évolue dans une trajectoire qui le rapproche de la mise en récit, en particulier si les lieux concernés sont

³⁴ Marc GALOCHET et Éric MASSON (coord.), « Les terrains de la Géographie » (introduction au numéro thématique), *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, 2022, p. 179-180, Ces auteurs considèrent le terrain comme étant une « terrathèque », une bibliothèque spécifique.

patrimoniaux. Chargées d'histoire et de tensions, les chaumes sont aussi des *hotspots* de biodiversité menacés³⁵. Le kaléidoscope paysager résulte du jeu de processus d'azonalité amplifiés. Le terrain est ressource et savoir. Il fait évoluer nos connaissances en invitant à croiser les apports de disciplines qui ont appris à se tutoyer. La journée d'étude du 11 juin 2022³⁶ à la chapelle Notre-Dame des Chaumes³⁷ illustre bien ce double désir de pratiquer le terrain et de confronter les savoirs et expériences entre de disciplines proches.

Trois choix de lecture des hauts

Sentir, ressentir les espaces sommitaux

Pour entrer en connivence avec les hauts, rien de mieux que l'approche poétique « qui trouve son terreau dans nos façons de faire signe et sens des lieux³⁸ ». Les chaumes se pratiquent en mettant en éveil tous les sens lors d'une itinérance sur le terrain. On peut s'inspirer du travail naguère réalisé par le géographe et montagnard Charles Avocat³⁹ tragiquement décédé dans une avalanche. Il avait établi des grilles de lectures sensibles en mobilisant la vue, l'ouïe, le toucher, les senteurs, plus difficilement le goût afin d'être en communion avec le paysage. À partir de cette base méthodologique, l'usage du numérique a permis de multiplier les expérimentations à propos des analyses des plans paysagers, des raccords et des ruptures qu'ils dessinent entre eux. Les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ont été particulièrement fertiles et inventifs pour développer ces méthodologies. Les pérégrinations accompagnées de clichés systématiques pris en direction des quatre points cardinaux en fonction d'une unité de temps prédéfinie sont des approches bien connues d'une lecture interprétative et aléatoire des lieux⁴⁰. Elles ont donné d'intéressants résultats. Sur un terrain ponctué d'accidents topographiques, cette méthode révèle les sites exposés à la vue, les zones occultées, les points noirs du paysage, *etc.* Voir, découper en plan ne suffit pas.

³⁵ Par exemple, la floraison de l'arnica qui fut qualifié de tabac du marcaire est menacée par les épisodes caniculaires et plus encore par la raréfaction du manteau neigeux.

³⁶ Le Séminaire inter-doctoral en Sciences de l'Homme-Alsace (SIDSHA) portait sur « Les Vosges à l'heure des humanités environnementales. Espaces de montagnes, perspectives et enjeux ». Neuf exposés de jeunes chercheurs y furent entendus. Voir en ligne : <<https://sidsha.hypotheses.org/1140>>.

³⁷ Cette chapelle sise sur la commune du Valtin est à deux pas du col de la Schlucht. C'est l'œuvre de l'architecte Dominique-Alexandre Louis (1960) qui signa également les plans de l'église N.-D des Pauvres du Haut-du-Lièvre à Nancy (1966).

³⁸ Clara BRETEAU, *Les vies autonomes, une enquête poétique*, Arles, Actes Sud, 2022, p. 14.

³⁹ Voir Charles AVOCAT, « Approche du paysage », *Revue géographique de Lyon*, n° 4, 1982, p. 333-342. Son approche pionnière des paysages s'exprime dans une grille de lecture paysagère originale mobilisant tous les sens.

⁴⁰ La possibilité de carroyer un espace et d'opérer cette même série de clichés est une autre façon de conduire de l'analyse paysagère.

Il faut également être à l'écoute des paysages. Dès 1999, Frédéric Roulier avait fait progresser ce sillon de recherche complémentaire de la vue pour aborder un lieu, en capter les ressentis⁴¹. Localement, il s'agit en premier de la fureur du déchainement des nuées sculptées dans le port en drapeau des arbres en position de combat. La verticalité génère des sons particuliers, des échos, des eaux qui filent à toute vitesse. Elle amplifie la résonnance des orages estivaux⁴² associés à la formation d'énormes nuages taillés en enclume et d'épisodes de foudre tumultueux⁴³. C'est sans compter les sonnailles et la vie qui émane de la paisson des troupeaux. La poly-sensorialité s'exprime aussi avec la rugosité des éboulis parfois vertigineux, voire la sueur à vaincre des espaces rétifs qui se méritent. Les hauts sont encore le territoire des herboristes, avec une kyrielle de plantes pour concocter des tisanes, des liqueurs, *etc.*⁴⁴ Enfin, les fermes-auberges proposent des repas hautement caloriques, conservant seulement le fonds de la rusticité du « pata », mélange de lait caillé et de pommes de terre⁴⁵ qui faisait le viatique des marcaires et des gens des bois. Après le potage et la tourte, c'est le *Roïgbrageldi* ou *tofôilles* (pommes de terre braisées sur lard, avec oignons et échine, salade). Bref, les hauts peuvent satisfaire et solliciter tous les sens et les stéréotypes qui peuvent y être attachés.

Traduire en récits les territoires

Le récit est un trait d'union plus aisé et plus usité que le raccourci par l'artialisation⁴⁶ pour tisser du lien entre la réalité et sa dimension sensible. Il est prétexte à établir de la perspective partagée via les mots choisis par un conteur. Le récit s'associe à la notion de beau⁴⁷ pour grandir le territoire. L'alchimie des deux éléments facilite la connivence avec le terrain et l'illusion du long voyage. Pour Sonia Kéravel, le récit est une étape facilitée si l'on s'inscrit dans le

⁴¹ Frédéric ROULIER, « Pour une géographie des milieux sonores », *Cybergeo*, 1999, DOI : <doi.org/10.4000/cybergeo.5034>.

⁴² Franck BUCHY, *Fugue au cœur des Vosges*, Paris, Transboréal, 2020, p. 185 : « Les Vosges sont une éponge, un attrape-pluie, sont brumeuses et ruisselantes ».

⁴³ Le site des chasseurs de foudre, renseigne l'orage du 2 août 2022 à 20 heures sur le Hohneck.

⁴⁴ Bernard STOEHR, « Les plantes de la montagne vosgienne et leur utilisation dans la vie quotidienne », *Rencontres transvosgiennes*, n° 2, 2012, p. 53-62.

⁴⁵ Dans son poème de 1795, Nicolas FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU fait déjà l'éloge du tubercule : « Cette utile racine au-dessus des éloges / Ce fécond tubercule est la manne des Vosges ».

⁴⁶ Voir Jean-Pierre HUSSON, « Artialisation », dans *Publicationnaire*, en ligne : <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/artialisation> et *Idem*, « Les Vosges artialisées : processus, images, finalités », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine*, n° 105-2, 2017, en ligne, DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.3699>.

⁴⁷ Jean-Paul Ferrier (*La beauté géographique ou la métamorphose des lieux*, Paris, Economica-Anthropos ; 2013) voit dans le beau une forme d'émancipation pour la géographie. La beauté contribue à bien interroger la durabilité des espaces abordés.

paysage⁴⁸. Pour cette paysagiste, l'action d'entrer dans le paysage suscite de l'attirance, puis crée une tension chez le visiteur monté sur les hauts. Devant l'horizon à 360°, il est placé en situation de quête, est ému, ébahi. Bref, il est invité à interagir avec ce qui l'entoure. Dans ce contexte, l'association du récit et du paysage crée une dynamique. Le récit sert à instiller de l'intrigue dans le territoire chargé de mémoire et éventuellement de mythes. Même le carottage pollinique effectué dans une tourbière, matérialisé par la stratification sur une grande épaisseur de témoins passés de la vie peut réveiller l'émerveillement. De fait, l'objet restitué fidèlement plusieurs millénaires d'histoire de la végétation⁴⁹. Le récit interroge les lieux, les mémoires, les hauts faits dans une alchimie à géométrie variable. Les récits hagiographiques sont fréquemment intimement mêlés aux sorcières, au Huttatta, à la maismie Hellequin⁵⁰, à la présence palpable du Malin et des fauves. Ce fonds est complété par les peurs véritables exprimées par les récits des premiers voyageurs qui y voient des espaces sauvages, accidentés et dangereux (loups, ours, malandrins, déviants à l'ordre établi, sectaires). La défaite de 1871 précédée par l'essor industriel qui remonte jusqu'aux ramifications des vallées change l'image des Hautes Vosges⁵¹, en fait le miroir des provinces perdues et encore un lieu d'intenses herborisations. Les hauts deviennent des sortes d'îles que l'on escalade à partir des deux versants. Aujourd'hui, ce récit peut être une lecture sensible de l'œuvre de Pierre Pelot, l'interprétation d'une promenade nocturne sur les hauts, la fréquentation de sentiers artistiques dont la création est à encourager⁵².

Sur le flanc Nord du Hohneck, la courbure des arbres atteste de la fureur et de la constance des vents d'ouest. Ils sculptent en port en drapeau les arbres situés en position de combat et encore les lambeaux de lisières des hêtraies d'altitude aux branches tordues dans tous les sens, comme électrocutées. Au premier plan, un chemin où l'intense piétinement avive l'érosion et déchausse des blocs de granite. Au second plan, le ravin qui sert d'abri à la végétation et l'aspect échevelé des essences qui ne sont pas protégées. La brume escalade la paroi et va bientôt tout recouvrir. À l'arrière-plan, l'esquisse de la surface d'érosion. À partir de ce cadre et des bruits qui accompagnent, il est aisé, pour

⁴⁸ Sonia KÉRAVEL, *Passeurs de paysages, le projet de paysage comme art relationnel*, Genève, Métis Presses, 2015.

⁴⁹ Jean-Marie PELT, préface au livre de Étienne GÉHIN et Claude VAUTRIN, *Tourbière, philtre de vie*, Vagny, Gérard Louis, 1991.

⁵⁰ Voir sur ce sujet l'abondante production du conteur Gérard Leser.

⁵¹ Damien PARMENTIER, *L'épopée industrielle du massif des Vosges*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2019.

⁵² À ma connaissance, ce type d'initiative n'est pas encore réalisé sur les hauts. Le fait d'appartenir désormais à la même région Grand Est pourrait y être favorable. L'artiste Corinne Zicot a tenté l'expérience mais son cheminement entre Sainte-Marie-aux-Mines et le Lac Blanc concerne essentiellement un trajet forestier, avec cependant sur les hauts, des dessins éphémères tracés dans la neige.

une imagination fertile, de mobiliser des chevaliers, des bêtes féroces, le Sôtré ou son cousin le Zwarigeler⁵³, voire le dahu.



Fig. 2 : Le déchaînement furieux des vents, 8 juillet 2018.

Aborder les sommets par l'artialisation

Peindre, photographier les sommets vosgiens débute par la familiarité à entretenir avec les couleurs. Comme la robe de la vache vosgienne, le blanc piqueté de noir se rapporte à l'essentiel des saisons. L'hiver économise les couleurs, laisse tout en camaïeux de gris, noir, bleu. C'est la saison préférée du peintre et photographe Vincent Ganaye. Le photographe animalier Vincent Munier retient également les Hautes Vosges comme terrain initial de ces magnifiques pérégrinations. Dans la suite des coloris qui font et défont la montagne, la fin du printemps apporte les verts tendres, l'été peut être piqueté du jaune vif de l'arnica et des grandes gentianes, le pourpre des digitales, la couleur rose du lys martagon. L'automne vire souvent au gris, à des couleurs que Pierre Pelot compare à des ressacs, comme de violents retours de vagues enroulées sur elles-mêmes⁵⁴. Dès l'introduction de son livre sur les Hautes-Chaumes, Pierre Boyé ajoutait à ces couleurs une constante vosgienne ; le flou et le vaporeux qui se dégagent du massif transformé en une immense machine à

⁵³ Voir les légendes et histoires alsaciennes collectées par Jean BRESCH, *Vogesenklänge*, Munster, Nitschem, 1850.

⁵⁴ « Les hauteurs rondes aux couleurs délavées, rousses et bleues comme des ressacs ». Voir Pierre PELOT, *La montagne des bœufs sauvages*, Paris, Hoëbeke, 2010.

évapotranspirer. Thierry Alix a également voulu traduire ce rendu dans les nombreuses déclinaisons bleutées des montagnes représentées de façon exagérément élevées. Pour Boyé, la teinte pâle des gazons « contraste avec la houle des hêtres et la note sombre des sapins⁵⁵ ». À partir de 1940, Jacques Dieterlen consacre la fin de sa vie à peindre la vallée des lacs et les hauts. Il devient le chantre des lieux et produit, comme le firent avant lui les impressionnistes, une intense production voulant capter les lumières et tons des Hautes Vosges dans l'instabilité de leurs successions rapides de types de temps.

Les hauts, un spectacle du monde

Associer les contraires

Sur les hauts, les conditions naturelles et historiques semblent entretenir l'exagération des contraires. Ce constat mérite d'être exploité pour faire évoluer l'image du territoire écartelé entre son succès de fréquentation et l'impérieuse nécessité de préserver la naturalité, les habitats inféodés à des espèces vulnérables (la grande gentiane, l'arnica guetté par les effets des étés caniculaires) ou exigeant pour leur survie des espaces de forêts claires, des tapis de myrtilles et beaucoup de tranquillité⁵⁶.

Avec l'automne s'organisent trois plans successifs pour résumer deux caractères essentiels des hauts : la cohabitation des contraires et les nuances infinies des tonalités de couleurs. Au premier plan, la tourbière bombée active est pérenne, réussit à chasser toute invasion arborée. Au second plan, le drapé boisé prend les couleurs de l'été indien : ocre, rouge, gradations des verts et déjà le gris des arbres qui ont perdu leurs feuilles. L'ensemble drape la partie à faible déclivité de la chaîne des sols. Au dernier plan les escarpements abrupts qui aboutissent à la limite sommitale des chaumes, à la ligne de séparation des eaux. Cet espace minéral sert d'école d'escalade.

Trouver de nouvelles icônes

L'icône véhiculant l'image d'un objet géographique est un excellent support de communication. Il relève d'une forme moderne de reconnaissance et d'identification d'un territoire en l'associant à un élément original. Ce dernier peut être affectif, exotique, curieux. Il relève de la synecdoque⁵⁷ si la

⁵⁵ P. BOYÉ, *Les hautes-chaumes...*, *op. cit.*, p. 7. À noter qu'à plus d'un siècle de distance, Pierre Pelot et Pierre Boyé usent de métaphores marines très proches pour qualifier l'ambiance des sommets, le ressac chez le premier, la houle chez le second.

⁵⁶ Guy LANDMANN, « Sylviculture et grand tétras dans le massif vosgien. Un constat, des perspectives », *Revue forestière française*, n° 2, 1985, p. 135-152.

⁵⁷ Cf. *supra*, note 7.

communication à son sujet est bien faite, s'il est compris par une majorité de personnes.



Fig. 3 : La tourbière bombée du Frankenthal, 27 octobre 2011.

Le choix de l'icône mérite d'être rapproché des cinq sens⁵⁸. Parmi les éléments éligibles à cette démarche de communication, le commun retiendra la vache vosgienne, ses sonnailles et les fromages à déguster. Pour le naturaliste, a

⁵⁸ Jean-Robert PITTE, « Les cinq sens », *La géographie*, n° 1582, 2021.

compté le discret tétras hélas quasiment disparu des hauts⁵⁹. Résistent la pensée des Vosges, l'élégant chamois qui saute de rochers en rochers et se laisse même approcher. Plus rarement est évoquée *droséra*, minuscule plante carnivore des tourbières ; et toujours la ligne bleue des Vosges même si elle est sortie du contexte qui en fit le succès. Les autres références (héros, chevaliers, moines défricheurs, gnomes et lutins, *etc.*) s'éloignent des attentes listées car ils se prêtent difficilement à la synthèse attendue d'une charte graphique épurée et de la transposition en logo, en slogan.

Réfléchir à la communication à partir d'un nuage de mots

Le nuage de mots est une représentation graphique synthétique et collaborative. Il nous aide à éclairer les multiples facettes d'un site et les sédimentations de faits, d'aménagements et d'histoires qui s'y sont déroulés. Cet outil entre en force dans les démarches pédagogiques et permet d'appréhender la polysémie des lieux. Dans le nuage de mots, la taille et la graphie des mots inscrits permettent de faire des distinguos, des entrées particulières. Par exemple, la taille de l'écriture est en lien avec la fréquence rencontrée d'un terme. L'italique réfère à l'histoire du lieu. L'impression grasse signale tout ce qui relève de la naturalité, *etc.* Pour un site aussi chargé en diverses significations que les sommets vosgiens, ce travail de résumé et de représentation facilite la prise de décision. Chacun peut y amener un apport et enrichir, nuancer la liste initiale. Pour débiter cette quête, je propose cette suite bien entendu non exhaustive de mots : Arnica ; Auge glaciaire ; Ballons ; Col ; Chamois ; Chaume ; Défilé ; Digitale ; Droséra ; Ferme-auberge ; Fontaine ; First ; Frontière ; Gazon ; Gentiane ; GR5 ; Graben ; Grand ballon de Guebwiller ; Hauts ; Hêtraie d'altitude ; Hohneck ; Lac ; Ligne bleue ; Marcaire ; Myrtille ; Munster ; AOP ; Neige ; Panorama à 360° ; Parapente ; Pensée ; PNR ; Polémopaysages ; Port en drapeau ; Raquette ; Route des Crêtes ; Ski de fond ; Table d'orientation ; Tétrás ; Tourbière ; Vache vosgienne.

Conclusion

Ce court essai s'engage sur des chemins de traverse de la géographie. Il cherche à être au service de la compréhension et des évolutions à attendre d'un territoire réputé, publicisé mais fragile, peut-être en panne d'image ou plus justement en quête d'un renouvellement de sa représentation. Le traitement du sujet est dicté par une approche globale obligeant à brasser large. Il interroge plus qu'il n'apporte de solutions pour faire avancer le territoire à partir d'une triple démarche d'égo-géographie, de lecture sensible des lieux et de

⁵⁹ Dans les Vosges, le grand tétras disparaît. C'est le constat fait par le photographe animalier Michel Munier qui arpente les hauts depuis plus de quatre décennies . Voir en ligne : <<https://www.francesoir.fr/le-trepas-annonce-du-grand-tetras-dans-les-vosges>>.

questionnements sur les futurs possibles du site. Ce dernier est tout à la fois grandiose, vieux, exposé à la vue. Intensément fréquenté, revendiqué comme lieu patrimonial par les habitants de ses trois versants, il ne doit pas céder à l'usure, aux modes, aux changements. Les pelouses d'altitude offrent des surfaces modestes⁶⁰, en recul. Si l'animation récréo-sportive est bénéfique à l'économie locale, elle peut générer des dysfonctionnements (recul de la tranquillité pour la faune, érosion). L'approche du site dans ses dimensions esthétisantes sert de lien entre la gestion de contraires qui coexistent sur les sommets : le dosage entre l'espace ouvert et la reconquête sylvestre, ce qui est plat ou à l'inverse hérissé et vertigineux, la nature ordinaire et les plantes et animaux protégés, les espaces irrigués et les îlots de calme, le froid à opposer aux épisodes chauds. Visiblement, la référence aux opposés qui nourrit la pensée chinoise s'applique intensément au site. Dans le sillon des travaux du sinologue François Jullien, nous avons collectivement à progresser pour préparer les scénarios d'avenir à inventer pour ces lieux en voyant dans ces oppositions un atout et non pas l'aboutissement de situations bloquées⁶¹.

⁶⁰ 1,3 % de la surface du PNR des Ballons.

⁶¹ Le géographe Paul Arnould évoque les situations bloquées où chacun avance des arguments justes mais irrecevables par ceux qui sont en face. Il parle de « psychosystème ».

DES FORÊTS DE CAUCHEMAR

*LA CRISE ENVIRONNEMENTALE DES PLUIES ACIDES DANS LES FORÊTS
VOSGIENNES AU COURS DES ANNÉES 1980*

Alexandre LAUVERJAT

Le matin du 20 avril 1985, un cortège regroupant militants écologistes, riverains et élus locaux débute une longue marche d'Aubure à Colmar, avec comme objectif d'alerter l'opinion publique à propos de la crise des pluies acides qui frappe les forêts du massif vosgien¹. Cette « marche du sapin jaune », nommée ainsi en référence à l'assèchement des arbres soumis à la pollution atmosphérique, témoigne de l'inquiétude que suscite, au sein de l'opinion publique, le dépérissement des espaces forestiers attribué à la pollution transfrontalière. Ce mal mystérieux, qui touche l'ensemble des forêts d'Europe, constitue tout à la fois une controverse scientifique – l'étiologie du dépérissement est incertaine –, une catastrophe écologique – les milieux naturels sont gravement malades –, et un défi politique – une réponse doit être apportée par les autorités. En France, le massif des Vosges a constitué le point nodal de cette crise, du fait de sa proximité avec l'Allemagne où le dépérissement des forêts a connu un écho important dès le début des années 1980, en tant que milieu naturel où la flore a été durement touchée, et, enfin, en tant que région boisée où les forêts ont une valeur à la fois économique, politique et culturelle.

Cette contribution se propose d'étudier la forêt vosgienne au prisme de la crise des pluies acides en tant que territoire à la confluence de plusieurs enjeux : environnemental, car la forêt vosgienne est un milieu naturel menacé ; économique, car la forêt vosgienne est une source de revenus dans le cadre de la filière-bois ; socio-culturel, car la forêt vosgienne est un espace de loisirs et un patrimoine que les habitants de l'est de la France entendent protéger.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources : d'abord, les fonds d'archives institutionnels en provenance du secrétariat d'État délégué à l'Agriculture et aux Forêts sur la période 1983-1985², dirigé à l'époque

¹ « La journée du “sapin jaune” », *Dernières nouvelles d'Alsace*, n° 93, 21 avril 1985.

² Parmi ces fonds, nous avons consulté les dossiers de George-André Morin – conseiller technique au secrétariat d'État – concernant les pluies acides et la maladie des arbres, ainsi que les

par le socialiste René Souchon, afin de saisir la manière dont les autorités politico-forestières ont répondu à la crise, autant à l'échelle nationale avec l'action des ministères qu'à l'échelle locale avec l'engagement des forestiers de terrain. Ensuite, les fonds d'archives associatifs des Amis de la Terre (AT) qui, loin des cénacles du pouvoir, apportent un éclairage sur la réaction des militants écologistes face à la catastrophe environnementale. Enfin, nous avons pu mener une série d'entretiens avec Christian Barthod, ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, chef du bureau de la recherche et de la technologie à la Direction des forêts de 1983 à 1988 et acteur de premier plan lors de la crise du dépérissement sylvestre. Cette source orale fut précieuse en ce qu'elle révèle « de l'intérieur » le fonctionnement des administrations et comporte une sensibilité que l'on ne retrouve pas dans les archives écrites³. Qui plus est, le témoignage livré par monsieur Barthod est riche d'enseignements sur la perception qu'ont les fonctionnaires de l'action de l'État ; en cela, il constitue un récit de carrière de premier ordre et trouve sa place dans l'histoire de l'administration « par le bas », c'est-à-dire par celles et ceux qui la composent⁴.

Cette réflexion a pour ambition de proposer un éclairage français sur l'épisode du dépérissement des forêts attribué aux pluies acides, thème qui, jusqu'à présent, a majoritairement fait l'objet de recherches « germano-centrées » en histoire environnementale. À cet égard, nous renvoyons aux travaux précurseurs menés dans le cadre du projet franco-allemand « *Waldsterben* » ayant pris place à l'université de Fribourg-en-Brisgau entre 2006 et 2012⁵. À cela s'ajoutent les réflexions pionnières de Michel Dupuy, à qui l'on doit les premiers travaux francophones sur le *Waldsterben* – une œuvre qui s'inscrit plus largement dans l'historiographie forestière menée au sein du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF)⁶.

dossiers de Jacques Descargues – directeur de cabinet du secrétaire d'État – concernant les pluies acides.

³ Florence DESCAMPS, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005, p. 561-610.

⁴ On renvoie ici au travail accompli par le Comité d'histoire du ministère de l'Environnement qui s'emploie depuis 1995 à la préservation et valorisation de l'histoire du ministère. Parmi leurs fonds, on retrouve une importante collection d'enregistrements créée en 2004, « Récits de carrière », qui donne la parole aux acteurs et témoins ayant participé à l'action du ministère.

⁵ Voir Birgit METZGER, *“Erst stirbt der Wald, dann du !” Das Waldsterben als westdeutsches Politikum (1978–1986)*, Francfort-sur-le-Main, Campus Verlag, 2015, et Laurent SCHMIT, « Les “pluies acides”, une controverse des années 1980 », dans Charles-François MATHIS et Jean-François MOUHOT (dir.), *Une protection de l'environnement à la française ? XIX^e-XX^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 131-140.

⁶ Pour ses travaux les plus récents, voir Michel DUPUY, « Science et pouvoir en RDA : la pollution atmosphérique transfrontalière », dans Raphaël MORERA, Alexis VRIGNON et Laurent COUMEL (dir.), *Pouvoirs et environnement. Entre confiance et défiance, XVI^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 159-174. Je tiens à remercier monsieur Dupuy de m'avoir gracieusement transmis l'intégralité de ses travaux sur la question.

Mais, au-delà d'une histoire française des pluies acides, il s'agit avant tout de comprendre comment cette crise environnementale d'un genre nouveau endommage un territoire donné – les massifs forestiers vosgiens – et donc *in fine* de comprendre comment l'environnement, en tant qu'espace concret, se retrouve « débordé » par la pollution acide. Par ce terme, on entend « tout ce qui, du fait de l'existence d'une activité de production et de son insertion dans l'environnement immédiat, impose son existence matérielle et symbolique par des externalités dont les populations environnantes contestent la légitimité⁷. » En cela, notre propos rejoint celui de Michel Letté et Thomas Le Roux qui, par une étude des liens entre « débordements industriels » et conflits environnementaux, ont démontré que l'histoire de l'environnement est avant tout une histoire territorialisée qui fait sens dans un lieu géographique donné.

En outre, le territoire des Vosges n'est pas seulement un espace biogéophysique mais aussi un paysage à forte dimension culturelle et symbolique. En tant que territoire anthropisé, les Vosges n'ont eu de cesse d'être imaginées par ses habitants, tantôt comme contrée dangereuse et sauvage à l'époque moderne, tantôt comme paysage artistique et romantique à partir du XIX^e siècle⁸. Ces représentations multiples et changeantes selon les acteurs nous amènent à convoquer l'histoire culturelle dans notre réflexion afin de saisir la manière dont la crise des pluies acides a pu influencer sur les interactions entre la forêt et les hommes.

Notre démonstration se fera en trois temps, à partir de la typologie établie par le géographe Paul Arnould qui définit la forêt comme un espace « à la croisée des systèmes⁹ ». Tout d'abord, nous reviendrons sur l'origine des pluies acides et la réception croisée de ce danger environnemental en Allemagne de l'Ouest et en France. Ensuite, nous nous pencherons sur la réaction des autorités françaises et notamment la réponse apportée par les ingénieurs-forestiers de l'Office national des forêts (ONF) via la mise en place de réseaux de mesures. Enfin, nous reviendrons sur l'histoire des forêts vosgiennes pour saisir l'importance des choix d'aménagement des espaces sylvicoles, et les conséquences que ces choix ont eu au cours de la crise des pluies acides.

La forêt vosgienne, un écosystème menacé

Si la catastrophe des pluies acides ne devient un sujet médiatique qu'à partir des années 1970, le phénomène trouve en réalité ses racines dans l'industrialisation croissante des nations occidentales à partir du XIX^e siècle.

⁷ Michel LETTÉ et Thomas LE ROUX (dir.), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit (XVIII^e-XXI^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 13-35.

⁸ Voir Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, *La représentation du massif vosgien (1670-1870) : entre réalité et imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2013.

⁹ Paul ARNOULD, « Histoire et mémoire des aménagements forestiers », *Ingénieries*, n° spécial, 2002, p. 9-20.

L'exploitation sans précédent du charbon par les grandes puissances industrielles inaugure un nouveau régime énergétique fondé sur les combustibles fossiles¹⁰. Or ces derniers relâchent dans l'atmosphère d'importantes quantités de polluants, et notamment du dioxyde de soufre (SO²) responsable de l'acidification anthropogénique des précipitations.

Dès la fin du XIX^e siècle, des scientifiques britanniques et allemands constatent la nocivité de ces « pluies acides » pour la faune et la flore¹¹. Ce n'est toutefois qu'à partir des années 1970 que le problème est inscrit à l'agenda public par les pays scandinaves, où les pluies acides ravagent les écosystèmes lacustres. S'ensuit la mise en place de politiques internationales de lutte contre la pollution de l'air, notamment grâce à l'adoption de la convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance dite convention de Genève en 1979¹². Malgré ces avancées, le problème des pluies acides subsiste : à l'orée des années 1980, un certain nombre de chercheurs ouest-allemands spécialisés en botanique et en pédologie s'inquiètent face à un dépérissement soudain et inexplicable de la couverture forestière, d'abord dans le Bade-Wurtemberg et en Bavière, puis dans l'intégralité du pays¹³. La presse nationale relaie les alarmes scientifiques et oblige ainsi la classe politique à s'emparer du sujet. Dès lors, le phénomène du *Waldsterben* – ou « mort des forêts » en français – devient un sujet d'importance nationale en RFA¹⁴.

Contrairement à son voisin allemand, les autorités françaises accueillent cette « mort des forêts » avec scepticisme. En août 1983, le directeur départemental de l'agriculture du Haut-Rhin rédige une note à l'attention du ministère de l'Agriculture à propos du *Waldsterben*. D'après ses observations, les forêts alsaciennes sont épargnées par le dépérissement, ce qui l'amène à penser que « les observateurs d'Outre-Rhin dramatisent la situation¹⁵ ». Malgré tout, il demande au ministère de faire preuve de prudence, notamment en

¹⁰ Andreas MALM, *Fossil Capital : The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*, Londres, Verso, 2016.

¹¹ Peter REED, *Acid Rain and the Rise of the Environmental Chemist in the Nineteenth Century Britain. The Life and Work of Robert Angus Smith*, Londres, Routledge, 2014, p. 74-79, et Michel DUPUY, « Historique des pluies acides (1850-1914) », dans Andrée CORVOL (dir.), *La forêt malade, XVI^e-XX^e siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 89-114.

¹² Pour une histoire politique, scientifique et diplomatique de lutte contre les pluies acides, je renvoie à Rachel Emma ROTHCHILD, *Poisonous Skies. Acid Rain and the Globalization of Pollution*, Chicago, The University of Chicago Press, 2019.

¹³ Roland SCHÄFER, *Lamettasyndrom und Säuresteppe : Das Waldsterben und die Forstwissenschaften 1979-2007*, thèse en sciences forestières sous la direction de Roderich von Detten, Fribourg-en-Brisgau, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, 2011, p. 55-62 et p. 82-83.

¹⁴ Je tiens à remercier Birgit Metzger qui a eu la gentillesse de me transmettre son ouvrage dans le cadre de mes recherches. Voir B. METZGER, « Erst stirbt der Wald... », *op. cit.*

¹⁵ Archives Nationales (désormais AN), 19870633/21, Note du directeur départemental de l'agriculture du Haut-Rhin au ministère de l'Agriculture, 10 août 1983.

systématisant les relevés du pH lors des observations pluviométriques de terrain.

La controverse éclate véritablement en France suite à la publication d'un article du biologiste allemand Günther Reichelt en septembre 1983¹⁶. Celui-ci, après avoir mené une étude dans les massifs forestiers français, déclare que l'entière de la couverture sylvestre est malade. La déclaration suscite l'indignation du corps forestier français qui y voit des propos péremptoires. Dans un communiqué de presse, le secrétaire d'État délégué aux forêts, René Souchon, répond aux propos alarmistes de G. Reichelt et déclare que les causes du dépérissement des forêts sont « à la fois mal connues et complexes », et que, de toute manière, « le phénomène reste très limité » en France¹⁷. Les autorités françaises entendent donc ne pas céder à la panique en se montrant pondérées et prudentes. D'autant plus que les contre-expertises de terrain semblent confirmer les dires du secrétaire R. Souchon : fin 1982, fonctionnaires de l'ONF et forestiers allemands du Land de Bade-Wurtemberg mènent une étude de terrain conjointe dans les forêts alsaciennes, sans relever de signes notables de dépérissement¹⁸. Cependant, à partir du mois d'août 1983, les forestiers relèvent des premiers signes inquiétants dans les Vosges, notamment le jaunissement des aiguilles.

La situation s'aggrave durant l'automne 1983. Alors que R. Souchon se veut rassurant, les chercheurs et les forestiers de terrain font état « d'indices alarmants¹⁹ » dans les massifs vosgiens : jaunissement des aiguilles, siccité des branches, défoliation, atrophie et pourrissement de l'appareil racinaire, flétrissement des cimes des arbres dites « cimes en nid de cigogne ». Face à l'accumulation des preuves, les pouvoirs publics ne sont plus en mesure de nier que le massif vosgien est menacé : il faut agir sans délai afin de préserver cet écosystème.

Comprendre le dépérissement : la forêt comme techno-système

Face au dépérissement, les chercheurs et fonctionnaires de la direction des forêts cherchent à savoir dans quelle mesure la couverture forestière française est touchée. En 1983, la situation est-elle aussi grave que l'affirme G. Reichelt ? Les arbres sont-ils réellement en train de mourir ? Quelles sont les causes de ce dépérissement ?

¹⁶ Günther REICHELT, « Zur Frage des Waldsterbens in Frankreich », *Landschaft und Stadt*, vol. XV, n° 4, p. 150-162.

¹⁷ AN, 19870633/21, Communiqué de presse du secrétaire d'État René Souchon, 16 septembre 1983.

¹⁸ *Ibid.*, Rapport de la direction régionale d'Alsace de l'ONF concernant l'état sanitaire des forêts domaniales et communales d'Alsace pour 1983-1984, 10 juillet 1984.

¹⁹ Pierre BOUVAREL, « Des forêts menacées par les "pluies acides" », *Le Monde*, 12 octobre 1983.

Afin de répondre à toutes ces questions, l'ONF met en place à partir de novembre 1983 un double réseau de surveillance de la couverture forestière vosgienne²⁰. Le premier, dit « réseau bleu », comporte 61 placettes²¹ dispersées de façon aléatoire afin de mesurer l'état général des peuplements. Le second, dit « réseau rouge », comporte 19 placettes dans les zones les plus touchées et assure ainsi un rôle de mesure d'urgence. Les placettes d'observation sont situées sur différents tronçons qui découpent perpendiculairement le massif forestier vosgien. Initialement, les réseaux de mesure comportent 6 tronçons – I, II, III, IV, V, VI – situés respectivement, du nord au sud, à Wissembourg, Saverne, Schirmeck, Ribeauvillé, Colmar et Guebwiller. À ces 6 tronçons installés durant l'automne 1983 s'ajoutent 4 nouveaux tronçons installés durant le printemps 1984 – IA, IIA, IIIA, VII – situés respectivement, du Nord au Sud, à Haguenau, Sélestat et Mulhouse, ainsi qu'un tronçon en Franche-Comté.

Les deux réseaux fonctionnent sur un système d'observation semestrielle : une première fois en automne avant la chute des feuilles, une seconde fois au printemps après la foliaison. Afin d'évaluer le degré de dépérissement d'un arbre, les observations des forestiers français se basent sur une typologie divisée en 5 catégories selon le taux de défoliation : arbre sain pour une perte d'aiguilles de 0 à 10 % ; arbre maladif pour une perte d'aiguilles de 11 à 20 % ; arbre malade pour une perte d'aiguilles de 21 à 60 % ; arbre dépérissant pour une perte d'aiguilles de 61 à 99 % ; arbre mort pour une perte d'aiguilles de 100 %.

En juillet 1984, l'ONF dévoile les premiers résultats pour l'Alsace et le massif vosgien : 23 % des arbres sont sérieusement atteints – en grande majorité des essences résineuses – et 2 % des arbres sont considérés comme « dépérissants », c'est-à-dire ayant perdu la quasi-totalité de leurs aiguilles²².

En parallèle, la situation dans les pays à l'est du Rhin apparaît préoccupante, voire dramatique : dans un exposé de juin 1984, Pierre Bouvarel, directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), expose l'étendue du dépérissement à l'étranger : 2 540 000 hectares atteints en Allemagne durant l'automne 1983 – contre 560 000 hectares l'année d'avant –, 500 000 hectares atteints en Pologne, 250 000 en Autriche, 150 000 en Suisse²³. Ces mesures sont un moyen pour les ingénieurs-forestiers d'objectiver le dépérissement en le quantifiant ; en somme, cet arsenal

²⁰ AN, 19880147/71, Lettre du directeur général de l'ONF Don Pierre Giacobbi au cabinet de René Souchon concernant la surveillance phytosanitaire des forêts, 21 septembre 1983.

²¹ En sylviculture, une placette désigne une petite parcelle étudiée en vue de recherches expérimentales.

²² *Ibid.*, L'état sanitaire des forêts domaniales et communales d'Alsace en 1983-1984, ONF direction régionale Alsace, 10 juillet 1984.

²³ AN, 19880147/71, Exposé de Pierre Bouvarel sur le dépérissement des forêts devant la commission consultative centrale de la forêt communale, 6 juin 1984.

météorologique permet de convertir l'écosystème du massif vosgien en un technosystème pouvant être appréhendé par les chercheurs.

Durant l'hiver 1983-1984, un groupe informel se met en place, réunissant à la fois experts forestiers et experts de la pollution atmosphérique. Cette première structure provisoire élabore les grandes lignes d'un programme de recherche, connu dès lors sous le nom de programme DEFORPA²⁴. Le 11 janvier 1984, une réunion consacrée aux pluies acides se tient au secrétariat d'État aux Forêts en présence de différents représentants de l'administration forestière : Pierre Bouvarel, mais aussi Pierre Bazire (chef du service de l'Inventaire Forestier National ou IFN), Pierre Martinot-Lagarde (directeur technique de l'ONF) et Gilles Blanchard (conseiller technique de René Souchon). Le scepticisme des premiers temps laisse place à une volonté d'agir ferme et résolue : le compte-rendu de la réunion insiste sur le fait « [qu'] il est indispensable de monter dès maintenant un programme d'observation, de recherche et d'action cohérent²⁵. » Surtout, le secrétariat d'État insiste pour que les autres acteurs politiques concernés – et en premier lieu, le ministère de l'environnement – soit inclus dans la mise en place de ce programme²⁶. Au-delà de l'impératif d'une coordination administrative efficace, cette volonté d'agir en commun est aussi une manière de désamorcer les tensions politiques qui pèsent alors entre le cabinet de René Souchon et le ministère de l'Environnement, alors dirigé par Huguette Bouchardeau, chacune de ces administrations cherchant alors à s'imposer comme un acteur de premier plan sur fond de rivalités corporatistes²⁷. En février 1984, R. Souchon et H. Bouchardeau font parvenir conjointement une lettre au Premier ministre dans laquelle ils demandent officiellement la mise en place d'un programme de recherche interministériel consacré au dépérissement des forêts.

Si cette demande constitue un premier pas pour l'officialisation du programme DEFORPA, celui-ci est encore au stade pionnier : il s'agit d'identifier les protagonistes, de chiffrer les coûts, de chercher des financements, ainsi que de proposer des collaborations scientifiques transnationales. En février 1984, Maurice Muller, chargé de mission au secrétariat d'État à l'Environnement, rédige un premier avant-projet du programme, conçu en collaboration avec l'INRA²⁸. M. Muller propose que le programme DEFORPA soit un moment de production de savoirs réunissant de

²⁴ « Dépérissement des FORÊts attribué à la Pollution Atmosphérique ».

²⁵ AN, 19870633/21, Compte-rendu de la réunion « pluies acides » au secrétariat d'État aux forêts, 12 janvier 1984.

²⁶ *Ibid.*, Note du conseiller technique au secrétariat d'État des forêts Gilles Blanchard à la conseillère technique auprès du Premier ministre Marie-Ange Laumonier concernant les pluies acides, 17 janvier 1984.

²⁷ Sur ce sujet, je renvoie à Alexandre LAUVERJAT, « L'angoisse d'un pays devant la mort des forêts ». La controverse politico-environnementale des pluies acides durant les premières années Mitterrand », 20 & 21. *Revue d'histoire* (à paraître).

²⁸ AN, 19880147/71, Avant-projet du programme DEFORPA, 3 février 1984.

nombreux acteurs provenant à la fois des milieux politique, universitaire et scientifique. Outre les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Recherche, on retrouve des établissements publics comme l'ONF ou l'Agence pour la Qualité de l'Air (AQA) et des instituts de recherche tels que l'INRA, l'IFN, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF), mais aussi l'entreprise publique EDF et l'entreprise privée Elf, et, enfin, les Directions générales de l'Agriculture (DG VI) et de la Recherche (DG XII) au sein de la Commission européenne. Quatre principaux axes sont retenus : l'évaluation des dommages *via* les placettes d'observation au sol et l'utilisation de la télédétection ; la mesure de la pollution atmosphérique ; étude de l'action directe des polluants ; et l'étude de l'action indirecte de la pollution, soit par l'intermédiaire des sols, soit en favorisant l'apparition d'éventuels parasites racinaires. Les orientations ainsi fixées, l'exécution de ce programme de recherche est confiée à un groupe restreint, dit Groupe opérationnel (GO), dirigé par Maurice Bonneau, chercheur au département des recherches forestières de l'INRA. Le GO est pensé comme la « cheville ouvrière » du programme ; son rôle consiste en la mise sur pied de projets de recherche, d'assurer leur cohérence et leur complémentarité, et de préparer au fur et à mesure la synthèse des travaux effectués. Le travail du groupe est supervisé par un Comité de programme (CP) au sein duquel on retrouve les initiateurs des premiers temps, c'est-à-dire un ensemble d'experts provenant de différentes disciplines. Le CP, dirigé par Bouvarel et dont la mission est de coordonner les différentes recherches, se réunit pour la première fois en octobre 1984²⁹.

En novembre 1985, un arrêté vient fixer de manière définitive l'organigramme du programme DEFORPA. Le Comité de programme, qui n'avait qu'une existence officieuse, est remplacé par deux instances officielles : un Comité de direction (CD) où siègent les représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Recherche afin de prendre les décisions d'organisation et de financement, et un Comité scientifique (CS) qui évalue les résultats du GO³⁰. La direction du Comité scientifique est confiée à un scientifique réputé, Pierre Joliot, directeur de recherche au CNRS et professeur au Collège de France. Sa nomination, ainsi que la formation du CS, assure la crédibilité des recherches menées, rassurant l'administration forestière quant à l'impartialité des travaux conduits et ouvrant de nouvelles perspectives pour les projets scientifiques³¹.

²⁹ Maurice BONNEAU, « Genèse et contenu du programme DEFORPA », dans *Idem*, (dir.), *Les recherches en France sur le dépérissement des forêts – Programme DEFORPA, 1er rapport*, Nancy, ENGREF, 1987, p. 6-10.

³⁰ Arrêté du 22 novembre 1985 portant organisation du programme de recherche sur le dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique (DEFORPA) (Journal officiel de la République Française du 3 décembre 1985).

³¹ Entretien téléphonique du 22 octobre 2021 avec Christian Barthod. Je tiens à le remercier ici pour m'avoir fourni de précieuses informations dans le cadre de mes recherches.

Cette évolution organisationnelle va de pair avec une certaine évolution scientifique à mesure que les chercheurs du programme confrontent leurs hypothèses de départ à la réalité de terrain. En effet, de la même manière que les scientifiques appliquent leur grille de lecture aux forêts vosgiennes afin d'objectiver le dépérissement, les forêts vosgiennes en apprennent davantage aux chercheurs quant aux mécanismes du dépérissement. Ainsi, les Vosges, loin de se réduire à un simple décor, constituent un acteur à part entière dans la science du dépérissement. En témoigne les mesures réalisées à la « tour du Donon » dans le cadre du programme DEFORPA : le Donon, principal sommet des Vosges moyennes, fait partie des lieux les plus touchés par le dépérissement, et ce dès fin 1983. Afin de mieux saisir les causes du mal qui touche les arbres, l'AQA, en collaboration avec les chercheurs du programme DEFORPA, décide l'installation d'une station de mesure unique en son genre sur le massif. Constituée d'un pylône d'environ 49 mètres de hauteur dont le montage s'est fait par hélicoptère en juillet 1987, la station, située dans une sapinière centenaire à 750 mètres d'altitude, se voit attribuée deux missions : assurer une surveillance continue des concentrations de polluants ainsi que des paramètres météorologiques, et servir de base d'accueil aux expérimentations des scientifiques³².

Co-financée par l'AQA, le ministère de l'Environnement et la Commission européenne à hauteur de 4,2 millions de francs, la tour du Donon n'est pas seulement une prouesse technique, mais aussi une avancée majeure dans le cadre des recherches sur le dépérissement : en effet, cette station de mesure vient combler un vide dans les connaissances dont disposaient alors les chercheurs à propos des épisodes de pollution en milieu forestier. La tour représente un véritable avant-poste dans cette *terra nullius* épistémologique et apporte de précieuses informations quant au phénomène des pluies acides. Les mesures effectuées viennent notamment contredire l'hypothèse initiale du facteur « soufre » dans la formation des pluies acides au profit d'une prise en compte progressive du facteur « ozone », qui est le polluant que l'on retrouve en plus grandes quantités au Donon dans les années 1980³³. En outre, les expérimentations à ciel ouvert conduites à la tour mettent en évidence le rôle non-négligeable du brouillard en tant que vecteur de premier plan des émissions polluantes³⁴. Qui plus est, il apparaît progressivement aux scientifiques que le Donon constitue, à l'instar d'autres lieux d'altitude dans les Vosges, un microclimat particulier – les « montagnes acides » – propice à la formation de brouillards polluants. Les stations de mesure situées sur les crêtes, cols et sommets confirment cette vulnérabilité des peuplements forestiers des reliefs

³² AN, 1989027/33, communiqué de presse de l'Agence pour la Qualité de l'Air, 23 juillet 1987.

³³ Erwin ULRICH *et alii*, « Quelques considérations sur la composition de l'air dans les Vosges : les mesures réalisées à la "Tour du Donon" », *Revue Forestière Française*, vol. XLV, n° 6, 1993, p. 621-638.

³⁴ Maurice BONNEAU, « D'une problématique sociale à une problématisation scientifique : le cas des "pluies acides" », *Natures, Sciences, Sociétés*, n° 1, 1993, p. 221-228.

vosgiens. D'après les résultats des réseaux bleu et rouges, les zones qui figurent parmi les plus touchées sont toutes situées en altitude : outre le col du Donon (728 m), on y trouve les flancs du Grand Ballon (1 424 m, point culminant des Vosges) et du Petit Ballon (1 272 m), les cols du Bonhomme (949 m) et de Bramont (955 mètres), ainsi que la commune d'Aubure (936 m) et les hauteurs de Remiremont (766 mètres) et Vagney (860 mètres)³⁵. Ces observations motivent les responsables du programme à étendre les réseaux de mesure aux autres massifs français ; des stations sont installées dans le Jura dès juillet 1984, et dans les Alpes à partir de 1987.

Le programme DEFORPA constitue sous plusieurs aspects un exemple de la « Big science », une notion forgée au tournant des années 1960 et qui renvoie au développement de programmes interdisciplinaires à l'échelle internationale et financés par des structures inter-étatiques³⁶. Si le programme DEFORPA se limite à l'échelle nationale, son architecture organisationnelle complexe, la multitude des projets menés en son sein, les coûts engendrés et la durée du programme témoignent de son « gigantisme » : une quarantaine de projets initiés entre fin 1984 et début 1985³⁷, un budget de 26 millions de francs³⁸, la participation d'une soixantaine de laboratoires au sein de 20 organismes, instituts de recherche et universités³⁹, le tout sur une durée de sept ans, de 1984 à 1991. Surtout, les Vosges ont constitué le laboratoire avant-gardiste d'un techno-système qui a par la suite largement dépassé son foyer d'origine. Au total, les réseaux institués ont couvert près de 3 millions d'hectares pendant 11 ans, avant de laisser place à une nouvelle infrastructure métrologique, le RENECOFOR – pour Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers, créé en 1992⁴⁰. Prévu pour apporter un suivi sur trente ans, le réseau s'inscrit dans une nouvelle philosophie écosystémique du monde forestier : l'objectif de cette surveillance continue est de relever l'ensemble des facteurs ayant une influence sur le biotope sylvestre. Ainsi, l'ampleur et la complexité du dépérissement des forêts vosgiennes dans les années 1980 ont constitué la matrice d'un *aggiornamento* sylvicole, fondé sur une

³⁵ *Idem* et Claude FRICKER, « Le dépérissement des forêts dans le massif vosgien : relations possibles avec la pollution atmosphérique », *Revue Forestière Française*, vol. XXXVII, n° spécial, 1985, p. 105-127.

³⁶ Elena ARONOVA, Karen S. BAKER et Naomi ORESKES, « Big Science and Big Data in Biology : From the International Geophysical Year through the International Biological Program to the Long Term Ecological Research (LTER) Network, 1957–Present », *Historical Studies in the Natural Sciences*, vol. XL, n° 2, 2010, p. 183-224.

³⁷ AN, 20050521/71, Programme DEFORPA, pré-rapport concernant les projets acceptés, 20 février 1985.

³⁸ « Le programme DEFORPA », *Le Monde*, 5 février 1986.

³⁹ Maurice BONNEAU et Guy LANDMANN, « Le dépérissement du sapin pectiné et de l'épicéa commun dans les montagnes françaises au cours des années 1980 », *Revue forestière française*, vol. XLVI, n° 5, 1994, p. 522-537.

⁴⁰ Christian BARTHOD, « Le système de surveillance de l'état sanitaire de la forêt en France », *Revue Forestière Française*, vol. XLVI, n° 5, 1994, p. 564-571.

meilleure connaissance des conséquences phytosanitaires engendrées par les émissions polluantes⁴¹.

En ce sens, le massif vosgien est comparable à la Dübener Heide, un massif forestier allemand situé près de Leipzig et qui fut l'objet de vastes enquêtes scientifiques en RDA dans les années 1950-1980 en raison des effets nuisibles de la pollution atmosphérique sur les populations sylvestres⁴². Dans les deux cas, les débordements de l'industrie mobilisent une expertise scientifique permanente qui transforme peu à peu le territoire en techno-système ; en retour, la forêt, en tant qu'acteur non-humain, participe à la construction de nouveaux savoirs. Néanmoins, que ce soit dans les Vosges ou la Dübener Heide, les interactions entre l'homme et les espaces sylvestres ne se limitent pas à un caractère purement scientifique : la progressive inquiétude que suscite la dégradation des territoires repose aussi sur des enjeux culturels, sociaux et politiques.

La forêt vosgienne, un socio-système produit par la main de l'homme

Loin de l'image traditionnelle qu'ont les sociétés contemporaines des forêts – imaginées comme des territoires sauvages épargnés par la main de l'homme –, la couverture forestière vosgienne, témoignage de l'anthropisation croissante de la nature, est le résultat direct de plusieurs siècles d'intervention humaine. Territoire boisé, le massif vosgien est massivement exploité pour ses ressources ligneuses au moins depuis le xv^e siècle⁴³ ; l'économie du bois prend cependant une autre ampleur à partir du xix^e siècle, avec la progressive disparition des petites scieries traditionnelles au profit d'installations modernes de plus grande taille⁴⁴.

Cette progressive industrialisation de la filière-bois vosgienne s'inscrit en outre dans les ambitieuses politiques de reboisement de l'immédiat après-guerre. En effet, la classe politique française juge que le patrimoine sylvicole national, grandement endommagé suite à la Seconde Guerre mondiale, doit faire l'objet d'une politique de restauration dirigiste. C'est dans ce contexte qu'est créé par la loi du 30 septembre 1946 le Fond forestier national (FFN),

⁴¹ Sur la recomposition des savoirs forestiers à la suite de la crise des pluies acides, je renvoie à l'entretien mené avec monsieur Barthod dans Alexandre LAUVERJAT, *La mort des forêts vient du ciel. La controverse environnementale du dépérissement des forêts attribué aux pluies acides du point de vue français (années 1980)*, mémoire en histoire sous la direction de Stéphane Frioux, Lyon, Université Lumière Lyon-II, 2022, p. 227-233.

⁴² Michel DUPUY, « La Dübener Heide : un massif forestier entre enjeux scientifiques et politiques, 1957-1989 » dans M. LETTÉ et Th. LE ROUX (dir.), *Débordements industriels...*, *op. cit.*, p. 247-267.

⁴³ Emmanuel GARNIER, *Terre de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2004.

⁴⁴ Éric TISSERAND, *La forêt des Vosges. Construction d'une filière industrielle, xix^e siècle*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018.

dont l'objectif est le financement du reboisement et la modernisation des équipements *via* une taxe forestière sur les produits des exploitations forestières et des scieries⁴⁵. Cette nouvelle doctrine productiviste, qui entend redresser la filière-bois, passe par d'ambitieuses campagnes de reboisement avec la plantation d'essences jugées plus rentables.

Plus que tout autre, le processus d'enrésinement symbolise la marchandisation systématique des forêts : par ce terme, on entend le remplacement total ou partiel des populations de feuillus par des arbres résineux, c'est-à-dire des conifères, essentiels pour le bois d'œuvre et la papeterie. Si le reboisement par enrésinement du massif vosgien commence dès les années 1820, entraînant une sensible augmentation de la part des essences résineuses dans les forêts de l'est de la France à partir des années 1860, la propagation des résineux connaît un essor fulgurant à partir de 1945, notamment sous l'impulsion du FFN⁴⁶. Ainsi, l'exode rural alimente la conversion des Vosgiens à la plantation de pessières artificialisées rentables.

Cette politique d'enrésinement massif ne fait toutefois pas l'unanimité dans la région. Pour des raisons esthétiques d'abord : la prolifération des résineux modifie drastiquement les paysages en remplaçant prés et champs par un couvert forestier uniforme qui obscurcit l'horizon⁴⁷. À cela s'ajoute une critique d'ordre écologique : en effet, un certain nombre d'ingénieurs forestiers au sein de l'Office national des forêts déplorent les conséquences environnementales négatives de l'enrésinement, à savoir l'appauvrissement de la biodiversité et l'acidification des sols⁴⁸. La crise des pluies acides réactualise ces critiques car les essences résineuses sont les plus touchées par la pollution atmosphérique : d'après les résultats des mesures effectuées dans les Vosges durant l'été 1984, 18 % des résineux sont fortement touchés⁴⁹ contre à peine 2 % des feuillus⁵⁰. De fait, certains adhérents du SNUPFEN, le syndicat des agents de l'ONF, voient dans l'adoption « d'une ligniculture résineuse hypermécanisée⁵¹ » l'un des facteurs responsables du dépérissement des forêts.

⁴⁵ Jean GADANT, « Quarante ans au service de la forêt française », *Revue Forestière Française*, vol. XXXIX, n° spécial, 1987, p. 10-19.

⁴⁶ Jean-Pierre HUSSON, « Les forêts résineuses en Lorraine de la fin du XVIII^e siècle à nos jours », *Hommes et Terres du Nord*, n° 2-3, 1986, p. 236-239.

⁴⁷ Vincent MORINIAUX, *Les Français face à l'enrésinement, XVI^e-XX^e siècles*, thèse en géographie sous la direction de Jean-Robert Pitte, Paris, Université Paris IV – Sorbonne, 1999, p. 340-344.

⁴⁸ Robin DEGRON, *Les forêts sous le vent de l'histoire. Le développement durable des forêts françaises à l'épreuve de la longue durée*, thèse en géographie humaine et économique sous la direction de Jean-Pierre Husson, Nancy, Université de Lorraine, 1999, p. 373-375.

⁴⁹ Par fortement touché, on entend ici un arbre ayant perdu au moins 20 % de ses aiguilles ou de ses feuilles.

⁵⁰ AN, 19870633/21, Office National des Forêts, l'état sanitaire des forêts domaniales et communales d'Alsace en 1983-1984, 10 juillet 1984.

⁵¹ AN, 20050521/71, Exposé du SNUPFEN au colloque de Bruxelles, 4 et 5 mars 1985.

Contre cette vision d'une forêt-marchandise dont la finalité principale serait son insertion dans la filière-bois, une coalition hétéroclite regroupant forestiers de terrain, élus locaux et militants associatifs cherchent à défendre une approche alternative, basée sur la protection et la patrimonialisation des espaces sylvestres. Ainsi, dans une lettre adressée à René Souchon, l'Association des maires des communes forestières du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle formulent ses inquiétudes concernant l'état de la végétation dans l'est de la France ; surtout, le vice-président de l'association rappelle que :

les populations [...] sont viscéralement attachées à leurs forêts fréquentées non seulement par les randonneurs, les naturalistes ou les écologistes, mais aussi et surtout par une foule croissante de citoyens⁵².

Afin de se faire entendre dans l'espace médiatique, les élus locaux et les riverains ne se limitent pas à cette correspondance officielle et vont nouer des alliances avec le milieu écologiste militant, et notamment l'association les Amis de la Terre.

Dès le début de l'année 1984, l'inquiétude autour des forêts vosgiennes pousse les Amis de la Terre à participer à la campagne de lutte contre les pluies acides, avec la mise en place d'une commission « pluies acides » en mars⁵³. L'objectif fixé par la commission est avant tout de sensibiliser l'opinion *via* des campagnes médiatiques, afin de faire pression *in fine* sur le personnel politique. Pour ce faire, l'association met en place des actions locales qui constituent une forme de contestation ciblée particulièrement démonstrative propre au militantisme écologiste, dont la réussite tient à d'ingénieuses mises en scène visant à capter l'attention des médias⁵⁴. La « marche du sapin jaune » du 20 avril 1985, précédemment évoquée, constitue l'acmé de ce mouvement de protestation et de mise en lumière de la catastrophe en cours. Sur 28 kilomètres, entre Aubure et Colmar, une vingtaine de militants des Amis de la Terre ont participé à une série d'animations afin de sensibiliser les Vosgiens aux dégâts infligés par les pluies acides ; l'évènement s'est clôturé par un grand débat au sein de l'amphithéâtre de l'IUT de Colmar. Sont présents notamment Brice Lalonde, porte-parole de l'association et candidat aux élections présidentielles de 1981, ainsi que Christian Kletty, maire d'Aubure⁵⁵. Malgré l'ensemble de ces mobilisations, le milieu militant se voit obligé de reconnaître que la campagne

⁵² AN, 19880147/71, Lettre de l'Association des maires des communes forestières du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle à destination du secrétaire d'État René Souchon, 17 juillet 1984.

⁵³ AN, 20050521/70, Les Amis de la Terre – compte-rendu de la réunion de la commission pluies acides, 5 mars 1984.

⁵⁴ Sylvie OLLITRAULT et Bruno VILLALBA, « Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises » dans Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2014, p. 716-723.

⁵⁵ AN, 20050521/70, « La forêt recule, les Amis de la Terre avancent », *L'Alsace*, 21 avril 1985.

n'est pas une réussite. Les Amis de la Terre, tout comme les élus, déplorent surtout le manque d'écho national⁵⁶. Si leur mobilisation est abondamment relayée par les journaux locaux de l'est de la France, l'organisation, tout comme les habitants des Vosges et de l'Alsace, « ont exprimé leur stupeur de voir l'opinion publique nationale si peu concernée par la grave situation »⁵⁷.

Au-delà des considérations écologiques contemporaines, ce mouvement de défense du massif renvoie, de manière plus profonde, à l'attachement des habitants pour leur lieu de vie, qu'ils ne conçoivent pas simplement comme un locus géographique, mais surtout comme un *Kulturlandschaft*, un « paysage culturel » modifié par et pour l'homme dans une logique de patrimonialisation du territoire⁵⁸. Cet attachement peut expliquer le hiatus entre les inquiétudes régionales et le manque d'écho national : riverains et non-riverains ont des perceptions différenciées du territoire, et donc un degré d'engagement varié. Cette mobilisation n'en démontre pas moins la dimension socio-systémique et psycho-systémique des forêts vosgiennes qui font partie intégrante des imaginaires communs et de la vie de celles et ceux qui vivent à leurs côtés.

Conclusion

La menace écologique qui plane sur les Vosges au cours de la décennie 1980 est un moment charnière au cours duquel s'entremêlent enjeux environnementaux, techniques, économiques, politiques et socio-historiques. La crise des pluies acides éprouve non seulement les espaces sylvestres, mais constitue aussi un mille-feuille où l'on retrouve une pluralité d'acteurs à différentes échelles. On le voit, les riverains, les forestiers de terrain, les scientifiques du programme DEFORPA, les élus locaux et les ministères ont des difficultés à se mettre d'accord sur une vision commune du problème, car si leurs perceptions partagent toutes un même point de départ, les solutions proposées divergent grandement en fonction des croyances et intérêts de chacun. Au-delà de cette confrontation d'idées se cristallise aussi l'opposition entre les différentes représentations qu'ont Vosgiens et non-Vosgiens de ce territoire, entre forêt-patrimoine, forêt-ressource et « forêts de cauchemar⁵⁹ ». Pour reprendre les mots du biologiste allemand Jakob von Uexküll :

Il n'existe pas de forêt en tant que milieu objectivement déterminé, il y a une forêt-pour-le-forestier, une forêt-pour-le-chasseur, une forêt-pour-le-botaniste, une forêt-pour-le-promeneur, une forêt-pour-l'ami-de-la-nature, une forêt-pour-

⁵⁶ *Ibid.*, « La journée du “sapin jaune” », *Dernières nouvelles d'Alsace*, n° 93, 21 avril 1985.

⁵⁷ *Ibid.*, *Le courrier de La Baleine, journal des Amis de la Terre*, supplément au n° 69, juin 1985.

⁵⁸ Voir par exemple Nicolas LEFORT, « La protection des paysages dans les Vosges (1923-1939) », *Revue d'Alsace*, n° 132, 2006, p. 283-317.

⁵⁹ L'expression vient du Bureau régional-franc-comtois du SNU-CFDT : AN, 19870633/21, *La mort lente des forêts*, s.l., s.n., décembre 1984.

celui-qui-ramasse-du-bois ou celui-qui-cueille-des-baies, une forêt de légende où se perd le petit poucet⁶⁰.

À partir de la fin des années 1980, le programme DEFORPA dresse le constat d'une stabilisation du dépérissement. La technicisation progressive du débat et le succès de la recherche scientifique permettent une dédramatisation du sujet dans l'opinion publique, d'autant que de nouvelles controverses environnementales – destruction de la couche d'ozone, réchauffement climatique – éclipsent le *Waldsterben* à partir du début des années 1990. Enfin, le dépérissement des forêts constitue une occasion d'historiciser les espaces considérés comme « naturels » et qui n'ont en réalité de naturel que le nom. Les forêts du massif vosgien forment un ensemble kaléidoscopique que l'homme n'a de cesse d'observer, d'exploiter et de protéger : en cela, l'épisode des pluies acides constitue un jalon significatif de cette histoire de la sylvie liant acteurs humains et non-humains.

*

⁶⁰ Jakob VON UEXKÜLL, *Mondes animaux et monde humain suivi de La théorie de la signification*, Paris, Éditions Denoël, 1965 (1^{ère} édition 1934), p. 97.

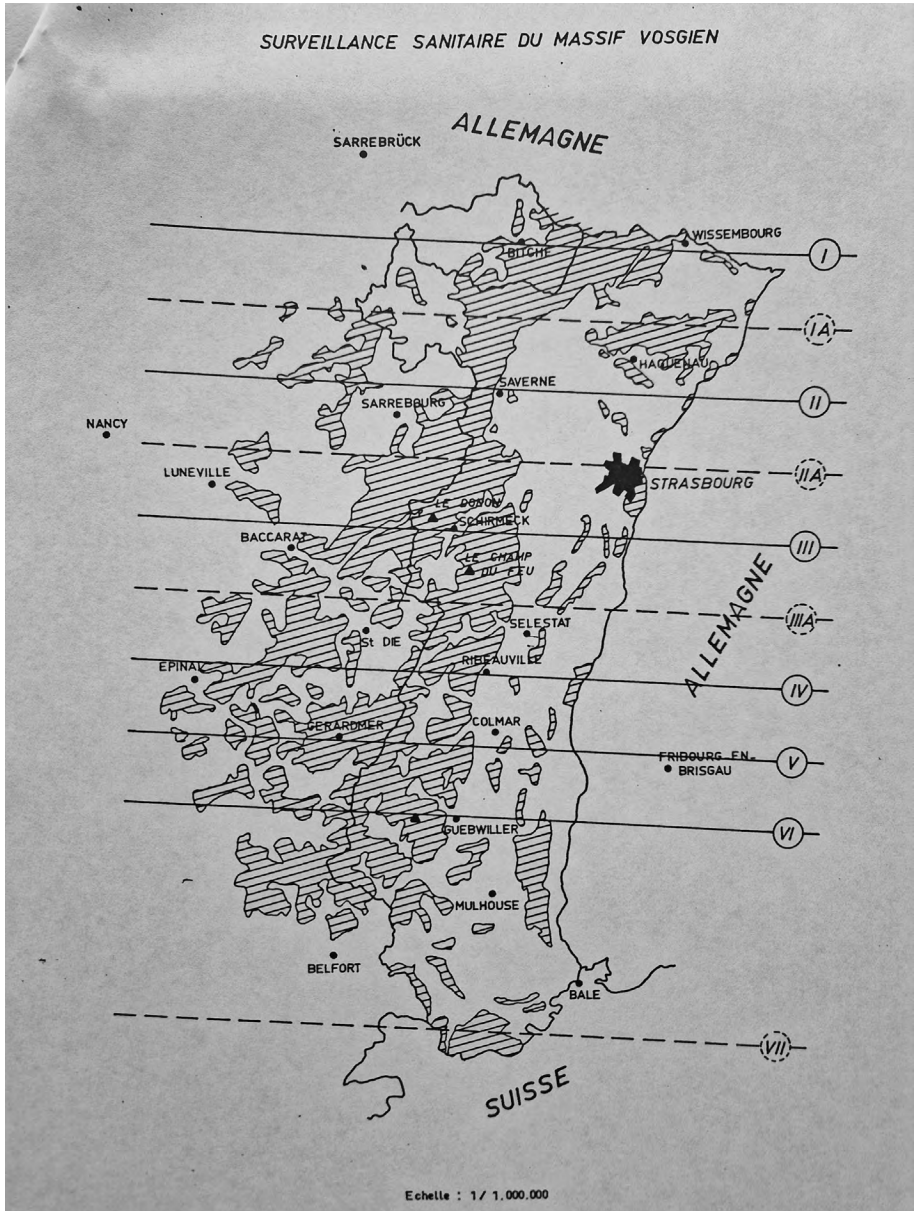
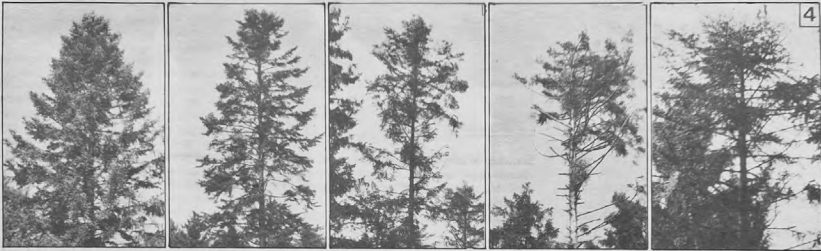


Fig. 1 : Carte illustrant la répartition des placettes d'observation des réseaux bleu et rouge dans le massif vosgien. Office National des Forêts, *L'état sanitaire des forêts domaniales et communales d'Alsace en 1983-1984*, 10 juillet 1984.

Illustrations typiques des catégories de dégâts
aux forêts utilisées dans le cadre de l'Inventaire Forestier
National suisse (IFN) et du service phytosanitaire d'observation
et d'information (Sanasilva).

SAIN	MALADIF	MALADE	DEPÉRISSANT	SEC
Feuillage dense à normal sans coloration des aiguilles/feuilles.	La partie sèche ou la perte d'aiguilles/feuilles ne dépasse pas la moitié du volume du houppier. De légères colorations des aiguilles/feuilles sont possibles. Un tel arbre pourrait atteindre l'âge correspondant à la période de révolution normale sans ne peut certainement faire l'objet d'une sélection positive.	Le feuillage est nettement clairsemé. La partie sèche ou la perte en aiguilles/feuilles se situe entre la moitié et les trois quarts du volume du houppier. Un tel arbre ne devrait pas atteindre l'âge correspondant à la période de révolution normale.	Le feuillage est très clairsemé. La partie sèche ou la perte en aiguilles/feuilles dépasse les trois quarts du volume du houppier. Un tel arbre est mourant et ne vivra plus longtemps.	L'arbre est mort. Le feuillage est desséché ou complètement rouge brun.



sapin



épicéa



hêtre

Fig. 2 : Grille de mesure des différents stades du dépérissement des peuplements résineux. Bureau régional franc-comtois du SNU-CFD, *La mort lente des forêts*, s.l., s.n., décembre 1984.

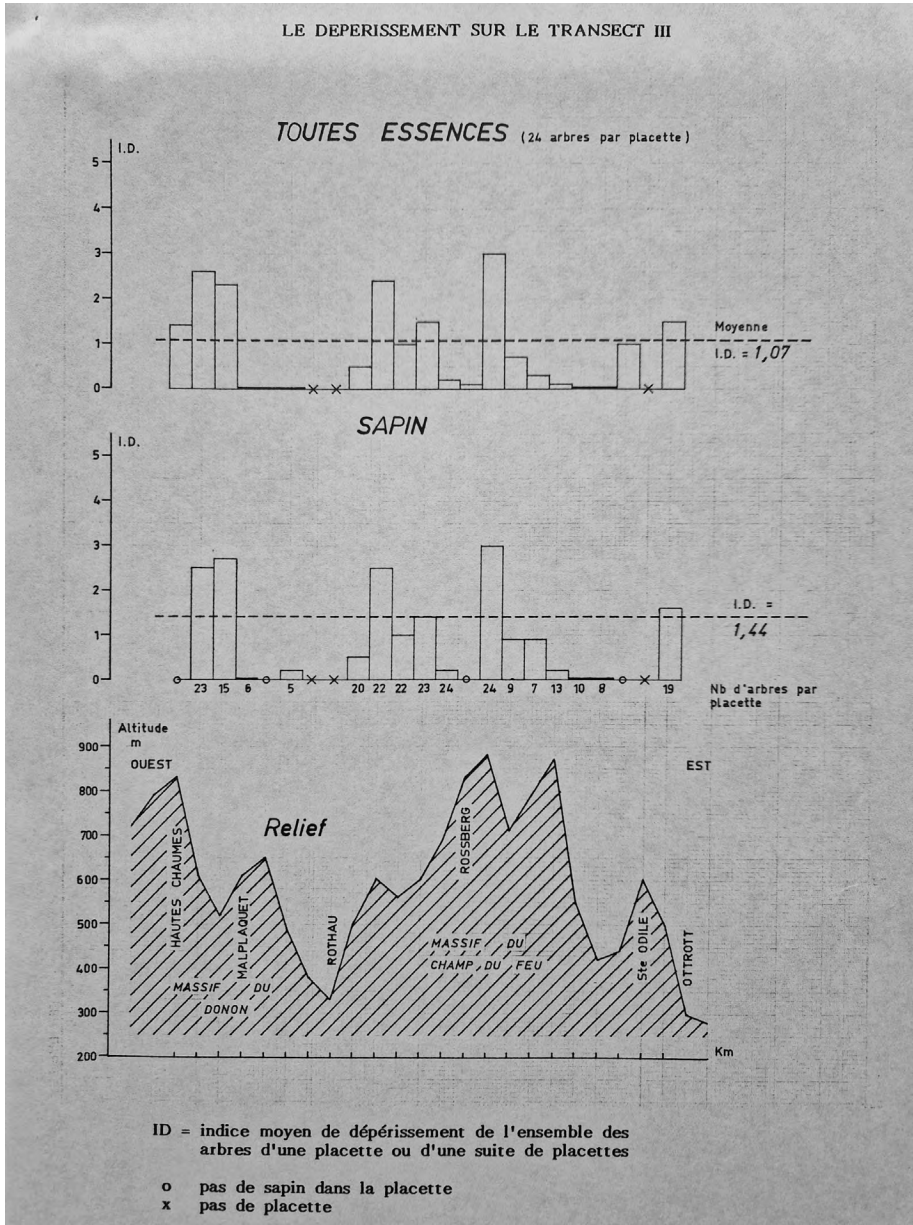


Fig. 3 : Avancée du déperissement sur le transect III (Schirmeck) en fonction du relief. Office National des Forêts, *L'état sanitaire des forêts domaniales et communales d'Alsace en 1983-1984*, 10 juillet 1984.

II.
AUTOUR D'UNE SOURCE

L'ENQUÊTE DE 1521 SUR LA FRONTIÈRE DES HAUTES-VOSGES

L'ENQUÊTE DE 1521 SUR LA FRONTIÈRE DES HAUTES-VOSGES

Georges BISCHOFF

L'expérience de la mémoire

La littérature savante ou les sources normatives, règlements, coutumes et contrats ne retiennent pas grand-chose de la vie montagnarde. Il leur manque la dimension spontanée de la mémoire et de l'imaginaire. Pour l'historien, saisir l'expérience des femmes et des hommes est cependant possible, en évitant les généralités et les faux-semblants de la longue durée. En d'autres termes, en retenant une échelle chronologique plus courte centrée sur le concept de génération car la transmission directe d'informations de première main excède rarement plus d'un demi-siècle.

Cette entreprise est possible à partir des expertises menées lors de procès relatifs à des limites de juridiction ou à des empiètements entre communautés. Les enquêtes sont nombreuses, mais très difficiles à traiter du fait de leur technicité. Leur intérêt réside dans le panel des personnes interrogées, et surtout dans le recours systématique à des témoins choisis pour leur ancienneté.

En août 1521, par exemple, une commission impériale diligentée par le *Hofgericht* de Rottweil enregistre la déposition d'une centaine d'habitants des Hautes-Vosges afin de déterminer le tracé de la frontière entre le duché de Lorraine et le landgraviat de Haute-Alsace¹. Ces montagnards vivent principalement sur le versant alsacien du massif entre le Ballon d'Alsace et le col de Saâles ; ils sont interrogés dans leur langue maternelle, à partir d'une liste en dix-sept points correspondant aux « positions » défendues par l'Empire. On indique leur état civil, leur statut, leurs activités, et, en particulier, l'amplitude de leurs souvenirs. En 1521, la moyenne d'âge des personnes interrogées se situe à 56 ans et 10 mois. Sur un total de 100 personnes, 69 ont plus de 50 ans et 5 plus de 80 (donc, une mémoire effective de 60 à 70 ans).

On peut faire des observations similaires à propos des 49 personnes auditionnées en 1583 lors d'un contentieux opposant le baron de Bollwiller à l'abbé de Murbach à propos du château de Wildenstein, au débouché du col de

¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 9648. Le registre comprend 200 folios, d'un format proche du A4 actuel. Il peut être complété pour le Val de Lièpvre par l'audition de 32 témoins lorrains, notamment à Nancy (B 952/33).

Bussang². Là encore, le seuil de la mémoire personnelle se situe au début de l'adolescence.

Tab. 1 : Nombre de personnes par tranches d'âge dans les enquêtes de 1521 et de 1583.

Classes d'âge	Vallées vosgiennes en 1521	Bollwiller/Murbach en 1583
moins de 30 ans	2	1
de 31 à 40	14	8
de 41 à 50	16	14
de 51 à 60	39	3
de 61 à 70	19	8
de 71 à 80	5	6
plus de 80	5	2
âge non précisé	1	5
Total	101	49

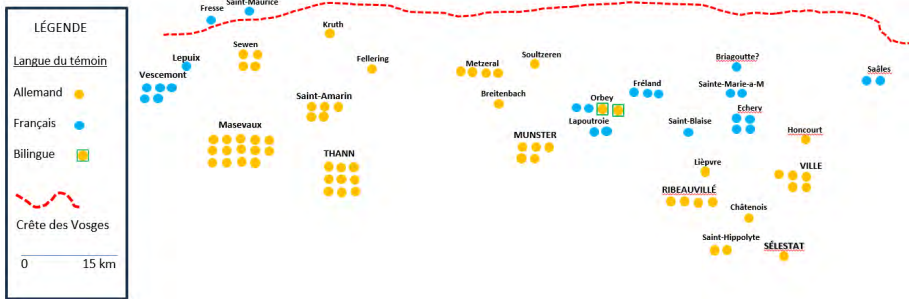


Fig. 1 : Localisation et langue des témoins de l'enquête de 1521. Cette carte s'appuie sur celle de Daniel Specklin, *Elsass ist der Vier provintzen eine Im teutschen Land...*, imprimée en 1576. Le nord se situe à droite.

² Archives d'Alsace, site de Strasbourg (désormais AA67), 3 B 975.

Une frontière encore instable ?

L'enquête de 1521 a une valeur exceptionnelle par son ampleur et par ses enjeux. Il s'agit, en effet, de définir une frontière entre deux États, en anticipant d'une vingtaine d'années sur la reconnaissance du duché de Lorraine comme entité indépendante, dans la mouvance de l'Empire mais en dehors de celui-ci, « libre et non incorporé », « *liber et non subjectus* ». Le traité de Nuremberg signé le 26 août 1542³ ne définit pas de limites, mais celles-ci sont fixées par la coutume suivant la ligne de partage des eaux. En 1525, le duc Antoine avait justifié son intervention outre-Vosges par la menace de la paysannerie insurgée d'Alsace sur ses domaines « *uf den frontier und grenzen unser fürstenthum und land⁴* », en associant deux mots d'origine différente, le roman « frontière », qui possède une acception militaire, et le terme allemand *grenze*, emprunté aux langues slaves, qui désigne un espace ouvert, propice à l'expansion d'un pouvoir. Ici, dans les Vosges, la notion recouvre des situations très différentes⁵, au contact des deux langues, de diocèses mitoyens – Bâle et Strasbourg sur le versant alsacien, Toul et Metz du côté lorrain, Besançon au sud du massif, de circonscriptions administratives et de cultures politiques, au sens large.

L'enquête du *Hofgericht* s'inscrit dans un climat précis. À l'échelle locale, les concurrences se focalisent sur les richesses de la montagne, plus spécialement les mines polymétalliques de la crête, exploitées par des mineurs allemands et des investisseurs de la vallée du Rhin. Elles se traduisent par de longs contentieux, et même par des actes de violence comme la *fehde* menée par la famille Schenck de Brisach pour recouvrer sa part des mines de la « *Fürst* » (« la Faîte » ou La Croix aux Mines), vers 1507⁶, et débordent bien au-delà de ce cadre. En effet, en 1516, aux lendemains de Marignan, l'empereur Maximilien avait tenté d'ouvrir un second front face au roi de France, ou plutôt face à son allié lorrain, en envahissant le duché sous couvert d'une guerre privée conduite par le comte Gangolphe de Geroldseck et le condottiere Franz von Sickingen. Faute d'argent, malgré les promesses du roi d'Angleterre qui devait la financer, cette diversion s'était soldée par une débandade, aussitôt suivie par une promenade militaire d'Antoine de Lorraine entre Saverne et Sainte-Marie aux Mines, et, *in fine*, par un traité de paix aux termes duquel on se proposait de neutraliser les Vosges pour une durée de dix ans⁷. En sollicitant la tradition

³ Augustin CALMET, *Histoire de Lorraine...*, Nancy, t. VI, 1757, *Preuves*, col. 390-395.

⁴ « À la frontière et limite de notre principauté et pays ». *Politische Korrespondenz der Stadt Strassburg*, éd. par Heinrich VIRCK, t. I, Strasbourg, 1879, p. 146-147, n° 264 : lettre du 9 mai 1525 aux autorités de Strasbourg,

⁵ Georges BISCHOFF, « Les Vosges à la fin du Moyen Âge et au début des temps modernes : l'invention d'une frontière », dans Jeanne-Marie DEMAROLLE (dir.), *Frontières en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 2000*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Université de Metz, 2001, p. 229-251.

⁶ AA67, 3 B 254

⁷ Georges BISCHOFF, « Marignan, l'Alsace et la Lorraine. Les Vosges et l'invention d'une Europe nouvelle », *Annales de l'Est*, 2006, p. 105-120.

orale, les experts de la cour de Rottweil cherchent à établir plus solidement les droits des parties en présence, mais ils ne négligent pas pour autant le recours aux archives des abbayes de Masevaux et de Murbach, de la Régence d'Ensisheim, des villes de Colmar et Munster, ou des pièces relatives au prieuré de Lièpvre fournies par le duc de Lorraine. L'audition des témoins permet de mesurer leur conscience historique, et, pour les plus instruits d'entre eux, administrateurs ou gentilshommes, leur savoir. On trouve des allusions aux événements – par exemple aux guerres de Bourgogne, quarante-quatre ans auparavant, ou des observations « archéologiques ». En attendant une étude exhaustive du registre – un beau sujet de thèse –, on pourrait retenir quelques perles, comme les propos de l'écuyer strasbourgeois Claus Bockel, qui explique avoir été « interrogé sur le fait de savoir comment il savait que les empereurs ont fondé le monastère de Lièpvre » et répond :

qu'il y [...] avait lui-même vu un vitrail et qu'il a entendu dire par un vieux prêtre (dont il ne connaît pas le nom) que l'empereur "Karolus", appelé en français Charlemaingne, avait fondé ledit cloître, et que, pour confirmer cela, on avait représenté l'image de Roland et d'Olivier qu'on peut encore voir sur cette fenêtre⁸.

Ces « preuves » invitent à explorer la culture des hommes de la fin du Moyen Âge et du début des temps modernes, à la recherche du vécu.

La « montaigne de Balon »

L'échantillon qui suit se rapporte au Ballon d'Alsace, qui culmine à 1 247 m au-dessus des vallées de la Moselle, de la Savoureuse et de la Doller. Son intérêt réside dans la qualité des quatre témoins retenus, car ce sont des natifs du pays, ce qui présente une certaine importance compte tenu de l'immigration de mineurs allemands⁹.

La « fiche » du premier cité répond parfaitement aux critères employés par les enquêteurs pour la quasi-totalité de leurs auditions : les nobles y échappent, parce qu'ils n'ont pas besoin de justifier leur statut d'homme libre. Tout en se reconnaissant sujet du baron de Morimont, il sait que ce dernier n'est pas son souverain – son prince, autrement dit l'archiduc d'Autriche –, mais l'usufruitier (§ 3-4) des seigneuries de Belfort et du Rosemont, qu'il tient

⁸ Fol. 210v.

⁹ Voir, entre autres, les travaux de David Bourgeois, notamment « La fin des guerres de Bourgogne et le développement des mines polymétalliques des Vosges du sud », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lunéville*, n° 39, 2020, p. 100-110 et, prochainement, sa thèse sur ce sujet ; François LIEBELIN, *Mines et mineurs du Rosemont*, nouvelle édition sous la direction de Pierre FLUCK, Sultz, Éditions du Patrimoine minier, 2015 (1^{ère} éd. 1987) ; Georges BISCHOFF, « Documents inédits sur les mines de la vallée de Masevaux au début du XVI^e siècle », dans *Pierre & Terre*, n° 38, 2023, p. 105-114. Les trois premières décennies du XVI^e siècle sont marquées par une véritable « fièvre de l'argent ».

alors en gage (§ 6). Ses connaissances résultent d'une véritable familiarité des lieux – il s'est rendu en pèlerinage sur le versant lorrain (§1), en suivant la ligne de crête, 15 km par le plus court chemin, et peut se prévaloir d'informations solides : [Jean-]Guillaume de Chaux est probablement le maire de ce village cité en 1460, à moins qu'il ne s'agisse de son père, receveur de Belfort vers 1426. La « frontière » est définie par la topographie (§2).

Le sixième témoin évoque des pratiques d'estive mais s'exprime au passé, en nommant le grand-père du seigneur actuel, qu'il a pu connaître un demi-siècle plus tôt. On en déduit que la situation s'est modifiée. Le fait de parler de « marchands » laisse à penser que leur bétail est destiné au marché de la viande, et non à la production de fromage. À la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e, il existe des circuits commerciaux au long cours et des foires régionales, notamment sur l'Ochsenfeld, non loin de Cernay ou au Burner Krutz, à l'entrée du Val de Villé.

Le septième témoin, sujet lorrain, donne des précisions géographiques qui complètent celles du premier (§2). Il intervient en sa qualité de bénéficiaire des pâturages, en association avec un « compagnon », à la suite d'un contrat écrit. Le profil « artisanal » de ce forgeron paraît peu compatible avec l'élevage, ce qui le désigne plutôt comme un « investisseur ».

Le neuvième et dernier de la sélection confirme les indications du précédent. La mention d'un chemin aménagé, en concertation, par les autorités des deux versants, suggère des échanges plus actifs, corroborés par d'autres sources. On peut rappeler que le col de Saverne a fait l'objet de gros travaux en 1524, et qu'il en va de même dans la vallée de la Thur, dotée d'infrastructures nouvelles pour les voyageurs.

Comme on le voit à travers ces exemples, l'exploitation de la montagne s'opère dans des relations de voisinage nourries par une familiarité réelle malgré l'obstacle des langues et par une véritable coopération. Une étude exhaustive de ce document doit permettre de retrouver des pans entiers de la mémoire, aussi bien dans ses aspects quotidiens – un vigneron de Thann affirme avoir traversé le col de Bussang à cent reprises – que du point de vue des événements – les fortifications des guerres de Bourgogne, des faits divers de toute sorte – ou dans le domaine de l'imaginaire : les appartenances territoriales, la sacralisation de l'espace, *etc.*

Le chantier doit, bien naturellement, croiser l'ensemble des sources.

*

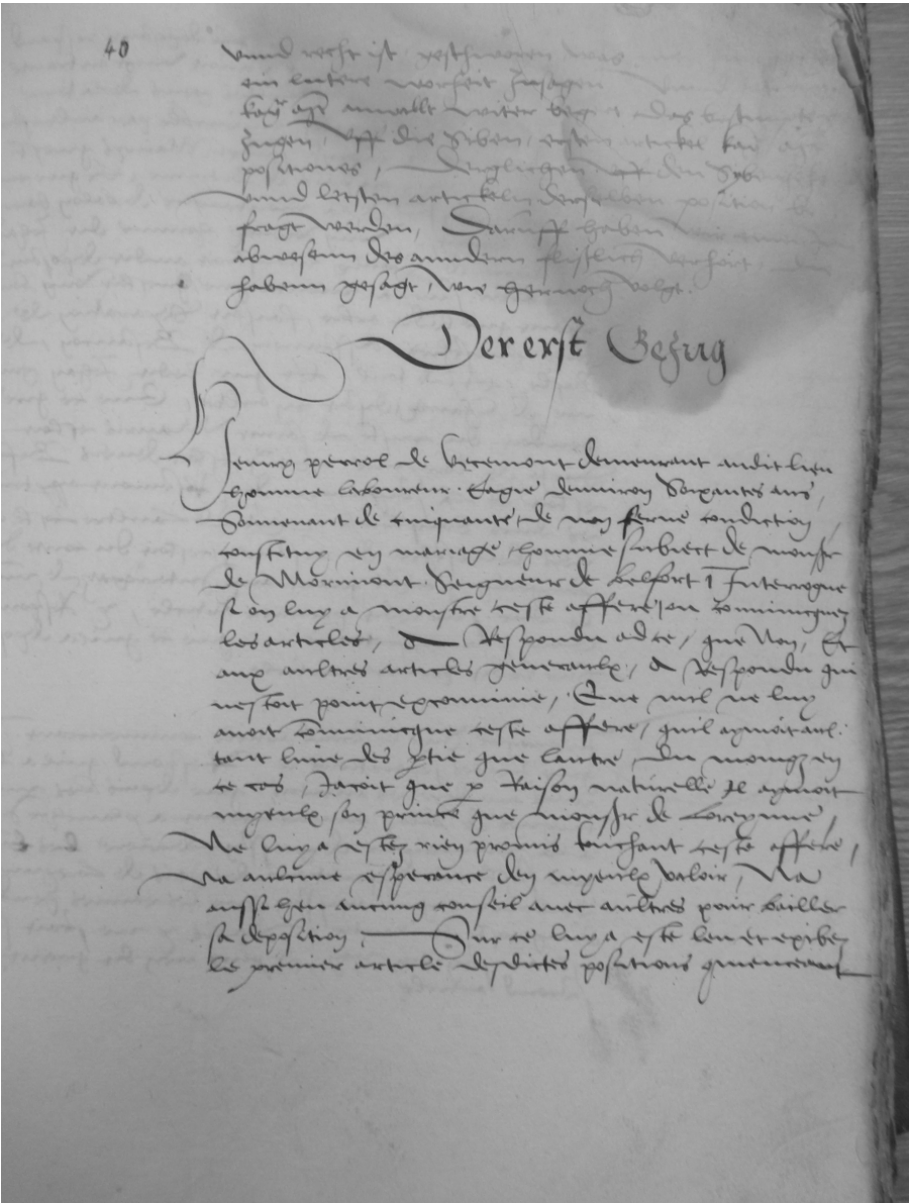


Fig. 2 : fol. 40r.

Quelques exemples relatifs au Ballon d'Alsace

1^{er} témoin, Henry Perol de Vescemont, 60 ans

[fol. 40r.]

Der erst gezug [le premier témoin]

Henry Perrol de Vescemont demeurant audit lieu, homme laboureur, eagié d'environ soixantes ans, souvenant de cinquante, de non serve conduction, constitué en mariage, homme subiect de mons^r de Morimont seigneur de Belfort, interrogé si on luy a monstré ceste affere pour en temoingnez les articles, a respondu ad ce que non, et aux aultres articles généraulx, a respondu qui n'estoit point excommuni¹⁰, que nul ne lui avoit communiqué ceste affère, qu'il aymait autant l'une des parties que l'autre, du moingz en ce cas, jacoit¹¹ que par raison naturelle il ayroit myeux son prince que mons^r de Loreyne, ne luy a estez rien promis touchant ceste affère, n'a aulcune espérance d'en myeux valoir, n'a aussi heu aucung conseil avec aultres pour bailler sa déposition, sur ce luy a esté leu et exhibez le premier article desdites positions commenceant.

[fol. 40v.]

Le déposant respond audit premier article qu'il y avoit vingt ou trante ans que luy et autres vieilles gens de la terre de Rosemont sont estez ensemble par aultrefois en pèlerinage à Monsr Saint Maurys¹² que est de delà de Balon au pais de Loreyne et que eulx estans au-dessus de la montaigne de Balon derrière Vescemont ung vieulx homme dit Jehan Guillaume de Chaulx monstroït audit déposant ung arbre sur la montaigne qu'estoit un boule¹³ disant que ledit arbre faisoit séparation de trois éveschés, assavoir de Besançon, de Basle et de Toule, et que ledit Jehan Guillaume de Chaulx disoit en oultre que ce que pendoit du costé de Saint Mauris estoit duché de Loreyne et ce qu'estoit devers Beffort estoit de la seigneurie de Rosemont appartenant ès ducs d'Austriche, et de l'autre costé devers l'éveschié de Besançon c'estoit du conté de Bourgoingne. Et quant aux interrogatz de mons^r le duc sur ledit premier article, y respond que y n'en scet rien que ce qu'il a deposé sur ledit premier article.

Interrogé sur le second article commenceant « Item que icelles séparations *etc.* », respond qu'il a tousiours ouy dire ès anciens que depuis les montaignes de Balon commenceant à Plancher jusqu'à la montaigne de Grasson derrière les (eaux) que s'estoient séparation des pais de Loreynne et d'Alemaignes, ainsy que les eaues pendent d'un costé et d'autre mais ne scait s'il est ainsy ou non, et plus n'en dit quant au second article.

[fol. 41r.]

¹⁰ Excommunié : privé de ses droits à la suite d'une condamnation.

¹¹ Jaçoit, conjonction : bien que.

¹² Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges).

¹³ Bouleau.

Sur le troisième article y respond que mons^r de Morimont laisse et admodie les pasturage les planches¹⁴ de Balon selon les fondues des neiges et selon que l'eauue pend a savoir devers la vallée de Rosemont et qu'il y a la chasse et la justice haulte, moyenne et basse assavoir en la seigneurie de Rosemont et quant aux aultres seigneuries et offices dit n'en rien scavoir.

Sur le quatrième article, dict ledit déposant que ledit seigneur de Morimont laisse et admodie le pasturage au plus hault de Balon, et le dict scavoir car ceulx de Saint Mauris que sont sous le duché de Lorayne le tiennent par admodiacion tous les ans dudit seigneur de Morimont et plus n'en scet.

Sur le sixième article dict ledit déposant bien scavoir que monsr de Morimont tient la seigneurie de Rosemont jusqu'au plus hault de Balon de la maison d'Austriche, car luy mesme a oy les lectres que ledit seigneur a fait lire devant tous ses subiects, mais ne scet rien des aultres seigneuries.

6^e témoin, *Jacob Bailli, de Lepuix, 70 ans*

[fol. 45r.]

§ 2 : Et le scet par ce que de son souvenant il a ouyr dire par feu messire Pierre de Morimont¹⁵ lequel en a aultrefois eu différent avec lesdits Lorreyns et que tousiours ledit seigneur en a esté en joissance et possession sans contredit de personne assavoir dès le courbe boule dont dessus est fait mention et que les marchands de Denney¹⁶ y mettoient leurs bestiaux par le consentement dudit seigneur messire Pierre de Morimont.

7^e témoin, *le forgeron Jehan Wauldenaire¹⁷, de Fresse, 60 ans*

[fol. 46v.]

¹⁴ Jean-Pierre CHAMBON, « Les toponymes Plancher-Bas et Plancher-les-Mines (Haute-Saône) : matériaux pour leur histoire et hypothèse sur leur origine », *Annales de Normandie*, n° 2, 2012, p. 95-109. L'auteur n'établit pas de relation entre ces noms et la Planche des Belles Filles (1 148 m), qu'on aurait tendance à interpréter comme l'équivalent de chaume ou de défrichement, « belles filles » se rapportant à « beaux hêtres », en fonction de la couverture forestière antérieure au défrichement. Dans le contexte du Ballon d'Alsace, il pourrait s'agir d'un lieu-dit, les Planches, de même origine. Le microtoponyme « Planche » apparaît à une vingtaine de reprises dans l'actuel Territoire de Belfort. On trouve le nom Planche-des-Veaux à Lepuix. Voir Jean-Georges STOFFEL, *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*, Mulhouse, 1878 (2^e éd.), p. 424.

¹⁵ Engagiste des seigneuries de Belfort et de Rougemont, Pierre de Morimont est mort vers 1474-1475.

¹⁶ Denney, dans la Paroisse de Phaffans (Territoire de Belfort). L'accès le plus facile vers les alpages passe par Etueffont et La Madeleine.

¹⁷ Ce patronyme est un démarcage de l'allemand *Waldner* (forestier).

Jehan Wauldenaire mareschaulx demeurant à Fress près de saint Mauris en Lorrene¹⁸ |

§2. Sur le second article, dict qui scet bien ou que Balon commence et ou qu'est Grasson derrière Saint Anthoine¹⁹ et le Pertuis d'Estez²⁰ derrière Tann et ou qu'est la croix au plus hault, ne scet rien de la chappelle et a tousiours ouy dire par les ancyens que le fete et le plus hault de ses trois montaignes font separation du pais d'Alemaigne et de Lorreyne et en a veu user en telle sorte. Du surplus dudict article dict n'en rien scavoit.

§4. Sur le quatriesme article dict qui scet bien que Mons^r de Morimont, sg^r de Belfort vendt et admodie le pasturaige de Balon qu'appartient à la seigneurie, et semblablement Mons^r de Lure derrière saint Anthoine et le dict scavoit car luy mesmes a retenu les pasturaiges de Mons^r de Belfort et en payent luy et son compaignon tous les ans six florins selon que les lectres en sont faictes...

9^e témoin, Hans Haller, sous-bailli de Masevaux, tisserand et drapier, 56 ans

[fol. 47v. et 48r.]

Und als ime die artickel Kay. Mt. Auch des hertzogen vonn Lothringen fragstück darüber furgehalten hatt diser zug gesagt wie hernach volgt :

Et quand on lui a présenté les articles de la Majesté Impériale ainsi que le questionnaire du duc de Lorraine, ce témoin a répondu ceci :

§1 Unnd nemblich uff den erstenn artickel also anfahend erstlich ist war unnd landkundig u. sagt bemelter vogt er wisß von der fürst nitzusagen er sigt aber wol ingedenck das uff ein berg der genant ist der Kratzen hinder Rymbach Maßmünster herschafft ist der weg gon Blummers von Maßmünster, do hab es sich uff ein zit begebenn das man ein weg doselbs uber den berg inn lothringen hatt wellen machen und ist er diser zeug

Et à propos du premier article commençant par « premièrement, il est vrai et notoire... », le susdit bailli dit qu'il sait qu'il n'y a rien à dire concernant la crête, mais qu'il a bien en tête que c'est sur la montagne appelée Grasson, derrière Rimbach, dans la seigneurie de Masevaux que se trouve le chemin qui conduit à Plombières depuis Masevaux. Quand, il y a quelque temps, quand on a voulu faire un chemin à travers la

¹⁸ Fresse-sur-Moselle (Vosges), entre le Thillot et Saint-Maurice. Les troupeaux empruntent vraisemblablement le tracé de la route aménagée sous Louis XV.

¹⁹ Ballon Saint-Antoine, sommet secondaire de la Planche des Belles Filles (Haute-Saône, 1128 m).

²⁰ Pertuis d'Estaye : ancien nom du col de Bussang, formé sur Pertuis, passage, et la francisation de l'allemand *Steige* (montée).

mit andren des rats von Maßmünster hynuff geschickt worden zu besichtigen wie der weg zumachen were unnd sindt uff die lothringische sit etlich meiger darinnen helffen zuhandeln unnd ratschlagen verordnet worden und wie beiden parthien uff die höhe des Kratzen kumen ward abgeredt unnd geratschlagt ein jede party sollt zu irer sit bis uff die hohe des gebirgs den weg machen.

montagne en direction de la Lorraine, lui-même, avec d'autres membres du conseil de Masevaux, il a été envoyé là-haut pour examiner comment cela devait être fait et du côté lorrain, plusieurs maires ont été désignés pour discuter de la chose. Il a été convenu que chaque parti aménagerait son côté.

III.
VARIA

« *SKI- & BERGSPORT IN DEN VOGESEN* » ET « *KORRESPONDENZBLATT
ELSASS-LOTHRINGISCHER SKI- UND BERGSPORT VEREINE* » : DES SOURCES
POUR COMPRENDRE LES ENJEUX DE DIFFUSION DU SKI EN ALSACE AVANT
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Sébastien STUMPP

Le développement du sport a été marqué depuis le milieu du XIX^e siècle par des débats récurrents autour de ses conditions d'autonomisation. Ses promoteurs ont mené en effet d'incessantes luttes pour tenter de le détacher des « influences externes "indésirables"¹ ». Ils cherchaient à imposer des logiques de fonctionnement propres, insensibles aux soubresauts sociétaux, à travers l'existence de calendriers et de lieux de pratique dégagés des événements rituels, l'édition de règlements spécifiques, l'apolitisme des dirigeants ou encore l'effacement momentané des propriétés sociales des pratiquants².

Ce processus de « sportivisation³ », qui a fonctionné sous forme de « poussées » – avec ses moments d'accélération, de ralentissement, de régression aussi parfois⁴ – a pris des modalités distinctes selon les pratiques. Les sports de montagne n'ont pas fait exception. La randonnée n'a jamais basculé dans un modèle sportif et est restée profondément marquée par son empreinte touristique, même si l'on organise avant 1914, notamment dans les Vosges alsaciennes, des épreuves de marche d'orientation de 20 km à 50 km. La sportivisation de l'alpinisme a connu, pour sa part, une trajectoire singulière à travers la mise en place de systèmes de cotation des voies d'ascension permettant à leurs adeptes de se comparer à distance.

Les promoteurs du ski, quant à eux, se sont dès la fin du XIX^e siècle inspiré du modèle compétitif traditionnel, en organisant des courses en ligne sur des tracés prédéfinis et des épreuves de sauts à ski, toutes deux objectivées par des classements. Pour autant, la pratique est longtemps restée perméable aux

¹ Jacques DEFRANCE, « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, n° 1, 1995, p. 28.

² Roger CHARIER et Georges VIGARELLO, « Les trajectoires du sport », *Le débat*, n° XIX, n° 2, 1982, p. 35-58.

³ Norbert ELIAS et Éric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 (1^{ère} éd. 1986).

⁴ J. DEFRANCE, « L'autonomisation... », *op. cit.*, p. 28.

enjeux extérieurs, à la fois parce que les sports d'hiver constituaient un maillon essentiel de l'économie touristique en montagne, contribuaient aux enjeux militaires de surveillance des frontières d'altitude, et attiraient les randonneurs souhaitant poursuivre leurs escapades montagnardes en période hivernale⁵. C'est notamment le cas en Alsace avant la Grande Guerre.

Les sources que nous présentons – les revues *Ski- & Bergsport in den Vogesen* et *Korrespondenzblatt elsäß-lothringischer Ski- und Bergsport Vereine* – illustrent précisément les jeux de tensions qui structurent le microcosme du ski régional d'avant 1914, entre poussées d'autonomisation sportive et persistance de modèles d'influences hétéronomes. D'une part, la chronologie de leur parution témoigne des problématiques qui sous-tendent la médiatisation du ski dans la région. D'autre part, les contenus de ces revues donnent de précieux indices sur les rapports que les acteurs du ski entretiennent avec la pratique sportive et l'environnement montagnard.

Genèse d'une médiatisation

Des questions militaires initialement prédominantes

Le ski émerge vraisemblablement en Alsace au tournant des années 1890. De petits groupes de pratiquants issus de la bourgeoisie vieille-allemande se constituent, notamment autour de Wilhelm Offermann, conseiller privé du Statthalter sur les questions de transport. Arrivé de Thuringe en 1888, où il a déjà pratiqué le ski, il organise des sorties hivernales dans le cadre de la section du Lac blanc du Vogesenclub, dont il a participé à la création en 1891, et de la section strasbourgeoise du Deutscher und Österreichischer Alpenverein⁶. Il est aussi à l'origine du Ski-Club Vogesen Straßburg en 1896. Il en assure la présidence jusqu'à la Grande Guerre et encourage la création de sections à Colmar (1900) et Mulhouse (1902).

Wilhelm Paulcke est un autre acteur central. Ayant appris le ski à Davos, où il a passé son enfance, il effectue durant l'hiver 1893-1894 son volontariat d'un an au sein du bataillon de chasseurs de Sélestat. L'état-major le sollicite alors pour familiariser cette troupe de montagne aux rudiments du ski. Paulcke rédige en 1899 un ouvrage de référence dans lequel il démontre l'utilité et la supériorité en période hivernale de ce moyen de locomotion pour les actions de surveillance, de renseignement, de couverture et de harcèlement des troupes adverses, notamment dans la zone frontalière vosgienne⁷. Cette situation justifie, selon lui, le recours aux sociétés de ski pour organiser la formation d'officiers instructeurs.

⁵ Voir par exemple à ce propos : Thomas BUSSET et Peter ENGEL (dir.), *Surmonter les frontières à ski. Grenzen überwinden mit Ski*, Neuchâtel, CIES, 2021.

⁶ Wilhelm OFFERMANN, *Aus den Anfängen des Skillaufes*, Munich, Rudolf Rother, 1930.

⁷ Wilhelm PAULCKE, *Der Skillauf*, Fribourg-en-Brisgau, U. Hochreuter, 1899.

Les sections du Ski-Club Vogesen se donnent effectivement pour mission d'apporter leur soutien à l'armée. Elles organisent des exercices ainsi que des concours ouverts aux troupes de montagne⁸. Par-delà les finalités militaires, ces groupements fonctionnent aussi comme des cercles de loisirs mondains au sein desquels la bourgeoisie vieille-allemande exalte son appartenance à la bonne société. Il existe donc d'emblée une modalité ludosportive du ski mais ses promoteurs ne disposent pas encore de la légitimité suffisante pour imposer leurs prérogatives.

Ce rapide détour historique a pour but de signaler la diversité des sources sur lesquelles l'historien peut s'appuyer pour appréhender les conditions d'émergence du ski en Alsace : archives militaires, encore peu traitées ; journaux locaux, qui publient ponctuellement des articles sur le développement du ski et relayent au grand public les activités des associations de ski et de montagne (Vogesenclub, Deutscher und Österreichischer Alpenverein, Ski-Club Vogesen, *etc.*) ; bulletins et comptes rendus édités par ces dernières. Ne constituant pas le cœur de notre propos, nous nous contentons ici de les énumérer sans les détailler.

L'imposition des enjeux touristiques et sportifs après 1900

Passée la période de prime structuration militaire du ski, les enjeux se diversifient au tournant des années 1900. On observe, d'une part, la progression de la pratique ludo-sportive. Cette situation impacte directement le développement du tourisme hivernal dans les Vosges : apparition des premiers sites de sports d'hiver, aménagement d'infrastructures pour la restauration et le couchage, jalonnement de pistes, négociation avec les transports, vente de matériel. D'autre part, on assiste à une accélération du « processus d'institution sportive⁹ ». Les créations de clubs s'enchaînent (Vosges-Trotters Colmar, Mulhouse, Strasbourg ; Ski-Club Mulhouse ; Touristen Club Wasgau ; *etc.*) et un groupement régional est fondé en 1908, l'Elsaß-Lothringischer Ski-Verband [ELSV]). Il est affilié au Deutscher Ski-Verband, né trois ans plus tôt et présidé par Wilhelm Offermann. Cette institutionnalisation favorise l'ouverture des compétitions aux civils et la propagation des thématiques sportives.

Ces changements contribuent à faire de la presse le principal vecteur de diffusion des informations sur le ski régional. La place dévolue aux loisirs

⁸ Cela constitue d'ailleurs une différence fondamentale par rapport à la France, où l'instruction des troupes est prise en main par l'armée elle-même. Voir à ce sujet : Yann DROUET, *Le ski aux frontières... Les conditions de possibilité de l'implantation du ski en France (1872-1913)*, thèse de doctorat en STAPS, Paris X, 2004.

⁹ Jacques DEFANCE, « Le processus d'institution des sports », dans William GASPARI (dir.), *L'institutionnalisation des pratiques sportives et de loisir*, Paris, Le Manuscrit, 2007, p. 37-54.

hivernaux dans les colonnes des journaux augmente sensiblement¹⁰, à la fois parce que les lecteurs sont en attente d'informations sur les possibilités de pratique offertes dans les Vosges (lieux, pistes balisées, restauration, météorologie, *etc.*) ; et parce que les acteurs du tourisme hivernal sont intéressés par l'achat d'espaces dans la presse pour insérer des encarts publicitaires. On assiste parallèlement à l'essor de revues spécialisées dans les sports de montagne, qui émanent tantôt d'intérêts associatifs, tantôt de groupes de pression issus du monde économique ou du tourisme réceptif (sociétés d'embellissement, syndicats d'initiative), tantôt des deux à la fois. Le Club Vosgien par exemple édite à partir de 1907 une revue bimensuelle, intitulée *Die Vogesen*, qui rompt quelque peu, par son contenu et l'abondance de photographies, avec l'austérité des recueils savants qui construisaient jusque-là la légitimité de l'association. On y évoque principalement la randonnée pédestre et les paysages vosgiens, plus modestement l'essor du ski ainsi que le quotidien de l'ELSV et des clubs qui y sont affiliés.

Die Vogesen n'est donc pas à proprement parler une revue consacrée au ski et aux sports d'hiver. Elle entend plutôt attirer un lectorat intéressé par la montagne et les différents moyens de la découvrir, peu importe finalement la période. Il en va différemment de *Ski- & Bergsport in den Vogesen* (SBV), dont le titre et le rythme de publication rendent compte à la fois d'un niveau de spécialisation plus fin et d'une orientation saisonnière. Cette revue, dont le premier numéro date du 2 décembre 1911, est éditée par la Société des sports d'hiver de Sainte-Marie-aux-Mines (Wintersportverein Markirch). Sa parution est hebdomadaire les mois d'hiver (de décembre à mars) et mensuelle le reste de l'année. Son existence se révèle néanmoins relativement brève puisqu'elle disparaît en janvier 1913, après un peu plus d'une année d'existence et trente-et-un numéros, sans que l'on en connaisse véritablement les raisons.

Le vide laissé par SBV est comblé en partie par la publication, à partir d'août 1913, du *Korrespondenzblatt elsass-lothringischer Ski- und Bergsport Vereine* (KELSBV). En partie seulement car cette revue centre son attention sur les activités des clubs affiliés à l'ELSV. Son édition témoigne donc d'un degré de spécialisation supplémentaire. Son rythme se calcule sur celui de son prédécesseur, à savoir hebdomadaire de décembre à mars et mensuel les autres mois. La durée de vie du journal n'excède cependant pas une année, le 21^e et dernier numéro datant du 4 juillet 1914. La Grande Guerre met en sommeil les activités de l'ELSV et des ski-clubs, et par là même celles de la presse sportive locale traitant du ski.

¹⁰ Par exemple, le *Vogesen Blatt*, supplément touristique du *Straßburger Post* édité à partir de 1895, élargit progressivement sa parution aux mois d'hiver.

Une progressive autonomisation

De l'entente cordiale...

Le processus conduisant à l'édition de revues spécialisées montre la capacité des promoteurs du ski compétitif à imposer progressivement la prééminence d'une modalité de pratique ayant ses propres logiques. En même temps, il révèle l'engouement des populations alsaciennes pour le spectacle du sport et sa narration. La pratique, sa mise en scène et sa mise en mots semblent indissociables. Du reste, ceci n'est propre ni au ski ni à l'Alsace puisque l'information sportive connaît un succès grandissant avant la Première Guerre mondiale¹¹. Cette situation explique les compromis qui se font jour entre les acteurs du tourisme hivernal et du sport compétitif. On assiste en effet à l'émergence d'une sorte d'entente cordiale. Le monde économique entend utiliser les événements sportifs pour attirer des spectateurs et des pratiquants vers les champs de neige vosgiens, et compte dans ce cadre sur les sociétés de ski locales pour les organiser. Ces dernières cherchent, pour leur part, à médiatiser leurs manifestations afin de susciter des adhésions et favoriser des rentrées d'argent pour le club... ainsi que pour certains adhérents, qui sont intégrés dans la chaîne de l'économie touristique du ski (vendeurs de matériel, hôteliers, etc.). Par exemple, les concours de sauts du Ski-Club Vogesen Straßburg, organisés sur le tremplin du Lac Blanc et auxquels sont invités les meilleurs compétiteurs norvégiens, ont lieu en face de l'hôtel Kuntz, propriété d'un membre.

La parution de SBV nous semble s'inscrire dans cet environnement. Le Wintersportverein Markkirch, qui en est à l'initiative, n'est autre que le syndicat d'initiative de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines (Verkehrsverein), créé au tournant des années 1910. La période d'annexion voit fleurir les regroupements de ce type, chargés de l'accueil des touristes et de l'organisation de leur séjour avec l'aide des municipalités. Inspirés du modèle suisse, ils sont regroupés au sein d'une fédération régionale (Verband der Elsaß-Lothringischer Verkehrsvereine), qui coordonne l'action des différents syndicats et assure la promotion de l'Alsace à l'étranger. Ce tourisme réceptif s'est tourné progressivement vers la clientèle allemande, notamment parce que les Français peinaient à obtenir des autorisations de séjour et, plus encore, refusaient de se rendre en Alsace pour ne pas se remémorer « des souvenirs pénibles¹² ». SBV affirme ainsi dans son premier éditorial vouloir « donner une nouvelle vie à la saison hivernale dans les Vosges¹³ ». Il renseigne le grand public sur la diversité de l'offre touristique des vallées vosgiennes, ceci « dans l'intérêt de l'économie

¹¹ Voir par exemple : Philippe TÉTART (dir.), *La presse régionale et le sport. Naissance de l'information sportive (années 1870-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

¹² Alfred WAHL et Jean-Claude RICHEL, *L'Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Paris, Hachette, 1993, p. 221.

¹³ « Zum Geleit », *Ski- & Bergsport in den Vogesen*, n° 1, 1911, p. 1.

[locale] » et pour que le « flot de touristes » venant l'été en fasse de même l'hiver et ne s'oriente plus uniquement vers les Alpes et la Forêt Noire. Les articles abordent des thématiques très diverses, comme les excursions à skis, les cours d'apprentissage, les équipements, le développement de la pratique féminine, l'essor et l'organisation des transports, de l'hôtellerie, de la restauration. L'aménagement et la valorisation des Vosges en constituent le fil conducteur. Les questions militaires sont aussi présentes de manière sporadique, attestant de la perpétuation de la dimension stratégique du ski dans l'espace frontalier vosgien.

En même temps, les colonnes de SBV laissent une large place aux problématiques sportives. La revue sert en effet de « bulletin officiel de correspondance » pour les quinze sociétés de ski rattachées à l'ELSV. Celles-ci y publient leurs comptes rendus annuels d'activités et y font part des manifestations qu'elles organisent. Surtout, SBV retranscrit les résultats des compétitions et devient le lieu de débats contradictoires concernant le développement sportif du ski : on y discute de la longueur des courses, du niveau d'efficacité des techniques de glisse, des entraînements, des équipements¹⁴.

...à la séparation des chemins

La parution du KELS BV marque une profonde évolution. Il ne s'agit plus de faire cohabiter questions touristiques et compétitives pour gagner en puissance et en crédibilité, mais bien de diffuser des renseignements émanant de l'ELSV et des clubs qui y sont rattachés¹⁵. Les acteurs du ski fédéral se sentent autrement dit assez puissants pour s'éloigner de leurs homologues du tourisme réceptif et suivre leur propre chemin. Les informations sportives constituent le contenu quasi-exclusif de la nouvelle revue : ses colonnes évoquent les aspects réglementaires des compétitions, la rationalisation des techniques de course, la formation des entraîneurs et des juges, la préparation athlétique en dehors de la période hivernale, la coordination des calendriers de course régional et national ou encore de la création de sections de jeunes pour alimenter le réservoir de compétiteurs. Il s'agit bien de rendre visibles des oppositions de style, d'insister sur le contraste des visions du monde, bref de justifier (voire d'essentialiser) l'existence de catégories distinctes de skieurs (les « sportifs » versus les « touristes »).

¹⁴ Voir par exemple la série d'articles parus entre décembre 1911 et avril 1912, et intitulés : « Die sportlichen Veranstaltungen im els.-lothr. Ski Verband ».

¹⁵ Le maintien du terme *Bergsport* dans le titre de la revue renvoie au fait qu'une partie des regroupements adhérant à l'ELSV, comme les Vosges-Trotters ou le Touristen Club Wasgau, prennent la dénomination de « société de ski et de tourisme en montagne ». Dans la réalité, leurs activités sont sensiblement similaires à celles des ski-clubs, qui, eux-mêmes, se tournent vers d'autres sports de montagne en période estivale.

Le regard porté sur les Vosges et ses singularités, qui construisent le discours touristique, change également. Mus par la volonté d'améliorer les performances de leurs skieurs, les entraîneurs alsaciens sont amenés à décentrer leur regard. Ils se rendent dans les Alpes suisses et autrichiennes notamment pour observer les dernières avancées en termes de préparations technique et physique, dont ils rendent compte dans les colonnes du KELS BV. Les pistes vosgiennes s'apparentent donc à des lieux d'application de techniques qui peuvent être désormais conçues ailleurs. La sportivisation participe en cela à un processus de standardisation des gestuelles (celles les plus efficaces), qui conduit à une réduction des particularismes locaux et à une disparition progressive des techniques du corps, profondément liées à un temps, à un lieu et à une tradition pour reprendre Marcel Mauss¹⁶.

En outre, les Vosges ne sont plus appréhendées dans KELS BV sous leur seul angle esthétique, comme cela pouvait être le cas dans SBV. Elles sont aussi assimilées à un espace défini par une fonctionnalité, c'est-à-dire un réseau de pistes couvertes de jalonnements et répondant à un certain niveau de difficulté qu'il convient de surmonter en améliorant ses capacités physiques et ses trajectoires de glisse. La lenteur des skieurs touristes, qui leur permet de flâner et de s'imprégner du pittoresque des paysages vosgiens, parfois en s'égarant, voisine désormais avec la vitesse des compétiteurs, qui cherchent à optimiser leur gestuelle dans un cadre uniformisé pour gagner en efficacité, et sont dès lors moins enclins à exalter la beauté des montagnes qu'ils parcourent. En cela, les articles paraissant dans KELS BV témoignent d'une profonde transformation du registre émotionnel mobilisé : de la contemplation, liée à la décélération (ralentir pour observer et jouir du lieu), à la griserie, née de l'accélération du temps (profiter de la rationalisation et des progrès technologiques pour optimiser son déplacement).

¹⁶ Pierre ARNAUD et Gérard BROYER, « Des techniques du corps aux techniques sportives », dans Eadem (dir.), *La psychopédagogie des activités physiques et sportives*, Toulouse, Privat, 1986, p. 135-157 ; Georges VIGARELLO, *Techniques d'hier et d'aujourd'hui. Une histoire culturelle du sport*, Paris, Revue EPS/Robert Laffont, 1988.

*L'APPROCHE COMPARATIVE, UNE MÉTHODE POUR COMPRENDRE LES
STRATÉGIES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES
VIGNOBLES ALSACIEN, BADOIS ET PALATIN*

Gaël BOHNERT

Le réchauffement des températures moyennes à la surface du globe est un phénomène aujourd'hui incontestable et sans précédent depuis l'apparition de l'espèce humaine¹. Estimé à 0,95-1,20°C entre les périodes 1850-1900 et 2011-2020², il entraîne de graves conséquences, en particulier sur les systèmes agricoles³. Deux types d'actions sont entreprises pour y répondre : l'atténuation, qui consiste à réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc à s'attaquer à la cause du changement climatique, et l'adaptation⁴. Cette dernière a pour objectif de « limiter les dommages ou d'exploiter les opportunités⁵ » du changement climatique. Elle a longtemps été critiquée et jugée secondaire dans les « pays du Nord⁶ », mais l'aggravation des conséquences du changement

¹ INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE, *Climate Change 2021 : The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge (UK)/New York (USA), Cambridge University Press, 2021, p. 313.

² *Ibid.*, p. 342.

³ Rachel BEZNER KERR, Toshihiro HASEGAWA, Rodolphe LASCO, Indra BHATT, Delphine DERYNG, Aidan FARREL, Helen GURNEY-SMITH, Hui JU, Salvador LLUCH-COTA, Francisco MEZA, Gerald NELSON, Henry NEUFELDT et Philip THORNTON, « Food, Fibre and Other Ecosystem Products », dans Hans-Otto PÖRTER, Debra C. ROBERTS, Melinda M.B. TIGNOR, Elvira POLOCZANSKA, Katja MINTENBECK, Andrés ALEGRIA, Marlies CRAIG, Stefanie LANGSDORF, Sina LÖSCHKE, Vincent MÖLLER, Andrew OKEM et Bardhyl RAMA (dir.), *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2022, p. 713-906.

⁴ Guillaume SIMONET, « Une brève histoire de l'adaptation : l'évolution conceptuelle au fil des rapports du GIEC (1990-2014) », *Natures Sciences Sociétés*, vol. XXVIII, suppléments, 2015, p. 52-64.

⁵ H.-O. PÖRNER *et alii* (dir.), *Climate Change 2022...*, *op. cit.*, p. 2898.

⁶ Dans le contexte du changement climatique, la distinction entre « pays du Nord » et « pays du Sud » est définie juridiquement par le protocole de Kyoto. Les premiers sont listés à l'annexe I.B, et comprennent les pays dont le développement industriel a démarré le plus tôt. Ils ont par conséquent une responsabilité historique majeure dans le changement climatique et s'engagent à ce titre à réduire leurs émissions. À l'inverse, les pays non listés dans cette annexe sont considérés non responsables et n'ont pas d'objectifs assignés. Par ailleurs, une grande part des pays de l'annexe I sont également listés à l'annexe II, qui exige de leur part un soutien technologique et

climatique entraîne progressivement une prise de conscience de la nécessité de s'adapter, y compris dans les pays *a priori* les moins menacés⁷. Or, se fait sentir un manque de données sérieuses, issues de la recherche sur les déterminants des stratégies d'adaptation, en particulier à l'échelle locale⁸. Pour la filière viticole, les processus de décision sont insuffisamment étudiés⁹, alors que son caractère pérenne, dans une logique de monoculture, la place parmi les plus vulnérables et ayant les plus forts besoins d'anticipation¹⁰.

Cette contribution s'appuie sur la comparaison comme outil permettant de compléter les recherches existantes, en offrant une méthode de compréhension des processus d'adaptation. Nous nous appuyons sur le cas des vignobles alsacien (France), badois et palatin (Allemagne, à l'est et au nord de l'Alsace), très similaires du fait de leur situation « symétrique¹¹ » de part et d'autre du Fossé rhénan et des types de vins produits. Ces territoires sont en revanche séparés par une frontière administrative, qui implique de potentielles disparités réglementaires et/ou culturelles. Des entretiens semi-directifs ont été menés en 2021 avec des producteurs et autres acteurs de la filière (17 en France et 10 en Allemagne ; fig. 1), afin de comparer les stratégies d'adaptation et leurs déterminants. L'analyse des convergences et divergences a mis en évidence des facteurs partagés mais aussi spécifiques à chacun de ces trois vignobles.

Méthodologie de l'enquête

Les acteurs enquêtés sont essentiellement des producteurs, au nombre de 20. L'objectif étant d'identifier des pratiques d'adaptation et d'analyser leurs déterminants, ils ont été choisis sur la base des pratiques déjà adoptées et de leur sensibilité aux questions environnementales. Les articles de presse

financier à l'atténuation et l'adaptation des pays en développement : NATIONS UNIES, *Protocole de Kyoto à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, 1998, en ligne : <<https://unfccc.int/resourcel/docs/convkp/kpfrench.pdf>>, consulté le 20 juin 2023.

⁷ Synnøve Støverud BEITNES, Birgit KOPAINSKY et Kerstin POTTHOFF, « Climate change adaptation processes seen through a resilience lens : Norwegian farmers' handling of the dry summer of 2018 », *Environmental Science & Policy*, vol. CXXXIII, 2022, p. 146-154.

⁸ Soazig DI BIANCO, Nejla BEN ARFA, Mohamed GHALI, Élodie TURPIN et Karine DANIEL, « Les coopératives agricoles dans la transition écologique des agriculteurs. Les dispositifs de preuve de l'intérêt économique », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, vol. CCCLXVIII, 2019, p. 75-93.

⁹ Yang CHEN, Rafael ALCALÁ HERRERA, Emilio BENITEZ, Christoph HOFFMANN, Stefan MÖTH, Daniel PAREDES, Elke PLAAS, Daniela POPESCU, Silke RASCHER, Adrien RUSCH, Mignon SANDOR, Pauline TOLLE, Louise WILLEMEN, Silvia WINTER et Nina SCHWARZ, « Winegrowers' decision-making : A pan-European perspective on pesticide use and inter-row management », *Journal of Rural Studies*, vol. XCIV, 2022, p. 37-53.

¹⁰ R. BEZNER KERR *et alii* « Food, Fibre and Other Ecosystem Products », *op. cit.*, p. 730.

¹¹ Caroline GRÉGOIRE et Jens LANGE, « Exploitation (et limites) de la notion de symétrie pour la quantification du transfert de pesticides dans les vignobles badois et alsaciens », *Revue Géographique de l'Est*, vol. XLVII, n° 2, 2007, p. 79-90.

professionnelle et régionale ont permis d'identifier les premiers acteurs et le panel a été complété par une méthode « boule de neige » consistant à demander en fin d'entretien des contacts de collègues jugés intéressants. Cette manière de procéder induit nécessairement un échantillon peu représentatif des viticulteurs de ces régions (cela n'étant pas l'objectif), comme en témoigne une forte représentation de domaines labellisés en agriculture biologique ou biodynamie (tab. 1). Il est néanmoins très diversifié, tant en termes de taille que d'ancienneté dans la profession, ce qui devrait faire ressortir différents freins et leviers à l'adaptation.

Les entretiens auprès de producteurs ont été complétés par des entretiens réalisés auprès d'acteurs professionnels du conseil ou de la recherche en agriculture. Le tout a été complété par des données statistiques, permettant une analyse qualitative et quantitative à l'échelle locale et régionale.

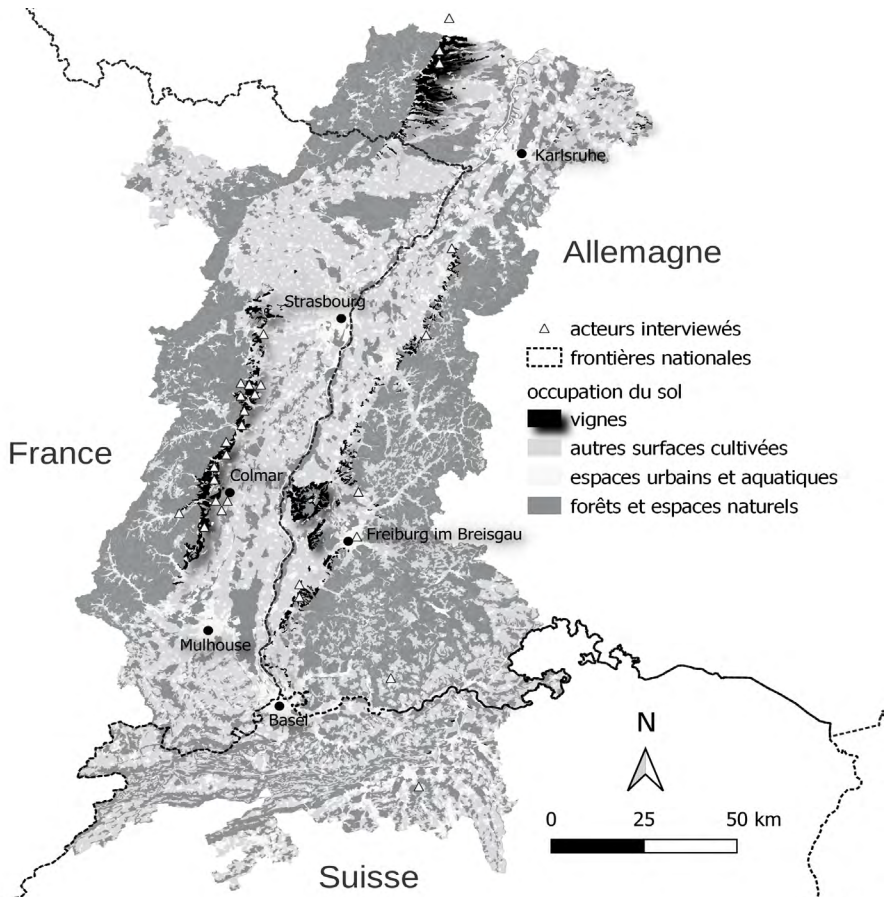


Fig. 1 : Localisation des vignobles et des entretiens.

Tab. 1 : Caractéristiques des acteurs enquêtés

Acteur	Type	Pays	Surfaces de vigne (en ha)	Modes de commercialisation	Activités de diversification	Label	Ancienneté dans la profession et perspectives
VFP1	salariée	FR	15	100 % en bouteilles ; 70 % d'export, restaurants et particuliers (au caveau et livraison)	gîte	AB	fin de carrière
VFP2	salariée	FR	45	100 % bouteille; 20 % d'export, restaurants, cavistes, particuliers (dont vente au caveau)	musée	en conversion AB	début de carrière
VFP3	exploitante	FR	12	100 % bouteilles; principalement aux particuliers (dont vente au caveau), un peu d'export		AB, Demeter	fin de carrière
VFP4	exploitant	FR	3,9	majoritairement en bouteilles; cavistes et restaurants notamment parisiens, un petit peu de raisins au négoce	aucune	en conversion AB	début de carrière, reconversion professionnelle
VFP5	exploitant	FR	10	100 % bouteilles; 60-70 % à l'export, particuliers (caveau et expédition), cavistes, quelques restaurants	arboriculture (3ha)	AB	fin de carrière, reprise par le fils
VFP6	exploitant	FR	19	raisins à deux coopératives	petit activité de négoce	HVE	milieu de carrière; conversion AB

							en réflexion
VFP7	salarié	FR	15-16	100 % bouteilles; 70 % export	aucune	AB, Demeter	milieu de carrière
VFP8	exploitant	FR	20	100 % bouteilles; 1/3 au caveau, 1/3 expéditions en France et pays limitrophes, 1/3 export lointain	arboriculture (6ha)	AB, Demeter	début de carrière
VFP9	exploitant	FR	65	100 % bouteilles; 50 % export, cavistes, restaurants, caveau		AB	
VFP10	exploitant	FR	32	95 % bouteilles, 5 % vin en vrac; 50 % particuliers (caveau et expéditions), cavistes, 8-10 % export, quelques restaurants et supermarchés	aucune	HVE, Terra Vitis	milieu de carrière
VFP11	exploitant	FR	10	50 % bouteilles; 95 % caveau, un peu d'expéditions aux particuliers, de cavistes et restaurants; 50 % raisins vendus à une coopérative et un négoce	grandes cultures (30ha), asperges (<1ha)	HVE, partiellement AB	milieu de carrière; objectif de passer intégralement en AB dans les prochains 5-10 ans
VFP12	exploitant	FR	17	100 % bouteilles; 45 % aux particuliers (caveau et expéditions), 30 % à des restaurants, 25 % export	aucune	HVE, en conversion AB	
VFP13	exploitant	FR	12	100 % bouteilles; particuliers (caveau et expéditions), cavistes, restaurants,	aucune	AB	début de carrière

				supermarchés, export			
VFC1	conseiller	FR					
VFC2	conseillère	FR					
VFC3	chercheur	FR					
VFC4	chercheur	FR					
VAP1	salarié	DE	30	100 % bouteilles; principalement restaurants, un peu supermarchés et particuliers	aucune	Fair N Green	milieu de carrière; conversion bio en réflexion
VAP2	exploitant	DE	35	100 % bouteilles; 35- 40 % cavistes, 30-35 % restaurants, le reste au caveau	aucune	conversion bio et Demeter	début de carrière; restaurant en construction
VAP3	exploitant	DE	?	100 % bouteilles; 90 % aux particuliers (caveau et expédition)	aucune	Bioland	fin de carrière
VAP4	salarié	DE	65	100 % bouteilles; 30 % aux particuliers, 30 % négoce, 20 % supermarchés, 20 % restaurants	aucune	Demeter	
VAP5	exploitant	DE	12	100 % bouteilles; 90 % aux particuliers, 10 % au négoce	restaurant	Bioland	fin de carrière

VAP6	exploitante	DE	7,5	1/3 bouteilles, 2/3 de raisins en cave coopérative; particuliers (caveau et expéditions), quelques restaurants et cavistes	grandes cultures (50-60ha selon nos estimations), arboriculture (1,5ha), petit élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, poules)	Naturland, EcoVin, Demeter	fin de carrière; pas de repreneur
VAP7	exploitant	DE	7,5	1/3 bouteilles, 2/3 de raisins en cave coopérative; particuliers (caveau et expéditions), quelques restaurants et cavistes	grandes cultures (50-60ha selon nos estimations), arboriculture (1,5ha), petit élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, poules)	Naturland, EcoVin, Demeter	fin de carrière; pas de repreneur
VAC1	conseiller	DE					
VAC2	conseillère	DE					
VAC3	chercheur	DE					
VAC4	conseiller	DE					

Des stratégies d'adaptation similaires témoin de la prédominance des contextes pédoclimatiques locaux

Les viticulteurs rencontrés partagent des stratégies d'adaptation, mais les déclinent à travers des pratiques très diversifiées. Ainsi, tous les producteurs enquêtés poursuivent l'objectif d'améliorer la structure des sols et leur taux de matière organique afin, notamment, de favoriser l'infiltration et la rétention de l'eau et ainsi amortir les excès et déficits de précipitations. Pour y parvenir, ils enherbent leurs vignes, mais avec divers modes de gestion. Certains enherbent totalement les parcelles, d'autres seulement un rang sur deux, d'autres encore ne dés herbent que le cavillon¹². Certains fauchent, d'autres aplatissent le couvert

¹² Zone située entre les vignes du même rang.

avec un « rouleau faca¹³ ». L'enherbement est parfois naturel et spontané, mais des viticulteurs sèment également des mélanges d'espèces sélectionnés.

Cette diversité de pratiques est présente aussi bien du côté français que du côté allemand, et c'est davantage à une échelle locale qu'apparaissent les différences, en fonction, notamment, de la topographie, comme l'explique ce viticulteur :

Le problème chez nous du rouleau faca, c'est que l'herbe couchée, s'il pleut derrière, c'est ultra casse-gueule, à cause de la pente [...] Donc c'est trop dangereux dans les pentes les plus raides. Par contre dans les pentes plus douces, 25 % et en-dessous, là le rouleau faca est plus intéressant [...] Honnêtement on serait dans des conditions différentes, on passerait plutôt un rouleau faca je pense, plutôt qu'un fauchage. Ça me paraît une méthode plus efficace pour gérer les problèmes de stress (VFP12).

Comparer les différents contextes locaux permet ainsi de comprendre que pour chacun d'entre eux, les stratégies d'adaptation reposent sur les mêmes principes, ce qui incite à généraliser la pertinence de ces principes dans la majorité des situations rencontrées dans la région.

Si la comparaison à l'échelle locale a ici permis d'expliquer les variations techniques de l'enherbement, du fait, notamment, de la topographie, la mise en regard de la France et de l'Allemagne permet de comprendre comment et pourquoi d'autres stratégies d'adaptation ne se développent pas davantage et sont donc moins répandues.

Une réglementation plus ou moins permissive de part et d'autre de la frontière

Certaines pratiques d'adaptation telles que le recours à l'irrigation ou à la plantation de nouveaux cépages diffèrent de part et d'autre du Rhin. En effet, alors que les cépages traditionnels et la typicité des vins qui en sont issus sont menacés par le changement climatique¹⁴, certains viticulteurs allemands se tournent vers des cépages plus méridionaux, mieux adaptés à un climat estival plus chaud et plus sec. L'un d'entre eux explique par exemple avoir introduit Sauvignon blanc, Merlot, Cabernet franc, Syrah, Chenin blanc, Tempranillo, Malbec, Tannat, Grenache et Mourvèdre, car il observe que « les températures, ou les conditions microclimatiques, sont déjà trop chaudes pour les Pinots ». En Alsace, plusieurs viticulteurs voudraient faire de même, mais ne peuvent le faire sans sortir de l'AOP :

¹³ Il s'agit d'un cylindre entouré de lames qui roule entre les rangs de vignes pour aplatir et casser les tiges, créant ainsi un paillage et détruisant le couvert sans perturber le sol et en conservant l'enracinement.

¹⁴ Gregory V. JONES, Michael A. WHITE, Owen R. COOPER et Karl STORCHMANN, « Climate Change and Global Wine Quality », *Climatic Change*, vol. LXXIII, n° 3, 2005, p. 319-343.

Pour l'instant on est contraints par l'appellation. Si je change de cépages, je ne suis plus dans l'appellation AOC Alsace. Je me retrouve en vins de pays ou vins de France. Donc ça c'est pas du tout le but, c'est pas du tout l'objectif ni l'envie (VFP10).

En effet, l'AOC Alsace n'autorise que 9 cépages¹⁵, contre 63 dans l'AOP badoise¹⁶ et 121 dans l'AOP palatine¹⁷ qui offrent donc beaucoup plus de possibilités d'adaptation.

Or, très peu de producteurs s'essaient à la commercialisation hors AOC, du fait du conservatisme des consommateurs et du manque à gagner entre un vin AOC Alsace et un vin de France¹⁸. Il existe certes quelques exceptions¹⁹, rares, certains jugeant le cahier des charges trop contraignant et anachronique face aux évolutions climatiques. En effet, entre 2000 à 2008, près de 99 % des vins d'Alsace ont été commercialisés sous AOP²⁰. L'appellation structure ainsi complètement le marché du vin alsacien, et en sortir est perçu comme un risque commercial majeur :

La question des cépages, c'est clairement une histoire d'image et de cahier des charges [...] Derrière il y a un objectif commercial, d'être sous une marque Alsace [...] La plupart sont sous le schéma AOC [...] ça ne facilite pas les changements (VFC3).

Dans le pays de Bade, la part des vins hors AOP représente également moins de 2 % de la production²¹, mais l'appellation n'est pas évoquée comme une contrainte : « L'Allemagne est maintenant assez libérale. On peut donc

¹⁵ ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE, « Cahier des charges AOC Alsace ou Vin d'Alsace », en ligne : <https://ava-aoc.fr/sites/default/files/cdealsace_homologation_b.o.agri_ndeg2021-32.pdf>.

¹⁶ MINISTERIUM FÜR LÄNDLICHEN RAUM UND VERBRAUCHERSCHUTZ, « "Baden". Produktspezifikation für eine geschützte Ursprungsbezeichnung », en ligne : <https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/DE/_Landwirtschaft/Pflanzenbau/Wein/gU_Baden.pdf>.

¹⁷ COMMISSION EUROPÉENNE, « Publication of a communication of approval of a standard amendment to a product specification for a name in the wine sector referred to in Article 17(2) and (3) of Commission Delegated Regulation (EU) 2019/33 2022/C 272/05 », en ligne : <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022XC0715\(03\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022XC0715(03))>.

¹⁸ Le prix moyen d'achat en vrac en France entre septembre et octobre 2023 était de 180,40 €/hl pour un vin blanc AOP, contre 98 €/hl pour un vin blanc sans indication géographique et sans mention de cépages et 95,32 €/hl pour un vin blanc sans indication géographique avec mention de cépages : FRANCEAGRI-MER, *Constataion des prix moyens d'achat de vin en vrac. Campagne viticole 2023-2024. Octobre 2023/Septembre 2023*, 2023, en ligne : <<https://page.hn/oyz8va>> (URL simplifiée).

¹⁹ Jean Danièle KIENZT, « Viticulture. La Grange de l'oncle Charles tourne le dos à l'AOP Alsace », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 03 novembre 2021.

²⁰ AGRESTE, *Production de raisin, production de vins, jus et moûts (anciennes séries) - Disar-Saiku*, en ligne : <<https://page.hn/0d3dgv>> (URL simplifiée), consulté le 15 juillet 2022.

²¹ STATISTISCHES LANDESAMT BADEN-WÜRTTEMBERG, *Weinmosternte in Baden-Württemberg seit 2002 nach Qualitätsstufen und Weinbaubereichen*, en ligne : <<https://www.statistik-bw.de/Landwirtschaft/Weinwirtschaft/Weinmosternte.jsp>>, consulté le 28 octobre 2021.

changer à volonté (VAC1) ». Il apparaît ainsi que la frontière sépare deux cadres géologiques différents, qui conditionnent les stratégies d'adaptation.

Néanmoins, les demandes pour autoriser d'autres cépages dans l'AOC Alsace sont encore timides, car derrière la question réglementaire, c'est bien celle de l'image et de la commercialisation qui est en jeu. Beaucoup de viticulteurs expriment ainsi une peur de perdre en typicité en cas de changement de cépages, et par conséquent de rencontrer des difficultés à se différencier sur un marché fortement concurrentiel :

En Alsace, les viticulteurs voudraient quand même rester plus ou moins spécialistes des vins blancs, d'Alsace. Parce que bon, c'est quand même notre spécificité [...] C'est bien beau de mettre de la Syrah, mais maintenant si tout le monde met de la Syrah... (VFP1).

Je pense que ce n'est pas la solution. Il vaut mieux qu'on adapte nos cépages en les retardant, en retardant la précocité, et rester sur une identité, que de vouloir faire de la syrah [...] pour avoir bossé dans le Languedoc, ils le font déjà très bien (VFP6).

Les quelques cépages listés dans l'AOC sont ainsi perçus comme une caractéristique essentielle d'identité et de typicité des vins d'Alsace. À l'inverse, en Allemagne le choix des cépages ne conditionne pas forcément la typicité du vin. Par exemple, ce viticulteur explique même qu'il a introduit du Chenin blanc pour remplacer le Riesling, car le premier devient mieux adapté, pour produire les mêmes types de vin :

Si vous prenez le Chenin blanc, cela pourrait être pour cette région un remplacement idéal au Riesling, qui est généralement aussi très traditionnel ici, dans l'Ortenau, mais pour qui il fait déjà trop chaud [...] parce qu'il a une acidité assez forte qui se conserve et reflète très bien la minéralité, comme le Riesling le fait aussi (VAP1).

Contrairement à l'Alsace où le cépage est déterminant, l'accent est donc davantage mis sur les caractéristiques organoleptiques finales du vin. Changer de cépage apparaît alors moins risqué commercialement. De plus, il est courant de rencontrer des producteurs allemands proposant deux gammes de vins : l'une basée sur les cépages « traditionnels », majoritaires de leur région, et une gamme plus « atypiques » mettant à l'honneur d'autres cépages. Une différence, cette fois culturelle, apparaît ainsi dans l'importance accordée aux cépages. Ce résultat est paradoxal, dans la mesure où la culture viticole française repose sur la dénomination du lieu, quand, dans la culture viticole germanique, que l'on retrouve en Alsace comme héritage historique, l'indication porte sur le cépage. Le vignoble alsacien peut être considéré comme une hybridation de ces deux cultures, puisque la mention des cépages est une particularité par rapport aux autres vignobles français²² et empruntée aux pratiques allemandes.

²² Sylvaine BOULANGER, « Le renouveau du vignoble alsacien (1950-2000) », dans *Où en est la géographie historique ? Entre économie et culture*, L'Harmattan, 2005, p. 239-250.

L'importance accordée aux cépages en Alsace est un des éléments de construction de l'identité des vins alsaciens, lui permettant de se différencier du reste de la France, notamment par ses cépages germaniques tels que le Riesling, tout en favorisant une dynamique commerciale collective du nord au sud de l'Alsace. À cette situation se rajoute vraisemblablement la crainte de rentrer en concurrence avec les vignobles du sud de la France en cas d'introduction de cépages tels que la Syrah, car les vins alsaciens sont globalement plus chers que les vins du Languedoc par exemple²³.

Le même contraste réglementaire apparaît pour l'irrigation, l'AOP allemande étant beaucoup plus permissive. En effet, elle ne contient aucune restriction, contrairement à l'AOP alsacienne qui la proscriit totalement, hormis dans les jeunes plantations avant que ces dernières n'entrent en production. Le cas de l'irrigation est intéressant car il est très débattu²⁴ et, dans leurs argumentaires, beaucoup d'Alsaciens se réfèrent directement aux pratiques outre-Rhin : « Vous traversez le Rhin, vous allez du côté allemand là, de l'autre côté du Rhin [...] ils ont de l'irrigation (VFC1) ». Contrairement à la question des changements de cépages, la perte de typicité est une crainte moins présente en cas de recours à l'irrigation. De ce fait, la pression est plus intense pour faire évoluer le cahier des charges de l'AOP Vin d'Alsace, identifié comme la principale contrainte par certains : « Après ça dépend du cahier des charges. Moi j'aimerais bien irriguer mais je n'ai pas le droit (VFP2). » Pourtant, l'irrigation pose aussi une question d'image : « irriguer c'est souvent signe d'excès de production, de baisse de qualité (VFC1). » Mais, à l'inverse de l'utilisation de nouveaux cépages, si l'irrigation était autorisée en Alsace, sa mention sur l'étiquette n'irait pas de soi, n'étant pas non plus imposée en Allemagne. Le consommateur, très conservateur et constituant un réel frein au changement, ne pourrait donc pas savoir si la vigne a été irriguée, ce qui peut expliquer une moindre crainte des producteurs quant aux répercussions sur leurs ventes.

Finalement, la frontière crée une juxtaposition de cadres réglementaires et culturels actuels et hérités qui conditionnent les adaptations possibles. Cependant, la comparaison permet aussi de relativiser ces différences et d'enrichir la compréhension des déterminants qui conditionnent les pratiques d'adaptation.

²³ Les prix sur le marché du vrac des différentes AOP d'Occitanie ont rarement dépassé 1,50 €/l sur les neuf premières semaines de la campagne 2022-2023, tandis que le prix moyen des transactions en vrac enregistrées au Centre interprofessionnel des vins d'Alsace en juin 2015 allait de 1,83 €/l à 3,94 €/l selon les cépages : AGRESTE OCCITANIE, *Situation du marché des vins vendus en vrac en Occitanie à 9 semaines de la campagne 2022-2023*, novembre 2022 ; CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU VIN D'ALSACE, *Mercuriales des vins d'Alsace. Transactions en vrac entre Opérateurs du Vignoble Alsace AOC*, 2015, en ligne : <<http://www.journee-vinicole.com/doc/documents/33456/Alsace-30-06-2015.pdf>>.

²⁴ « Colmar. La brûlante question de l'irrigation », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 18 août 2018.

L'apport de la comparaison pour relativiser les freins réglementaires

La comparaison peut aider à dépasser les discours parfois simplificateurs de certains viticulteurs alsaciens sur les cépages et l'irrigation.

L'Allemagne sert ainsi parfois de référence dans l'argumentaire exigeant l'autorisation de l'irrigation. Cependant, cette dernière n'est finalement que très rarement utilisée par les producteurs allemands. La proportion du vignoble badois irrigué serait ainsi bien inférieure à 10 % (VAC3). Sur les dix viticulteurs allemands rencontrés, seuls deux avaient, très récemment, installé des systèmes d'irrigation automatisés ; et uniquement dans des jeunes vignes non encore productives, pratique autorisée également en France, pour rappel. Sans système automatisé, le vignoble est arrosé manuellement pied par pied, avec de l'eau transportée dans des citernes :

Nous allons donc chercher de grandes quantités d'eau avec un grand camion-citerne, avec lequel nous transportons l'eau, et nous la donnons aux vignes [...] Mais c'est très laborieux (VAP6).

Du fait du travail considérable que cela représente, cela explique que seuls les jeunes plants soient arrosés, sachant que, du fait d'un moindre enracinement, leur survie est directement menacée par un manque d'eau :

Mais c'est seulement les trois premières années que nous devons être derrière. Quand les vignes sont plus âgées, ce n'est plus aussi dramatique [...] Le problème est que les vignes fraîchement plantées sont peu enracinées dans le sol. Elles ont besoin de beaucoup d'eau. Et nous avons aussi planté ici des vignes longues, des vignes hautes tiges, et elles sont encore fragiles. La première année, elles en ont besoin. Elles ne doivent pas subir de stress hydrique, alors nous devons le faire ponctuellement (VAP6).

Autrement dit, malgré la différence réglementaire, les pratiques d'irrigation sont similaires de part et d'autre de la frontière. Le discours présentant les contraintes réglementaires comme le seul frein apparaît donc réducteur, car il occulte les difficultés rencontrées en Allemagne. Or, du fait de la similitude des vignobles alsaciens et badois et de leur symétrie²⁵ de part et d'autre du Fossé rhénan, les mêmes contraintes s'appliqueraient à la majorité du vignoble alsacien. En effet, le premier obstacle réside dans le travail nécessaire, ce qui est accentué par la topographie (pente forte²⁶), la configuration du parcellaire et les difficultés d'accès qui en découlent. À cela s'ajoute l'accès à l'eau, qui dépend aussi en premier lieu de l'altitude et de la nature du sous-sol, la nappe phréatique n'étant accessible qu'en plaine et les collines sous-vosgiennes, où s'épanouit la vigne, étant plutôt sèches. L'eau doit ainsi être transportée : « car nous n'avons pas non plus d'approvisionnement en eau dans les vignes

²⁵ C. GRÉGOIRE et J. LANGE, « Exploitation (et limites) de la notion de symétrie pour la quantification du transfert de pesticides dans les vignobles badois et alsaciens », *op. cit.*

²⁶ Caroline GRÉGOIRE et Julien TOURNEBIZE, « L'enherbement du vignoble alsacien : un bilan positif vis-à-vis du transfert de nitrates », *Revue Géographique de l'Est*, vol. XLIV, n° 1-2, 2004, p. 2.

(VAP6) ». Ainsi, même lorsqu'un système automatisé a été installé, il reste nécessaire de transporter l'eau pour l'alimenter :

Mais il faut toujours amener l'eau dans les vignobles jusqu'à la parcelle, dans une citerne, des citernes, et la raccorder ensuite au réservoir. Il n'y a donc pas de conduite fixe dans les vignobles, mais il faut toujours amener l'eau dans les vignobles (VAP1).

Même automatisée, l'irrigation reste donc très chronophage et coûteuse.

De plus, le contexte économique alsacien est également difficile :

Quand le prix moyen de la bouteille d'Alsace c'est 4€ [...] Alors bon nous on est un domaine qui vend un peu plus cher, mais on n'est pas non plus au prix des bouteilles d'Hermitage ou de Côtes-Rôties. On est entre 10 et 15€ en gros. Donc même à ces prix-là c'est difficile d'appliquer certaines méthodes très coûteuses (VFP12).

Irriguer le vignoble alsacien serait ainsi économiquement difficile pour de nombreuses exploitations, ce qui est d'ailleurs souligné par certains de ses acteurs : « ce n'est pas faisable partout (VFC1) ».

Le discours présentant la contrainte réglementaire comme la seule barrière à l'irrigation occulte donc les disparités territoriales. Si elle peut être profitable à certaines exploitations, de grande taille, avec un parcellaire adapté, situées en plaine et valorisant bien la production, elle ne serait certainement pas généralisable et les vignobles de plaine sont plutôt en régression du fait de la pression foncière dans un territoire aussi densément peuplé que l'Alsace. Une autorisation risquerait, de plus, d'accroître les inégalités entre viticulteurs.

La comparaison permet aussi de relativiser les différences observées dans l'adoption de cépages méridionaux. En effet, malgré la souplesse du cahier des charges, ceux-ci restent relativement marginaux en Allemagne. Ainsi, dans le pays de Bade, cinq cépages occupent plus de 88 % des surfaces en blancs, et le Pinot noir représente à lui seul près de 84 % des surfaces en rouges²⁷. Les vignobles alsaciens et badois sont finalement assez similaires sur ce point. Les cépages plantés par VAP1 pour s'adapter aux températures plus élevées ne représentent que 7 % de l'encépagement badois pour le Sauvignon blanc, 0,3 % pour le Merlot, 0,05 % pour la Syrah et 0,03 % pour le Cabernet franc. Chenin blanc, Tempranillo, Malbec, Tannat, Grenache et Mourvèdre n'apparaissent pas dans les statistiques, regroupés sous l'étiquette « autres cépages », dont la somme fait moins de 0,5 %.

Les différences réglementaires et culturelles concernant les cépages doivent donc être relativisées, puisque ceux-ci sont majoritairement les mêmes qu'en Alsace, à l'exception du Müller-Thurgau. Les principaux autres - Pinot gris, Pinot blanc, Chasselas, Riesling et Pinot noir - figurent parmi les cépages

²⁷ Christoph HOFMAIER, *Rebsorten*, en ligne : <<https://www.badischerwein.com/rebsorten/>>, consulté le 31 mai 2021.

alsaciens²⁸ : 24 % de l'encépagement en blanc en Alsace pour le Pinot blanc et le Riesling, et 18 % pour le Pinot gris. Le Pinot noir est le seul cépage rouge présent en Alsace, et le Chasselas est également inscrit dans le cahier des charges.

Sur le papier, il existe donc une différence, puisque certains cépages présents en Allemagne sont absents en Alsace, car empêchés par le cahier des charges, mais comme pour l'irrigation, le rôle de la réglementation doit par conséquent être relativisé tout comme celui de la différence culturelle : en effet, le principal frein rencontré par les viticulteurs allemands pour changer de cépages concerne la commercialisation. La plupart d'entre eux expliquent en effet n'avoir aucune difficulté technique dans la conduite de la vigne avec les nouveaux cépages, mais peiner à trouver des clients :

Du point de vue de la culture, c'est merveilleux. C'est parfait. Mais c'est très difficile à vendre [...] Le client allemand est très axé sur les cépages. Il préfère boire du monocépage, comme cela sonne si bien en français. Il prend du Pinot gris, du Chardonnay ou du Pinot blanc, ou du Pinot noir, ou du Chasselas. Mais ils ne veulent pas de Johanniter et ne s'intéressent pas au Bronner ou à l'Hélios (VAP4).

Même si la typicité du vin ne repose pas autant sur le cépage qu'en France, en tout cas telle qu'elle est définie dans les cahiers des charges, la même importance est donc accordée aux cépages par les consommateurs, qui plus est à des cépages communs. De part et d'autre du Rhin, on a les mêmes goûts et les mêmes pratiques viticoles, mais les vins ne traversent pratiquement pas la frontière. Par certains aspects, une culture viticole commune est donc partagée, mais celle-ci n'est pas définie de la même manière : réglementairement en Alsace ; directement par les choix des consommateurs en Allemagne, dans une approche plus libérale. En fin de compte, l'approche comparative montre que ces deux logiques distinctes aboutissent au même résultat : seuls certains cépages « typiques » dominent.

Conclusion

La démarche comparative permet tout d'abord de faire apparaître la convergence de nombreuses stratégies d'adaptation entre France et Allemagne. Les viticulteurs mobilisent une grande diversité de moyens à l'échelle locale, ce qui montre la prédominance des facteurs locaux dans la faisabilité des différentes pratiques, mais permet aussi en partie de généraliser les principes à suivre pour l'adaptation des vignobles de la région.

²⁸ CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU VIN D'ALSACE, « Typologie du vignoble alsacien », 2019, en ligne : <[https://www.vinsalsace.com/assets/files/presse/367/typologie-du-vignoble-2019_\(ext\)_-.pdf](https://www.vinsalsace.com/assets/files/presse/367/typologie-du-vignoble-2019_(ext)_-.pdf)>.

L'intérêt majeur de la comparaison dans cette étude réside dans une meilleure compréhension des freins à l'adaptation, résultants de processus plus complexes qu'il n'y paraît. En effet, confronter les discours des producteurs alsaciens à la situation allemande a permis de relativiser certaines explications et de les enrichir par d'autres pistes qui n'auraient probablement pas été envisagées.

Nous espérons avoir montré l'intérêt d'une démarche comparative pour comprendre les déterminants de l'adaptation au changement climatique. Plus encore, nous soulignons l'utilité de mener celle-ci selon une approche multiscalaire et transnationale, afin de s'assurer de bien identifier les facteurs qui pourraient ne pas être visibles à une échelle uniquement locale ou régionale. Enfin, le poids des consommateurs montre également que les stratégies d'adaptation au changement climatique doivent être envisagées dans le cadre d'un système incluant, informant et responsabilisant tous les acteurs d'une filière.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Archéogéographie et géoarchéologie du premier Remiremont – AGER. Pour une archéologie environnementale du massif forestier du Fossard (Vosges).

Charles KRAEMER et Pierre-Yves ANCELIN

Fig. 1-2 :

Source : geoportail.gouv.fr / IGN. Usage documentaire et non commercial libre de droits.

Fig. 2 :

Source : *ibid.*

SIG/DAO : Charles Kraemer, © PCR AGER.

Fig 3 :

Source : (3a) gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2987 (534) : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b85926118>> ; (3b) *Ibid.*, GE DD-2987 (546,II) : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8592621n>> ; (3c) *Ibid.*, GE BB 565 (8, 54-59) : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5971814p/f3.item>> ; (3d) *Ibid.*, GE D-17119 : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8494763q>>. Utilisation non commerciale libre de droits.

DAO : Charles Kraemer. © PCR AGER.

Fig. 4 :

Source : Archives départementales des Vosges, 2 Fi 4280. Utilisation non commerciale libre de droits.

SIG : Charles Kraemer. © PCR AGER

Fig. 5 :

Source : (5a) Archives départementales des Vosges, 2 Fi 3442 ; (5b) *Ibid.*, 2 Fi 3064 ; (5c) *Ibid.*, 2 Fi 3065. Utilisation non commerciale libre de droits.

Fig. 6 :

Source : geoportail.gouv.fr / IGN. Usage documentaire et non commercial libre de droits.

SIG : Pierre-Yves Ancelin, Charles Kraemer. © PCR AGER.

Fig. 7-12 :

SIG : Pierre-Yves Ancelin. © PCR AGER.

* * *

Invisibles et vivantes. Les Hautes-Vosges dans les sources écrites antérieures à la guerre de Trente Ans.

Georges BISCHOFF

Fig. 1 :

Source: numistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, M CARTE 1 (détail) : <<https://www.numistral.fr/ark:/12148/btv1b10224884b>>. Licence ouverte (Etalab).

Fig 2 :

Source: Munich, Bayerische Staatsbibliothek, 2 Inc.c.a. 2922, fol. 286V (détail) : <<https://www.digitale-sammlungen.de/de/view/bsb00059084>>. CC BY-NC-SA.

* * *

Nouvelles données pour la connaissance des environnements sommitaux : étude archéologique des marcaires du Rossberg (68) et perspectives interdisciplinaires.

Lucie WISSENBERG

Fig. 1 :

Source : Archives d'Alsace, site de Colmar, 5C 1359. Licence ouverte 2.0 (Etalab).

Fig. 2 :

Photographie par drone : Benjamin Furst. CC BY-NC-SA.

Fig. 3 :

DAO : Lucie Wissenberg. CC BY-NC-SA.

Fig. 4-5 :

Photographie : Lucie Wissenberg. CC BY-NC-SA.

* * *

Inventer la montagne vosgienne et son environnement : du tournant cartographique moderne aux perspectives contemporaines.

Jean-Baptiste ORTLIEB

Fig. 1 :

Source : geoportail.gouv.fr / IGN. Usage documentaire et non commercial libre de droits.

Plan : Jean-Baptiste Ortlieb. CC BY-NC-SA. 2022.

Fig. 2 :

Source : (2a) Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 617 n° 1. Utilisation non commerciale libre de droits. (2b) numistral.fr / Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, NIM01637 : <<https://www.numistral.fr/ark:/12148/btv1b10201318p>>. Licence ouverte (Etalab).

Fig. 3 :

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2043 : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55008231w/f292.item>>. Utilisation non commerciale libre de droits.

Fig. 4 :

Source : (4a) Archives municipales de Munster, DD45 n° 11 ; (4b) *Ibid.*, DD45 add. Publié avec l'aimable autorisation des Archives municipales de Munster.

Fig. 5 :

Source : numistral.fr / Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, Ms.3.918 (détail) : <www.numistral.fr/ark:/12148/btv1b10224761s/f2.item>. Licence ouverte (Etalab).

* * *

Les premières années du club vosgien (1872-1914). Étude d'une appropriation du massif vosgien à travers la randonnée.

Claire MILON

Fig. 1-5 :

DAO : © Claire Milon.

* * *

Les sommets vosgiens : mise en récit, traductions picturales et approches sensibles.

Jean-Pierre Husson

Fig. 1-3 :

Photographie : Jean-Pierre Husson. CC BY-NC-SA.

* * *

Des forêts de cauchemar. La crise environnementale des pluies acides dans les forêts vosgiennes au cours des années 1980.

Alexandre Lauerjat

Fig. 1-3 :

Source : Archives nationales, 19870633/21. Utilisation libre de droits.

* * *

L'enquête de 1521 sur la frontière des Hautes-Vosges

Georges BISCHOFF

Fig. 1 :

DAO : Georges Bischoff. CC BY-NC-SA.

Fig. 2 :

Source : Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 9648. Utilisation libre de droits.

* * *

L'approche comparative, une méthode pour comprendre les stratégies d'adaptation au changement climatique dans les vignobles alsacien, badois et palatin

Gaël BOHNERT

Fig. 1 :

Source : Georhena, *Occupation du sol du Rhin Supérieur*, 2018 ; <<https://geoportal.georhena.eu/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/c0ccb45-2620-4bde-93f8-869558e51d7e>>. Sans restriction d'usage. GADM maps and data, <<https://gadm.org/data.html>>. Utilisation non commerciale libre de droits.

DAO : Gaël Bohnert. CC BY-NC-SA.

RÉSUMÉS DES ARTICLES DU DOSSIER

«LE MASSIF VOSGIEN À L'HEURE DES HUMANITÉS ENVIRONNEMENTALES»

Archéogéographie et géoarchéologie du premier Remiremont – AGER. Pour une archéologie environnementale du massif forestier du Fossard (Vosges) — Dans le cadre d'une recherche sur les phases d'anthropisation de la montagne vosgienne, commencée sur le versant alsacien et les Hautes-Vosges, le projet AGER vise à mesurer, sur la longue durée, la dynamique d'un espace forestier de moyenne altitude, situé sur le versant lorrain. Le choix du massif du Fossard, qui s'étend sur près de 150 km² entre Epinal et Remiremont (Vosges), résulte de son lien étroit, topographique et historique, avec cette dernière ville, née d'une abbaye primitivement fondée, au VII^e siècle, dans un castrum tardo-antique, perché à 670 m d'altitude à l'extrémité méridionale de ce relief (auj. Le Saint-Mont). Après un bref exposé de l'état de l'art suivi d'une présentation des sources planimétriques anciennes, cet article dresse un bilan d'étape de la recherche fondée sur le décryptage de la cartographie LiDAR.

Charles Kraemer est ingénieur de recherche honoraire à l'Université de Lorraine au laboratoire (EA 1132 HisCant-MA).

Pierre-Yves Ancelin est doctorant à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (EA 3795 GEGENA).

The archaeo-geography and geo-archaeology of early Remiremont (AGER). For an environmental archaeology of the Fossard Massif (Vosges) — As part of research led on the successive phases of anthropization in the Vosges mountains, initiated on the Alsatian side and the Higher Vosges, the AGER project aims at measuring the long-term dynamics of a medium-altitude forest area on the Lorraine side. The Fossard Massif, which covers about 150 km² between Epinal and Remiremont (Vosges), was chosen due to its close topographical and historical connections to the latter city, which grew out of an abbey originally founded in the 6th century in a late-antique castrum perched at an altitude of 670 m at the

southern end of the massif (today known as Le Saint-Mont). After a brief review of the state of the art, followed by a presentation of the ancient planimetric sources, this article provides an update on the research based on the deciphering of LiDAR mapping.

Charles Kraemer is an honorary research associate at the University of Lorraine (EA 1132 HisCant-MA).

Pierre-Yves Ancelin is a PhD. candidate at the University of Reims Champagne-Ardenne (EA 3795 GEGENA).

Archäogeographie und Geoarchäologie des frühen Remiremont (AGER). Für eine Umweltarchäologie des Waldmassivs von Fossard (Vogesen) — Im Rahmen einer auf der elsässischen Seite und in den Hochvogesen begonnenen Forschung über die Phasen der Anthropisierung des Vogesenengebirges zielt das Projekt AGER darauf ab, die Dynamik eines Waldgebiets mittlerer Höhe auf der lothringischen Seite über einen langen Zeitraum zu messen. Die Wahl fiel auf das Fossard-Massiv, das sich über fast 150 km² zwischen Epinal und Remiremont (Vogesen) erstreckt, aufgrund seiner engen topografischen und historischen Verbindung mit der Stadt Remiremont. Diese ging aus einer im 7. Jahrhundert in einem spätantiken Castrum gegründeten Abtei hervor, 670 m hoch am südlichen Ende der Erhebung gelegen (heute: Le Saint-Mont). Nach einer kurzen Darstellung der Forschungsstands, gefolgt von einer Präsentation der alten planimetrischen Quellen, zieht dieser Artikel eine Zwischenbilanz der Forschung, die auf der Entschlüsselung der LiDAR-Kartografie beruht.

Charles Kraemer ist Honorarforscher an der Université de Lorraine (EA 1132 HisCant-MA).

Pierre-Yves Ancelin ist Doktorand an der Université de Reims Champagne-Ardenne (EA 3795 GEGENA).

* * *

Invisibles et vivantes. Les Hautes-Vosges dans les sources écrites antérieures à la guerre de Trente Ans — L'identité montagnarde des Hautes-Vosges n'apparaît guère à ceux qui les traversent avant le milieu du xvii^e siècle. Au contraire, pour les autorités, elle est d'autant plus forte que la crête, déterminée par la fonte des neiges, est perçue comme une frontière topographique entre l'« Allemagne » et la Lorraine, voire la France. Mais ce partage a peu d'incidence sur les usages locaux : les habitants des vallées circulent aisément avec leurs marchandises ou leurs troupeaux, malgré la limite des langues. Le paysage vosgien est ouvert et densément peuplé. Les Vosges ne sont pas une terre de conquête.

Georges Bischoff est professeur émérite d'Histoire médiévale à l'Université de Strasbourg (UR 3400 ARCHE).

Invisible and alive. The Higher Vosges in written sources prior to the Thirty Years' War — Before the mid 17th century, travelers crossing the Higher Vosges were hardly aware of their mountain identity. By contrast, the authorities considered it to be all the stronger as the ridge, defined by the melting snow, was perceived as a topographical border separating « Germany » from Lorraine, or from France itself. Yet this division had little impact on local uses : the inhabitants of the valleys moved easily across the Higher Vosges with their goods or cattle, despite the language barrier. The landscape was open and densely populated. The Vosges were not a land to be conquered.

Georges Bischoff is Emeritus Professor of medieval history at the University of Strasbourg (UR 3400 ARCHE).

Unsichtbar und lebendig. Die Hautes-Vosges in schriftlichen Quellen vor dem Dreißigjährigen Krieg — Die Bergidentität der Hochvogesen war denjenigen, die diese vor der Mitte des 17. Jahrhunderts durchquerten, kaum bewusst. Für die Behörden war sie hingegen umso stärker, als der von der Schneeschmelze definierte Bergkamm als topografische Grenze zwischen „Deutschland“ und Lothringen oder sogar Frankreich wahrgenommen wurde. Diese Teilung hatte jedoch kaum Auswirkungen auf die örtlichen Gepflogenheiten: Die Bewohner der Täler bewegen sich trotz der Sprachgrenze problemlos mit ihren Waren oder Herden. Die Landschaft der Vogesen war offen und dicht besiedelt, und die Vogesen waren kein zu eroberndes Land.

Georges Bischoff ist emeritierter Professor für mittelalterliche Geschichte an der Universität Straßburg (UR 3400 ARCHE).

* * *

Nouvelles données pour la connaissance des environnements sommitaux : étude archéologique des marcairies du Rossberg (68) et perspectives interdisciplinaires — Deux interventions archéologiques ont été effectuées en 2019 et 2020 sur la chaume du Rossberg (68) à l'emplacement des vestiges de deux marcairies modernes. La mise au jour des restes de ces bâtiments regroupant des activités pastorales de moyenne montagne apporte de nouvelles données sur l'architecture d'estive pour la période moderne. En sollicitant une approche volontairement interdisciplinaire pour questionner les environnements de moyenne montagne, l'ensemble a permis de produire une analyse globale des modalités d'occupation des

sommets et de discerner une transition dans les pratiques constructives au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles.

Lucie Wissenberg est archéologue territoriale chez Archéologie Alsace.

New data for understanding summit environments: an archaeological study of the marcairies on the Rossberg massif (68) and new avenues for interdisciplinary research — Two archaeological surveys were carried out in 2019 and 2020 on the stubble on the Rossberg massif (68) at the site of the remains of two modern *marcairies*. The excavation of the remains of these buildings, which were used for pastoral activities in mid-mountain areas, provides new data on the architecture built for the summer grazing periods in the modern period. By adopting a deliberately interdisciplinary approach to examine mid-mountain environments, we have been able to produce an overall analysis of how the summits were occupied and to detect a transition in building practices at the turn of 18th century.

Lucie Wissenberg is a regional archaeologist at Archéologie Alsace.

Neue Daten für die Kenntnis der Gipfelumgebungen: Archäologische Studie der marcairies du Rossberg (68) und interdisziplinäre Perspektiven — Zwei archäologische Arbeiten wurden in den Jahren 2019 und 2020 auf dem Stoppelfeld des Rossbergs (68) an den Stellen durchgeführt, an denen sich die Überreste von zwei modernen *marcairies* (Almen) befanden. Die Ausgrabung der Überreste dieser Gebäude, die der mittelgebirgischen Weidewirtschaft dienten, liefert neue Erkenntnisse über die Architektur der Sömmerungsgebiete in der Neuzeit. Durch einen bewusst interdisziplinären Ansatz, der die Umgebung in den Mittelgebirgen in den Blick nimmt, konnte eine umfassende Analyse der Besiedlungsmodalitäten auf den Berggipfeln erstellt und ein Übergang in den Baupraktiken an der Wende vom 17. zum 18. erkannt werden.

Lucie Wissenberg ist Gebietsarchäologin bei Archéologie Alsace.

* * *

Inventer la montagne vosgienne et son environnement : du tournant cartographique moderne aux perspectives contemporaines — Le double tournant cartographique des XVI^e et XVIII^e siècles coïncide en Europe avec la construction de nouveaux modes de représentation associés aux espaces de montagne et à leurs environnements. L'acte cartographique, qui accompagne un mouvement d'inventaire du monde, s'impose pour les États comme un medium important de territorialisation des montagnes européennes et de leurs ressources. L'inscription progressive et géométrique du massif vosgien dans la matrice cartographique moderne

contribue à faire entrer cet espace dans la mondialisation naturaliste. Ce tournant conditionne durablement les imaginaires de la montagne vosgienne et de ses sommets, jusque dans les productions les plus récentes.

Jean-Baptiste Ortlieb est doctorant en histoire à l'Université de Strasbourg (UMR 7363 SAGE) et à l'Universiteit Antwerpen (Envirhus). Il est attaché temporaire d'enseignement-recherche (ATER) à la Faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg.

The invention of the Vosges mountains and their environment : from the modern cartographic turn to contemporary perspectives — In Europe, the cartographic turns of the 16th and 18th centuries coincided with the construction of new modes of representation of mountain spaces and their environments. The making of maps, in connection with the desire to take an inventory of the world, became for the States an important medium for localizing European mountains and their resources. The gradual, geometrical, inscription of the Vosges mountains into the modern cartographic matrix introduced this space into the process of naturalist worlding. This has had a lasting impact on the way the Vosges mountains and their summits have been imagined, right up to the most recent productions.

Jean-Baptiste Ortlieb is a PhD. candidate in history at the University of Strasbourg (UMR 7363 SAGE) and at the Universiteit Antwerpen (Envirhus). He is teaching and research assistant at the Faculty of history of the University of Strasbourg.

Die Erfindung der Vogesen und ihrer Umgebung: von der modernen kartographischen Wende bis zu zeitgenössischen Perspektiven — Die doppelte kartografische Wende des 16. und 18. Jahrhunderts fällt in Europa mit der Konstruktion neuer Repräsentationen von Berggebieten und ihrer Umgebung zusammen. Der kartografische Akt, der mit dem Verlangen nach der Inventarisierung der Welt einhergeht, etabliert sich für die Staaten als wichtiges Medium zur Territorialisierung der europäischen Berge und ihrer Ressourcen. Die schrittweise und geometrische Eintragung der Vogesen in die moderne kartografische Matrix trägt dazu bei, diesen Raum in das naturalistische „Worlding“ einzubeziehen. Dieser Wendepunkt prägt nachhaltig die Vorstellungen von den Vogesen und ihren Gipfeln bis in die jüngsten Produktionen.

Jean-Baptiste Ortlieb ist Doktorand in Geschichtswissenschaft an der Universität Straßburg (UMR 7363 SAGE) und an der Universiteit Antwerpen (Envirhus). Er ist Lehr- und Forschungsbeauftragte auf Zeit an der Universität Straßburg.

* * *

Les premières années du club vosgien (1872-1914). Étude d'une appropriation du massif vosgien à travers la randonnée — Cette étude de cas porte sur la naissance et l'implantation du Club vosgien entre 1872 (date de fondation) et 1914. Si l'association ne crée pas la pratique de la randonnée dans le massif, elle offre en revanche des structures et un cadre pour la prise de possession de cet espace, tant matérielles (balisage des chemins, installation de bancs, de refuges, de tables d'orientation, etc.) que symboliques (toponymie, renversement de la hiérarchie vallée/sommet, etc.). Cette étude entend mettre en lumière l'appropriation par des randonneurs et randonneuses urbains d'un espace perçu comme naturel. Elle a été réalisée à partir du bulletin officiel et des archives privées de l'association, qui permettent de dresser la sociologie du club, et de cartographier l'implantation de ce dernier dans le massif.

Claire Milon est agrégée d'histoire et normalienne. Elle est doctorante à l'Université de Strasbourg (UR 3400 ARCHE) et attachée temporaire d'enseignement-recherche (ATER) de l'université Toulouse-Jean Jaurès.

The early years of the Club Vosgien (1872-1914). How hikers took possession of the Vosges massif — This case study deals with the birth and establishment of the Club Vosgien between 1872, when it was founded, and 1914. While the club did not initiate the practice of hiking in the massif, it provided structures for hikers to take possession of the space, both materially (through waymarking or the installation of benches, mountain huts, orientation tables...) and symbolically (through giving place names, or reversing the valley/summit hierarchy...). This study seeks to shed light on the way urban hikers appropriated a space that was perceived as natural. It is based on the club's official newsletter and private archives, which provide information about the sociology of the club members and a map of its presence in the massif.

Claire Milon studied at the École Normale Supérieure and is a recipient of the French agrégation in history. She is a PhD. candidate at the University of Strasbourg (UR 3400 ARCHE) and a teaching and research assistant at the University Toulouse-Jean Jaurès.

Die ersten Jahre des Vogesenclubs (1872-1914). Eine Studie über die Eroberung der Vogesen durch das Wandern — Diese Fallstudie befasst sich mit der Entstehung und Etablierung des Vogesenclubs zwischen seiner Gründung 1872 und dem Jahr 1914. Der Verein erschuf zwar nicht die Praxis des Bergwanderns, bot jedoch Strukturen und einen Rahmen für die Inbesitznahme dieses Raums an, sowohl materiell (Markierung der Wege, Aufstellung von Bänken, Schutzhütten,

Orientierungstafeln, usw.) als auch symbolisch (Toponymie, Umkehrung der Hierarchie Tal/Gipfel usw.). Diese Studie soll beleuchten, wie städtische Wanderer und Wanderinnen sich einen als natürlich wahrgenommenen Raum angeeignet haben. Sie basiert auf dem offiziellen Mitteilungsblatt und den Privatarchiven des Vereins, die eine Soziologie des Vereins und eine Kartografie seiner Präsenz im Massiv ermöglichen.

Claire Milon ist agrégée in Geschichte und hat an der École Normale Supérieure studiert. Sie ist Doktorandin an der Universität Straßburg (UR 3400 ARCHE) und Lehr- und Forschungsbeauftragte auf Zeit an der Universität Toulouse-Jean Jaurès.

* * *

Les sommets vosgiens : mise en récit, traductions picturales et approches sensibles — Les sommets sont des espaces atypiques, revendiqués, parfois rêvés, idéalisés voire sublimés quand ils correspondaient à une frontière opposant le défait au vainqueur. Ce texte s'organise en trois points. Il débute par un état de l'art visant à définir l'objet géographique, sa déclinaison locale et les trajectoires heurtées ou en continuum qui s'y dessinent. Suit l'énoncé de trois choix de lecture de ces hauts lieux ressentis, récités, vus à travers le prisme de la création picturale. Enfin, les sommets sont abordés comme étant un spectacle du monde où s'expriment les contraires (le sommet et le précipice, la paisible montagne à vaches et la fureur des éléments, etc.). Ce long linéaire exposé à la vue est à la recherche de reconnaissances iconiques renouvelées. Au final, le nuage de mots est probablement le plus bel ambassadeur ludique à valoriser pour promouvoir ces lieux élevés, dégagés.

Jean-Pierre Husson est professeur émérite de géographie à l'Université de Lorraine (UR 7304 LOTERR).

The Vosges summits, as narrated or expressed through art and physically experienced — Summits are atypical spaces, which can be claimed, dreamt of, idealized or were even sublimed when they marked the boundary between the victors and the defeated. This paper is structured around three main points. It starts with a review of the state of the art in order to define the geographical object under study, its local variations and its association with abrupt changes or smooth transitions. Follow then three readings of these places, as experienced, told or expressed through the prism of pictorial creation. Finally, summits are explored as a site in which opposites are brought together and expressed (summits vs precipices, peaceful mountain pastures vs unleashed elemental forces...). This long line exposed to our gaze is in search of renewed iconic forms of

recognition. Ultimately, word clouds might be the best playful ambassadors needed to promote these high, open places.

Jean-Pierre Husson is Emeritus Professor of geography at the University of Lorraine (UR 7304 LOTERR).

Die Vogesengipfel: Erzählungen, bildliche Darstellungen und sensitive Ansätze — Gipfel sind atypische Räume, die beansprucht, manchmal geträumt, idealisiert oder sogar sublimiert wurden, wenn sie einer Grenze entsprachen, die den Besiegten dem Sieger gegenüberstellte. Dieser Text gliedert sich in drei Punkte. Er beginnt mit einem Überblick über den Forschungsstands, um den geografischen Gegenstand, seine lokale Ausprägung und deren Brechungen und Kontinuitäten zu definieren. Anschließend wird aufgezeigt, wie diese hochgelegenen Orte gefühlt, rezitiert und durch das Prisma der Malerei gesehen werden können. Schließlich werden die Gipfel als ein Weltschauspiel behandelt, in dem sich die Gegensätze ausdrücken (der Gipfel und der Abgrund, der friedliche Kuhberg und die Wut der Elemente usw.). Die lange, dem Blick ausgesetzte Linie ist auf der Suche nach immer neuen ikonischen Wiedererkennungsmarkmalen. Letztendlich ist die Wortwolke wahrscheinlich der beste spielerische Botschafter, den es aufzuwerten gilt, um für diese hohen, offenen Orte zu werben.

Jean-Pierre Husson ist emeritierter Professor für Geographie an der Université de Lorraine (UR 7304 LOTERR).

* * *

Des forêts de cauchemar. La crise environnementale des pluies acides dans les forêts vosgiennes au cours des années 1980 — Cet article revient sur l'épisode du dépérissement des forêts attribué aux pluies acides qui frappa le massif forestier vosgien au cours des années 1980. En montrant comment ont réagi experts forestiers, élus locaux, riverains et associations écologistes face à cette pollution d'un genre nouveau, cette contribution souligne la manière dont la crise écologique des pluies acides révèle les forêts des Vosges en tant qu'espace à la croisée des enjeux politiques, environnementaux, techniques, sociaux et culturels. Ainsi, l'épisode des pluies acides démontre que la forêt, à l'instar des autres lieux dits naturels, doit être étudiée sur le temps long afin de comprendre comment et pourquoi les sociétés humaines perçoivent et interagissent avec leur environnement.

Alexandre Laverjat est doctorant au CNRS et à Sorbonne Université (UMR 8138 SIRICE)

Nightmare forests. The 1980s acid rain crisis in the Vosges forests — This paper looks back on the forest dieback episode that was caused by acid rain damaging the Vosges forest massif in the 1980s. By describing how forestry experts, local elected officials, local residents and environmental groups reacted to this new kind of pollution, this paper shows that the acid rain crisis revealed that the Vosges forests stood at a crossroads of political, environmental, technological, social and cultural challenges. The acid rain episode demonstrated that like other so-called natural areas, the forest needs to be studied over the long term if we are to understand how human societies perceive and interact with their environment.

Alexandre Lauerjat is a PhD. candidate at the CNRS and Sorbonne Université (UMR 8138 SIRICE).

Albtraumwälder. Die Umweltkrise des sauren Regens in den Wäldern der Vogesen in den 1980er Jahren — Dieser Artikel befasst sich mit dem Waldsterben, das in den 1980er Jahren in den Vogesen durch den sauren Regen ausgelöst wurde. Indem er aufzeigt, wie Forstexperten, Kommunalpolitiker, Anwohner und Umweltverbände auf diese neuartige Umweltverschmutzung reagierten, unterstreicht dieser Beitrag die Art und Weise, wie die ökologische Krise des sauren Regens die Vogesenwälder als einen Raum offenbart haben, in dem sich politische, ökologische, technische, soziale und kulturelle Herausforderungen kreuzen. So zeigt die Episode des sauren Regens, dass der Wald, ebenso wie andere sogenannte natürliche Orte, über einen langen Zeitraum hinweg untersucht werden muss, um zu verstehen, wie und warum menschliche Gesellschaften ihre Umwelt wahrnehmen und mit ihr interagieren.

Alexandre Lauerjat ist Doktorand am CNRS und an der Sorbonne Université (UMR 8138 SIRICE).

* * *

Traduction anglaise : Stéphanie Alkofer

Traduction allemande : André Gounot

Dix ans après...
Nicolas Bourguinat

I. DOSSIER : LE MASSIF VOSGIEN À L'HEURE DES HUMANITÉS ENVIRONNEMENTALES

Présentation

Gaël Bohnert, Claire Milon et Jean-Baptiste Ortlieb

*Archéogéographie et géoarchéologie du premier Remiremont - AGER.
Pour une archéologie environnementale du massif forestier du Fossard (Vosges)*
Charles Kraemer et Pierre-Yves Ancelin

*Invisibles et vivantes. Les Hautes-Vosges dans les sources écrites
antérieures à la guerre de Trente Ans*
Georges Bischoff

*Nouvelles données pour la connaissance des environnements sommitaux :
étude archéologique des marcairies du Rossberg (68)
et perspectives interdisciplinaires*
Lucie Wissenberg

*Inventer la montagne vosgienne et son environnement :
du tournant cartographique moderne aux perspectives contemporaines*
Jean-Baptiste Ortlieb

*Les premières années du Club Vosgien (1872-1914).
Étude d'une appropriation du massif vosgien à travers la randonnée*
Claire Milon

Les sommets vosgiens : mise en récit, traductions picturales et approches sensibles
Jean-Pierre Husson

*Des forêts de cauchemar. La crise environnementale des pluies acides
dans les forêts vosgiennes au cours des années 1980*
Alexandre Lauverjat

II. AUTOUR D'UNE SOURCE

L'enquête de 1521 sur la frontière des Hautes-Vosges
Georges Bischoff

III. VARIA

*« Ski- & Bergsport in den Vogesen » et « Korrespondenzblatt elsäß-lothringischer
Ski- und Bergsport Vereine » : des sources pour comprendre les enjeux de diffusion
du ski en Alsace avant la Première Guerre mondiale*
Sébastien Stumpp

*L'approche comparative, une méthode pour comprendre les stratégies d'adaptation
au changement climatique dans les vignobles alsacien, badois et palatin*
Gaël Bohnert

